★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9379 38 PAGES — MERCREDI 12 MARS 1975

LA MULTIPLICATION DES ATTENTATS EN FRANCE

Opération de police dans les milieux d'extrême droite et d'extrême gauche

LIRE PAGE 38



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,60 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La C.I.A. en procès

Devant la montée de révélations sur les activités de la C.I.A., la Maison Blanche a cru nécessaire *de faire savoir*, lundi *10* mars, que « l'administration du président Ford n'a pas été mêlée directement ou indirectement à des tentatives d'assassinat de personnalités politiques *étrangères*, et qu'il en sera de même aussi *longtemps* que M. Ford sera président ». Comment a-t-on pu en arriver à cette étrange protestation d'innocence ?

Le scandale à épisodes du Watergate, suivant de près les horreurs de la guerre du Vietnam, a profondément marqué la conscience publique américai[ne] qui semble maintenant être [...] dans l' « ère du soupçon ». *L'auto*rité de la présidence, l'autorité de l'autorité en général, est sortie diminuée, sinon discréditée, de ces épreuves en chaîne. Il est vrai que les Etats-Unis n'ont jamais cultivé, face au pouvoir fédéral, un « sens de l'Etat » de *style euro*péen. Il a fallu la guerre froide pour *que*, *tombant* sans doute dans l'excès inverse, l'invocation en haut lieu de la « sécurité nationale » serve à tout propos de prétexte et de paravent à des politiques et à des pratiques plus ou moins bien inspirées et décidées à huis clos.

Il était fatal que, un jour l'autre, un des principaux i[nstru]ments de cette époque exce[ptio]nnelle, la Central Inte[llige]nce Agency, plus connue s[ous] les *initiales C.I.A., fasse à* [son] *tour* les frais du doute qui s'[est a]ttaqué à la Maison Blanche [elle]-même. Immense réseau de [renseigne]ments et d'informa[tion], doté des moyens les plus mo[dernes] et d'un budget considérable, échappant, en fait, au contrôle du Congrès, elle ne dépendait que de la Maison Blanche, *dont elle était* le bras séculier clandestin à l'extérieur et, trop souvent, le guide de ce bras.

La tentation d'abus de pouvoir devenait presque inévitable de part et d'autre. Aussi longtemps que les Etats-Unis professèrent un interventionnisme planétaire, la *C.I.A.* s'agrandit d'un « département opérationnel » chargé de missions... extra - diplomatiques, tantôt individuelles et délicates, tantôt plus massives et pouvant comporter l'entretien de contingents entiers de mercenaires « inconditionnels », entraînés à le rester et payés en conséquence.

Le terrain d'action favori — du moins le plus pénétrable à ces grandes *et* petites manœuvres — fut longtemps l'Amérique latine. En ce sens, le *castrisme et* sa conversion ouverte au communisme constituaient une bénédiction, justifiant tous les moyens pour restaurer « une véritable démocratie » à Cuba et prévenir une redoutable contagion de l' « hémisphère » américain. La C.I.A. alla-t-elle jusqu'à tenter de faire assassiner M. Fidel Castro ? On lui en prête aujourd'hui le projet. Il aurait échoué à plusieurs *reprises* d'après certains. C'est Robert Kennedy, selon de bien tardives « *révélations* », qui se serait opposé à son exécution. « Témoignages » et « déballages » se succèdent à une telle allure depuis que la C.I.A. n'est plus intouchable qu'il est impossible de démêler le vrai du faux.

Une confession émerge de cette confusion : *celle de l'ancien président* du Costa-Rica, José Figueres, une personnalité de cette génération sur laquelle misa la politique démocrate d' « alliance pour le progrès ». Il vient de déclarer à la télévision mexicaine avoir collaboré avec la C.I.A. « depuis une trentaine d'années et de vingt *mille façons* différentes ». Selon lui, bien d'autres chefs d'Etat latino - américains pourraient en dire autant. Il ne regrette rien. Il ne se donne pas pour « un homme en gants blancs. Les lois de la politique *et* de la guerre ne sont pas celles d'un couvent de religieuses. »

Il est évident qu'une normalisation des rapports entre les Etats-Unis et Cuba, dont on semble s'approcher, suppose entre les deux Amériques un dialogue réaliste, ce qui signifie franc et loyal, *et donc* la fin du roman de série noire auquel Washington s'est trop longtemps complu.

AU CONSEIL EUROPÉEN DE DUBLIN

M. Wilson maintient une position très exigeante en dépit d'une importante concession de la France

Les travaux du conseil européen de Dublin, *qui s'est ouvert lundi 10 mars dans l'après-midi*, restent difficiles. M. Wilson — qui a fêté [...] soir en présence de ses pairs son cinq[uante]-neuvième anniversaire — n'avait pas, e[n e]ffet, encore donné mardi matin son accord au[x pro]positions de compromis avancées par le [chan]celier Schmidt sur le fonctionnement du [méca]nisme correcteur des contributions au budget [commu]nautaire. La session tenue pe[ndant] la nuit n'a pas [...] encourageante [...] durant [...] Giscard d'E[staing] [...] conces[sion] [...] mécanism[e] [...] aussi [...] sur les « ressources propres » de la Communauté [...] droits de douane et des prélèvements [...].

Les chefs de gouvernement devaient examiner aussi ce mardi les problèmes de l'énergie avant la conférence proposée pour le 7 avril par M. Giscard d'Estaing et entre deux réunions de l'Agence internationale de l'énergie. Au cours de sa dernière session, le 7 mars, l'Agence a mis au point un projet d'accord r[...] l'idée du prix-plancher du pétrole [...] par M. Kissinger, mais laissant — a[...] — aux divers pays [...] d'application.

De nos envoyés spéciaux

Dublin. — La première journée du conseil européen a été entièrement c[on]sacrée à la « renégociation [d]es conditions d'adhésion de [la] Grande-Bretagne au Marché [co]mmun. Mais en dépit des co[nces]sions françaises et des *efforts* [con]jugués de MM. Giscard d'Est[aing] et Schmidt, qui travaillent [coude] à coude (ils sont assis côt[e à c]ôte, et s'étaient mis d'acco[rd di]manche soir par téléphone s[ur la] tactique à suivre), en dépit [égale]ment des objurgations des [au]tres partenaires, les Britanniques se répandaient mardi matin en commentaires pessimistes, ajoutant qu'il n'était pas impossible que le conseil doive être prolongé jusqu'à mercredi si l'on voulait éviter la crise.

Les chefs de gouvernement étaient arrivés à Dublin avec un espoir: arracher à M. Wilson un engagement européen clair et précis — même s'il ne devait être exprimé qu'à huis clos jusqu'à ce que le cabinet se soit prononcé, — ce qui impliquait que lors du référendum de juin prochain il fasse ouvertement campagne pour le maintien de son pays dans la Communauté. Mais le premier ministre est resté quasiment impénétrable. La seule indication que ses partenaires aient obtenue est qu'il *« ne restera pas neutre »*. Il a tout de même précisé, en ouvrant la discussion, lundi après-midi, qu'il ne présenterait pas de nouvelles exigences s'il obtenait satisfaction sur deux points : 1) la définition d'un *« mécanisme correcteur »* assurant les Britanniques que leur part des versements au budget de la Communauté ne dépasserait pas leur part de la richesse commune ; 2) le maintien des débouchés dans la Communauté pour les produits laitiers de Nouvelle-Zélande au-delà de la période pendant laquelle de telles facilités lui sont concédées et qui se termine le 31 décembre 1977.

En ce qui concerne le mécanisme correcteur, le Conseil de la Communauté est saisi, depuis le 30 janvier, d'un projet de la Commission fixant des critères pour son déclenchement et des limites à son action.

M. Wilson critiqua ces dispositions, en particulier sur trois points :

1) *Les critères qui déclencheront le mécanisme correcteur*. — La Commission demande, entre autres, que le système ne soit pas mis en œuvre si la balance des paiements du pays intéressé est bénéficiaire. M. Wilson estime que cette condition est dangereuse, parce qu'elle n'encourage pas les efforts d'exportation, et injuste, parce que la balance des paiements britannique pourrait très bien devenir bénéficiaire quand le pétrole de la mer du Nord sera exploité, sans pour autant que le niveau de vie de la population soit substantiellement plus élevé.

2) *Les limitations : la Commission propose que les remboursements par le mécanisme correcteur ne portent que* sur une des composantes du budget communautaire. Les versements sont en effet constitués, d'une part, par les taxes aux frontières de la Communauté (droits de douane et prélèvements agricoles versés directement à la caisse commune) et, d'autre part, par une somme complémentaire qui, pour le moment, est formée de contributions nationales et qui sera ultérieurement une fraction de la T.V.A. Pour la Commission, seul ce complément peut faire l'objet de remboursement, les taxes aux frontières étant des *« ressources propres »* de la Communauté, et par conséquent intouchables. M. Wilson demande, au contraire, [que le méc]anisme correcteur puisse [...] *sur la totalité* [de]s versements, *« ressources propres » comprises*.

3) *Le remboursement* par la *Commission doit se limiter aux* deux tiers de la somme à laquelle *le pays bénéficiaire pourrait* si l'on ne considérait que sa part de la richesse commune. M. Wilson veut faire « sauter » ce plafond.

Les critiques du premier ministre britannique furent reçues avec froideur par la plupart de ses partenaires. C'est alors que M. Schmidt fit des propositions nouvelles, immédiatement appuyé par M. Giscard d'Estaing, puis par le chef du gouvernement luxembourgeois, M. Thorn, et d'une façon moins nette par le premier ministre belge, M. Tindemans.

Dans la proposition du chancelier, le critère proposé par la Commission sur la balance des paiements n'est pas touché, mais les remboursements pourraient porter sur la totalité des versements. Le compromis porte donc atteinte aux sacro-saintes « ressources propres », à condition que ce soit *« provisoirement et de façon dégressive »*.

MAURICE DELARUE.
DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 2.)

Tandis que s'étend l'offensive communiste au Vietnam

Le chef de l'armée de Phnom-Penh est relevé de ses fonctions

Le président Ford, sans illusion quant à l'avenir du régime républicain au Cambodge, espère conclure avec le Congrès un « *contrat* » *en vertu duquel l'aide serait, au moins pour un temps*, maintenue en faveur de Saigon. Au Vietnam du Sud, en effet, les communistes attaquent massivement sur trois fronts. Le chef-lieu de district Tri-Tam, au nord-ouest de la capitale, est tombé entre leurs mains. Sur les Hauts-Plateaux, ils ont occupé Duc-Lap et Thuan-Man, *et* la bataille continue dans Ban-Me-Thuot. Au nord, enfin, on note une forte poussée révolutionnaire, du sud de Da-Nang jusqu'à Quang-Tri. *Il ne s'agit pas d'une offensive généralisée mais, semble-t-il, d'une tentative* — avec des moyens importants — pour contrôler de vastes *territoires traversés par des voies de communications essentielles.*

Après la *récente* perte de Phuoc-Binh, au nord de Saigon, *ces nouveaux revers ne sont pas faits* pour redresser le moral des troupes saigonnaises. L'évolution de la situation au Cambodge et de l'attitude des Etats-Unis à ce sujet va dans le même sens.

Le sénateur Scott, leader de la minorité républicaine, avec l'accord de M. Ford, rejoint le camp *des démocrates qui réclament* le départ du maréchal Lon Nol. Aussi peut-on se demander si c'est bien le président de la République khmère qui vient de prendre la décision de se séparer de son commandant en chef, le général Sosthène Fernandez. Les Américains ont en tout cas joué un rôle important *dans ce limogeage*, qui prend effet le mercredi 12 mars. Lundi encore, le général lançait un appel à la population de Phnom-Penh, lui demandant de lutter. Il ajoutait : « *Je n'abandonnerai pas mes hommes. Je n'abandonnerai pas le combat.* » Quelques heures plus tard, il perdait ses *fonctions*. Il est remplacé par le général Saksuth Sakhan, qui a exercé, lorsque le prince Sihanouk était au pouvoir [à] Phnom-Penh, des responsabilités gouvernementales dans le domaine militaire, et fut ambassadeur itinérant du maréchal Lon Nol.

Le *général* Fernandez avait rejoint le camp républicain dès le putsch de mars 1970, et était *dénoncé* auparavant pour sa vénalité. Le congrès national réuni *fin février par le* Front national uni (FUNC) l'avait placé parmi les sept personnalités à écarter du pouvoir. Quatre autres le sont déjà : MM. Cheng Heng (ancien chef de l'Etat), In Tam (ancien premier ministre), Son Ngoc Thanh (ancien premier ministre, installé à Saigon) et Sirik Matak (ancien adjoint du maréchal). Seuls demeurent en place, de cette liste, le président Lon Nol et M. Long Boret, l'actuel premier ministre.

Il est difficile de penser que le remplacement, en pleine bataille, du commandant en chef de l'armée républicaine permettra de *redresser la situation*. Les Khmers rouges intensifient, en tout cas, leurs attaques, qu'ils concentrent sur l'aéroport de la capitale. Leurs tirs sont de mieux en mieux réglés. Mardi, ils ont contraint les Américains à suspendre pendant deux heures leur pont aérien, et le programme de ravitaillement *prévu pour la journée n'a pas été* rempli.

(Lire, page 3, l'article de notre envoyé [spécial], [Pa]trice de Beer.)

AU JOU[R LE] JOUR

AMATEURS ET PROFESSIONNELS

Le maire d'une commune, las des méfaits commis par des jeunes gens déchaînés, a mobilisé contre eux ses concitoyens en colère. Il est difficile de le lui reprocher : la défense de la collectivité par le citoyen est un vieux principe démocratique.

Malheureusement, les principes ne tiennent pas toujours compte des réalités humaines. Déjà ce maire parle de constituer une milice, c'est-à-dire d'institutionnaliser un réflexe d'autodéfense légitime. C'est là que commence le danger.

Le gendarme n'a que trop tendance à s'éveiller en chacun de nous. Or, s'il est un domaine où l'amateurisme est à déconseiller, c'est bien celui-là.

On parle volontiers des crimes de la police. On devrait la remercier de prendre à son compte, avec un minimum de sang-froid professionnel, les crimes que nous commettrions bien plus sauvagement nous-mêmes dans l'aveuglement passionnel, qui ne connaît d'autre loi que celle du juge Lynch.

ROBERT ESCARPIT.

TROIS POINTS CHAUDS DANS UNE PRESSE EN CRISE

par JACQUES SAUVAGEOT

La presse est, nos lecteurs le savent, plus sensible que toute autre industrie à la conjoncture économique. Là où d'autres s'enrhument, elle attrape facilement une pleurésie. On l'a bien vu à la fin de 1971, époque où la crise *de la presse quotidienne mobilisait* l'attention des moyens d'information, entraînant une cascade de conséquences : la suppression de *Paris-Jour*, l'augmentation *trop longtemps* différée du prix de vente au lecteur, une aide ponctuelle de l'Etat *sur le* papier journal et, enfin, selon les traditions françaises, la nomination d'une... commission chargée *de proposer au gouvernement de* M. Chaban-Delmas des solutions d'ensemble.

Comme les travaux de cette commission Serisé (du nom de son président) n'ont pas permis que soient fondamentalement modifiées les structures économiques et *fiscales de la presse*, on conçoit que les journaux, dans une situation générale autrement préoccupante, ne soient pas à l'abri des remous. La brutale augmentation du papier, la baisse de la publicité, ont vite annulé *les* effets des hausses successives du prix de vente. Il suffit de prendre connaissance des problèmes qui se posent à trois des quatre plus grands quotidiens nationaux pour démontrer que l'heure des demi-mesures est *passée*.

France-Soir — à tout seigneur, tout honneur — reste de peu le *premier* quotidien français, même si, depuis quelques années, la mention qui faisait l'orgueil de Pierre Lazareff : « Le seul quotidien français vendu à plus *d'un million* », a *dû disparaître de* la première page. La concurrence des radios, de la *télévision*, les difficultés rencontrées pour satisfaire les goûts divers d'une large clientèle, expliquent une baisse de diffusion qui semblait stoppée à l'automne de 1974. C'est alors que la chute accélérée des petites *annonces, qui représentent plus de* la moitié des recettes publicitaires de *France-Soir*, vint contredire les prévisions relativement optimistes pour 1974. D'autre part, le groupe de presse, filiale de la Librairie Hachette, dont ce journal fait partie édite d'autres publications, entre autres le *Journal du Dimanche, Elle* et *France-Dimanche. Les* longues grèves des postes et de la Néogravure, en novembre, ont compromis les résultats globaux du dernier exercice.

La situation était grave, elle risquait de devenir dramatique en 1975. Rien n'indiquait, *bien au* contraire, une reprise de la publicité et les charges augmentaient encore. C'est à la fin de 1974 que la FEP, société éditrice, fait connaître son plan d'austérité, qui consiste essentiellement *à supprimer la première édition* — la « CA », — celle qui est imprimée *dans la nuit et* qui permet cet apparent tour de force : vendre *France-Soir* dans toute la France aux mêmes heures qu'à Paris. Cette disparition de la *« CA » compromettrait* peut-être la diffusion en province, mais devait permettre de rétablir *l'équi*libre budgétaire, au prix de plusieurs centaines de licenciements, touchant toutes les catégories de personnel : journalistes, administratifs *et ouvriers. L'inspection du* travail et la direction de la main-d'œuvre sont actuellement saisies de ce plan et, si rien de nouveau ne vient y *faire* obstacle, les mesures de restriction entreront en application le 7 ou le 14 avril.

(Lire la suite page 29.)

«L'Age d'or», par le Théâtre du Soleil

Quatre vallées pour l'an 2000

Après « 1789 » et « 1793 », Ariane Mnouchkine et les comédiens du Théâtre du Soleil présentent « l'Age d'or », première ébauche, à la Cartoucherie de Vincennes.

Le Théâtre du Soleil donne à la *Cartoucherie un air de campagne*, de bal de village, quand on attend *l'orchestre devant l'estrade* vide, devant la buvette de bois clair. Deux portes sont ouvertes sur un terrain vallonné, couleur de foin, reflété par un ciel de cuivre, tout *scintillant de lampions.*

Sur l'estrade, à la place de l'accordéon et de la batterie, arrive Arlequin. Nous sommes au théâtre, nous sommes en 1720. En 1720, l'année de la grande peste à Naples, des comédiens de rue ont peut-être joué exactement la scène *que les comédiens du Soleil, aujour*d'hui, réinventent. « Que dit-on *dans ma ville ?* » demande le prince. Arlequin tremble, mais il répond : « On dit que le maire a autorisé le marchand à faire entrer dans le port un navire dont l'équi*page est atteint par* la peste. »

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 13.)

EUROPE

Portugal

Le parti socialiste accepte l'offre de dialogue et de collaboration du parti communiste

Le commandant Melo Antunes, ministre d'Etat du gouvernement portugais, est arrivé à Alger le lundi 10 mars pour une visite de plusieurs jours. C'est le premier séjour officiel d'un dirigeant portugais à Alger depuis l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays. Le commandant Melo Antunes, qui supervise les affaires économiques et le dossier de la décolonisation, estime que le Portugal, pays européen résolu à accroître ses échanges avec toutes les nations européennes, doit également marquer avec netteté la nouvelle orientation de sa diplomatie en établissant des liens avec le tiers-monde.

A Lisbonne, le gouvernement a condamné l'agression dont plusieurs journalistes étrangers ont été victimes samedi dernier à Setubal pendant les affrontements entre la police et les manifestants. D'autre part, le parti socialiste et le parti communiste vont renouer un dialogue qui pourrait mettre fin à leur longue controverse de janvier.

De notre correspondant

Lisbonne. — Le parti socialiste accepte la proposition faite par M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste, pour une rencontre permettant de dégager un accord de collaboration entre les deux formations politiques.

Dans un communiqué publié le mardi 11 mars, à l'issue d'une réunion du secrétariat national du P.S., les amis de M. Soarès soulignent l'importance de l'événement et déclarent : « *Il est indispensable que le P.C. affirme son intention de respecter aujourd'hui et à l'avenir les libertés fondamentales et d'accepter démocratiquement le résultat des élections. Il doit en outre renoncer à toutes les tentatives de division des autres partis politiques dans le but de les annexer.* »

L'offre de dialogue a été lancée par M. Cunhal au cours d'un meeting de la jeunesse communiste, qui a eu lieu au Palais des sports de Lisbonne, dimanche 9 mars. « *Il ne faut pas perdre de temps*, avait-il affirmé, *car la collaboration entre les deux partis sera extrêmement difficile si la situation se détériore.* » Analysant le contexte politique actuel, le secrétaire général du P.C. a ajouté : « *La réaction a lancé une grande offensive en vue d'obtenir à court terme un changement de politique. Au moment où les élections approchent, où le M.F.A. est en voie d'institutionnalisation, où la discussion sur la possibilité d'une plate-form[e] d'entente pour la Constituante [...] ...ée, nous assistons à pl[...] [...]ions [...] caractère réactionnaire et provocateur. Ces actions sont concertées. Elles visent une rapide accentuation des conflits sociaux et politiques, la désorganisation de la vie économique et la création artificielle d'une ambiance permettant la condamnation de la situation démocratique et l'instauration d'un gouvernement réactionnaire de droite, au service des monopoles et des propriétaires fonciers.* »

Indirectement, M. Cunhal a encore fait allusion aux événements dramatiques qui se sont déroulés à Setubal. Plusieurs mouvements de gauche ont noté des aspects « *très confus* » dans le comportement de la police et dans la réaction du parti populaire démocratique. Le P.C. s'étonne que l'hebdomadaire *Expresso*, appartenant à l'un des leaders du parti organisateur du meeting, ait pu, dans une édition publiée seulement quelques heures après, faire un récit complet des faits. Il s'interroge encore sur la signification d'une déclaration faite à la radio par un dirigeant du P.P.D., tentant d'en rejeter la responsabilité sur les communistes.

D'autre part, le conseil des ministres, réuni le lundi 10 mars, a révélé que l'enquête déjà ouverte n'épargnera personne. De son côté, la commission nationale des élections a manifesté publiquement sa préoccupation devant « *le climat d'insécurité créé à la veille de la campagne électorale* ».

JOSÉ REBELO.

Espagne

L'assemblée de l'épiscopat a adopté un document sur la réconciliation

M. Jose Sainz Gonzalez, chef de la police politique espagnole, a été remplacé à ce poste le lundi 10 mars par M. Jose Ramon Pineiro, qui dirigeait jusqu'à présent les services de police de Grenade, annonce le « Journal officiel ». M. Gonzalez a été fréquemment accusé par les mouvements clandestins d'opposition d'autoriser la torture.

D'autre part, l'assemblée de l'épiscopat espagnol a rédigé un document sur la réconciliation de tous les Espagnols, qui a été adopté à la quasi-unanimité. Le texte sera publié en avril.

De notre correspondant

Madrid. — La vingt-deuxième assemblée plénière de l'épiscopat espagnol s'est terminé le 8 mars à Madrid. Les quelque soixante-dix prélats réunis ont opté pour la continuité, et pratiquement tous les évêques qui avaient des responsabilités dans les diverses commissions épiscopales ont été reconduits dans leurs charges.

C'est ainsi que le cardinal Vicente Enrique Y Tarancon, archevêque de Madrid, a été réélu président, et que le cardinal Marcelo Gonzalez, archev[êq]ue primat de Tolède, a été réélu [pre]mier vice-président. Tous les [...]ts des commissions é[...] éga-lement été r[...] de Mgr Jose [...] général aux [...] déjà exercé la [...] dent de la [...] [é]piscopale de l'enseignement durant trois mandats successifs et ne pouvait donc pas être reconduit ; il a été remplacé par Mgr Mauro Rubio, évêque de Salamanque.

Cette continuité était prévisible. En effet, si l'épiscopat espagnol a connu trente mutations de 1966 à 1969 et quarante-cinq de 1969 à 1972 (mutations ayant créé l'actuelle majorité « conciliaire »), il n'y en a eu que quinze au cours des trois dernières années. En outre, il y a cinq sièges vacants (dont celui d'Avila depuis près de deux ans), ce qui est une des conséquences du peu de chaleur qui a caractérisé les rapports, au cours des dernières années, entre Madrid et le Vatican.

Le cardinal Tarancón a annoncé qu'il avait, à l'occasion de l'Année sainte, présenté au président Carlos Arias Navarro, chef du gouvernement, la demande de grâce proposée par la conférence épiscopale, et qu'il avait « transmis », d'autre part, la demande d'amnistie formulée par la commission nationale Justice et Paix.

L'assemblée a rédigé un document sur la « réconciliation des Espagnols », qui ne sera cependant publié qu'en avril. Certains évêques considéraient, en effet, le projet comme trop « engagé », et d'autres le trouvai[en]t « angélique ». En première [lec]ture, il y eut dix-sept votes co[ntre], ce qui, statutairement, perme[ttait] de le considérer comme appr[ouvé]. Mais les évêques, s'agissant d['un th]ème aussi brûlant que la réco[ncilia]tion des Espagnols, souhaita[ient par]venir à une quasi-un[animité]. Après quatre jours de dis[cussion], ce qui semblait impossi[ble fut at]teint : seuls deux évêqu[es ...] le texte définit[if].

[...] explications données par Mgr Antonio Montero, évêque auxiliaire de Séville et porte-parole de la conférence épiscopale, sur le texte qui devrait encore être légèrement modifié avant d'être publié, ont été quelque peu ambiguës. Mgr Montero a déclaré : « *Le nouveau texte est plus bref ; il est plus proche du monde réel et de l'Eglise réelle. Il est plus incisif.* » Pour leur part, les évêques les plus « progressistes » estiment que la rédaction finale mérite la mention « assez bien ».

Tandis que se déroulaient les travaux de la conférence épiscopale, M. Jose-Luis de Los Arcos, directeur général de politique extérieure au ministère espagnol des affaires étrangères, avait, à Rome, plusieurs entretiens avec Mgr Agostino Casaroli, secrétaire du conseil pour les affaires publiques de l'Eglise. Bien que cette visite au Vatican du haut fonctionnaire espagnol ne soit pas « officielle », il ne fait pas de doute que le sujet de ses conversations a été la révision du Concordat de 1953. — J.-A. N.

Roumanie

M. Ceausescu est entré dans la ronde...

De notre correspondant

Vienne. — Les quatorze millions et demi d'électeurs roumains ont désigné, le dimanche 9 mars, leurs trois cent quarante-neuf représentants au Parlement et les quelque cinquante mille membres des conseils populaires locaux. Pour la première fois, plusieurs candidats étaient en concurrence dans certaines circonscriptions. Toutefois, tous se présentaient sous l'égide du Front de l'unité socialiste, organisme regroupant le parti communiste et l'ensemble des organisations de masse.

L'agence de presse roumaine Agerpress a informé avec régularité, tout au long de la journée, du déroulement des opérations de vote. A 9 h. 30, soit trois heures trente après l'ouverture des bureaux, plus de sept millions d'électeurs (54 % du total) avaient déjà voté. A mid[i, ...] [insc]rits avaient mi[s leur bulletin dans] l'urne. En [...] mités m[...] Agerpress, les [...] ciers avaient tous [rempli] leur devoir électoral. La participation électorale a été en fin de compte de 99,96 % des 14,9 millions d'électeurs.

M. Nicolas C[eau]sescu a exercé son droi[t de] vote à Bucarest. Selon Agerpress, « *la présence du chef d'Etat dans une section électorale située dans un quartier nouveau et puissamment industrialisé de la capitale a attiré des dizaines de milliers de citoyens qui ont réservé au président Nicolas Ceausescu une chaleureuse manifestation de sympathie. Le président et les autres dirigeants du parti et de l'Etat sont entrés dans une immense ronde formée par les citoyens, manifestation caractéristique pour les grandes fêtes de Roumanie* ».

L'originalité du scrutin consistait dans la multiplicité des candidatures, organisées avec un grand souci du détail, sous le contrôle du Front de l'unité socialiste. Dans 139 des 349 circonscriptions législatives, des « *duels* » avaient été mis en place. Ils opposaient en général deux directeurs d'usines, deux présidents de coopératives agricoles, deux [dir]ectrices de lycée ou deux [mem]bres d'un institut de recherche. La presse centrale n'a pas dit quelles étaient les différences entre les deux candidats en présence. Les résultats du scrutin, qui ont été centralisés, ne seront pas connus avant quelques jours.

M. L.

Turquie

A Ankara, M. Ki[ss]inger aurait promis la reprise de l'aide [m]ilitaire américaine « dans un déla[i rai]sonnable »

De notre corre[spo]ndant

Ankara. — Venant de Jérusalem, M. Henry Kissinger est arrivé lundi 10 mars dans l'après-midi, accompagné de son adjoint, M. Joseph Sisco, à Ankara. Le secrétaire d'Etat s'est entretenu avec [so]n collègue turc, M. Esenbel ; [le] général Semih Sancar, chef [d'ét]at-major des armées ; M. Ir[...], premier ministre ; M. Ilhan [S]ancar, ministre de la défense, [et e]nfin, avec M. Ecevit, ancien pr[emi]er ministre et chef du Parti républicain du peuple, avant d'assister au dîner offert en son honneur.

M. Esenbel avait déclaré avant l'arrivée de M. Kissinger que le gouvernement turc prenait acte des efforts de l'administration Ford en vue d'obtenir du Congrès la levée de l'embargo, mais attendait des réalisations concrètes.

Après s'être entendu exposer par les chefs militaires l'importance de la contribution turque dans le système de défense de l'alliance atlantique, le secrétaire d'Etat aurait rassuré ses interlocuteurs, leur affirmant que l'aide reprendrait « *dans un délai raisonnable* » et les priant de ne pas s'impatienter.

Les dirigeants turcs, tout en souhaitant la reprise des négociations intercommunautaires à Chypre, auraient indiqué à M. Kissinger que celles-ci devaient recommencer « *sans conditions préalables* ». Ankara ne ferait aucune objection à ce que ces pourparlers reprennent dans un lieu autre que Nicosie. Refusant de remettre en question le principe de la création d'un Etat fédéral birégional, la Turquie pourrait s'accommoder de rectifications des frontières qui, jusqu'à maintenant, séparent les deux communautés.

La thèse turque a été exposée en se fondant sur des cartes de Chypre apportées dans la salle des entretiens. Etant données les positions opposées d'Athènes et d'Ankara, on se demande, ici, pourquoi le secrétaire d'Etat a jugé bon d'interrompre son voyage au Proche-Orient et de venir en Turquie ?

A son arrivée, M. Kissinger a rappelé qu'il accordait aux relations entre Washington et Ankara « *une grande importance* » et qu' « *il était venu pour les renforcer* ». Il aurait ainsi voulu sonder les dirigeans turcs sur les points où ils pourraient assouplir leurs positions afin de sortir de l'impasse actuelle sur Chypre.

On estime à Ankara que si M. Kissinger, qui se garde bien d'apparaître comme un médiateur, réussit à recueillir de « *bons indices* » de la part des dirigeants turcs, il pourrait éventuellement se rendre lui-même pour Athènes au lieu d'y envoyer l'un de ses adjoints.

Ce mardi, les conversations devaient aborder les « *questions de détail* ».

ARTUN UNSAL.

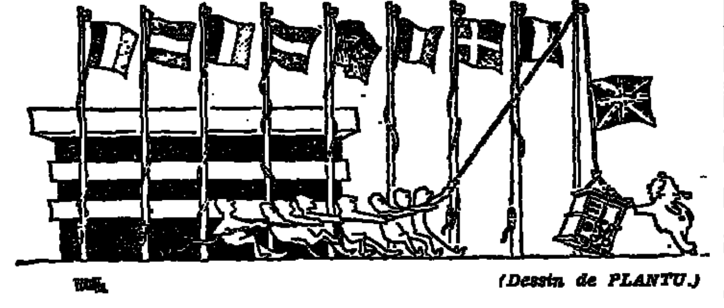
● *Le Conseil de sécurité* se réunit ce mardi 11 mars à New-York sur la question de Chypre. Cette convocation pourrait indiquer que les membres du Conseil sont parvenus à mettre au point un texte de compromis acceptable par toutes les parties intéressées et notamment par la Turquie. On sait qu'Ankara n'admet qu'un rôle restreint du secrétaire général de l'ONU dans l'organisation et le déroulement des conversations futures entre les deux communautés chypriotes.

DIPLOMATIE

A Dublin, M. Wilson maintient une position très exigeante

(Suite de la première page.)

En outre, M. Schmidt propose qu'un plafond global soit fixé en valeur absolue aux sommes remboursables au titre du mécanisme correcteur : il serait de 250 millions d'unités de compte (l'unité de compte vaut environ 5,50 F) par an. Ce qui revient pour les Allemands — principaux payeurs sans être jamais bénéficiaires, d'un tel système — à limiter leur contribution. Cette limitation en valeur absolue rendrait inutile la limite des deux tiers proposée par la Commission.



(Dessin de PLANTU.)

De la part de M. Giscard d'Estaing, accepter de porter atteinte aux « ressources propres », même provisoirement, est une concession incontestable. On a en effet toujours insisté à Paris sur l'importance non pas quantitative mais qualitative des « ressources propres ». Elles constituent, en effet, un élément fondamental de la préférence douanière, principe de base de la Communauté.

Sur le coup, M. Wilson ne dit pas ce qu'il pensait des propositions de M. Schmidt, mais il ne s'opposa pas à ce qu'elles soient transmises aux experts pour qu'ils précisent en particulier ce que pourrait être la correction dégressive des ressources propres.

Les experts avaient été chargés de travailler sur des hypothèses chiffrées. Ils se mirent à l'œuvre pendant le dîner que les chefs de gouvernement, les ministres des affaires étrangères et les experts eux-mêmes prirent dans trois salles séparées. Les experts britanniques eurent alors une attitude surprenante. Ils déclarèrent que trop d'inconnues étaient en jeu et que cet exercice n'avait aucune chance. Leurs collègues, notamment français, répondirent que ce n'était pas à eux d'en juger, qu'ils étaient chargés de faire des calculs et qu'il appartenait aux chefs de gouvernement de prendre une décision dans un sens ou dans un autre. Leur rapport fut prêt à 11 heures du soir, mais ne sera discuté que ce mardi. Beaucoup d'observateur se demandent cependant si les réticences des experts britanniques et le vent de panique qu'ont répandu ce mardi matin les commentateurs des radios britanniques, déclarant que rien n'allait plus et qu'il fallait repartir de zéro, ne signifient pas que M. Wilson lui-même refuse purement et simplement le compromis franco-allemand.

Quant à l'affaire néo-zélandaise, elle a été rapidement expédiée lundi en fin d'après-midi. M. Giscard d'Estaing fit remarquer qu'il n'y avait pas matière à discussion. Le traité d'adhésion britannique négocié par M. Heath dispose (protocole 18, article 5) que des discussions devraient avoir lieu en 1975, donc cette année, pour décider si le régime de faveur accordé au beurre néo-zélandais jusqu'au 31 décembre 1977 (et qui d'ailleurs n'a pas été intégralement utilisé l'an dernier) devrait être prolongé au-delà de cette date. Ces négociations ont commencé entre le gouvernement de Wellington et la Communauté, et le premier ministre néo-zélandais a fait récemment une tournée dans les capitales européennes.

M. Wilson serait-il plus néo-zélandais que les Néo-Zélandais eux-mêmes ? Le régime actuel ne porte que sur le beurre. M. Wilson veut l'étendre au fromage, alors que les Néo-Zélandais n'en demandent pas tant. M. Wilson n'a pas donné son sentiment après l'intervention de M. Giscard d'Estaing, que les autres chefs de gouvernement ont semblé approuver.

Enfin, après le dîner, les chefs de gouvernement ont fait brièvement le point des travaux de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Ils se posent la question de savoir s'il convient, comme le demandent les Soviétiques, de conclure la C.S.C.E. cette année par une conférence paneuropéenne « sommet ». La France et la Grande-Bretagne en sont d'accord. Mais les autres chefs de gouvernement n'ont pas pris position. Ce fut le seul accord franco-britannique de la journée.

MAURICE DELARUE.
DANIEL VERNET.

● LES « NEUF » connaîtraient en 1975 une croissance globale inférieure à 1,5 %, estime maintenant la Commission européenne. Deux priorités sont recommandées par elle aux gouvernements : la réduction rapide du chômage, de l'inflation et du déficit des balances des paiements ; la diminution progressive des disparités d'évolution économique des pays membres. — *(A.P.)*

● M. DZEMAL BJEDITCH, premier ministre yougoslave, fera une visite officielle à Washington du 19 au 22 mars. Deux semaines après ce voyage, il rencontrera les dirigeants soviétiques à Moscou.

L'Agence de l'énergie aurait établi un projet d'accord en trois points

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le comité directeur de l'Agence internationale de l'énergie, qui délibérait des programmes de développement à long terme des ressources énergétiques, est parvenu le 7 mars, apprend-on maintenant, à rédiger un projet d'accord qui peut d'ailleurs encore être remis en cause d'ici au 20 mars, compte tenu des réticences de plusieurs délégations.

Il s'agit, pour autant qu'on sache, d'un texte relativement ambigu qui ne donne pas des réponses précises à toutes les questions que soulève le développement ordonné des ressources énergétiques nouvelles dans le monde atlantique.

Après l'énoncé d'un certain nombre de principes de base, il prévoit, croyons-nous savoir, trois grands types d'action.

1) *La garantie aux investissements et le prix du pétrole importé.* Le projet explique qu'il est nécessaire de garantir la rentabilité des investissements engagés pour réduire la dépendance énergétique. Ces investissements, ajoute-t-on (ce qui est conforme à ce que souhaitent les Etats-Unis), seraient mis en péril si le pétrole importé était fourni aux économies des pays de l'Agence à « *un prix inférieur à un certain prix agréé* ».

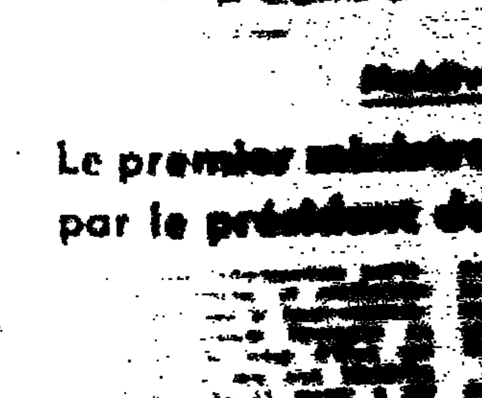
Il est donc proposé que les pays de l'Agence fixent d'un commun accord le niveau du prix du pétrole importé à partir duquel chacun prendra — librement en théorie — les mesures qu'il jugera nécessaires pour éviter que les investissements engagés ne soient remis en cause.

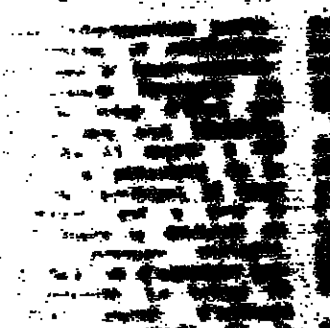
Ce prix devrait être sensiblement plus bas que l'actuel prix de marché, mais plus élevé que celui d'octobre 1973. C'est très imprécis, mais il semble que, dans l'esprit des Américains, ce prix « agréé » — nouvelle expression plus discrète que celle de prix-plancher — devrait se situer autour de 7,5 à 8 dollars.

2) *La coopération en matière de production d'énergies nouvelles.* — Le projet prévoit la mise en place d'un dispositif général de coopération, afin d'encourager et d'accroître les investissements dans le secteur de l'énergie. Il est précisé, comme le souhaitaient, semble-t-il, les Allemands, que cette coopération devrait s'exercer projet par projet. La coopération s'appliquerait normalement aux projets à coût relativement bas (nucléaire), mais pourrait porter, si nécessaire, sur des projets de développement de ressources nouvelles à coût élevé. Une coopération financière et technique pourrait être envisagée. Il semble, en effet, que certains pays membres de l'Agence — en particulier l'Italie — souhaitent obtenir des compensations financière, notamment pour prendre en charge leur programme nucléaire, dans le cas où la mise en place d'une stratégie énergétique atlantique les obligerait à payer le pétrole importé au-dessus du prix du marché.

3) *La coopération en matière de recherche et de développement.* — Le projet reprend ici l'idée de consortiums lancée il y a peu par l'administration américaine, avec comme premier point d'application le traitement des déchets nucléaires et la gazéification du charbon. La Communauté, à cet égard, devrait veiller à ce que cette forme de coopération ne remette pas en cause ses proches programmes de recherche-développement.

PHILIPPE LEMAITRE.









ASIE

Cambodge

L'exode des étrangers s'accentue

Phnom-Penh. — L'évacuation des ressortissants étrangers se poursuit. Après des départs échelonnés de familles de résidents et de diplomates, après le « dégraissage » de certaines ambassades, le mouvement s'est généralisé pendant le dernier week-end.

Les Britanniques ont reçu une note leur conseillant, dans des termes alarmistes, de profiter de l'arrivée d'un appareil de la R.F.A., prévue pour ce mardi, ajoutant qu'après cette date leur ambassade ne serait plus en mesure d'assurer la protection des sujets de la couronne. L'Australie, Israël, les pays membres de l'Association des nations du Sud-Est asiatique, ont mis en place ou préparent de semblables mesures. Un appareil australien s'est posé dimanche à Pochentong. Les Thaïlandais ont divisé leur personnel en deux groupes de vingt-quatre personnes qui séjournent alternativement à Phnom-Penh. Ce chiffre représente le nombre de passagers que pourront embarquer les quatre hélicoptères prévus pour leur évacuation. Un attaché militaire américain affirme : « *Connaissant l'ambassadeur Dean, je sais qu'il ne décidera l'évacuation que quand l'ambassade sera directement menacée.* » Mais cette ambassade est prête à toute éventualité. Le porte-avions *Okina..* croise dans le golfe de Thaïlande avec à bord hélicoptères et fusiliers marins. Il reste encore au Cambodge, outre les deux cents diplomates dont la présence est autorisée par le Congrès, entre cent et deux cents Américains, dont nombre de pilotes de compagnies privées qui effectuent des liaisons intérieures ou des vols vers Bangkok et Saigon.

Les intérêts français

C'est à la France que se pose le problème le plus délicat, étant donné l'importance de ses intérêts économiques et l'impact politique que ne peut manquer d'avoir toute décision de sa part. L'ambassade est dirigée par un chargé d'affaires, M. Pavec. La France n'a jamais cessé d'avoir des contacts, non officiels certes, avec le Cambodge révolutionnaire. L'ancien ambassadeur de France à Pékin, M. Manac'h, entretenait de bonnes relations avec le prince Sihanouk. Le GRUNC maintient une mission à Paris, qui est dirigée par M. Ok Sakun, et, jusqu'au remaniement ministériel de décembre, un de ses ministres, chargé de missions spéciales, résidait en France (il y demeure en tant que membre du bureau politique du FUNC).

En dehors de ses nombreuses activités culturelles, dans un pays où une partie de l'enseignement, en particulier universitaire, se fait en français, où les forces républicaines utilisent encore le français comme langue de communications, la France et certains de ses ressortissants ont d'importants intérêts économiques ici : plantations d'hévéas, pétrole avec la compagnie Elf du Cambodge, participation dans la compagnie Air Cambodge.

Jusqu'à l'offensive du 1er janvier, la colonie française se montait à mille cinq cent dix-huit personnes, dont environ la moitié de « non-métropolitains ». Le 5 mars, il ne restait plus que mille cent soixante et un Français. En effet, les fonctionnaires et une partie des coopérants ont été, à la suite de la fermeture du lycée Descartes, évacués vers des pays voisins.

Mais, en dépit de mises en garde aucun ordre d'évacuation n'a encore été donné ni aux fonctionnaires ni aux ressortissants privés. Le personnel de la « mission militaire » installée au Cambodge au temps du prince Sihanouk en vertu des accords de Genève de 1954 (une mission analogue existe au Laos), qui avait été largement réduit après le coup d'Etat du 18 mars 1970 — passant d'environ cent soixante membres à moins d'une dizaine, — devrait partir progressivement ces jours-ci, à l'exception d'une seule personne. Depuis l'instauration de la République khmère, cette mission a cessé de former les forces armées. Ses activités se limitent à la gestion du patrimoine français, aux distributions d'« aide humanitaire » et à la fourniture d'une instruction théorique. Elle a été, aurait dit le prince Sihanouk, « fossilisée », comme d'ailleurs les autres institutions françaises, dans l'attente d'une solution de la crise cambodgienne.

Une situation fluide

Il faudra que la situation devienne encore plus sérieuse pour qu'une évacuation soit conseillée, voire ordonnée et organisée par les soins de Paris. De nombreux Français résident ici depuis longtemps et auraient des difficultés à se reclasser en France. D'autant que la loi du 26 septembre 1961 ne permet pas aux ressortissants français du Cambodge de bénéficier de l'aide aux rapatriés.

On estime ici que, de toute manière, un certain nombre de titulaires du passeport français resteront au Cambodge, même en cas de victoire du *GRUNC*. Certains « anciens d'Indo » croient encore à la victoire du régime républicain. Les vieux rêves ont la vie dure...

Pour le moment, l'ambassade

De notre envoyé spécial

ne semble pas considérer comme nécessaire de faire appel à des moyens extérieurs. Mais les pilotes taïwanais de la compagnie nationale khmère Air Cambodge hésitent de plus en plus à prendre l'air sous les roquettes et les obus. De plus, les places commencent à manquer, et on assiste à des disputes au moment de monter dans le car menant à l'aéroport.

Comment se ferait une éventuelle évacuation des Français si Paris la jugeait nécessaire ? En cas de fermeture de l'aéroport, déjà bombardé et situé à moins de 10 kilomètres du front, elle deviendrait encore plus difficile. Mais l'ambassade de France, à la différence des autres ambassades qui ont déjà mis en place ou réalisé leur plan d'évacuation, ne semble pas considérer que le moment soit venu, d'autant qu'une initiative de sa part aurait des conséquences graves sur ce qui reste de crédibilité au régime du maréchal Lon Nol et sur le moral de la population phnom-pe[illegible]

[illegible]nt-elles prises [illegible]tion est telle- [illegible] est malaisé de [illegible] dire. L'aéroport risque à tout moment d'être fermé si un projectile touche un appareil militaire américain et provoque l'explosion de dizaines de tonnes d'essence ou de munitions. Les Khmers rouges paraissent viser avec de plus en plus de précision et disposent d'observateurs leur indiquant les décollages et les atterrissages des avions du pont aérien américain. Nous avons vu, par deux fois, à la fin de la semaine dernière, deux obus de 105 mm tomber à proximité de DC-8 qui se trouvaient sur la piste.

Pour beaucoup, en dépit des fausses alertes et des débuts d'évacuation de l'été 1973 et de l'an dernier, cette offensive semble être décisive. Mais le Cambodge peut encore réserver des surprises. Toutefois, il est de plus en plus évident que les Khmers rouges ont l'initiative militaire sur tous les fronts. Il semble aussi que, dans l'espoir d'une décision américaine d'abandon, ouvert ou déguisé, du régime du maréchal Lon Nol, les révolutionnaires ne poussent pas leur avantage et ne tentent pas de s'emparer de Phnom-Penh par les armes. Peut-être aussi attendent-ils la date du 18 mars, cinquième anniversaire du coup d'Etat, pour frapper un grand coup.

PATRICE DE BEER.

Un télégramme du prince Sihanouk

PHNOM-PENHOIS OPPORTUNISTES ET PAYSANS FIDÈLES...

Nous avons reçu de Pékin le télégramme suivant du prince Sihanouk :

Dans le texte de son interview avec moi en date du 6 mars 1975, M. Alain Bouc a écrit que, selon moi, « les Cambodgiens » étaient des opportunistes, plus opportunistes encore que les Thaïlandais. En réalité, j'ai parlé des « Phnom-Penhois » et non pas des Cambodgiens en général. Il s'agit en effet du cas particulier des Phnom-Penhois, qui sont passés maîtres dans l'art de « tourner dans le sens du vent dominant ». *C'est ainsi qu'ils avaient pu, en 1970, devenir du jour au lendemain des* « lon-noliens et républicains tapageurs » *après avoir été des* « royalistes et sihanoukistes fervents ». *On peut leur faire confiance, ai-je dit à M. Bouc, pour tourner casaque et se transformer au moment opportun en* « kieusamphanistes et Kmers rouges à 150 % ». *Quant aux paysans cambodgiens, ils ne sont pas des opportunistes. Ils possèdent cette rare vertu qu'est la fidélité. Cette petite rectification n'enlève rien à l'objectivité de M. Bouc* ».

AVEC L'ACCORD DE LA MAISON BLANCHE

Les sénateurs républicains demandent la démission du maréchal Lon Nol

Washington. — A la veille de *la discussion par les commissions* compétentes du Congrès de la *demande présidentielle de crédits* supplémentaires de 222 millions de dollars pour Phnom-Penh, la minorité républicaine au Sénat, par la voix de son leader, M. Hugh Scott, a rejoint la majorité démocrate pour inviter l'administration à exercer « *autant de pressions qu'il sera nécessaire* » pour obtenir un changement de gouvernement dans la capitale khmère. Le sénateur Scott n'a pas nommé expressément le maréchal Lon Nol, mais, plus tard, son adjoint a précisé que le leader de la minorité incluait bien entendu le chef de l'Etat parmi les dirigeants qui

De notre correspondant

devaient céder la place. Le sénateur Scott a précisé qu'un changement était nécessaire pour négocier un arrangement qui permettrait de laisser partir « *des dizaines de milliers d'hommes qui risqueraient d'être massacrés* ». Il a souligné qu'il parlait en son nom propre, mais il est clair qu'avant d'adopter une position aussi nette il avait pris contact avec la Maison Blanche et obtenu son accord.

Apparemment, devant l'échec des diverses formules de compromis, échec confirmé dimanche par le sénateur Humphrey, le président Ford fait une dernière tentative en offrant pour ainsi dire au Congrès la tête de M. Lon Nol. Le sénateur Scott a insisté pour que les Etats-Unis et d'autres pays se déclarent prêts à accepter ce qu'il appelle déjà les « *réfugiés* » cambodgiens.

Malgré cette nouvelle initiative, il est douteux que le Congrès accepte de voter les crédits d'aide supplémentaire. Certes, le sénateur Sparkman, président de la commission des affaires étrangères, s'est prononcé pour la prolongation de l'aide militaire à Phnom-Penh et à Saigon. Mais les sénateurs Mansfield, leader de la majorité, et Humphrey, qui préside la sous-commission chargée de l'aide à l'étranger, ont confirmé, avec d'autres, leur attitude négative. A la Chambre, trente-sept nouveaux élus démocrates, dans une lettre adressée au président Ford, annoncent leur opposition irrévocable à toute aide supplémentaire pour le Cambodge et le Vietnam.

A la rigueur, des crédits « humanitaires »

Le gouvernement peut au mieux espérer obtenir des crédits « *humanitaires* » visant à assurer à la population les vivres et les médicaments indispensables. Le Sénat a voté lundi à l'unanimité une motion invitant le gouvernement à mettre à la disposition des civils, à titre gratuit, au moins la moitié du riz envoyé au Cambodge. A cette occasion, le sénateur Mansfield a de nouveau rappelé que les Etats-Unis n'étaient pas tenus par un engagement légal à fournir des armes et des munitions, mais qu'ils avaient une obligation morale et « *humanitaire* » envers le Cambodge. A s'en tenir aux déclarations du speaker de la Chambre et des principaux leaders parlementaires, la prolongation de l'aide militaire a très peu de chances d'être acceptée. Néanmoins, les représentants démocrates ont prévu de voter mercredi sur un projet de résolution s'opposant à toute aide supplémentaire au Cambodge et au Vietnam. Une large majorité en sa faveur condamnerait définitivement le programme d'aide. En revanche, une faible majorité laisserait au gouvernement quelque espoir de voir la Chambre approuver les crédits supplémentaires, très probablement en en réduisant le montant, et à la condition qu'une limite définitive soit fixée à l'assistance militaire américaine. Ainsi, l'ultime et décisive « bataille du Cambodge » au Congrès n'est pas encore irrémédiablement perdue pour la Maison Blanche.

HENRI PIERRE.

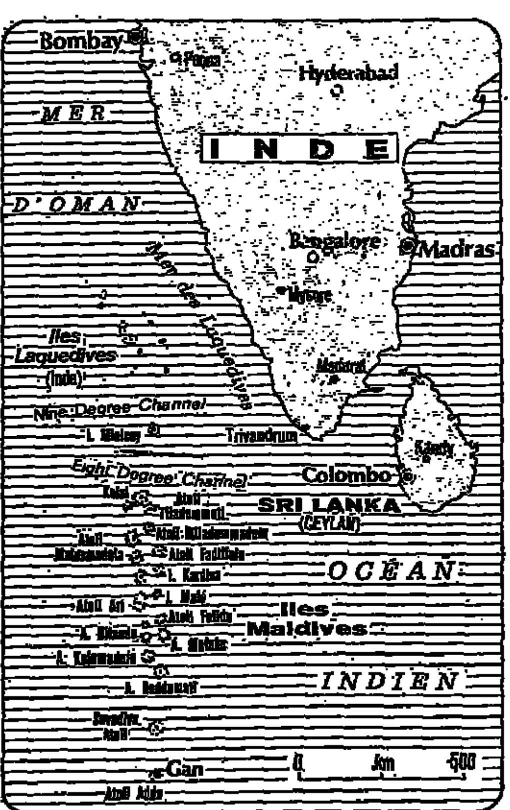
Maldives

Le premier ministre a été destitué par le président de la République

Selon des informations parvenues à *Colombo, et confirmées* notamment par le haut-commissaire de Grande-Bretagne au Sri-Lanka, le coup d'Etat qui vient d'avoir lieu aux Maldives (*le Monde* du 11 mars) a été *organisé par le président de la* République de l'archipel, M. Amir Ibrahim Nasir, qui a pris le vendredi 7 mars la décision de destituer le premier ministre, M. Ahmed Zaki, et d'assumer lui-même le pouvoir. Le terme de coup d'Etat paraît d'ailleurs contestable, un article de la constitution autorisant le président de la République à prendre une telle mesure en cas d'urgence. On ignore toutefois les raisons précises pour lesquelles M. Ahmed Zaki a été déposé et exilé sur l'un des atolls de corail de l'archipel. Citant les milieux proches de l'ambassade des Maldives à Colombo, l'agence *United Press indique que* l'ancien premier ministre aurait lui-même préparé un coup d'Etat, que le président Nasir aurait réussi à prévenir.

M. Zaki avait été reconduit dans ses fonctions de premier ministre il y a douze jours seulement, à la suite d'élections à la Chambre des représentants. Celle-ci examinera le mois prochain un amendement constitutionnel prévoyant la suppression du poste de premier ministre.

La population des Maldives est restée à l'écart de la crise, et un calme complet règne dans la capitale, Malé, comme dans l'ensemble de l'archipel. On ignorait lundi soir à Londres si les conversations anglo-maldiviennes sur l'avenir de la base britannique installée dans l'île de Gan pourraient commencer, comme prévu, la semaine prochaine.



Chine

● M. VERNON MWAANGA, ministre zambien des affaires étrangères, en visite *officielle* en Chine, a été reçu le lundi 10 mars par le premier ministre chinois, M. Chou En-lai. Les conversations de M. Mwaanga à Pékin portent notamment sur l'inauguration, en juin prochain, de la liaison ferroviaire Tanzanie-Zambie, qui pourrait être l'occasion d'une visite du vice-premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping, à Lusaka, ainsi que dans plusieurs autres pays africains. —(*A.F.P.*)

Vietnam du Sud

Les communistes progressent entre Quang-Tri et Da-Nang

au nord-ouest de Saigon et sur les Hauts-Plateaux

L'aviation saigonnaise intervient contre les forces communistes qui, lundi 10 mars, ont pénétré dans Ban-Me-Thuot, capitale de province des Hauts-Plateaux. Il est difficile de savoir quelle est la situation exacte à l'intérieur de la ville, dont les quartiers résidentiels sont aux mains des révolutionnaires. Lundi ont eu lieu des combats de rues, qui auraient cessé mardi. Les deux terrains d'aviation sont inutilisables ; la route n° 14 et la route n° 21 (qui conduit à la côte) sont coupées. Le principal dépôt de munitions de Ban-Me-Thuot a sauté. Des rangers ont été envoyés en renfort. Selon la radio de Saigon, les communistes ont perdu trois cents hommes et quatorze chars.

Non loin de la frontière cambodgienne, les communistes, qui avaient pris Thuan-Man lundi, se sont emparés de Duc-Lap, un autre chef-lieu de district. Cette attaque, ainsi que celle lancée contre Ban-Me-Thuot, démontre que les révolutionnaires, après s'être rendu maître de la route n° 14, plus au sud, et s'être emparés de la province de Phuoc-Long, poursuivent leur progression en direction du nord en faisant sauter les verrous saigonnais le long de la route. Mais les Hauts-Plateaux ne constituent pas les seuls théâtres d'intervention des troupes du G.R.P. et des Nord-Vietnamiens :

1) AU NORD DE SAIGON, les communistes ont tiré des roquettes sur l'aéroport de Bien-Hoa. A environ 70 kilomètres au nord-ouest de la capitale, ils ont, avec l'appui de chars, pris le chef-lieu de district de Tri-Tam (anciennement Dau-Tieng), situé près de la grande plantation d'hévéas appartenant à Michelin (et dont tout le personnel européen se trouve à Saigon) ;

2) SUR LE FRONT SEPTENTRIONAL, des roquettes sont tombées sur l'aéroport de Da-Nang. Dans cette même région, ils se sont emparés, ou paraissent sur le point de le faire, les informations demeurant imprécises, des deux chefs-lieux de district de Hau-Duc et de Tien-Phuoc. On signale aussi des engagements au nord-ouest de Hué ; plusieurs sous-secteurs militaires et chefs-lieux de district sont attaqués entre l'ancienne capitale impériale et Quang-Tri, en particulier au sud de cette dernière ville, près de Mai-Linh et de Hai-Lang.

Devant cette soudaine aggravation de la situation, le gouvernement de Saigon a demandé à la Commission internationale de contrôle et de surveillance de « *remplir sa mission* ».

● A WASHINGTON, le département d'Etat condamne « *la violation par Hanoï de l'accord de Paris* » et parle d'une « *nouvelle escalade des combats* ». Il affirme que, depuis janvier, cinquante mille Nord-Vietnamiens ont pénétré au Sud, ajoutant que les opérations actuelles rendent nécessaire le vote par le Congrès d'une aide militaire supplémentaire de 300 millions de dollars en faveur du régime de Saigon. (*A.F.P., Reuter, A.P.*)

Inde

EN VISITE OFFICIELLE A NEW-DELHI

Le président de l'Afghanistan entretient Mme Gandhi de ses différends avec le Pakistan

New-Delhi (*Times, Reuter, A.F.P.*). — Arrivé lundi 10 mars à New-Delhi, le président de l'Afghanistan, M. Mohammed Daoud, a eu dans la soirée un premier entretien avec Mme Gandhi. De source informée, on indique que les conversations portent principalement sur le développement des relations économiques indo-afghanes. Les deux parties se proposent d'examiner également « *l'attitude belliqueuse du Pakistan* » à l'égard de ses voisins, ajoute-t-on de même source.

Sur ce dernier point, on s'attend à ce que le président Daoud *soulève le problème des populations* Baloutches et Pathans se trouvant au Pakistan, et dont Kaboul soutient le droit à l'autodétermination. Du point de vue du président afghan, cette question revêt un intérêt d'autant plus brûlant que la répression s'est, à son sens, accentuée contre ces populations depuis l'arrestation, le mois dernier, par les autorités pakistanaises, des dirigeants du parti national awami, principale force politique au Baloutchistan. On sait que le Pakistan accuse de son côté Kaboul d'encourager et de soutenir l'agitation des Baloutches et des Pathans et de menacer ainsi son intégrité territoriale (*le Monde* du 13 février 1975).

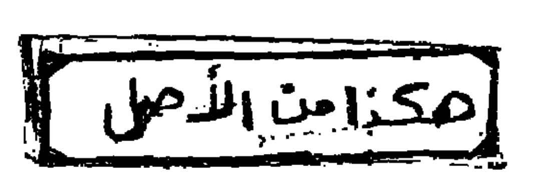
Si les griefs du président Daoud *contre le Pakistan ont toutes* chances d'être écoutés avec *compréhension* à New-Delhi, Mme Gandhi hésitera sans doute à soutenir sans réserve les thèses afghanes en faveur de l'autodétermination des populations Baloutches et Pathans.

● A RAWALPINDI, le premier ministre du Pakistan, M. Bhutto, a démenti lundi au cours d'une conférence de presse les rumeurs selon lesquelles il aurait autorisé l'installation d'une base américaine au Pakistan en échange de la levée de l'embargo sur les livraisons d'armes américaines à son pays.

M. Bhutto a, d'autre part, laissé entendre que le Pakistan serait dans l'obligation de « *réexaminer sa participation au Cento* (Central Treaty Organisation) *si la Turquie devait quitter cette organisation faute de pouvoir obtenir la levée de l'embargo* » sur les armes qu'elle attend des Etats-Unis.

Enfin, le premier ministre pakistanais a condamné le récent accord conclu entre l'Inde et le dirigeant cachemiri Abdullah (*le Monde* du 25 février 1975), qui remet en cause, à son avis, l'accord indo-pakistanais de Simla, en 1972. M. Bhutto a cependant déclaré que son pays hésitait à porter l'affaire du Cachemire devant les Nations unies. « *Nous ne voulons pas compliquer davantage*, a-t-il dit, *les désaccords sino-soviétiques, et il pourrait y avoir une nouvelle polarisation entre nos amis russes et chinois à notre sujet.* » (Les Soviétiques appuient les thèses indiennes et les Chinois celles du Pakistan.)

● AU BANGLADESH, l'influent leader paysan Moulana Bashani a apporté le samedi 8 mars son soutien complet au président Mujibur Rahman, le qualifiant d'« *ami du peuple* ». Cet appui devrait permettre au cheikh Mujibur Rahman, qui détient depuis le 25 janvier tous les pouvoirs au Bangladesh, d'avoir les coudées plus franches pour gouverner.





AMÉRIQUES

États-Unis

Les dirigeants du parti républicain se préparent à la campagne présidentielle de 1976

De notre correspondant

Washington. — La réunion du Comité national républicain a pris fin le dernier week-end dans la discorde. L'ancien gouverneur de Californie M. Reagan, un des chefs de file de la droite du parti, a pratiquement rejeté les suggestions du président Ford et du vice-président Rockefeller de modifier l'image de marque du parti républicain afin de rallier l'électorat du centre, les indépendants et même les éléments démocrates modérés. M. Reagan a pris soin de ne pas nommer le président, et il a éliminé du texte original de son discours les passages très critiques concernant le budget fédéral et l'accord de Vladivostok avec les Soviétiques. Mais le sens de son intervention était clair. Le parti, a-t-il dit en substance, ne peut, par simple opportunisme ou pour augmenter le nombre de ses membres, renier ses principes ou même simplement accepter des compromis sur sa doctrine fondamentale. A son avis, les républicains doivent offrir aux électeurs une alternative claire et non pas tenter — en vain — de reprendre à leur compte le programme du parti adverse.

L'appel à la « pureté » de l'ancien gouverneur de Californie a été acclamé, et le comité national n'a pas concrétisé les suggestions de M. Ford, se limitant à inviter les comités locaux du parti à accroître leur action auprès des femmes, des minorités et des pensionnés... Le président a ainsi subi un échec dans la mesure où la veille il avait justement plaidé pour l'élargissement du parti. « *Nous devons dresser une tente assez grande pour y accueillir tous ceux qui ont à cœur le bien du pays et veulent travailler avec nous, pour tous ceux qui refusent une affiliation politique mais sont prêts à soutenir notre programme et nos candidats* », avait-il dit. Le vice-président Rockefeller lui avait fait écho en rejetant la conception d'un parti de droite face à un parti de gauche, séparés par des idéologies, et en insistant pour que les deux formations politiques aient assez d'élasticité pour pouvoir aménager la coexistence en leur sein des tendances les plus diverses.

Un comité de « surveillance »

Apparemment, la contre-attaque des deux leaders ne semble pas avoir affaibli la droite du parti, dont la mauvaise humeur s'est bruyamment exprimée au cours des dernières semaines. Sur l'initiative du sénateur Buckley (New-York), des parlementaires de droite ont créé un comité de « surveillance » dont l'objet est d'agir auprès du président pour qu'il tienne bon sur la défense des principes républicains et refuse tout compromis avec les démocrates. Ces éléments ne cachent pas que le cas échéant ils préféreraient un candidat plus « orthodoxe », — comme, par exemple, M. Reagan — à M. Ford, qu'un représentant républicain qualifiait récemment de « président intérimaire ». Mais la droite républicaine est divisée. Certains vont jusqu'à envisager la création d'un « troisième parti » qui, ralliant les éléments démocrates groupés derrière le gouverneur Wallace (Alabama), attirerait tous les mécontents. D'autres, plus nombreux, souhaitent seulement donner une nouvelle vitalité à l'organisation, en faire un « nouveau second parti ».

Tous se retrouvent dans une antipathie vigoureuse et de vieille date à l'égard de M. Rockefeller, ravivée par l'attitude du vice-président, coupable à leurs yeux d'avoir, dans un récent débat, favorisé les forces démocrates libérales qui cherchaient à limiter le « filibuster », c'est-à-dire la procédure d'obstruction systématique à laquelle les « sudistes » et d'autres minorités ont souvent recouru dans le passé. Le sénateur Goldwater, son vieil adversaire, qui, en 1964, lui avait ravi l'investiture républicaine pour la course à la Maison Blanche, s'est joint au chœur de tous ceux qui, au Sénat, dénoncèrent publiquement le comportement du vice-président.

L'hostilité exprimée envers M. Rockefeller a, en fait, cristallisé les réserves des éléments de droite à l'égard du président Ford, auquel ils reprochent de s'être écarté de l'orthodoxie économique et financière et d'avoir nommé à des postes importants des personnalités libérales comme l'Attorney General (ministre de la justice), M. Levi, le secrétaire aux transports, M. Coleman, et d'autres encore...

Mais le président Ford pense que son avenir politique et celui de son parti dépendent essentiellement de la situation économique au moment de l'élection présidentielle de 1976. Une amélioration, même légère, qui selon les experts devrait s'amorcer dans le dernier trimestre de cette année et se confirmer dans les premiers mois de l'an prochain, éclaircirait sensiblement, dit-on à la Maison Blanche, les perspectives électorales actuellement sombres du parti républicain.

Plusieurs sénateurs républicains représentant des Etats à forte population industrielle, comme M. Javitts (New York) et Percy (Illinois), appuient énergiquement le président et dénoncent l'action des « dissidents » de la droite. Ainsi les républicains apparaissent maintenant aussi divisés que l'ont toujours été les démocrates. Mais cette querelle intérieure affaiblit encore davantage le parti républicain, déjà sérieusement éprouvé par le Watergate et l'écrasement électoral de novembre dernier, confirmé par un sondage récent selon lequel les républicains ne pourraient compter que sur le soutien de 18 % seulement du corps électoral. — H. P.

PROCHE-ORIENT

LA QUESTION D'ISRAËL A L'UNESCO

Des intellectuels organisent à Paris une conférence internationale pour l'universalité de l'Organisation

Une « *conférence internationale pour l'universalité de l'UNESCO* » est organisée le 15 mars à Paris par un groupe de personnalités choquées par les votes de la dernière conférence générale de l'Organisation à l'encontre de l'État d'Israël. Le comité d'organisation, qui comprend notamment quatre prix Nobel — MM. Kenneth Arrow (États-Unis), Gerhard Herzberg (Canada), Eyvind Johnson (Suède), et André Lwoff (France), et les écrivains Ernesto Sabato (Argentine) et Ignazio Silone (Italie), estime que « *les votes discriminatoires à l'encontre d'Israël ont un caractère politique allant clairement à l'encontre des buts et de la mission de l'UNESCO* » et qu'ils constituent « *une violation aux principes énoncés dans la convention originale* » de l'Organisation (« *principes démocratiques de dignité, d'égalité et de respect des hommes, libre poursuite de la vérité objective, libre-échange des idées et des* [illegible] *respect des lib*[illegible] *sans discrim*[illegible] *langue ou de* [illegible] *porte*, ajoute le comité, *que* [illegible] *États membres de l'UNESCO reprennent conscience de leurs responsabilités et des conséquences de leurs décisions* ».

Une centaine de personnes (universitaires, chercheurs, écrivains, artistes, hommes politiques, religieux — français et étrangers) doivent participer à cette réunion. Un certain nombre ont déjà signé la déclaration par ces mots : « *Les intellectuels de l'UNESCO* », déclaration dans laquelle ils s'engagent à « *refuser de collaborer avec l'Organisation tant qu'elle n'aura pas prouvé, à propos d'Israël, sa fidélité à ses propres fins* » (*le Monde* du 17 novembre 1974).

Une lettre de Yehudi Menuhin

Dans une lettre qu'il nous a adressée à ce sujet, le violoniste Yehudi Menuhin explique pourquoi il ne s'est pas opposé à cet appel, comme le lui demandaient d'autres musiciens.

« *Le vote de censure de l'UNESCO*, écrit-il, *a sans aucun doute servi de point de ralliement à ce même chœur de délégués nationaux qui s'étaient déjà unis dans le même but aux Nations unies. Cette fois, une raison culturelle a servi de justification aux mêmes fins. Je soutiens que cette condamnation exagérée n'est qu'appuyée par la réponse, tout aussi exagérée, de mes confrères juifs, et le véritable problème s'en trouve obscurci. (...)*

» *Si Israël faisait une déclaration précisant qu'il se considère comme ayant la garde de Jérusalem pour l'humanité, et qu'il s'engage à n'y faire ni fouilles ni constructions sans l'autorisation des autres religions et cultures qui, elles aussi, regardent Jérusalem comme leur centre vénéré ; si Israël faisait savoir au monde entier qu'il n'entend aucunement imposer exclusivement son hégémonie nationale et politique sur Jérusalem ; si Israël se montrait disposé à écouter les censures et les critiques de façon mûre (comme nous, musiciens, devons toujours le faire), il se ferait alors des amis parmi ceux qui actuellement le condamnent ou qui sont seulement peu enclins à blesser leurs amis juifs et leurs collègues. Le défi reparaît constamment au cours de notre longue histoire, et notre destin est d'y faire face dignement.*

» *Je reconnais que de nombreuses concessions devront être discutées, certaines sont impossibles pour Israël (la plus importante, à mon avis, étant la frontière d'avant 1967, en forme de sablier, derrière Natanya).*

» *Peu de peuples au monde ont souffert plus profondément des peines du déracinement, d'être dépossédés ou non représentés. La seule façon pour le peuple juif de faire profiter de son immense somme d'expérience de l'histoire tous les juifs, Israël et le monde entier est de les traiter avec la compréhension et la compassion que lui-même n'a jamais reçues, inversant ainsi la catastrophique succession d'événements qui menace de l'engloutir, et le monde également.*

» *Nous ne voulons pas provoquer la souffrance humaine, mais sauver le monde ; nous avons aujourd'hui le choix : ou devenir le bouc émissaire du monde — mode en vérité bien négatif de rassembler une consensus d'opinion — ou donner au monde un exemple, comme le recommandait Hillel : ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas que l'on nous fît.* »

« *Si Israël respecte le point précis de la résolution concernant Jérusalem*, affirme Yehudi Menuhin, *le directeur général est persuadé que lors de sa prochaine session, en mai, le conseil exécutif de l'UNESCO décidera de ne pas appliquer les sanctions votées par la conférence générale. Le directeur général a déjà insisté pour que soient maintenues les contributions de l'UNESCO à Israël comme s'il ne s'était rien passé. Bien que les sommes aient été renvoyées, dans un geste de fierté outragée bien compréhensible, M. M'Bow a l'intention de poursuivre ses efforts jusqu'à ce qu'il ait reconquis la confiance d'Israël.* »

Egypte

NOMBREUSES LIBÉRATIONS AU CAIRE

(De notre correspondant.)

Le Caire. — Plusieurs dizaines d'intellectuels et d'étudiants appartenant à la gauche marxiste, et qui avaient été arrêtés au lendemain de la manifestation populaire du Caire le 1er janvier, ont été remis en liberté au cours des dernières semaines.

Parmi les personnes libérées, on relève les noms de Me Chéhata Haroun, avocat cairote d'origine israélite, Mme Safinaz Kazem, journaliste, Cheikh Imam, le chanteur populaire aveugle, et son compositeur M. Fouad Negm. De nouvelles libérations étaient attendues.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LE PARQUET FEDERAL DE KARLSRUHE a procédé lundi 10 mars à l'inculpation officielle de Guenter Guillaume et de sa femme Christel, arrêtés le 24 avril 1974 pour espionnage au profit du ministère de la sécurité d'Etat est-allemand (M.F.S.). L'affaire avait entraîné la démission du chancelier Brandt. Guenter Guillaume est accusé de haute trahison, sa femme de complicité. — *(A.F.P.)*

Belgique

● M. BORIVOJE BLAGOJEVITCH, l'un des chefs d'un mouvement hostile au régime actuel de la Yougoslavie, a été assassiné le 8 mars, à son domicile bruxellois, par des inconnus. L'agence Belga a reçu, le 10 mars, une lettre anonyme dans laquelle une « *organisation nationale secrète serbe* » revendique l'exécution du « *traître pour ses crimes commis contre le peuple serbe dans l'émigration* ». — *(A.F.P.)*

États-Unis

● LA COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES du Sénat a approuvé le lundi 10 mars la nomination de M. Nathaniel Davis comme secrétaire d'Etat adjoint chargé des questions africaines. Après ce vote, l'approbation de la nomination par le Sénat est pratiquement acquise. — *(Reuter.)*

Grande-Bretagne

● LES TRAVAILLEURS BRITANNIQUES n'obtiendront pas encore cette année que le 1er mai soit un jour férié et chômé. M. Michael Foot, secrétaire d'Etat à l'emploi, a indiqué dans une lettre adressée aux syndicats et publiée lundi 10 mars qu'en raison de la crise économique le 1er mai ne pourrait être chômé en 1975, mais que le principe de la fête du travail était accepté par le gouvernement travailliste. — *(A.F.P.)*

Italie

● LE PROCES DE FRANK COPPOLA, chef de la Mafia, qui avait été expulsé des Etats-Unis en 1948 après une collaboration lucrative avec Lucky Luciano, s'est ouvert lundi 10 mars à Florence. Coppola est impliqué dans un attentat contre le commissaire Mangano, qui avait été grièvement blessé le 5 avril 1973 à Rome. Au banc des accusés figuraient également Sergio Boffi et Ugo Bossi, membres de la Mafia, qui auraient organisé l'attentat. — *(A.P.)*

Maroc

● L'UNION SOCIALISTE DES FORCES POPULAIRES (U.S.F.P.), parti d'opposition, annonce la libération de trente de ses militants détenus depuis mars 1973. Dix-sept d'entre eux ont été libérés à Kenitra, huit à Casablanca et cinq à Safi. Depuis février dernier, soixante autres militants de l'Union socialiste ont été remis en liberté, ajoute la direction du parti. — *(A.F.P., Reuter.)*

Pologne

● LE MARECHAL TITO fait depuis le lundi 10 mars une visite d'amitié de trois jours en Pologne. Au cours de sa rencontre avec M. Gierek, la quatrième depuis 1970, le président yougoslave examinera avec le chef du parti polonais les problèmes concernant la C.S.C.E., la prochaine réunion des P.C. européens et, sans doute, ceux que posent les relations avec l'Allemagne de l'Ouest. — *(Corresp.)*

République Sud-Africaine

● M. JAMES KRUGER, ministre sud-africain de la justice, a annoncé lundi 10 mars, que M. Bram Fischer, ancien dirigeant du parti communiste sud-africain, mouvement dissous, était autorisé à quitter l'hôpital de Pretoria où il était interné et soigné pour un cancer de la moelle épinière.

Les autorités sud-africaines s'étaient d'abord opposées au retour de M. Fischer dans sa famille, en affirmant qu'il demeurait un danger pour la sécurité, et ce refus avait suscité une vive émotion, tant en Afrique du Sud qu'à l'étranger. M. Fischer avait été condamné en 1966, pour « *sabotage et tentative d'activité révolutionnaire* », à la prison à vie. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Sénégal

● L'IRAN CONSTRUIRA A DAKAR UNE RAFFINERIE d'une capacité annuelle de 6 millions de tonnes, et un complexe pétrochimique. L'accord sénégalo-iranien a été signé le 6 mars à Dakar.

DROIT DE VIVRE

PAS DE LISTE NOIRE EN FRANCE
LA PREMIERE CHARRETTE
DES CRIMINELS NAZIS
UN DESSIN DE TIM

Julie

PROCHE-ORIENT

CRITIQUANT LA DIPLOMATIE DES « PETITS PAS » DE M. KISSINGER

Moscou lance une offensive en faveur d'une reprise de la conférence de Genève

Tandis que le gouvernement israélien examine, ce mardi 11 mars, les propositions égyptiennes transmises par M. Kissinger, qui doit revenir à Jérusalem avant de repartir pour l'Egypte, l'Union soviétique, attaquant la diplomatie des « petits pas » du secrétaire d'Etat américain, lance une offensive diplomatique en direction de la Jordanie et des Palestiniens, afin de créer des conditions favorables à une reprise de la conférence de la paix à Genève.

Les premiers entretiens de M. Kissinger avec la délégation israélienne dirigée par M. Rabin, premier ministre, ont pris fin lundi à Jérusalem, peu après midi. Répondant aux questions des journalistes, le secrétaire d'Etat américain a déclaré qu'il croyait à la possibilité d'un accord. « *Je ne vois pas de raison pour changer d'avis*, a-t-il précisé. *J'examine ici, avec mes collègues israéliens, toutes les composantes d'un accord possible. Celui-ci sera important, et les négociations nécessiteront du temps.* » M. Kissinger a insisté sur l'« *esprit de profonde amitié et de cordialité* » dans lequel se déroulaient les discussions. Il a pris ensuite l'avion pour Ankara, et devait revenir à Jérusalem ce mardi 11 mars, avant de retourner à Assouan pour informer le président Sadate du point de vue israélien.

Le gouvernement de Jérusalem devait se réunir à midi pour préparer sa réponse aux propositions égyptiennes transmises par le secrétaire d'Etat américain. Un porte-parole officiel a déclaré lundi : « *Israël se refuse catégoriquement à lier la négociation pour un accord intérimaire avec l'Egypte, à des négociations pour la conclusion d'un accord similaire avec la Syrie. Cette position ne doit pas être interprétée comme un refus de négocier avec la Syrie, mais la négociation avec Damas devra avoir lieu dans un autre contexte.* » Il a ajouté : « *M. Rabin a déclaré à M. Kisinger, au cours d'une discussion sur la proposition syrienne de commandement politique et militaire unifié avec les Palestiniens, qu'Israël ne refuserait pas que deux Palestiniens fassent partie de la délégation de l'un des Etats participant à la conférence de Genève, mais s'opposerait à ce que ces Palestiniens représentent l'O.L.P. en tant que telle.* »

La marge de manœuvre du gouvernement israélien est étroite, car il doit tenir compte des positions dures d'une partie de l'opinion publique. Lundi encore, les dirigeants du bloc nationaliste de droite Likoud ont déposé sur le bureau du président de la Knesset une pétition, revêtue de quelque 620 000 signatures, s'opposant à toute évacuation israélienne de la Cisjordanie.

La presse israélienne exprime quand à elle des doutes sur les possibilités d'un arrangement avec l'Egypte, étant données les « pressions » exercées par la Syrie, l'O.L.P. et l'Union soviétique sur le gouvernement du Caire. Les journaux ont aussi publié la photo, prise au télé objectif, l'un des troyer soviétique naviguant dans le canal de Suez. Une protestation a été déposée par les autorités à ce sujet auprès des Nations unies. Les canons dont est équipé ce bâtiment seraient plus gros que ceux autorisés dans la zone du canal par l'accord de dégagement égypto-israélien.

M. SADATE : pas de « batailles secondaires ».

● A ASSOUAN, le président Sadate a déclaré lundi, au lendemain du départ de M. Kissinger, que l'Egypte resterait ferme sur les deux principes de la restitution de tous les territoires arabes occupés et des droits légitimes du peuple palestinien, mais ferait preuve d'une souplesse relative pour permettre à la mission du secrétaire d'Etat américain de réuss[illegible].

[illegible]tat, qui s'entretenait [illegible] principaux responsables politiques du pays, a évoqué les campagnes « *qui sèment le doute quant à la position de l'Egypte* ». « *Nous ne voulons pas être entraînés dans des batailles secondaires*, a-t-il affirmé, *et nous tenons à garder nos bonnes relations avec tout le monde.* »

● A MOSCOU, les autorités, rapporte notre correspondant Jacques Amalric, considèrent toujours d'une manière fort critique les efforts de M. Kissinger pour parvenir à de nouvelles mesures de dégagement au Proche-Orient. Au lieu de conduire à « *un règlement pacifique* » du conflit, écrivait dimanche la *Pravda*, « *la tactique du pas à pas vise plutôt à la division des pays arabes, en obligeant tel ou tel pays à s'habituer à l'annexion israélienne* ». L'allusion à « *tel ou tel pays* » *arabe*, souligne Jacques Amalric, vise bien sûr la Syrie. Pour Moscou, les efforts de M. Kissinger ne constituent qu'une manœuvre de diversion destinée à permettre un renforcement des capacités offensives de Tel-Aviv. La *Pravda* écrit, en effet : « *Israël s'oriente non pas vers un règlement pacifique, mais vers la préparation matérielle d'une nouvelle agression.* »

L'Union soviétique aurait décidé de lancer une offensive d'envergure pour obtenir la convocation « *sans délai* » de la conférence de paix de Genève. C'est dans ce contexte qu'il faut situer le communiqué commun jordano-soviétique publié lundi à Amman à l'issue de la visite officielle d'une délégation du Soviet suprême.

« *L'instauration d'une paix juste et stable au Proche-Orient*, affirme ce texte, *est possible à condition que les troupes israéliennes évacuent totalement tous les territoires arabes occupés en 1967, y compris la partie arabe de Jérusalem, et que soient garantis les droits légitimes du peuple arabe de Palestine.* » L'agence Tass, en publiant cette déclaration, ajoute que c'est par la reprise de la conférence de Genève « *avec la participation de toutes les parties intéressées* » que la paix peut s'établir dans la région.

Peu après la diffusion de ce communiqué, on apprenait que M. Vinogradov, représentant soviétique à la conférence de la paix de Genève, était arrivé dans la capitale jordanienne. Aux yeux des observateurs à Moscou, l'objectif de M. Vinogradov est d'obtenir que le roi Hussein revienne sur sa décision de ne pas participer à la conférence.

Une autre mission a quitté Moscou lundi pour Damas et Beyrouth. Elle est composée de membres du comité soviétique de solidarité avec les peuples d'Asie et d'Afrique. Selon l'agence Tass, elle a pour objectif de prendre contact avec les dirigeants et les membres de la résistance palestinienne, ainsi qu'avec les dirigeants d'organisations syriennes et libanaises « *qui soutiennent la lutte des arabes palestiniens* ». — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*.

AFRIQUE

Tunisie

La visite du vice-président irakien marque un rapprochement avec Bagdad

De notre correspondante

Tunis. — M. Saddam Hussein, vice-président du conseil du commandement irakien, a regagné Bagdad le 9 mars après une visite officielle de deux jours à Tunis. Les entretiens qu'il a eus avec le président Bourguiba et les responsables tunisiens ont été empreints « de compréhension réciproque et de fraternelle cordialité », déclare le communiqué commun.

L'Irak contribuera au plan de développement tunisien par un prêt de 15 millions de dollars. Les deux pays signeront prochainement des accords commerciaux, économiques et culturels.

Le communiqué commun fait état de l'appui des deux pays à l'initiative française d'une conférence tripartite sur l'énergie et les matières premières, à condition que le dialogue s'instaure « *d'égal à égal* », que la souveraineté des Etats sur leurs richesses naturelles soit reconnue, et qu'un équilibre soit recherché, sans pression des pays producteurs, entre, d'une part, les prix des matières premières et, d'autre part, les prix des produits industriels et l'inflation mondiale.

M. Hussein a rendu compte au cours de ses entretiens avec le président Bourguiba des « *concessions réciproques et raisonnables* » qui ont abouti, à Alger, à la signature d'un accord entre son pays et l'Iran.

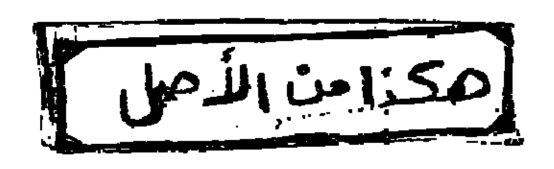
En ce qui concerne le Proche-Orient, le communiqué déclare que la seule solution valable est la libération des territoires occupés, sans aucune contrepartie. On sait que sur ce problème les positions de Tunis et de Bagdad demeurent éloignées. Au cours de la conférence de presse qu'il a donnée à Tunis le 8 mars, M. Hussein a déclaré, au sujet de l'actuelle mission de M. Kissinger, qu'aucune solution préconisée par le secrétaire d'Etat américain ne peut être valable. « *Tout ce qui est lié à une négociation est ambigu* », a dit M. Hussein.

Bien que des divergences subsistent, la visite de M. Saddam Hussein marque la normalisation des rapports entre les deux capitales. Ceux-ci étaient empreints d'une certaine froideur, les deux régimes ayant des positions politiques et idéologiques différentes. L'influence exercée par le parti Baas sur certains opposants tunisiens n'était pas de nature à améliorer le climat.

MANUÈLE PEYROL.

Mauritanie

● LE GOUVERNEMENT DE RABAT vient d'accorder à celui de Nouakchott un prêt de quinze millions de dollars (environ 62,5 millions de francs) destiné au financement de projets de développement. Cette information illustre le rapprochement qui s'est produit entre les deux pays depuis la visite au début de l'année au Maroc par le président mauritanien, M. Ould Daddah. Les relations entre Rabat et Nouakchott avaient été tendues à l'automne dernier en raison notamment de divergences d'appréciations sur le Sahara sous domination espagnole. — *(Reuter.)*



L'ÉVÉNEMENT

LES RÉGIMES MILITAIRES EN AFRIQUE NOIRE

L'AFRIQUE noire compte actuellement seize Etats placés sous régime militaire. Année après année, la militarisation des gouvernements africains progresse. Même ceux des régimes civils, qui prennent, eux-mêmes, solidement appui sur l'armée, comme ce fut le cas pour l'ancien régime impérial éthiopien, ne sont pas à l'abri d'une telle évolution.

Depuis quinze années, l'Afrique sud-saharienne a été le théâtre d'une trentaine de putschs. Le premier en date eut lieu le 13 janvier 1963, lorsque des sous-officiers mutinés assassinèrent le président Sylvanus Olympio au Togo, et portèrent à la tête de l'Etat le président Nicolas Grunitzky (aujourd'hui décédé), qu'ils évincèrent du pouvoir quatre années plus tard, jour pour jour. Le dernier a eu pour cadre, le 11 février dernier, la ville de Tananarive, où, après l'assassinat du colonel Richard Ratsimandrava, une junte de dix-neuf officiers, présidée par le général *Gilles Andriahamazo* prit en main les destinées de la République malgache.

Bien qu'en s'emparant du pouvoir, les centurions insistent presque toujours sur le caractère *temporaire* de leur action, ils ne regagnent que rarement les casernes qu'ils ont quittées pour les palais présidentiels. Certes, au Dahomey et en Haute-Volta, au Ghana également, les dirigeants militaires ont accepté de céder la place aux hommes politiques, mais ce mouvement de reflux ne dura que quelques mois. Le cas de la Sierra Leone où une junte, dénommée Conseil national de Réforme, présidée par le lieutenant-colonel Juxon-Smith laissa, le 18 avril 1971, la place à M. Siakha Stevens, devenu président de la République, est, jusqu'à présent resté exceptionnel.

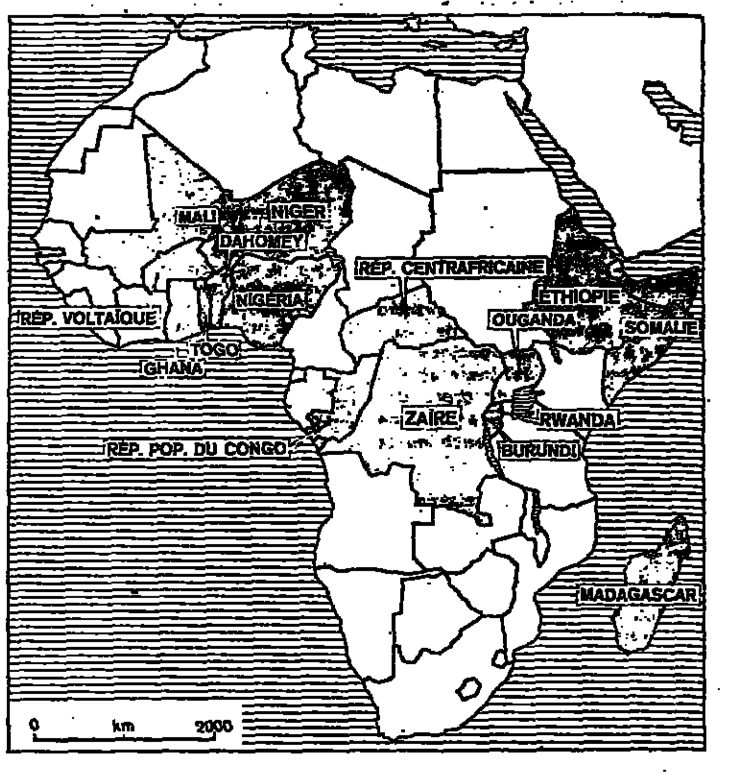
Le goût du pouvoir s'empare de ceux qui s'y sont installés, en dépit des difficultés auxquelles ils ont à faire face. Ainsi, l'Afrique contemporaine retrouve la voie historique tracée par les grands dirigeants africains de l'Afrique précoloniale, qui furent presque tous des chefs militaires prestigieux : Samory Toure en Guinée et en Sierra Leone, Ousman da Fodio au Nigéria, Rabah en Afrique centrale, Chaka en Afrique australe, etc.

Considérée comme des écoles de civisme et de patriotisme, par opposition aux assemblées politiques souvent jugées irresponsables, les armées africaines ont souvent été perçues, au moment de leur accession au pouvoir, comme un ultime recours contre les luttes tribales ou régionales, comme un rempart contre les divisions partisanes, comme un moyen de s'opposer au culte de la personnalité, apparemment lié aux régimes présidentiels. En fait, comme leurs compatriotes civils, les militaires africains sont soumis aux mêmes contingences et doivent faire face aux mêmes antagonismes.

Ainsi, après avoir protesté contre l'iniquité du régime du parti unique, les militaires ont, soit supprimé tous les partis, soit cédé à la même tentation que ceux qu'ils avaient évincés. Après un effort de remise en ordre ou d'assainissement financier, beaucoup d'entre eux s'engagent, à leur tour, sur la voie des compromissions.

Face aux difficultés, qui furent celles de leurs prédécesseurs, les prétoriens africains paraissent souvent aussi démunis qu'eux. Ceci tient sans doute au fait qu'ils ne disposent guère d'autres méthodes que leurs devanciers pour triompher de l'apathie des masses, de la persistance du sous-développement et de la multiplicité des ingérences étrangères.

PHILIPPE DECRAENE.



BURUNDI : Les singularités de la « démocratie » tutsi

LE 27 novembre 1974, le général Michel Micombero a été élu, pour un nouveau mandat de sept ans, à la tête de l'Etat et du gouvernement. Aux termes de la nouvelle Constitution, ces postes lui reviennent de droit, en tant que secrétaire général du parti unique, l'Union pour le progrès national (Uprona). Pour le moins singulière, la procédure électorale prévoyait que les partisans du général déposent leur bulletin dans une urne aux couleurs de l'Uprona (rouge et blanc), ses adversaires déposant le leur dans une urne noire...

Depuis le 28 novembre 1966, date à laquelle le président burundais a évincé du pouvoir le souverain Ntare V, avec lequel il avait momentanément fait équipe, la minorité ethnique tutsi exerce, à peu près sans partage, l'intégralité de la responsabilité des affaires publiques. Cependant, les massacres, systématiques et massifs, de Hutus, dénoncés à plusieurs reprises au cours des dernières années, semblent avoir cessé depuis le printemps 1973.

GHANA : Retour à une certaine sérénité

TROIS années après le décès, dans un hôpital de Bucarest, de l'ancien président Kwame Nkrumah, le régime aux destinées duquel préside le colonel Ignatius Acheampong connaît enfin une certaine sérénité. Certes, le souvenir de celui que l'on appelait « *l'Osagyefo* » *(le Rédempteur)* est loin d'être dissipé, mais le « nkrumaïsme » a, semble-t-il, cessé de peser lourdement sur la vie quotidienne ghanéenne.

En dépit de la persistance de certaines difficultés économiques, malgré un malaise persistant parmi les populations de l'est du pays, dans ce que l'on a appelé l'Eweland, malgré quelques flambées sporadiques de mécontentement parmi les étudiants des trois universités ghanéennes, le pays paraît évoluer pour l'instant sans grand heurt. Ses dirigeants affirment en tout cas qu' « *il n'y a plus de prisonniers politiques* » au Ghana, « *tous ceux qui étaient en détention préventive après le changement de gouvernement du 13 janvier 1972 ayant été libérés* ».

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : Un maréchal

LE maréchal Jean-Bedel Bokassa, président à vie de la République Centrafricaine, qui, depuis octobre 1973, cumule six portefeuilles ministériels, ne cesse d'étendre son contrôle personnel sur la conduite des affaires de l'Etat. Les remaniements du cabinet se succèdent à une cadence accélérée, le dernier en date, en janvier, étant cependant sanctionné par la création d'un poste de premier ministre, confié à une femme, Mme Elisabeth Domitien.

De tous les chefs d'Etat d'Afrique noire, l'auteur du « *putsch de la Saint-Sylvestre* » en 1965 est sans doute celui qui se déplace le plus souvent à l'étranger. La pérennité de son régime n'a, à aucun moment, été sérieusement mise en cause, bien qu'à plusieurs reprises des tentatives de coup d'Etat aient été annoncées à Bangui. Les dernières en date sont le fait d'un ancien ministre, M. Augusto M'Bongo, accusé d'avoir voulu évincé le président à vie, le 10 avril 1973 et de plusieurs officiers appartenant à la gendarmerie, en décembre 1974.

Sous une apparence d'extravagance calculée, qui a beaucoup contribué à le faire connaître personnellement à l'étranger, le maréchal Bokassa mène son pays avec une fermeté sans faille, tandis qu'il s'emploie à donner un « second souffle » à l'Organisation commune africaine et mauricienne (OCAM), dont il est le président en exercice depuis l'année dernière, et dont il a obtenu l'installation du siège à Bangui.

HAUTE-VOLTA : Face aux querelles byzantines des civils

LES querelles byzantines qui opposent les hommes politiques voltaïques les uns aux autres entraînent le 8 février 1974 une nouvelle intervention de l'armée. Le premier ministre, Gérard Kango Ouedraogo, ayant été mis en minorité au sein de son propre parti, le général Lamizana, qui doit faire face à une crise ministérielle, prend à nouveau un pouvoir qui lui avait déjà été confié de 1966 à 1971. Un gouvernement, composé de dix militaires et de quatre civils, est alors formé, la Constitution est suspendue et l'Assemblée nationale est dissoute. Le 30 mai 1974, le régime du parti unique est adopté.

La persistance de la sécheresse dans le nord du pays et le différend frontalier qui oppose le Mali à la Haute-Volta préoccupent sérieusement les dirigeants militaires d'Ouagadougou.

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO : Des parachutistes qui se réclament du « socialisme scientifique »

LE commandant Marien Ngouabi, officier parachutiste, qui s'est emparé du pouvoir le 30 décembre 1968, se réclame obstinément du « socialisme scientifique », et le Parti congolais du travail (P.C.T.) met en œuvre une politique frappée du sceau du progressisme. C'est ainsi qu'en janvier 1974 les huit sociétés de distribution de produits pétroliers existant au Congo sont nationalisées.

Depuis janvier 1975, le commandant Marien Ngouabi cumule ses fonctions de chef de l'Etat avec celles de président du comité central et de secrétaire permanent du parti unique. Cependant, son autorité semble contestée à la fois par les éléments les plus modérés, parmi lesquels certains nostalgiques de l'ancien régime de l'abbé Fulbert Youlou, et par les éléments les plus progressistes. Le 22 février 1972, un premier complot « gauchiste » a été découvert, puis un second le 15 janvier 1973. D'autre part, en janvier 1974, les forces de l'ordre ont dû intervenir, à plusieurs reprises, dans des établissements scolaires où la politique gouvernementale était de plus en plus ouvertement et de plus en plus sévèrement contestée.

MADAGASCAR : D'un général à l'autre

AU début du mois de février, la République malgache a connu un putsch en deux épisodes : le 5, le général Gabriel Ramanantsoa, auquel l'ancien président Philibert Tsiranana avait remis ses pouvoirs le 18 mai 1974, se démet, à son tour, entre les mains du colonel Richard Ratsimandrava, ancien ministre de l'intérieur ; le 11, le colonel Ratsimandrava est assassiné à Tananarive et le général Gilles Andriamahazo prend la tête d'un directoire de dix-neuf officiers, qui assume les responsabilités du pouvoir.

La situation économique est mauvaise. Les antagonismes entre Mérinas, originaires des Hauts-Plateaux, et « côtiers », qui représentent la majorité de la population, menacent, une fois de plus, de dégénérer en guerre civile. La turbulence des partis politiques traditionnels et les intrigues permanentes de leurs dirigeants pèsent gravement sur la vie quotidienne, en dépit de l'arrestation de M. André Resampa, ancien « homme fort » du régime Tsiranana, arrêté en juin 1971 sur l'ordre de ce dernier, puis réconcilié avec lui après le « mai malgache » de 1972.

Les divisions de l'armée, mises en relief par la mutinerie du camp d'Antanimora, situé dans la banlieue de Tananarive, conduite le 31 décembre 1974 par le colonel Richard Rajaonarison contre le général Gabriel Ramanantsoa, constituent une menace supplémentaire d'instabilité. Aussi longtemps que l'armée n'aura pas retrouvé sa cohésion, l'évolution de Madagascar restera soumise à un climat permanent d'incertitude.

DAHOMEY : Bientôt un record de longévité politique

A Cotonou, où la situation économique ne cesse de se dégrader, le régime du lieutenant-colonel Mathieu Kerekou pourrait être en voie de battre un record de longévité politique. En effet, le Dahomey a connu cinq putschs (réussis) en neuf ans, de 1963 à 1972, et seul le régime civil de l'ancien président Hubert Maga a pu se maintenir au pouvoir plus longtemps (de la proclamation de l'indépendance du pays, en août 1960, jusqu'à la constitution d'un gouvernement provisoire en octobre 1963 par le colonel Christophe Soglo).

Pourtant, à deux reprises déjà, le lieutenant-colonel Mathieu Kerekou a dû faire face à des conspirations : le 28 février 1973, lorsque le colonel Alphonse Alley, ancien président de la République du Dahomey de décembre 1967 à juin 1968, s'efforça vainement de revenir au pouvoir, avant d'être condamné à vingt années de réclusion ; le 21 janvier 1975, lorsque le capitaine Janvier Assogba, qui affirmait que le chef de l'Etat avait détourné une somme équivalant à 70 millions d'anciens francs, sur des fournitures destinées aux services officiels, fut accusé de rébellion et de diffamation.

MALI : En quête d'une nouvelle image de marque

LA junte insurrectionnelle, qui a chassé l'ancien président Modibo Keita du pouvoir le 19 novembre 1968, s'efforce vainement d'améliorer l'image de marque d'un régime qui est, progressivement, devenu impopulaire.

Le référendum du 2 juin 1974, à l'issue duquel 99 % du corps électoral se prononce, selon les sources officielles, en faveur de la nouvelle Constitution, est en principe destiné à favoriser un retour à la vie politique normale. Mais, en fait, le Comité militaire de libération nationale (C.M.L.N.), que préside le colonel Moussa Traoré, s'arroge « pour une période de cinq ans » la définition et la conduite de la politique nationale.

En décembre 1974 éclate un grave différend frontalier avec la Haute-Volta, dont les Maliens revendiquent une partie du territoire. Après quelques accrochages sur le terrain qui ne font, heureusement, que peu de victimes, une certaine détente est imposée par d'habiles médiateurs, dont les présidents Eyadéma, du Togo, et Léopold Sédar Senghor, du Sénégal, mais la « petite guerre des ondes » se poursuit entre Bamako et Ouagadougou et altère l'ensemble des relations entre Etats ouest-africains.

L'opinion internationale s'inquiète à la fois de la façon dont le gouvernement malien fait face aux conséquences de la sécheresse qui ravage le pays et de la dureté des conditions de détention auxquelles sont soumis les prisonniers politiques. On montre du doigt à Bamako « les villas de la sécheresse » acquises par certains concussionnaires, tandis que, dans l'est du pays, les Touaregs fuient la VIe région pour se réfugier soit en Algérie, soit au Niger. Les menaces qui pèsent sur la vie des opposants au régime sont sérieuses, comme en témoigne la mort, annoncée en juillet 1973, de l'ancien capitaine Yoro Diakhite, ancien vice-président de la junte, éliminé du gouvernement en septembre 1970 et accusé, quelques mois plus tard, de tentative de complot.

ÉTHIOPIE : Le spectre de la guerre civile

LE 12 septembre 1974, l'armée éthiopienne dépose l'empereur Haïlé Selassié, dissout le Parlement et abroge la Constitution de 1955. Le général Aman Andom est nommé chef du gouvernement militaire provisoire. Le 23 novembre, ce dernier est exécuté, en même temps qu'une soixantaine de dignitaires impériaux, parmi lesquels deux anciens premiers ministres. C'est le dénouement d'une crise ouverte en février par une succession de mutineries au sein des forces armées.

Depuis la mort du général Aman Andom, c'est le général Teferi Benti qui, nominalement, tient les rênes de l'Etat en tant que nouveau président du Conseil militaire provisoire. Mais, en réalité, celui-ci est divisé en plusieurs tendances.

Depuis le 20 décembre 1974, date à laquelle a été rendue publique une charte en dix points, les militaires éthiopiens ont officiellement opté pour le socialisme. Des nationalisations sont immédiatement intervenues.

La violence des combats engagés contre la rébellion qui sévit depuis quatorze ans en Erythrée est une préoccupation extrêmement grave pour les militaires. En effet, ceux-ci doivent également faire face à d'autres foyers de rébellion, notamment au Tigré, et à une sourde mais sérieuse menace irrédentiste parmi les tribus somalies du Haud et de l'Ogaden, dont la République somalie voisine n'a pas renoncé à annexer le territoire.

NIGÉRIA : Montée des périls

ANCIEN fief de la démocratie parlementaire de type occidental, l'immense fédération du Nigéria, qui, d'après le dernier recensement, compte plus de soixante-dix-neuf millions d'habitants, connaît un régime sur lequel l'emprise des militaires ne s'est pas relâchée. Au contraire, le dernier remaniement ministériel, le 24 janvier 1975, entraîne l'entrée d'une majorité de nouveaux officiers dans le cabinet.

Malgré l'immense étendue de ses ressources pétrolières (le Nigéria est le huitième producteur mondial et le deuxième producteur africain de pétrole), qui constituent 75 % des recettes du budget fédéral, le pays traverse des difficultés croissantes. La multiplication des conflits sociaux, la persistance de l'insécurité dans les campagnes (de 1970 à 1975, près de trois cents personnes ont été exécutées pour agressions à main armée), l'extension de l'agitation universitaire, les conséquences dramatiques de la sécheresse qui a ravagé le nord du pays, engendrent une stabilité précaire. L'énergique général Gowon, qui a succédé le 29 janvier 1966 au débonnaire général Ironsi, est confronté à des problèmes, dont l'importance et le nombre sont proportionnés aux dimensions de ce véritable « subcontinent africain », où les souvenirs des dix-huit mois de guerre civile nigéro-biafraise ne sont pas encore entièrement dissipés.

NIGER : [illegible]sch de la sécheresse »

LE 15 avril 1974, le lieutenant-colonel Seyni Kountche, qui est alors chef d'état-major de l'armée, destitue M. Hamani Diori, chef de l'Etat, depuis l'accession du Niger à l'indépendance. Une vingtaine de personnes trouvent la mort au cours du putsch, dont l'épouse de l'ancien président, Mme Aïssa Diori, tuée par les mutins.

C'est une équipe ministérielle entièrement composée d'officiers, légèrement remaniée le 8 juin 1974 par l'adjonction de quatre secrétaires d'Etat, tous civils, qui exerce la réalité du pouvoir. Les partis politiques ont été mis hors la loi, M. Diori Hamani et les principaux dignitaires de l'ancien régime, dont M. Boubou Hama, ancien président de l'Assemblée nationale, sont placés en résidence surveillée, où ils sont encore maintenus.

Les nouveaux dirgeants justifient leur action par une volonté de « remise en ordre », accusent l'ancien régime de corruption et lui reprochent surtout son inefficacité dans l'acheminement des secours destinés aux victimes de la sécheresse qui ravage le Sahel nigérien.

OUGANDA : Phantasmes et terreur

Le général Idi Amin Dada, qui s'est emparé du pouvoir le 25 juillet 1971, après en avoir chassé le président Milton Oboté est l'un des chefs d'Etat d'Afrique les plus connus à l'extérieur de son pays.

« *L'homme fort* » de Kampala, qu'au moment de son accession au pouvoir ses concitoyens appelaient familièrement « Big Daddy », multiplie à dessein les extravagances. La plus spectaculaire de toutes est son approbation des méthodes hitlériennes, lorsqu'en octobre 1973 il proclame que le nazisme a « agi avec justesse » en exterminant six millions de juifs.

Cependant, la terreur règne dans le pays : valse des portefeuilles ministériels ; élimination physique d'opposants ; exécutions publiques accompagnées de mises en scènes macabres, comme en février 1973 à Kampala.

Le mécontentement gronde contre celui qui fait de plus en plus figure d' « Ubu noir ». Dans la nuit du 23 au 24 mars 1974, une mutinerie est noyée dans le sang. Une tentative analogue est sévèrement réprimée en novembre 1974. D'autre part, le général Idi Amin Dada échappe à plusieurs reprises à des attentats.

RWANDA : Les militaires hutus au pouvoir

LE 5 juillet 1973, l'armée rwandaise écarte du pouvoir le président Grégoire Kayibanda. L'ancien président de la République, dont nul ne contestait l'honnêteté, est accusé de pusillanimité et d'incapacité dans l'exercice de ses fonctions. D'abord condamné à mort, il voit, en juillet 1974, sa peine commuée en détention à vie. La majorité ethnique hutu continue de contrôler la vie politique, mais les civils — ils sont huit au sein du ministère — doivent se plier aux exigences des militaires de la junte, que préside le général Juvénal Habyarimana.

L'autorité présidentielle semble d'autant moins contestée qu'elle est entre les mains du militaire le plus ancien dans le grade le plus élevé. La nouvelle équipe s'efforce, avec succès, de normaliser les rapports avec le Burundi, fort mauvais sous le régime précédent.

RÉPUBLIQUE DE SOMALIE : Corne orientale de l'Afrique

AU pouvoir depuis le 21 octobre 1969, le Conseil révolutionnaire suprême, que préside le général Syaad Barre, est réorganisé en décembre 1974. Quatre comités spéciaux, dont la présidence est confiée à des généraux ou à des officiers supérieurs, se répartissent les différentes responsabilités ministérielles.

Les dirigeants de Mogadiscio, qui ont opté pour « le socialisme révolutionnaire », s'efforcent de mettre progressivement en place un véritable régime de démocratie populaire à la corne orientale du continent africain. Après avoir nationalisé la plus grande partie des entreprises, ils réalisent un vaste plan d'alphabétisation des masses et sédentarisent les nomades, qui représentent plus de 70 % de la population, tandis que, mettant à profit sa présence à la présidence de l'Organisation de l'unité africaine, le général Syaad Barre lance une nouvelle offensive diplomatique destinée à accélérer la décolonisation du Territoire français des Afars et des Issas.

En octobre 1974, les principaux dirigeants de l'ancien régime, dont M. Ibrahim Egal, ancien premier ministre, sont condamnés à de lourdes peines de prison. En janvier 1975, dix personnes qui s'étaient opposées à la politique gouvernementale sont exécutées publiquement à Mogadiscio.

TOGO : Exaltation de l' « authenticité »

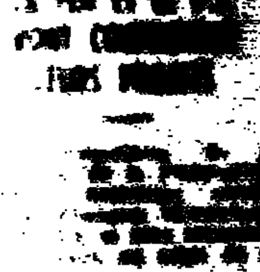
AU pouvoir depuis le 13 janvier 1967, le général Eyadéma abandonne en mai 1974 son prénom chrétien d'Etienne pour celui de Gnassingbe, tandis que des dizaines de milliers de ses compatriotes suivent son exemple. Ce n'est qu'un des multiples aspects d'une vaste campagne qui, comme au Zaïre, vise à l'exaltation de l' « authenticité africaine ».

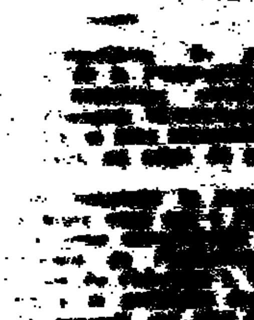
Après avoir échappé le 24 janvier 1974 à un accident d'aviation à Sarakawa, dans le nord du pays, le président de la République togolaise annonce que son pays prend le contrôle de la compagnie togolaise des mines du Bénin, société dont les activités placent le Togo au septième rang mondial des producteurs de phosphates.

ZAIRE : La rigueur a succédé au chaos

AU pouvoir depuis le 25 novembre 1965, le général Mobutu Sese Seko impose la rigueur des méthodes militaires à ses concitoyens, soumettant à ses vues autocratiques les anciens hommes politiques dont les divisions avaient mené le Zaïre au seuil du chaos. Après avoir dissous les anciens partis, il a créé le Mouvement populaire de la révolution (M.P.R.), dans les rangs duquel tous les Zaïrois sont automatiquement embrigadés.

L'Eglise catholique qui représentait une certaine force politique est réduite au silence, comme d'ailleurs tous les opposants qui n'ont le choix qu'entre l'exil ou le ralliement au régime. La Belgique, ancienne puissance coloniale, est contrainte de dialoguer d'égal à égal avec le Zaïre, dont le rôle en Afrique est de plus en plus important, comme en témoigne le succès des campagnes d' « authenticité » zaïroise au Togo par exemple.







IRES EN AFRIQUE NOI

LA SITUATION DES PARTIS DE LA GAUCHE

EN RÉPONSE A M. CHEVÈNEMENT

M. Poperen : le CERES pourfend l'épouvantail social-démocrate

M. Jean Poperen, membre du secrétariat du parti socialiste, répond dans le bulletin de sa tendance, *Synthèse flash*, à l'article de M. Jean-Pierre Chevènement, animateur du CERES, publié dans *le Monde* du 26 février. Il écrit :

« Il apparaît, dans cet article, que le progrès de l'union de la gauche, son accès à un palier supérieur ne dépend, pratiquement, que des progrès et de l'action du seul parti socialiste. Autrement dit, dans l'évolution que la poursuite d'une alliance tend à faire subir à chaque allié (c'est bien le pari sur lequel repose l'union de la gauche), il semble qu'un des deux alliés, le P.C., changera inconsciemment (innocemment en quelque sorte) dans la mesure où l'autre (le P.S.) se transformera, lui, consciemment et volontairement.

» Cette transformation, on l'a deviné, consiste pour le P.S à se muer, de parti social-démocrate qu'il est, en un parti révolutionnaire. C'est pourquoi il ne faut surtout pas « s'enfermer dans la » vieille problématique du congrès » de Tours ». Entendez : il ne faut pas que s'instaure entre les deux partis un débat de fond. D'ailleurs, « ça n'intéresse pas les jeunes générations ».

» A vrai dire, les jeunes générations ne s'intéresseraient peut-être pas beaucoup non plus à ce que signifie le terme social-démocrate si Chevènement et ses amis n'en avaient fait depuis quatre ans un épouvantail culpabilisateur.

» En quoi elles auraient tort. Il importe de savoir, en effet, ce qu'est la social-démocratie, de connaître son terrain sociologique, son contexte politique pour savoir ce qu'elle a représenté, ce qu'elle peut représenter encore dans la France d'aujourd'hui. Il faut aussi se demander si le « révisionnisme », c'est-à-dire la pénétration de la pensée socialiste par les idéologies bourgeoises, ne prend pas aujourd'hui une figure moderniste plus dangereuse que la figure social-démocrate.

» Ce genre d'analyse, Chevènement et ses amis s'y sont toujours refusés, car l'image du CERES est liée à ses exploits de pourfendeur de l'épouvantail. Il faut bien que l'épouvantail ressuscite tous les matins. Chevènement vient de le ressusciter, une fois de plus, dans le Monde *comme il l'avait ressuscité, quelques jours plus tôt, dans* Politique-Hebdo. *Dans l'Humanité, ce sont les responsables du P.C. qui s'en chargent. »*

● *Le CERES* organise, jeudi 20 mars, à 20 h. 30, 44, rue de Rennes, un débat sur la crise de l'enseignement et les solutions socialistes.

« La Paille et le Grain »

« ROUGE » : le verbe roué de la social-démocratie d'aujourd'hui.

Gérard Filoche, membre de la Ligue communiste révolutionnaire, critique dans l'hebdomadaire *Rouge* le dernier ouvrage de M. François Mitterrand, *la Paille et le Grain* (Edition Flammarion). Il note :

« Camarade, lis bien, juge le langage, écoute le verbe roué de la social-démocratie d'aujourd'hui ! Les détours onctueux de cet homme montrent qu'il n'est pas de notre classe, qu'il n'est pas le produit de notre combat, ce n'est pas de la tradition du mouvement ouvrier qu'il est issu, c'est un bourgeois qui condescent à se préoccuper de nous, qui nous veut du bien comme on nous fait l'aumône, qui aime les choses ordonnées mais qui ne supporte pas les désordres de la révolution ni les « zozos » qui « croient au grand soir ». Cet homme-là aura un jour le ton larmoyant de Blum le jour où il s'opposa à l'intervention en Espagne contre Franco. Cet homme-là sera « peiné » de ne pouvoir aller « jusqu'au bout du chemin avec les communistes » lorsque la classe ouvrière poussera trop fort derrière eux. Et lorsqu'il devra, pour de grandes « raisons » historiques, frapper ce peuple auquel il ne voulait que du bien, ce sera vraiment, vraiment contre son âme et conscience. »

Les communistes multiplient leurs actions dans tous les domaines

Alors que s'engage la campagne commune d'information et d'action sur la défense de l'emploi et la vie chère décidée par le comité de liaison de la gauche, le parti communiste poursuit activement la préparation de sa journée nationale du 19 mars, destinée à dénoncer le *« scandale pétrolier »*. A cette occasion, les militants communistes vont assurer, outre une diffusion massive de *l'Humanité* et de *l'Humanité-Dimanche*, vingt mille rencontres avec la population. Parallèlement, les jeunes communistes préparent leur festival de la jeunesse et des étudiants, qui se déroulera les 15 et 16 mars au Parc des expositions à Paris.

Dans une interview publiée par *l'Humanité* du 11 mars, M. Henri Fiszbin, premier secrétaire de la fédération de Paris du P.C.F., explique :

« En aucun cas, on ne peut considérer que la bataille pourra se limiter aux seules initiatives unitaires. L'action menée par les communistes eux-mêmes reste, en effet, décisive, y compris pour favoriser la réussite de la campagne commune. »

Les élus communistes interviennent pour leur part auprès du gouvernement afin d'appuyer les revendications.

Une délégation de quinze maires communistes, conduite par M. Marcel Rosette, maire de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), membre du comité central, a été reçue, lundi après-midi 10 mars, au ministère de l'intérieur par M. Pierre Bolotte, directeur des collectivités locales.

Les élus du P.C.F. avaient, avant leur visite, adressé à M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, une lettre dans laquelle ils protestent contre la politique gouvernementale en matière de financement des collectivités locales et posent dix questions précises concernant notamment : la compensation des effets de la hausse des prix sur les budgets communaux, la nécessité de réduire le prix des produits pétroliers à la consommation, le remboursement de la T.V.A., la revalorisation des subventions et des mesures pour relancer l'économie et stopper le chômage. *« Ces deux phénomènes*, soulignent les élus du P.C.F., *diminuent considérablement les ressources communales. »*

C'est sur la base de ce texte que les maires communistes sont intervenus auprès de M. Bolotte, dans le bureau duquel ils sont restés près de deux heures. A l'issue de l'entretien, ils ont estimé qu'aucune réponse positive ne leur avait été fournie et ont considéré qu'ils devaient maintenir toutes leurs revendications. *« Nous ne pouvons, s'agissant des budgets communaux*, a dit M. Rosette, *continuer à nous contenter de promesses. On nous répète inlassablement que les questions que nous posons sont à l'étude. On nous dit qu'un comité spécial, appelé « comité des cinq », se penche sur ces différents problèmes. Mais cela ne suffit pas. Ce qu'il faut aux maires, ce sont des solutions concrètes. »*

Les sept parlementaires communistes des Hauts-de-Seine (cinq députés et deux sénateurs) ont, quant à eux, demandé à être reçus par M. Durafour, ministre du travail, pour lui parler de la situation aux usines Renault.

Une mise au point de la fédération de Paris du P.C.F.

La fédération de Paris du parti communiste nous a adressé la mise au point suivante à la suite de la publication, dans *le Monde* du 11 mars, d'extraits d'un tract appelant à manifester le 27 mars devant le palais de l'Elysée :

« La fédération tient à préciser que ce tract est périmé puisque distribué antérieurement à la déclaration du jeudi 6 mars qui renonçait à l'idée d'une démarche à l'Elysée et qui appelait les Parisiens à poursuivre l'action en cours en faisant signer massivement la pétition contre l'austérité et pour le programme commun et assurant le plein succès de la journée nationale d'action du 19 mars. »

[Le tract périmé — dont acte — était encore diffusé dans la capitale lundi 10 mars.]

LES PRÉSIDENTS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET DES CONSEILS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX SE RÉUNIRONT A LILLE

Les présidents des conseils régionaux et ceux des comités économiques et sociaux se rassembleront, le 14 et le 15 mars, à Lille autour de M. Pierre Mauroy (socialiste), président de la région Nord-Pas-de-Calais.

Ils prépareront, à cette occasion, une réunion de travail avec le premier ministre au cours de laquelle ils demanderont à celui-ci de décentraliser au maximum les crédits d'équipement.

Les présidents des comités économiques et sociaux ont entendu, la semaine dernière, au palais d'Iéna, M. Jean Ripert, commissaire général au Plan, qui a rappelé que le VII[e] Plan serait élaboré en trois étapes, au cours desquelles les régions auront à intervenir.

1) Les comités et les conseils régionaux doivent répondre avant le 28 février à un questionnaire élaboré par le commissariat. Complétées au mois d'avril, par le gouvernement, ces réponses seront transmises au Conseil économique et social et au Parlement pour qu'ils se prononcent avant l'été sur les grandes orientations.

2) Le 30 septembre, le Plan sera renvoyé dans les régions afin d'y être « affiné ».

3) Le commissariat rédigera le Plan de façon définitive. Celui-ci sera adopté par le Parlement au cours de la session de printemps 1976.

● *M. Jacques Chirac* devait recevoir mardi 11 mars à 13 h. 30 M. David Rockefeller, directeur de la Chase Manhattan Bank. Le premier ministre offrait ensuite un déjeuner à Matignon, à 13 h. 30, aux dirigeants de la F.N.S.E.A. A 15 h. 15, il devait tour à tour recevoir MM. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM et TOM, et Bouhamoud, ministre marocain de l'enseignement.

LE MALAISE AU SEIN DE LA MUNICIPALITÉ D'ORLÉANS

(De notre correspondant.)

Orléans. — Le malaise qui règne au sein de la municipalité d'Orléans depuis la prise de position des socialistes, invitant le maire et ses conseillers à se prononcer en faveur du programme commun de la gauche (*le Monde* des 8 et 11 mars), continue de susciter des réactions. Après la mise au point du maire, M. Thinat, radical, M. Bernard Huet, adjoint au maire, répond à son tour au parti socialiste. M. Huet est le chef de file des élus centristes qui, lors de l'élection présidentielle, se sont prononcés en faveur de M. François Mitterrand. Depuis lors, ces élus ont adhéré au GERA (Groupe d'études, réforme et action), animé par M. Jacques Pelletier, sénateur de l'Aisne, organisation qui vient de fusionner avec le groupe Combat radical-socialiste de M. Léon Hovnanian. *« La grande majorité du conseil municipal s'est prononcée publiquement pour la candidature de François Mitterrand lors de l'élection présidentielle*, déclare M. Huet. *Depuis, les « ex-centristes » qui se retrouvent au GERA et les radicaux ont publiquement brisé tout lien avec les formations qui se retrouvent dans la majorité gouvernementale. Nos collègues socialistes n'ont donc aucun motif pour se désolidariser de la majorité du conseil municipal, car leur situation à Orléans n'est pas la même qu'à Nantes ou à Nancy, puisque la grande majorité de notre conseil a choisi le camp de la gauche. »*

LA FEN ET LE P.S. VONT CONFRONTER LEURS PROJETS

Deux délégations du parti socialiste et de la Fédération de l'éducation nationale, conduites par MM. François Mitterrand et André Henry, se sont rencontrées, lundi 10 mars, au siège du parti socialiste.

Elles ont constaté la convergence de leurs vues sur *« l'analyse de la crise caractérisée par la persistance de l'inflation et l'aggravation du chômage »*. Elles dénoncent *« la politique économique du pouvoir qui vise à en faire payer les conséquences aux travailleurs »*.

La FEN, qui entend participer aux luttes menées contre cette politique, et le parti socialiste, qui a décidé sur ce thème une campagne nationale avec ses alliés de l'union de la gauche, sont convenues *« de se retrouver au moment opportun pour examiner la possibilité d'une coordination des actions engagées »*.

En ce qui concerne l'éducation, la FEN et le P.S. constatent, là encore la convergence de leur analyse. Ils jugent le projet Haby *« incapable de répondre aux besoins de notre société et de son évolution »* et se déclarent décidés à confronter leurs projets éducatifs et à concourir à la mobilisation de l'opinion contre ce projet.

● *L'ERIS* (association Etudes, recherches et informations socialistes, animée par M. Jean Poperen) organise un débat sur les relations entre le P.S. et le P.C.F., lundi 17 mars à 20 h. 30, 1, rue Guy-de-la-Brosse (amphi X 1).

SEXE ET GRAMMAIRE

Une de nos lectrices se plaint de nous, car nous avons récemment écrit que « les membres du gouvernement et leurs épouses » ont été reçus à l'Elysée.

Eh quoi, nous dit-elle, Mmes Veil, Giroud, Dorlhac et Lesur, n'étaient-elles pas de la fête ? On voit bien que vous êtes incapables de sortir des « vieilles ornières du sexisme ».

Nous promettons d'écrire à l'avenir « les membres du gouvernement et leurs conjoints », mais craignons fort de n'être pas absous pour autant.

Aussi bien prenons-nous le ferme engagement de lancer une campagne pour la suppression du masculin pluriel. — R. B.

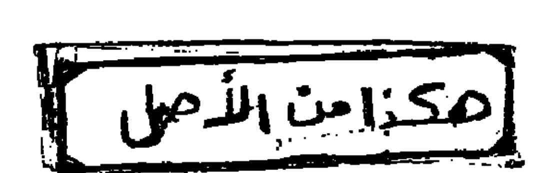
M. ROCARD : la stratégie du P.C.F. s'est construite à partir d'une idée fausse.

M. Michel Rocard, membre du bureau exécutif du parti socialiste, a déclaré lundi 10 mars à Toulouse :

« Je ne suis pas inquiet des petits drames internes entre communistes et socialistes. D'ailleurs, il faut avouer que nous avons une autocritique historique à faire. N'est-ce pas un ministre socialiste qui a couvert la torture en Algérie ? La question que se posent les communistes peut donc être légitime, mais je veux leur répondre avec force que, en ce qui nous concerne, le virage unitaire est pris et bien pris.

» Il faut d'autre part se souvenir de ce qu'était la vieille S.F.I.O. lorsque le parti communiste a pris le premier le virage de la politique unitaire. La S.F.I.O. était un vieux parti, avec de vieux militants et des plus jeunes qui abandonnaient le parti. La stratégie du P.C. s'est ainsi construite à partir d'une idée fausse, qui ne correspond plus à la réalité. Nous sommes différents de ce que les communistes imaginaient. »

● *M. Jacques Chirac* s'est longuement entretenu lundi après-midi 10 mars avec M. Tchervonenko, ambassadeur d'Union soviétique à Paris, du voyage officiel qu'il doit effectuer en U.R.S.S. du 19 au 24 mars prochains.





POLITIQUE

LA BASTILLE ADMINISTRATIVE

II.— Du haut de cette pyramide...

par ANDRÉ PASSERON

La nation au service de l'Etat, lui-même au service de l'Administration. En caricaturant à peine on peut ainsi décrire cette extraordinaire inversion des pouvoirs dont souffre la France (« le Monde » du 11 mars).

Une sorte de connivence existe entre les détenteurs du pouvoir exécutif et ceux qui, par une formule bien révélatrice, se disent les « serviteurs de l'Etat » pour éviter que l'édifice ne soit trop ébranlé. Depuis plus d'un siècle, aucune réflexion profonde sur la finalité ou les méthodes du pouvoir lui-même n'a été en réalité entreprise, alors que l'administration, qui n'est que le simple instrument du pouvoir étatique, a donné lieu à des études de plus en plus scientifiquement affinées.

Le général de Gaulle, à sa manière régalienne, avait pratiquement distingué entre un domaine éminent qui lui revenait de droit et un secteur délégué dont il laissait la responsabilité à son premier ministre, mais qu'il pouvait à tout moment évoquer à lui : ce fut le cas pour Concorde, pour le tunnel sous la Manche, pour la recherche scientifique.

Georges Pompidou, arrivant à l'Elysée après avoir pendant six ans dirigé directement l'ensemble de l'administration française, connaissait à fond la plupart des affaires en cours. Sa tendance naturelle a donc été d'être omnicompétent. Il aimait même à dire que tous les domaines lui étaient réservés. Au plus mauvais de ses rapports avec M. Chaban-Delmas, il assurait qu'aucune décision n'était prise par son premier ministre. Sous l'empire de la maladie il s'est peu à peu éloigné des dossiers, se consacrant essentiellement aux relations internationales, à... l'aménagement de Paris, et à des méditations sur la philosophie du pouvoir. Mais le pli était pris par ses ministres et par le premier d'entre eux, M. Messmer ; pendant près de deux ans ils se sont bornés à expédier les affaires courantes et à gérer... le prévisible.

Démultiplication du pouvoir

Avec l'élection de M. Giscard d'Estaing, l'exécutif s'est sensiblement renforcé, élargi et, pourrait-on dire, multiplié. Et cela à deux niveaux :

1) Le nombre des responsables suprêmes s'est accru. Si le ministre des finances, comme auparavant, conserve un important pouvoir de fait en raison des refus qu'il peut opposer à tous les projets du gouvernement et surtout dans des cas mineurs mais multiples, un secteur important de l'activité gouvernementale a été concentré entre les mains du ministre de l'intérieur, devenu aussi ministre de l'aménagement du territoire et gratifié, de surcroît, du titre plus politique et circonstanciel de ministre d'Etat. Toutefois, après quelques velléités envahissantes, M. Poniatowski se cantonne plus volontiers depuis quelques mois dans son propre secteur de responsabilités.

2) Entre le président de la République et le premier ministre actuel, la répartition des compétences est devenue plus complexe et plus subtile que par le passé. Si M. Giscard d'Estaing fixe les orientations générales, il « détermine » aussi la politique de la nation, bien que l'article 20 de la Constitution confie cette tâche au premier ministre. Si M. Chirac la conduit effectivement, le président de la République exerce une action directe sur certains secteurs qui dépendent désormais plus étroitement de lui ; il en va ainsi notamment de toute l'orientation de la politique économique.

Il semble bien toutefois qu'aucune décision majeure ne soit prise sans que M. Chirac en ait été au moins informé. En règle générale, tous les dossiers que traitent le gouvernement et le président de la République ont été au préalable étudiés par le premier ministre. Il peut toutefois arriver que des incidents, que des désaccords apparaissent entre les membres du gouvernement. Ils sont dus en général à des raisons de concurrence politique, à des rivalités de personnes, ou à des divergences de tactique, comme cela s'est passé entre MM. Poniatowski et Lecanuet à propos des prisons, entre Mmes Veil et Giroud pour l'interruption de grossesse, le ministre de la santé demandant que le secrétaire d'Etat à la condition féminine ne s'occupe pas de cette question, tout comme elle a été écartée du projet de loi sur le divorce, ou encore, entre MM. Poniatowski et Chirac pour l'affaire des otages de La Haye. Mais, dans tous les cas, il s'est davantage agi du niveau de l'exécution que de celui de la conception.

M. Jacques Chirac ne manque aucune occasion de rappeler la prééminence du président de la République, de bien dire qu'il ne tient son pouvoir que de lui, et de souligner son total accord avec le chef de l'Etat. L'autorité de M. Giscard d'Estaing s'exerce aujourd'hui dans tous les domaines et n'est en rien mise en cause. Elle est au moins aussi vaste que celle que détenait Georges Pompidou jusqu'en 1973. Toutefois, les collaborateurs du président de la République, au nombre d'une vingtaine à peine, pratiquent moins la gestion directe que ne le faisaient leurs prédécesseurs à l'Elysée.

De plus, les relations politiques de M. Giscard d'Estaing avec M. Chirac sont différentes. Ayant maîtrisé les composantes de la majorité parlementaire, ayant pris la tête de l'U.D.R. après l'avoir amenée à soutenir bon gré mal gré la candidature à l'Elysée du président actuel, M. Chirac est le premier des premiers ministres de la Vᵉ République qui bénéficie d'une équation politique personnelle. Une complémentarité s'est établie de ce fait, et un couple, pour la première fois, existe au sommet.

Il arrive évidemment au président de la République d'avoir des rencontres privilégiées tant sur le plan personnel que politique avec M. Michel Poniatowski ou avec M. Jean-Pierre Fourcade, mais il semble bien que les décisions gouvernementales envisagées au cours de ces tête-à-tête soient toujours soumises ensuite à M. Chirac.

Les relations entre le président et son premier ministre sont d'ailleurs particulièrement fréquentes. Outre les divers conseils qui se tiennent à l'Elysée et auxquels participe toujours le premier ministre, une ligne de téléphone directe relie le chef de l'Etat à l'hôtel Matignon, et il ne se passe guère de jour — même pendant les week-ends — sans qu'elle soit utilisée, alors qu'il arrivait souvent à Georges Pompidou de demeurer plus de quarante-huit heures sans contact avec le général de Gaulle.

Le pouvoir du président est tempéré par des dispositions de la Constitution qui n'ont toutefois jamais été très énergiquement appliquées : c'est ainsi que le contre-seing ministériel est obligatoire pour la plupart des actes du chef de l'Etat. Mais on n'imagine plus aujourd'hui que le premier ministre puisse s'opposer totalement à un projet présidentiel comme l'avait fait sous la IVᵉ République M. Robert Schuman en nommant M. Jacques de Bourbon-Busset directeur général des relations culturelles au quai d'Orsay contre l'idée de Vincent Auriol, qui pensait à M. Jacques Kosciusko-Morizet. Ce genre d'affaires — comme les remaniements gouvernementaux — sont l'objet de débats, mais c'est toujours le président qui tranche.

Une autre limite réside dans l'article 8 de la Constitution qui empêche le président de renvoyer le premier ministre si ce dernier refuse de présenter la démission de son gouvernement.

Enfin, le président peut avoir intérêt à laisser son premier ministre courir les dangers des combats d'avant-garde. Dans l'état actuel de nos institutions, la tendance au présidentialisme trouve ainsi ses bornes, et le domaine du premier ministre peut en être temporairement accru.

Dans le salon Murat de l'Elysée, en présidant le conseil des ministres, le général de Gaulle était encore sur un podium, Georges Pompidou occupait une chaire devant des élèves. M. Valéry Giscard d'Estaing est plutôt, pour le moment, à la tête d'une équipe de bureau d'études.

Mais la haute administration, placée à la disposition du pouvoir exécutif, ne donne-t-elle pas une autre image d'elle-même ?

Contestation respectueuse

Directement soumise à l'exécutif, agissant sous la tutelle étroite des ministres et de leurs cabinets, la haute administration centrale n'a apparemment guère changé. Sa capacité d'absorption et de négation de la nouveauté semble toujours incomparablement supérieure à celle d'une éponge. Et pourtant des modifications sont peu à peu intervenues dans le comportement des hauts fonctionnaires. Elles ne sont pas au reste directement liées aux événements de mai 1968, hormis celles qui concernent l'éducation nationale.

Ainsi, la création du Syndicat de la magistrature en février 1968 était déjà un aboutissement. Aujourd'hui la bastille judiciaire est aussi ébranlée que la citadelle pénitentiaire. Les réformes qui ont amélioré l'exercice de la justice ont moins été prises à l'initiative des pouvoirs publics que sous la pression d'une opinion éclairée et de quelques magistrats et fonctionnaires du ministère.

Pour le reste de l'administration centrale, la politisation qui a toujours imprégné ses cadres supérieurs avait été en quelque sorte « encadrée » dans les premières années de la Cinquième République à la fois par les cabinets ministériels et par des directeurs et chefs de service tout dévoués au régime. Ceux-ci voyaient dans les brocards méprisants du général de Gaulle à l'égard des Républiques précédentes un encouragement donné aux professionnels de l'administration à prendre leur revanche sur l'amateurisme suspect des hommes politiques. Ce fut pendant des années sinon le règne de l'Etat-U.D.R. du moins celui des technocrates, énarques ou autres, apôtres et acteurs d'une administration de souveraineté. La plupart d'entre eux se sentaient en conformité avec les conceptions gaulliennes du service de l'Etat.

Mais la réflexion sur le rôle de l'Etat et sur la finalité de l'administration s'est peu à peu développée. C'est ainsi que vers 1965 est né le CERES (Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes) à l'initiative de quelques anciens élèves de l'ENA ; c'est alors que le P.S.U. a séduit grâce à Michel Rocard quelques brillants esprits de la haute administration et que la C.F.D.T. a accru son implantation dans la fonction publique.

Cette contestation que l'on pourrait qualifier de « respectueuse » a imprégné plusieurs générations d'élèves de l'Ecole nationale d'administration, où en 1970 fut créée une section de la C.F.D.T. Mais une fois en poste, les hauts fonctionnaires ont tous accepté la hiérarchie, pratiqué le commandement, fait preuve de dévouement et de fidélité absolue au point par exemple que les responsabilités exercées par M. René Lenoir au sein de la section C.F.D.T. du ministère des finances n'ont pas constitué pour lui un handicap à sa nomination comme secrétaire d'Etat à l'action sociale par M. Giscard d'Estaing.

L'attitude de certains hauts fonctionnaires parmi les plus jeunes se considérant davantage à la disposition du pays qu'au service de l'Etat a contribué à rendre publiques certaines affaires, à révéler certaines grandes préoccupations. Ce fut surtout le cas en matière d'équipement et d'environnement.

De plus, dans les processus d'élaboration de la décision administrative est apparue la notion de travail d'équipe, de concertation. Dans ces réunions internes à l'administration, il est arrivé bien des fois que des hauts fonctionnaires politiquement engagés à gauche aient pu faire prévaloir leurs conceptions. Mais cette pratique ne s'est pas généralisée. Dans certains cas, elle a abouti aussi à une paralysie et à une dilution de l'autorité dont s'accommode mal le corps, par nature hiérarchique, qu'est l'administration. La responsabilité des échecs survenus dans le domaine de la concertation préalable à la décision administrative incombe souvent davantage aux ministres eux-mêmes qu'aux hauts fonctionnaires. Les premiers ont rarement su faire travailler leurs directions et ont préféré se confiner dans des relations privilégiées avec leurs cabinets ministériels, vite paralysés par le nombre des mesures à prendre.

Devant cet accroissement du centralisme, les administrations se sont réfugiées dans une recherche plus scrupuleuse de la perfection formelle des décisions, multipliant les contrôles, les références, les garanties. Cette sophistication outrancière permet sans doute d'élaborer des mesures impeccables, véritables chefs-d'œuvre de la réglementation, mais qui interviennent souvent trop tard, mal à propos et sont parfois inapplicables.

Parallèlement, un sentiment d'impuissance se développe, plus sensible au niveau des administrations de conception qu'à celui des services d'exécution. Si le régime actuel — comme ses prédécesseurs — nomme à quelques postes clefs des hauts fonctionnaires politiquement dévoués et de surcroît compétents, il semble privilégier quelque peu les membres de l'inspection des finances alors que le Conseil d'Etat, le corps préfectoral ou le corps des mines le furent jadis.

Un certain malaise

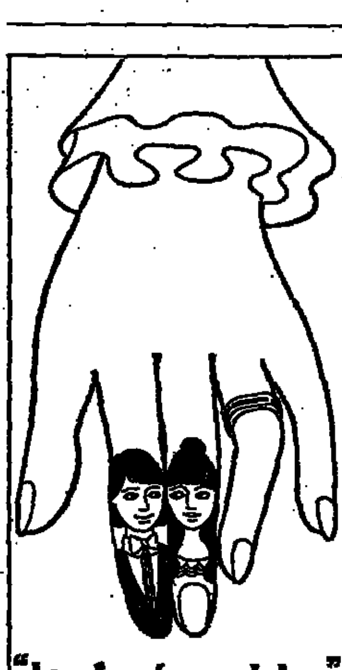
A la mutation qui s'opère lentement dans le comportement de la haute fonction publique s'ajoute un malaise : contrairement à une croyance répandue, les hauts fonctionnaires d'encadrement ne sont pas assez nombreux et, dans les prochaines années, la pénurie d'administrateurs civils se fera durement sentir.

Déjà certains ministères sociaux doivent improviser des solutions non satisfaisantes. Le nombre des contractuels s'accroît et ce sont souvent eux qui effectuent les tâches déterminantes, tout comme il arrive que des attachés d'administration remplissent les fonctions d'administrateurs civils. Une tension existe donc à ce niveau que le gouvernement n'a pas encore résolue. Elle est aussi entretenue par la compétition, la rivalité, les jalousies qui se développent entre les divers corps de l'Etat, et entre les membres des grands corps et les administrateurs civils, créant de véritables clans concurrents. La course aux fonctions intéressantes commence maintenant dès l'entrée à l'ENA puisque du classement obtenu dépendra souvent tout un destin.

Sans qu'il soit évidemment possible d'établir une statistique, il semble que les nouveaux cadres de l'administration soient davantage de bons gestionnaires, des techniciens scrupuleux et des serviteurs loyaux ou résignés que des hommes de caractère à forte personnalité. Beaucoup de ces derniers, en effet, rebutés par les pesanteurs de la bastille administrative, préfèrent bien souvent céder aux séductions du secteur privé et « pantoufler » dans les affaires.

Prochain article :

III. — LE PURGATOIRE DES P.D.G.







POLITIQUE

POINT DE VUE

Le gaullisme dans la gauche ou le retour aux sources

par JACQUES DEBU-BRIDEL (*)

EN s'emparant de l'appareil, un peu sclérosé, de l'U.D.R., J. Chirac a fait tomber bien des masques : désormais le fossé est profond entre ce que le gaullisme représenta de 1940 à 1969 et l'actuelle politique, non pas tant conservatrice que de « caractère fascisant », préconisée par le premier ministre-secrétaire général de l'U.D.R. Ce cumul, qui tend en fait au parti unique, si contraire à l'idée de rassemblement, autant que les propos intempestifs tenus contre les libertés *syndicales* par le premier ministre lors de la célébration du trentième anniversaire de l'Assemblée consultative, ne peuvent laisser aucun doute sur ses intentions. Je dois faire l'aveu qu'entendre M. Chirac parler de gaullisme me rappelle (toutes proportions gardées !) Pétain nous parlant de l'honneur national.

L'équivoque que l'interrègne de Pompidou avait permis de perpétuer depuis 1969, n'est plus possible. Les hommes qui contribuèrent à donner le change quant à la survivance du gaullisme au sein de l'U.D.R. (les « barons », comme ils se laissaient complaisamment appeler) viennent d'être brutalement écartés. La droite, qui, *lors du R.P.F.* comme en 1968, a toujours essayer de déborder et d'absorber le gaullisme, a définitivement triomphé au sein de l'U.D.R.

Au Front progressiste, nous estimons, avec René Capitant, que *« toutes les grandes options politiques prises successivement par le général de Gaulle ont été des options de gauche, car elles ont été toutes dans le sens de plus de démocratie. »*

(*Ecrits politiques*, p. 261.) Qui peut contester l'origine révolutionnaire du gaullisme et celle de l'action du général de Gaulle, chef d'un gouvernement de salut public traduisant partiellement dans les faits le programme du C.N.R. : comités d'entreprise, sécurité socaile, nationalisations, alliance avec l'U.R.S.S. ? En dépit de l'anticommunisme borné de trop d'élus du R. P. F., comment *oublier* que *gaullistes* et communistes se sont retrouvés d'accord pour faire échec à la C.E.D. avec Edouard Herriot, puis aussi pour l'adoption, non sans peine, de l'échelle mobile pour le SMIG ? Enfin, du « retour au pouvoir », en 1958, l'histoire conservera le souvenir de la décolonisation, de l'indépendance de l'Algérie, de la lutte contre l'O.A.S., de la rupture avec l'OTAN, de la dénonciation de l'impérialisme américain.

Le gaullisme s'inscrit bien dans l'histoire de la gauche française, dans la voie progressiste. Notre place à nous, *gaullistes*, est bien au sein de la gauche, cependant le drame du général de Gaulle fut d'être *obligé de gouverner avec une gauche* réticente en 1945, ou franchement hostile en 1958. D'où l'action d'un Pompidou qui, avec l'appui de tout ou partie des forces de conservation, parvint à *briser* toutes les tentatives progressistes en matière sociale. Ce sabotage, les gaullistes de gauche qui se retrouvent au Front progressiste, anciens de l'U.D.T. et nouvelles générations gaullistes du F.J.P., n'ont cessé de le dénoncer. Mais tant que de Gaulle était là, l'espoir n'était pas insensé, toutes les illusions étaient permises.

Aujourd'hui tout est clair. La sauvegarde des grandes options gaullistes *n'est concevable qu'au sein* de la gauche unie, qu'il s'agisse de l'indépendance nationale, de la démocratie sociale, des nationalisations indispensables pour faire échec aux sociétés multinationales « avant-garde » économique de l'empire américain », bref de la démocratie tout court. Au sein de la gauche, mais comment ? Pour y faire entendre leur voix, les gaullistes se doivent d'éviter toute dispersion et s'y regrouper en une composante active et loyale. Loyale, c'est-à-dire en écartant tout ce qui peut porter atteinte à l'unité des forces de progrès.

Il nous est donc impossible de ne pas tenir compte que le ciment de l'unité est le programme commun. Et nous pensons, nous aussi, que « les attaques actuelles qui mettent en cause le programme commun, sont dangereuses ». Nous acceptons donc le programme commun à ce titre, non comme un évangile, une thora ou un coran infaillible Acte de raison, contrat, il est le moteur de notre action commune Il faut, qu'il soit, il sera développé au cours des années au lendemain de la victoire à laquelle nous devons participer par notre action militante de gaullistes.

Nous ne renions rien de notre passé, nous poursuivons la lutte pour l'indépendance nationale qui implique et un barrage solide contre l'impérialisme américain, et une défense nationale adaptée aux techniques modernes au seul service français, répudiant tout Yalta nucléaire, mais irréductiblement opposés à toute néo-C.E.D atomique.

Un historien communiste, J.-C. Gacon, observe, dans le dernier *Cahier d'histoire* de l'Institut Maurice-Thorez : *« Il y a dans notre pays des hommes et des femmes qui sont gaullistes, parce que de Gaulle incarnait pour eux la patrie, son indépendance et son rayonnement. Encore aujourd'hui, ils veulent défendre son héritagle, que les gouvernements actuels sont en train de dilapider. »* (*C.H.*, n° 10, p. 106.) Pour ne pas laisser le gaullisme se diluer, nous ne serons, comme le rappelait dernièrement, devant un auditoire gaulliste, Dominique Gallet, secrétaire politique du Front progressiste, *« ni des orphelins à la recherche d'un nouveau père ni des rescapés à la recherche d'une nouvelle famille »*.

Le Front progressiste a donc décidé, lors de la réunion de son dernier bureau politique, de développer ses rapports avec « *l'ensemble des personnalités gaullistes qui se régime giscardien* », pour « *contribuer à la réalisation de conditions sont détachées ou se détachent du favorables à un large rassemblement gaulliste au sein de la gauche* », mais « *tant que ces conditions ne sont pas réunies, le Front progressiste continuera à développer son activité d'organisation structurée ayant vocation de rassembler les gaullistes de gauche* »

A ceux qui nous reprochent de faire le jeu des communistes, nous rappellerons avec Philippe de Saint-Robert, qui n'a jamais péché par excès de tendresse pour ceux-ci, que « *l'anticommunisme a été l'exploitation la plus odieuse de la bêtise bourgeoise aux fins de l'impérialisme américain* » Et nous répéterons sans nous lasser que rassembler pour la défense de ses *intérêts vitaux le peuple français* est une démarche essentiellement gaulliste. Sans aucun souci de prérogative, le Front progressiste fait appel à tous ceux qui, comme lui et avec lui, veulent au sein de la gauche poursuivre le combat pour l'indépendance de la patrie et la démocratie sociale.

(*) Ancien sénateur, membre de la commission exécutive du Front progressiste.

● *Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing* a offert, lundi 10 mars au Palais de l'Elysée, un dîner en l'honneur des deux cents femmes participant aux travaux du comité exécutif du Conseil international des femmes, organisation fondée en 1888. L'épouse du *président de la République* a déclaré dans son allocution : « *Les femmes d'aujourd'hui dont la voix se fait entendre par-dessus les frontières, d'un bout à l'autre du monde, ignorent parfois l'audace qu'il fallait à celles qui ont fondé notre association. Elles ne mesurent pas tout le courage de ces pionnières isolées, tout ce qui nous parait aller de soi dans nos exigences actuelles, la quête de justice, d'égalité, de dignité, tout cela était alors révolutionnaire.* »

Mme Giscard d'Estaing a rappelé l'estime que porte aux femmes le président de la République, « *pleinement conscient de l'importance de leur rôle dans le monde et des richesses que recèlent leur intelligence, leur cœur et leur énergie* ».

● *L'Action républicaine indépendante et libérale*, mouvement issu de l'ancienne Union pour la majorité présidentielle, a réuni lundi 10 mars à Paris son comité directeur. L'ARIL a décidé de constituer un « *comité de liaison des mouvements, partis et personnalités politiques ayant soutenu le président Valéry Giscard d'Estaing et, à ce titre, membres de la majorité présidentielle mais n'étant pas représentés au gouvernement et, notamment, parmi les plus importants, le Centre national des indépendants paysans et M. Jean Royer, maire de Tours.* »

En Guadeloupe

LA CAMPAGNE DE COUPE DE LA CANNE N'A PU ENCORE COMMENCER

Après douze jours de grève, les dockers du département d'outre-mer de la Guadeloupe ont repris le travail vendredi 7 mars. Au terme de deux réunions de leurs représentants avec ceux des compagnies de navigation, ils ont obtenu une augmentation de 10 % de leurs salaires et indemnités.

Si le conflit dans les ports a trouvé une solution, il n'en est pas de même pour celui qui sévit dans l'industrie sucrière. La campagne de coupe n'a pu encore commencer, alors que les cannes sont mûres et qu'une partie de la récolte pourrait être compromise si le retard augmentait. Vendredi, la dernière des usines encore en fonctionnement a fermé ses portes. Trois autres avaient cessé leur activité dans les jours précédents. Ces lock-out sont la conséquence d'un désaccord entre usiniers et planteurs sur le prix de la tonne de canne et du refus de l'Union générale des travailleurs guadeloupéens de signer l'accord sur les salaires des ouvriers d'usine.

A Sainte-Maxime

M. Chirac participe aux journées parlementaires de l'U.D.R.

Comme ils le font avant l'ouverture de chaque session parlementaire, les députés et sénateurs U.D.R. tiendront le mercredi 12 et le jeudi 13 mars à Sainte - Maxime des journées d'études

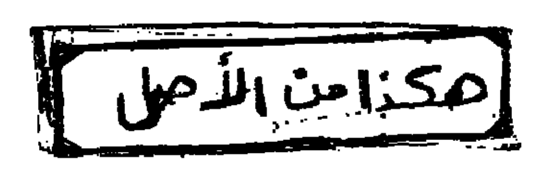
M. Jacques Chirac, avant d'arriver à Sainte-Maxime mercredi soir, s'arrêtera à Hyères pour inaugurer une crèche et visiter un hôpital, en compagnie de Mme Simone Veil, ministre de la santé.

Devant les parlementaires, le premier ministre prononcera jeudi matin un discours politique.

Auparavant, sous la présidence de M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale, les élus examineront divers sujets qui sont susceptibles d'être évoqués durant la session parlementaire : la réforme de l'éducation et du système éducatif, la condition militaire et la réforme du service national, la réforme de l'entreprise et la situation de l'emploi, la place de la famille dans la transformation de la société, la politique agricole, les problèmes de l'énergie

Tous ces rapports donneront lieu à une discussion qui sera conclue par un discours de M. Labbé, avant que ne s'instaure jeudi matin un débat de politique générale.

Les parlementaires auront été accueillis par M. Aymeric Simon-Lorière, maire de Sainte-Maxime et député de Toulon, ainsi que par M. Mario Bénard, député de la circonscription et maire d'Hyères.



FAITS DIVERS

LES OBSÈQUES DE WILLIAM ZEMMOUR

Un cercueil en acajou massif aux poignées d'or

« Vous ne pouvez pas le laisser mourir tranquille ? » *Jusqu'au cimetière de Bagneux-Parisien, les hommes de main de la bande Zemmour font du zèle : courses poursuites au milieu des tombes, coups de poing et jets de pierres dont photographes et cameramen sont parfois les victimes (« Si tu donnes pas tes pellicules, on t'écrase »).*

A quelques mètres de là, devant un cercueil en acajou massif aux poignées en or, près de deux cents personnes — en majorité des juifs nord-africains — prient. Toute la hiérarchie du « milieu » semble représentée, si l'on en juge par les signes extérieurs : du vison ou du pardessus, bleu foncé strict, au cuir un peu râpé et au tweed élimé, de la vieille Simca à la Rolls Royce bleu pâle et gris métallisé et à la Mercedes...

Autour de nombreuses couronnes de fleurs (« A notre fils et ami », « A notre confrère »...), *dont une d'orchidées, on peut reconnaître un acteur de seconde zone spécialisé — mimétisme ou liens de famille — dans les rôles de « méchant », ou encore un de frères du propriétaire d'un club de jeu parisien. Mais seuls les policiers de l'identité judiciaire et de la brigade antigang — discrètement présents — pourron dire si les « Lyonnais », la bande rivale, sont venus ce lundi 10 mars rendre un dernier hommage au « cher disparu », William Zemmour, tué d'une ball par la police au bar « Le Thélème », boulevard Saint-Germain, le 28 février dernier.*

Un vaste domaine

L'amour, c'était le domaine de la famille Zemmour. Ne contrôle-t-elle pas un réseau de proxénétisme et de traite international (particulièrement sur l'Allemagne et l'Afrique). N'a-t-elle pas investi dans les Eros Centers, en Allemagne ? C'est pour garder la suprématie dans ce domaine que plusieurs règlements de comptes auront lieu entre les Zemmour et les « Lyonnais », au cours desquels disparaîtra notamment Jean Augé, ancien patron du Service d'action civique (SAC) de Lyon et financier du SAC pour toute la France.

Si Gilbert — le plus intelligent — est allé créer une entreprise immobilière au Canada, et André diriger un hôtel à Palma-de-Majorque, William et la bande des « pieds-noirs » ont encore comme spécialité le racket des hôtels et des restaurants, et le nom de Zemmour revient régulièrement dans l'affaire du prix Bride abattue et dans la mafia du tiercé en général.

Ces hommes qui figurent depuis 1970 au fichier central de répression du banditisme, n'ont cependant jamais été inquiétés par la justice, sinon pour des vétilles

C'est dire que nul — hormis la « tribu », selon l'expression du rabbin — ne pleurera William Zemmour. Pourtant, la fusillade du boulevard Saint-Germain continue de poser de nombreuses questions auxquelles la police, pourtant très bavarde ces jours derniers, n'a toujours pas répondu

L'hypothèse d'une guerre imminente des gangs a bien du mal à tenir lorsqu'on sait que les « dangereux bandits » arrêtés au bar « J'ai du bon tabac » n'étaient que d'inoffensifs consommateurs et que tous les membres de la « bande des Lyonnais » arrêtés le 28 février dans la soirée ont dû être relâchés.

Dès lors, on peut se demander si, en pénétrant au Thélème, l'inspecteur divisionnaire Jacques Chaix a bien décliné sa qualité : aucun des témoins n'a compris que c'était la police qui intervenait, et il peut paraître étonnant que des malfaiteurs chevronnés — alors qu'ils ne risquaient qu'une faible inculpation pour port d'armes — aient pris le risque de tirer sur des policiers. Ces derniers ont-ils voulu jouer sur la confusion possible ?

Nul ne conteste à la police le droit à l'erreur que celle-ci revendique, comme nul ne conteste la difficulté pour les policiers de lutter dans la légalité contre les champions de l'illégalité. Mais ce droit à l'erreur doit avoir des limites. Une police démocratique peut-elle gravement blesser un homme, quel qu'il soit, allongé à terre avec les mains sur la tête ? Peut-elle continuer ses sévices dans le car, puis au dépôt ? Peut-elle surtout, de guerre lasse, se substituer à la justice ?

BRUNO DETHOMAS.

POLICE

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Une opération coups de poing

L'intervention de la police au bar Le Thélème, le 28 février dernier, et la controverse à laquelle elle a donné naissance sont pour la presse hebdomadaire une occasion de s'interroger sur les mobiles profonds et les conséquences du rôle joué par la brigade de recherche et d'intervention — dite « *brigade antigang* » et, au-delà, sur la croissance du dispositif policier en France.

L'UNITE, hebdomadaire du parti socialiste, relate, sous le titre « Ducondé-la-joie » (allusion au titre du dernier film d'Yves Boisset, dénonçant les méfaits du racisme), un certain nombre de témoignages dont Nicolas Brimo estime qu' « *ils se suffisent à eux-mêmes* ». La plupart des autres publications y ajoutent cependant force commentaires.

Pourquoi une telle opération ? G. Marion répond, dans *ROUGE* (hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire, trotskyste) :

« *Jusqu'à présent, on ne demandait à la police que de faire preuve d'efficacité, laissant aux juges le soin d'être sévères, déjà plus que de raison. Mais certains de ces juges deviennent de dangereux contestataires, alors que les autres, empêtrés dans la procédure, demandent encore un minimum de preuves et de vraisemblance pour condamner. Poniatowski juge alors plus efficace de se charger lui-même de la répression à tous les niveaux. Et, dans son arsenal législatif, la mort occupe une place de choix. C'est dans ce cadre-là que s'expliquent toutes les « bavures ». Quand l'important est de montrer que la menace des gangsters est telle qu'elle impose des solutions extrêmes, il ne peut qu'y avoir des passants blessés, matraqués ou tués par les fauves de la brigade anti-gang. La liste est aujourd'hui longue des affaires similaires* »

Gilles Mermoz, dans *RIVAROL*, relève que « *pour l'instant les témoignages sont contradictoires* » et estime qu' « *il ne faudrait pas qu'aux données matérielles de l'affaire s'ajoutent des considérations politiques* ». Il souligne cependant :

« *Réalisée le lendemain du hold-up tragique de la Société nationale de banque, l'opération de la brigade antigang au boulevard Saint-Germain est apparue à certains comme s'apparentant à l'arrestation de l'escroc au tiercé Patrice des Moutis, décidée au moment où l'affaire de la Fumade prenait un tour déplaisant pour le gouvernement. Dans les deux cas, fait-on remarquer, il n'y avait pas urgence : était-il tellement sûr que les deux bandes rivales avaient juré de s'entre-tuer cet après-midi là ?* »

Outre ce caractère d'opération d'opportunité, *POLITIQUE-HEBDO* voit dans l'organisation de la brigade de recherche et d'intervention une manifestation d'américanisme. Louis-Jean Calvet écrit :

« *Western ? Policier de série B ? Le nom même d'« incorruptibles » donné aux membres de la brigade antigang vient conforter cette idée que le modèle policier est aujourd'hui celui d'outre-Atlantique dans les années 30, et que, moyennant l'assimilation de nos truands à Lucky Luciano, les flics français aimeraient bien être pris pour Eliot Ness.* »

LE POINT, de son côté, s'alarme de la multiplication des actions violentes de la police et des « *passages à tabac* » qui lui sont reprochés. « *Il y a eu trop d'affaires de ce genre*, écrit-t-il, *pour qu'on ne s'inquiète pas.* »

Les conséquences de cette brutalité, Paul Delerge, dans *HEBDO-T.C. - TEMOIGNAGE - CHRETIEN*, les voit d'abord pour la police elle-même :

« *La police se plaint d'être méconnue, d'être mal aimée*, écrit-il. *Ce n'est pas en matraquant à tort et à travers, avec haine, férocité qu'elle risque de remonter dans l'estime du public. Sans doute est-ce un métier difficile et ingrat pour lequel le recrutement et la formation devraient être particulièrement exigeants. Les policiers conscients de leur devoir — et ils sont nombreux — sont les premiers à souffrir d'égarements de plus en plus fréquents que par esprit de corps ils pensent nécessaires d'avaliser.* »

Arlette Laguiller pose sans ambages la question dans l'hebdomadaire du mouvement trotskyste à la direction duquel elle appartient :

« *Faut-il craindre davantage la police que les gangsters ?* se demande-t-elle dans *LUTTE OUVRIERE*. *Faut-il, quand on consomme dans un café, prier pour que le nouvel arrivant soit tout sauf un membre de la brigade antigang ? Après l'affaire du Thélème, il faut se le demander. On nous dit que contre les malfaiteurs il faut des policiers pour protéger les personnes, et pas seulement les biens. Dans une société dominée par l'appât du gain, que la bourgeoisie appelle la libre-concurrence, il faut des policiers pour empêcher que règne dans les rues et les cités la loi de la jungle. Soit ! Mais la loi de la jungle, le déchaînement de la violence, de qui était-il le fait jeudi dernier au « Thélème » ? Des gangsters ? Pas seulement !* »

CHARLIE-HEBDO consacre à cette violence une couverture sur laquelle un policier fait feu des deux mains. Il est surmonté de ce conseil de l'hebdomadaire : « *Français, tous à plat ventre !* »

René Backmann, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, revient sur les aspects racistes de l'intervention policière : « *La chose, aujourd'hui, est si courante que certaines circulaires officielles recommandent aux fonctionnaires de police participant aux opérations « coup de poing » d'éviter toute marque de discrimination à l'égard des Noirs ou des Nord-Africains.* »

Aussi n'est-ce pas le principe même de l'existence de la police qui est en cause, mais une certaine conception de son rôle, explique Paul Guimard, dans *L'EXPRESS*, où il écrit : « *On ne met pas en question l'action globale de la brigade antigang parce qu'on s'élève contre les actes de certains de ses membres. Rares sont les Français qui nient la nécessité de la lutte contre la criminalité, et je réclame le droit de m'indigner du traitement infligé aux avocats et autres consommateurs du bar Le Thélème, tout en formant, dans le même temps, des vœux pour le rétablissement des policiers blessés par les gangsters. Assimiler à une « critique systématique » les réflexions suggérées par un cas qu'on veut croire très particulier, c'est pratiquer un amalgame qui coupe court à tout dialogue.* »

L'IMAGE DE MARQUE DE LA POLICE N'EST PAS SI MAUVAISE

déclare le commissaire Leclerc

« *L'image de marque de la police n'est pas si mauvaise* », a déclaré le commissaire principal Marcel Leclerc, interrogé lundi 10 mars sur Europe n° 1, et il a rappelé que la brigade de recherche et d'intervention (dite anti-gang) qu'il dirige avait reçu, depuis la fusillade du boulevard Saint-Germain, de nombreuses lettres d'encouragement, et même des chèques. Ses hommes sont, dit-il, « *tout à fait responsables ; ils connaissent les dangers qu'ils courent et pourraient faire courir par un usage intempestif de leurs armes ; ils sont parfaitement maîtres de leurs réflexes et de leur sang-froid* ».

Favorable à « *une police offensive* », le commissaire Leclerc a reconnu qu'il n'y avait « *pas de police sans indicateurs* ». « *C'est une nécessité*, ajoute-t-il. *Il faut parfois fermer l'œil sur certaines activités marginales, mais c'est à ce prix que l'on obtient des renseignements.* »

LES SYNDICATS C.G.T. C.F.D.T. ET C.G.C. DEMANDENT UN ACCROISSEMENT D'EFFECTIFS

Trois organisations syndicales de policiers — la Fédération générale des syndicats C.G.T., l'Union fédérale C.F.D.T. et le syndicat C.G.C. des gradés — ont organisé lundi 10 mars une journée d'action, marquée par l'envoi de délégations à l'hôtel Matignon, ainsi qu'auprès du préfet de police et des chefs de service de Paris et de province, pour « *attirer l'attention du premier ministre sur les conditions de vie et de travail des fonctionnaires de police de toutes catégories* ». Les trois syndicats entendaient aussi protester contre le mode de représentation du personnel au comité technique paritaire de la police — dont les travaux se déroulent depuis le 17 janvier — qui, contrairement au reste de la fonction publique, réserve les sièges aux seuls syndicats majoritaires, éliminant du même coup toute représentation d'une partie non négligeable des fonctionnaires.

Le comité technique n'ayant aucune compétence sur les dossiers à incidences financières, les trois syndicats demandent l'ouverture de « véritables négociations » sur trois points :

— La condition matérielle des policiers ;

— L'application intégrale du statut général des fonctionnaires aux policiers, avec, notamment, la restitution du droit de grève, et des garanties identiques à celles qu'offre le statut en cas de sanction ;

— L'amélioration des conditions de travail.

Les syndicats constatent en effet que le volume des missions s'est singulièrement accru depuis un an sans augmentation parallèle des effectifs. Sans critiquer l'orientation générale définie l'année dernière, les trois organisations constatent que, pour que les innovations annoncées par le ministre de l'intérieur portent leurs fruits, il faudrait cinq mille hommes supplémentaires.

JUSTICE

A Grenoble

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF REJETTE LES REQUÊTES DES PROPRIÉTAIRES DU BATEAU-PROMENADE « LA FRAIDIEU »

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Le tribunal administratif de Grenoble vient de conclure au rejet de la requête présentée conjointement par les propriétaires du bateau-promenade *la Fraidieu* — M. et Mme Emile Richard — et par la compagnie d'assurances La Concorde qui a indemnisé les familles des vingt-quatre victimes du naufrage survenu le 18 août 1969.

Se référant aux « carences administratives » mises en lumière par l'instruction et confirmées par le jugement du tribunal correctionnel de Thonon condamnant les époux Richard pour « homicides et blessures involontaires », la compagnie d'assurances souhaitait voir l'Etat condamné à lui rembourser le tiers des indemnités réglées. Quant aux propriétaires-exploitants du bateau, ils se croyaient fondés à réclamer à l'Etat le paiement d'une somme correspondant à la perte du navire et aux pertes d'exploitation entraînées par le naufrage.

Pour écarter la responsabilité de l'Etat, le jugement rendu public le 10 mars reprend, pour l'essentiel, l'argumentation développée à l'audience du 26 février par le commissaire du gouvernement (*le Monde* daté du 1er mars 1975). S'il reconnaît l'existence des carences administratives, le jugement affirme, en effet, que « *ces abstentions et négligences du service public n'ont été rendues possibles que par le fait que les requérants, nouveaux propriétaires du navire, se sont soustraits, volontairement ou non, à ses contrôles en ne signalant au service intéressé ni le changement de propriétaire ni celui du port d'attache, et en ne provoquant pas, en 1968 et en 1969, comme ils y étaient tenus (...) la visite annuelle à laquelle sont assujettis les bateaux non soumis à la réglementation de la navigation maritime* ».

● *Neuf des cinquante jeunes gens de Verdun* qui s'étaient rendus, samedi 8 mars, au village de Sommedieue (Meuse) pour y saccager un restaurant et s'affronter pendant près de deux heures avec les clients de l'établissement (*le Monde* du 11 mars) ont été inculpés par un juge d'instruction de Verdun en application de la loi « anti-casseurs ». Ils ont été écroués. Un dixième doit être inculpé à sa sortie d'hôpital. Quatre de ces jeunes gens sont des mineurs.

Les écoutes du « Canard enchaîné »

Me DUMAS TENTE DE « RÉVEILLER » L'INFORMATION JUDICIAIRE

Me Roland Dumas, conseil de M. Roger Fressoz, directeur du « Canard Enchaîné », tente de « réveiller » l'information ouverte sur la plainte de son client, après la découverte, au cours de la nuit du 3 au 4 décembre 1973, d'une installation d'écoute dans les nouveaux locaux de l'hebdomadaire, 173, rue Saint-Honoré, à Paris-1er.

Son initiative a un double aspect. D'une part, il a chargé un huissier, Me Antoine Donsimoni, de requérir le procureur de la République, M. Paul Pageaud, afin qu'il réponde dans les trois jours — conformément à l'article 175 du code de procédure pénale — à la demande qui lui a été faite, le 28 décembre 1974, par M. Alain Bernard, premier juge d'instruction, chargé de l'affaire, de donner son avis sur un point de droit soulevé par des policiers de la D.S.T.

Ces derniers, suspectés d'avoir été les faux poseurs de voilage, se sont efforcés d'échapper à toute confrontation avec des témoins en invoquant les ordres hiérarchiques, en indiquant aussi que de telles confrontations entraîneraient la divulgation de leur aspect physique et de leur état civil, ce qui constituerait une violation de secret de la défense nationale.

L'avocat estime que le silence du procureur peut être considéré comme un déni de justice.

D'autre part, Me Roland Dumas demande au président de la chambre d'accusation de Paris, chargé selon l'article 228 du code de procédure pénale de « ... s'assurer du bon fonctionnement des cabinets d'instruction du ressort de la cour d'appel », et de « ... s'employer à ce que les procédures ne subissent aucun retard injustifié », d'user de ces prérogatives légales pour « intervenir dans l'instruction conduite par M. Alain Bernard, de manière que cesse cette paralysie de fait de l'information ».

● *M. Maurice Matras, président du Comité de défense de Mme Portal et de sa fille*, a déclaré, dans une interview publiée par *la Dépêche du Midi*, qu'il se « *désolidarisait des actes extravagants qui viennent de se produire dans l'affaire Portal* ». « *Nous continuerons à défendre Marie-Agnès Portal, qui mérite de retrouver une place dans la vie*, a ajouté M. Matras, *mais les braves gens qui se sont regroupés pour soutenir la famille Portal ne veulent plus couvrir des « gesticulations ». « Nous aiderons Marie-Agnès*, a conclu M. Matrais, *Mme Portal a changé d'avocat, c'est son affaire.* »

SPORTS

CRISE DANS LE FOOTBALL EN UNION SOVIÉTIQUE

Deux affaires de corruption

De notre correspondant

Moscou. — « Qu'arrive-t-il à notre football ? » La question est de M. Ponedelnik, l'un des commentateurs sportifs les plus réputés en Union soviétique, qui vient de lancer un véritable cri d'alarme. Dans un article publié par « Sovietskaia Rossia », M. Ponedelnik dénonce en effet « l'état lamentable de notre football » et demande qu'on porte remède sans tarder « aux importants défauts de l'organisation de ce sport dans notre pays » (1).

La récente défaite des footballeurs soviétiques à Dublin — où ils ont été battus par 3-0 par les Irlandais, — a incontestablement fait déborder le vase. Il est vain, selon M. Ponedelnik, de se cacher plus longtemps la vérité et d'épiloguer sur d'hypothétiques erreurs dans la composition de l'équipe mise en déroute en Irlande ; cette équipe n'était, en effet, selon lui, que « *la synthèse de notre football (...) classé au vingt-quatrième rang mondial par la revue française* France-Football ». La vérité, toujours selon l'article de *Sovietskaia Rossia*, c'est que le football soviétique est malade : qu'il n'a pas pu tenir tête « *aux représentants de la branche la plus développée et le mieux rémunérée de ce sport bourgeois, à des clubs qui ont élevé leur travail au niveau d'une industrie* ».

Le football, pourtant, reste un sport populaire en U.R.S.S. Près de quatre millions de personnes (sur une population supérieure à deux cent cinquante millions) s'y adonnent à un moment ou à un autre, selon les statistiques officielles.

Malgré les chiffres, le football est en perte de vitesse. Au fur et à mesure que se développe la société soviétique, se développent aussi d'autres sports plus « sophistiqués » et exigeant des équipements coûteux, qu'il n'était pas question de financer il y a encore quinze ou vingt ans. C'est ainsi, par exemple, qu'on commence à jouer au tennis, dans les grandes villes, et que l'équitation est, en ce moment, la grande mode à Moscou. Le football, donc, perd du terrain, et c'est avec consternation que M. Ponedelnik cite un chiffre, qui pourtant nous ferait rêver : il n'y a actuellement, dit-il, que cent dix mille élèves dans les écoles spéciales de football. Ces écoles, réservées aux enfants doués pour les sports, dispensent, outre le programme scolaire normal, une formation sportive intense aux enfants de neuf à quatorze ans. On compte, en U.R.S.S., près de cinq mille établissements de ce genre, spécialisés dans une vingtaine de sports ; plus d'un million et demi d'enfants les fréquentent.

Cette désaffection des jeunes à l'égard du football se double, selon M. Ponedelnik, d'un relâchement considérable dans la formation. « *De nombreux clubs*, écrit-il, *emploient encore des entraîneurs peu qualifiés, surtout d'anciens joueurs, qui ne connaissent pas le football moderne, qui n'ont ni formation ni expérience pédagogique, et qui entraînent les équipes comme au bon vieux temps, comme eux s'entraînaient jadis.* » Et M. Ponedelnik de réclamer une refonte des structures du football, un plus grand contrôle des clubs et l'augmentation des moyens mis à leur disposition pour contrer efficacement le professionnalisme de l'Occident.

Notre réformateur du football soviétique en reste au niveau des principes. La presse des derniers mois permet cependant de mieux comprendre ce qu'il veut dire lorsqu'il réclame « *la définition des normes légales renforçant les rapports entre le Comité des sports, le club de football et l'entreprise ou l'administration* », dont le club est en principe l'émanation. De gros scandales viennent en effet, en l'espace de quelques semaines, de secouer sérieusement le petit monde du sport soviétique, et deux d'entre eux ont éclaté dans les milieux du football.

La première affaire a été connue en octobre dernier : elle s'est produite à Lipetsk, à quelques centaines de kilomètres au sud de Moscou, lorsqu'on se rendit compte que l'équipe de football locale était composée entièrement de véritables professionnels, presque toujours étrangers à la ville (2). Ces mercenaires du ballon avaient été recrutés, avec la complicité des responsables locaux et de certains directeurs d'usines, dans d'autres clubs et, pour les débaucher, on leur avait accordé un grand nombre de privilèges (appartement, voiture, etc.), ainsi que des emplois fictifs.

Disqualifiés à vie

A la suite de ce scandale, le Comité des sports près le conseil des ministres de l'U.R.S.S. devait prendre toute une série de mesures destinées à mettre un terme à des pratiques qui relèvent du « *commerce bourgeois* », et certainement pas du socialisme : dix joueurs de Lipetsk furent disqualifiés à vie, ainsi que les deux entraîneurs, et les responsables sportifs de la région furent sévèrement blâmés. On peut penser que d'autres organismes se sont chargés de sanctionner les directeurs d'usines mécènes ainsi que les fonctionnaires des différentes administrations qui ont trempé dans cette affaire et ont multiplié les irrégularités pour donner à Lipetsk une équipe de football.

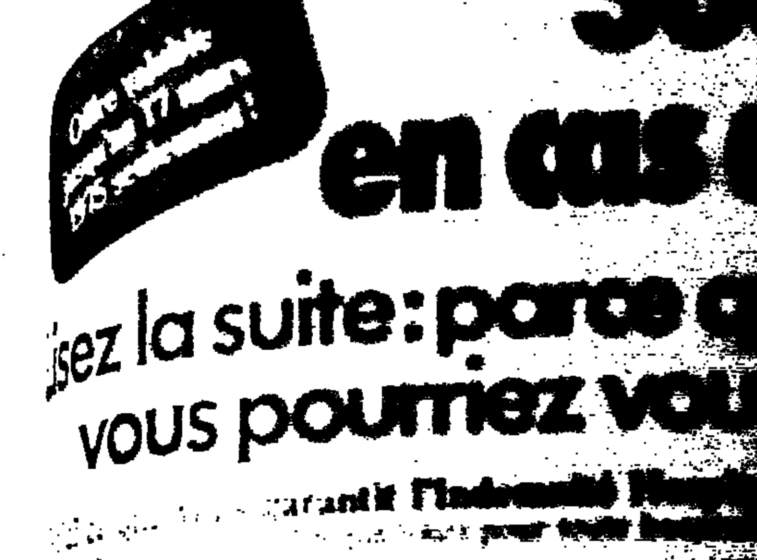
A peine l'affaire de Lipetsk commençait-elle à être oubliée qu'un autre scandale éclatait à Tcherkassy, en Ukraine (3). Les mécènes de la ville avaient été encore plus expéditifs que ceux de Lipetsk puisque, au lieu de débaucher un à un les joueurs d'autres clubs, c'est l'équipe entière de football d'une autre localité dont ils s'étaient assuré les services, moyennant, cette fois-ci encore, emploi fictif dans des entreprises de la ville, logement à l'hôtel et même menus spéciaux.

C'est cette passion pour les banquets qui devait d'ailleurs entraîner la découverte du pot aux roses. La célébration d'une victoire dégénéra, en effet, en beuverie puis en bagarre générale, entraînant l'intervention de la milice. Le lendemain de cet épisode, il n'y avait plus d'équipe de football à Tcherkassy. Seulement des dettes à régler, et elles se montent, paraît-il, à des dizaines de milliers de roubles. Sans attendre les décisions des autorités centrales, le parti ukrainien est intervenu : le responsable du parti pour Tcherkassy a reçu un blâme sévère, ce qui devrait couper court à sa carrière dans l'appareil. Les responsables sportifs de la région ont été remerciés. Quant aux joueurs et aux directeurs d'usines complaisants, ils ont été déférés devant les tribunaux

La publicité donnée à ces affaires — et à d'autres, comme par exemple la condamnation d'un entraîneur de football de Volgograd à deux ans et demi de camp de redressement pour avoir fait régulièrement boire les membres de l'équipe junior dont il avait la charge avant et après chaque rencontre (4) — ainsi que l'article alarmiste de M. Ponedelnik, indiquent bien que nous ne sommes pas en présence de cas isolés, mais d'une profonde crise du football. Reste maintenant à savoir quels remède seront retenus en haut lieu.

JACQUES AMALRIC

(1) *Sovietskaia Rossia*, 10 février 1975.
(2) *Pravda*, 6 octobre 1974.
(3) *Pravda*, 3 mars 1975.
(4) *Moskovskaia Pravda*, 6 mars 1975.



HEBDOMADAIRE

oups de poing

JUSTICE

D.A.22.12.74

Offre valable jusqu'au 17 mars 1975 seulement!

3600 F par mois en cas d'hospitalisation.

Lisez la suite : parce que demain, si vous étiez hospitalisé, vous pourriez vous reprocher de ne pas l'avoir fait.

Voici ce que vous garantit l'Indemnité Hospitalière :

- 3.600 F par mois (soit 120 F par jour) pour toute hospitalisation en hôpital ou clinique privée.
- Vous êtes payé dès le 1er jour, et quelle que soit la durée de l'hospitalisation.
- Vous percevez directement vos indemnités et les utilisez comme bon vous semble.
- Ces sommes exonérées d'impôts s'ajoutent à celles que vous touchez par ailleurs (Sécurité Sociale, Mutuelles, etc.).
- Votre contrat est renouvelable à vie, vous seul pouvez y mettre fin. Nous nous engageons à ne pas le résilier de notre propre chef.
- Pas de visite médicale préalable.
- Vous êtes couvert dès l'envoi de la demande d'adhésion ci-dessous.

Quand on est hospitalisé les dépenses croissent et bientôt les revenus diminuent. L'Indemnité Hospitalière permet de faire face et de garder bon moral, élément indispensable à une bonne guérison.

Cette année, 8.000.000 de Français seront hospitalisés. Avez-vous pensé à ce qui arriverait si, par malchance, vous étiez l'un de ceux-là ? Même si vous êtes affilié à la Sécurité Sociale, à une Mutuelle ou une Caisse de Cadres, c'est bien insuffisant. D'abord vous ne serez pas remboursé à 100 %. Ensuite, si vous désirez une chambre particulière, la location d'un téléviseur, une aide familiale remplaçant la mère au foyer pendant son absence, ce sont des "extras" qui coûtent vite très cher.

Enfin, si vous êtes hospitalisé, vos revenus décroissent vite, vos économies fondent, vos dépenses imprévues se multiplient. En adhérant à notre Indemnité Hospitalière, vous aurez l'esprit plus libre parce que vous saurez que, quoi qu'il arrive, avec 3.600 F par mois d'hospitalisation (soit 120 F par jour), vous ne serez jamais pris au dépourvu. Et personne autour de vous n'aura à souffrir de votre imprévoyance. Pour les accidents, vous êtes couverts dès l'envoi de votre demande d'adhésion et pour les maladies après les 30 premiers jours d'assurance.

L'Indemnité Hospitalière vous garantit des "rentrées" régulières que ne vous assurent pas la Sécurité Sociale et les Mutuelles... Comment est-ce possible?

Les systèmes de protection ne prévoient que le remboursement des frais de soins (et encore pas toujours à 100 %). Ils ne tiennent pas compte de toutes les autres sources de dépenses qui peuvent découler d'une hospitalisation. Alors, comment une assurance peut-elle, vous faire une proposition aussi extraordinaire?

C'est simple : d'abord nous évaluons combien de personnes seront, en moyenne, hospitalisées en France sur un an et le coût moyen d'une hospitalisation.

Ensuite, nous vous proposons l'Indemnité Hospitalière dont les primes sont calculées en conséquence. Vous verrez qu'elles sont très raisonnables. Cette extraordinaire assurance qu'est l'Indemnité Hospitalière n'est pas un miracle, ni un mirage, mais le résultat d'une étude statistique très sérieuse.

3.600 F par mois si vous êtes hospitalisé.

Dès le 1er jour de votre hospitalisation, et quelle que soit sa durée, vous êtes assuré de recevoir 120 F par jour. Cela peut donc représenter jusqu'à 3.600 F par mois. Vous toucherez 120 F par jour quels que soient la durée et le nombre de vos hospitalisations. Ces indemnités sont totalement exonérées d'impôts et vous êtes couvert immédiatement en cas d'accident, après les 30 premiers jours d'assurance en cas de maladie.

Si vous et votre conjoint êtes assurés, il est possible, en outre, de souscrire à une option "maternité" prévoyant le versement d'une indemnité forfaitaire de 500 F sous réserve que l'accouchement ait lieu 10 mois au moins après la date de souscription du contrat.

Les indemnités versées au titre de l'Indemnité Hospitalière vous sont accordées directement, et indépendamment de toute autre source de remboursement. Vous en disposez librement, exactement comme vous voulez, cela ne regarde que vous.

Si vous et votre conjoint êtes hospitalisés en même temps, vos indemnités sont doublées.

Jusqu'à 14.400 F par mois sont versés si les 2 conjoints sont assurés tous les 2, et ceci tant qu'ils sont hospitalisés ensemble à la suite d'un accident.

Un capital pouvant aller jusqu'à 10.000 F est en outre versé en cas d'invalidité.

10.000 F comptant en cas de perte accidentelle d'un membre ou de la vue. La perte d'un membre (pied, main) ou de la vue (même d'un seul œil) est un accident terrible. Si une telle conséquence *survenait dans les 12 mois suivant* l'accident, vous toucheriez jusqu'à 10.000 F d'indemnité.

Dès que votre hospitalisation nous est connue, nous commençons à vous verser, directement, vos indemnités.

Aussitôt que vous êtes hospitalisé, vous nous le faites savoir par simple courrier. Très rapidement vous recevez vos premiers paiements. Sans formalités, sans complications. Et c'est vous qui les percevez directement et les utilisez à votre gré.

Vous pouvez souscrire à partir de 18 ans. Nous nous engageons à vous garantir pendant toute votre vie aux mêmes conditions. Vous seul pourrez mettre fin au contrat.

Même si votre état nécessite des hospitalisations répétées, vous ne perdrez pas le bénéfice de votre Indemnité Hospitalière. Le montant de votre prime est fixé le jour de votre souscription : ni votre passage à une tranche d'âge supérieure, ni des hospitalisations très fréquentes ne peuvent faire augmenter vos primes ou mettre fin à votre contrat. Vous n'avez pas à craindre de modifications de votre prime personnelle. Votre contrat est renouvelable à vie. Nous ne pourrons jamais cesser de vous assister tant que vous respecterez les termes de votre contrat.

Option maternité

A la condition que mari et femme soient tous deux assurés et que cette garantie supplémentaire soit souscrite depuis au moins dix mois consécutifs, nous verserons une somme forfaitaire de 500 F pour toute hospitalisation à l'occasion d'une naissance.

L'Indemnité Hospitalière vous garantit jusqu'à 3.600 F par mois même au-delà de 65 ans, même pour la vie... Et dès le premier jour d'hospitalisation.

Chaque fois qu'une maladie ou un accident vous contraignent à être hospitalisé, vous recevez jusqu'à 3.600 F par mois. Vous touchez ces 3.600 F par mois quel que soit votre âge, même au-delà de 65 ans, même pour la vie! Et dès le premier jour de votre hospitalisation.

Au-delà de 8 semaines d'hospitalisation, vous êtes dispensé du paiement des primes.

Assuré par l'Indemnité Hospitalière, si vous deviez séjourner à l'hôpital pendant une longue durée, nous vous dispenserions du paiement des primes à partir de la neuvième semaine, et pendant le reste de votre séjour à l'hôpital.

Vous seriez donc "exonéré du paiement des primes" tout en continuant à toucher, comme convenu, vos indemnités aussi longtemps que durera votre hospitalisation et vous ne recommenceriez à verser vos primes qu'une fois sorti de l'hôpital.

Voici ce que nous entendons par "hospitalisation" et les pays dans lesquels l'Indemnité Hospitalière vous couvre.

Nous considérons comme "hospitalisation" tout séjour de 24 heures au moins en qualité de patient résident soumis à une surveillance médicale dans un hôpital ou une clinique, agréé par le Ministère de la Santé Publique de la République Française. Votre protection n'est pas limitée à la France, elle s'applique dans les mêmes conditions en Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Grande-Bretagne, Grèce, Hollande, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal, Suisse, Canada, États-Unis.

Il y a malgré tout, certains cas que l'Indemnité Hospitalière ne couvre pas.

- Le premier concerne les suites d'accidents ou de maladies survenus ou ayant motivé une consultation médicale ou un traitement, dans les douze mois précédant la souscription de votre contrat.
- Le second concerne les maladies ayant pris naissance ou ayant nécessité une consultation médicale ou un traitement dans les 30 premiers jours suivant la souscription de votre contrat. Pour ces deux cas nous ne pourrons prendre en charge les journées d'hospitalisation qu'ils pourraient nécessiter, que si elles ont lieu 12 mois au moins après la souscription du contrat.

L'Indemnité Hospitalière ne couvre pas non plus les accidents ou maladies causés notamment par faits de guerre, troubles mentaux, toxicomanie, ni les grossesses, fausses couches, avortements.

N'attendez pas pour nous répondre : plus vite vous serez couvert, plus vite vous serez tranquille.

L'accident, la maladie ne préviennent jamais. Qui peut savoir de quoi demain sera fait?

Alors renvoyez-nous vite votre demande d'adhésion. Nous vous ferons parvenir votre police d'assurances "Indemnité Hospitalière."

Vous verrez : il n'y a ni textes en petits caractères illisibles, ni phrases compliquées à comprendre et qui cachent souvent de désagréables surprises. Dans notre police tout est clair et précis. Et si vous conservez, malgré tout, quelque doute, faites-la lire à des gens en qui vous avez confiance, parlez avec eux de tous les avantages de ce contrat... et ensuite ne perdez plus de temps !

Voici le tarif par tranches d'âges :

Ages	Prime mensuelle par personne pour une indemnité de 3.600 F par mois
18 à 44 ans	49 F
45 à 54 ans	60 F
55 à 64 ans	72 F
65 à 70 ans	108 F
71 ans et plus	149 F
Option maternité 14 F par mois et par couple	

Ces primes mensuelles (déterminées une fois pour toutes par l'âge auquel vous contractez votre "Indemnité Hospitalière") n'augmenteront pas même si vous passez à une tranche d'âge supérieure.

Si vous décidez de payer annuellement, vous facilitez beaucoup notre comptabilité. Nous vous consentons alors un abattement de prime de 2 mois entiers.

Voici les avantages que le Groupement Français d'Assurances est le seul à vous garantir avec l'Indemnité Hospitalière.

- Vous pouvez être garanti toute votre vie aux mêmes conditions. Nous nous y engageons quels que soient le nombre et la durée de vos séjours à l'hôpital.
- Vous touchez vos indemnités jusqu'à la fin de votre hospitalisation, quelle qu'en soit la durée.
- Pas de franchise. Vous êtes payé dès le premier jour d'hôpital.
- Abattement de prime égal à deux mois en cas de paiement annuel.
- Suspension du paiement des primes à partir de la neuvième semaine d'hospitalisation.
- Aucune augmentation de prime quand vous passez à une tranche d'âge supérieure.
- Aucune démarche à domicile.
- Indemnités doublées en cas d'hospitalisation simultanée des 2 conjoints à la suite d'un accident.
- Une option "maternité" donnant droit à une indemnité forfaitaire de 500 F.
- Pas d'examen médical préalable.

Le Groupement Français d'Assurances fait partie de l'un des plus importants groupes de Compagnies d'Assurances Français qui a diversifié ses activités tant dans le domaine de l'assurance-vie que celui de l'assurance automobile et de toutes les assurances de sociétés ou de particuliers. En 1974, ce groupe gère un portefeuille de contrats d'environ Deux Milliards de Francs. Son importance est la meilleure garantie du paiement des indemnités à ses adhérents. Avec l'Indemnité Hospitalière, le Groupement Français d'Assurances veut répondre à un désir exprimé depuis plusieurs années par sa clientèle.



Quelques réponses aux questions que vous pouvez vous poser à propos de l'Indemnité Hospitalière.

RPI-36

1. Toucherai-je des indemnités en plus de mes autres sources de remboursement?
Bien sûr! Que vous soyez à la Sécurité Sociale, à une Mutuelle ou assuré par ailleurs, nous vous verserons de toutes façons vos 3.600 F par mois (120 F par jour). Et toute votre vie si nécessaire.

2. Combien toucherai-je si je suis hospitalisé?
Vous recevrez 3.600 F par mois soit 120 F par jour aussi longtemps que vous serez à l'hôpital ou à la clinique.

3. Quelles formalités faudra-t-il que je remplisse à ce moment-là?
Vous enverrez une attestation de l'hôpital ou de la clinique indiquant votre durée d'hospitalisation, c'est tout.

4. Si, par exemple, ma femme et moi sommes victimes d'un accident d'automobile et hospitalisés en même temps, que toucherons-nous?
Si vous êtes tous les 2 assurés par l'Indemnité Hospitalière, vous toucherez une double indemnité, c'est-à-dire 14.400 F par mois, soit chacun 7.200 F par mois (au lieu de 3.600 F) aussi longtemps que vous resterez tous les deux à l'hôpital.

5. Et si la Sécurité Sociale, une Mutuelle, etc. me remboursent déjà la totalité de mes frais d'hospitalisation, allez-vous me donner cette indemnité en plus?
Bien sûr. L'Indemnité Hospitalière vous permettra de faire face à d'autres frais qui ne manqueront pas de surgir. De toute manière, vous dépensez cet argent comme bon vous semble.

6. Qu'arrive-t-il si par suite d'une longue hospitalisation, je ne peux payer mes primes?
A partir de la neuvième semaine d'hospitalisation, vous ne payez plus rien. Ni pour vous ni pour votre famille. Par contre nous continuons à vous verser l'indemnité de 3.600 F par mois aussi longtemps que vous êtes à l'hôpital, toute votre vie même si nécessaire. Et votre famille continue d'être couverte par notre assurance.

7. L'assurance fonctionne-t-elle aussi pour les cliniques privées?
Oui. Tout comme pour l'hôpital.

8. Tout cela n'est-il pas trop beau pour être vrai?
Une assurance aussi complète est si nouvelle en France qu'elle peut susciter une certaine méfiance. Pourtant, des formules analogues existent depuis longtemps aux Etats-Unis, au Canada et en Angleterre, et avant de vous proposer l'Indemnité Hospitalière, nous avons constaté là-bas l'entière satisfaction de nombreux assurés.

9. Y a-t-il avantage à payer les primes annuellement?
Oui. Vous pouvez payer tous les mois, mais si vous payez annuellement vous facilitez beaucoup notre comptabilité. Nous vous consentons alors un abattement de prime de 2 mois entiers.

10. Le G.F.A. peut-il mettre fin à mon assurance, si je suis trop âgé ou trop souvent malade?
Impossible. Vous seul, par simple lettre, décidez de la durée de votre contrat. Nous nous engageons formellement à maintenir votre contrat aux mêmes conditions, quels que soient votre âge, votre état de santé et le nombre de fois où vous avez touché les versements de l'Indemnité Hospitalière.

11. L'Indemnité Hospitalière est-elle vraiment exonérée d'impôts?
Oui. Les sommes qui vous sont versées n'ont pas à être déclarées.

12. Comment puis-je souscrire à l'Indemnité Hospitalière?
Remplissez simplement la demande d'adhésion et envoyez-la nous. **Surtout n'envoyez pas d'argent.** Mais ne perdez pas de temps : cette offre n'est valable que jusqu'au 17 mars1975N'oubliez pas qu'accidents et maladies ne préviennent jamais et que vous serez couvert dès l'envoi de votre demande d'adhésion. Si, malgré tout, vous vous posez encore d'autres questions, appelez-nous au 280.63.72 ou 874.33.09. Nous sommes à votre entière disposition.

Groupement Français d'Assurances, Centre de Gestion des Particuliers,
80, rue Taitbout - 75009 Paris. B.P. 709.09 - 75429 Paris Cedex 09

Assurez-vous dès maintenant 3.600 F d'indemnités par mois en cas d'hospitalisation.

Assurez-vous dès aujourd'hui à l'Indemnité Hospitalière pour être sûr que, quoi qu'il arrive, si vous êtes hospitalisé, vous-même ou votre famille, disposerez de 3.600 F par mois à utiliser comme vous le jugerez bon.

Ne nous envoyez pas d'argent. Nous vous couvrirons à la date d'envoi de votre demande d'adhésion, si vous nous la confirmez dans les dix jours.

Si vous nous renvoyez votre demande d'adhésion, nous vous garantissons que vous ne recevrez ni visite, ni appels téléphoniques. Nous vous enverrons simplement votre police d'assurance Indemnité Hospitalière.

Dépêchez-vous, cette offre risque de ne pas être répétée. Si votre demande d'adhésion nous est postée après le **17 mars 1975**, le Groupement Français d'Assurances se réserve le droit de la refuser. Passé ce délai, il ne garantit pas non plus le maintien de ce tarif de souscription.

Répondez-nous avec le bon ci-dessous, **sans nous envoyer d'argent.**

DEMANDE D'ADHÉSION A L'INDEMNITÉ HOSPITALIÈRE DU GROUPEMENT FRANÇAIS D'ASSURANCES

Centre de Gestion des Particuliers, 80, rue Taitbout, 75009 Paris. B.P. 709.09 - 75429 Paris Cedex 09.

Nom ____________________ Prénom ____________

Adresse ____________________ Code postal ____________

Ville ____________ Date de naissance ____________ Sexe : féminin ☐ masculin ☐

Inscrivez les noms des membres de votre famille, âgés de plus de 18 ans et à votre charge, que vous désirez garantir par l'Indemnité Hospitalière.

H 13 *5307-1-01-5-1*

nom	prénom	parenté	sexe	date de naissance: jour	mois	année

☐ je désire en plus, l'option maternité.

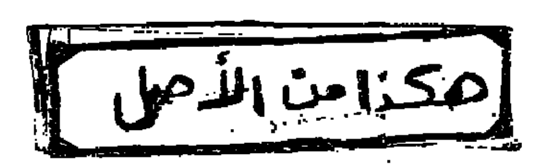
Je soussigné, souscris à l'Indemnité Hospitalière. Envoyez-moi dès maintenant ma police. Pendant 10 jours, je pourrai étudier tranquillement le projet de contrat que vous me ferez parvenir, avant de prendre ma décision définitive, tout en étant couvert. J'ai bien noté que je n'ai pas d'argent à vous envoyer et que mon Assurance Indemnité Hospitalière prend effet dès que vous recevrez cette demande.

Je certifie que ni moi-même, ni les autres personnes éventuellement proposées à l'assurance Indemnité Hospitalière n'ont été refusées à la souscription d'autres assurances vie maladies ou accidents et ne sont pas titulaires d'un contrat de ce type à votre compagnie.

TOUTE RETICENCE OU DECLARATION INTENTIONNELEMENT FAUSSE, TOUTE OMISSION OU DECLARATION INEXACTE DANS LA DECLARATION PAR LE SOUSCRIPTEUR DES CIRCONSTANCES DU RISQUE CONNUES DE LUI PEUVENT ENTRAINER L'APPLICATION, SUIVANT LE CAS, DES SANCTIONS PREVUES AUX ARTICLES 21 ET 22 DE LA LOI DU 13 JUILLET 1930.

Signature : Date :

Groupement Français d'Assurances, Société anonyme d'assurances & de réassurances incendie, accidents & autres risques.
Au capital de 5.490.000 F.
Entreprise privée régie par le décret-loi du 14 juin 1938. Siège social : 15, rue Coysevox - 75883 Paris Cedex 18. R.C. Paris 60 B 1584.
Adresser la correspondance à : Centre de Gestion des Particuliers, 80, rue Taitbout, 75009 Paris. TÉL : 874.33.09 ou 280.63.72.



RADIO-TÉLÉVISION

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MARDI 11 MARS

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot ».
18 h. 50 Pour les jeunes : L'Ile aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Aurore et Victorien. »



20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de la Grange : Les crocodiles.
21 h. Le Blanc et le Noir.
21 h. 45 Emission littéraire : Pleine Page, prod. A. Bourin et P. Sipriot, réal. B. Lion.

Ainsi soit-elle, de Benoîte Groult ; le Jeune Homme vert, de Michel Déon : Histoire de l'épuration, de Robert Aron ; la Tradition celtique, de Jean Markale, Œuvres complètes, de Novalis ; la Condition féminine à travers les âges, de M. Piettre ; le Sourire de Jonas, de Jean Demelier.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Le palmarès des enfants.
18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.



20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. — Film : « La Bataille pour Berlin », de Y. Ozerov (1972), avec N. Olialine, B. Zakariade, M. Oulianov, F. Dietz.

Quatrième et avant-dernière partie d'une fresque soviétique, Libération, consacrée aux grandes opérations militaires russes après Stalingrad. Ici, l'offensive des troupes de Joukov, Koniev et Rokossovski sur Berlin, après la libération de la Pologne. Ce film est inédit en France.

Avec la participation du colonel von Dufving, ancien chef d'état-major du 56e Panzer Korp; du lieutenant-général Knowlton, chef d'état-major des forces américaines en Europe ; de M. R. Hoehne, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Berlin; de M. Duroselle, professeur à la Sorbonne; du général Rodzievski, commandant de l'armée blindée pendant la deuxième guerre; du général Teleguine ; du général Chechovtzov, chef du département de l'histoire militaire russe de l'Institut d'histoire militaire; de M. Kahane, rédacteur en chef adjoint du journal Horizon, *et du professeur Doernberg, historien à Berlin-Est.*

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Télescope.
Ecologie : la mer.
19 h. 40 Tribune libre : Les hommes divorcés.
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors.
Otaries, morses, phoques, éléphants de mer.
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « Will Penny le solitaire », de T. Gries (1967), avec Ch. Heston, J. Hackett, D. Pleasance.

La solitude d'un cow-boy vieillissant. Il est aux prises avec une famille de bandits et s'attache, un temps, à une jeune femme et à son enfant. Poncifs romanesques dans le western.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues. Emission enregistrée en public, par R. Pillaudin : Vaincre le cancer, avec le professeur Georges Mathé et Claude Lalanne ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique : « Vroum, vroum », motos et autos ; 23 h. 10, Court-circuit : « Pensum ».

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique. Hommage à Ravel : « l'Enfant et les sortilèges », avec F. Ogeas, J. Collard, J. Berbié, S. Gilma, C. Herzog, H. Rehfuss, C. Maurane, M. Sénéchal ; « l'Heure espagnole », avec J. Berbié, J. Giraudeau, M. Sénéchal, G. Bacquier, J. van Dam. Orchestre national, direction L. Maazel ; « Shéhérazade », par J. Baker, mezzo-soprano ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h. (S.), Musique d'aujourd'hui : « Sonate pour piano » (Barraqué), par R. Woodward ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MERCREDI 12 MARS

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot ».
18 h. 50 Pour les jeunes : L'Ile aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Aurore et Victorien ».
20 h. 35 Dramatique : « Plus amer que la mort », d'après F. Kassak ; adaptat. et réalis. M. Wyn, avec J.-M. Flotats, G. Fontanel, F. Bergé, N. Vassel, M. Peyrelon.

Pierre veut épouser Marie-Thérèse, qui aime l'argent. Alors, il séduit Simone, la demoiselle de compagnie de sa tante à héritage. Et Simone tue la vieille femme, par amour pour Pierre. Mais Pierre (qui a laissé une lettre compromettante) sera lui-même poussé à tuer — pour devenir la proie d'un cinquième personnage.

21 h. 35 Interrogations, de D. Huysman et M.-A. Malfray, réal. J. Guyon : La liberté.

Avec la participation de MM. André Frossard (écrivain), de Paul Ricœur (professeur à l'université de Nanterre), de Pierre Boutang (professeur à l'université de Brest), d'André-Michel Vergez (professeur à l'université de Besançon), de Francis Hincker (maître-assistant à l'université de Paris I).

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Série : Kojak. « Soir de terreur. »
21 h. 30 Magazine d'actualités : Le point sur l'A 2.
22 h. 20 Magazine sportif.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Jeu. « Trois contre X ».
19 h. 40 Tribune libre : Les catholiques face au divorce.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Histoire du cinéma. Cycle Ingrid Bergman : « Hantise », de G. Cukor (1944), avec Ch. Boyer, I. Bergman, J. Cotten, A. Lansbury.

Londres 1870. Une jeune fille a épousé, sans le savoir, l'assassin de sa tante qui, poursuivant un plan machiavélique, cherche à la persuader qu'elle devient folle. Un remarquable suspense psychologique.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Musique de chambre : « Liederkreis » (Schumann), avec F. Koening, chant ; « Quatuor, opus 27, en sol mineur » (Grieg) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : « l'Arbre jusqu'aux racines », de D. Fernandez ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais : « les Algues, promesse de vie », avec le docteur J.-P. Ehrhardt ; 21 h. 50, Musique de notre temps, par G. Léon, avec P. Henry ; 23 h., Aux quatre vents : Le feu et l'environnement ; 23 h. 25, Communauté radiophonique de langue française.

● FRANCE-MUSIQUE

19 h. 30, Retransmission en direct de l'Opéra de Paris : « Don Giovanni », de Mozart, dir. G. Solti, avec J. Berbié, M. Price, K. Te Kanawa, S. Burrows, K. Moll, R. Soyer, R. Van Ilan, J. Van Dam (à partir de 22 h. 15, sur France-Inter également) ; 24 h., Musique et poésie : Raoul Hausmann ; 1 h. 30, Nocturnales.

D'une chaîne à l'autre

M. JULLIAN VA « SONDER » SA VILLE NATALE

● Le président d'Antenne 2, M. Marcel Jullian, assistera, vendredi, à l'arrivée de la course cycliste Paris-Nice — compétition que la deuxième chaîne « patronne » avec *l'Aurore* et plusieurs quotidiens régionaux — à Saint - Rémy - de - Provence (Bouches-du-Rhône).

Il se rendra, ensuite, dans sa ville natale toute proche, à Château-Renard, où il s'entretiendra, à partir de 19 heures, avec ses anciens concitoyens. Il s'agit, selon un communiqué d'Antenne 2, de « *prendre le pouls du public en direct et de connaître les aspirations des téléspectateurs au moment où va s'élaborer la seconde grille trimestrielle des programmes* ».

LE « DON JUAN » DE L'OPÉRA RETRANSMIS SUR RADIO-FRANCE

● Retransmission lyrique de prestige le mercredi 12, sur France - Musique (19 h. 30 - 23 h. 15) et sur France-Inter (22 h. 15 - 23 h. 15) : le *Don Juan* de Mozart, que présente actuellement l'Opéra de Paris, est la première des sept retransmissions lyriques ou musicales inscrites au cahier des charges de Radio-France, à l'initiative du secrétariat d'Etat à la culture qui en assure la sélection, et qui participe aux frais de diffusion pour moitié :

« *Des opérations de ce type, malgré les immenses difficultés qu'elles comportent, seront tentées en cours d'année avec la télévision, amorçant ainsi une politique plus large de diffusion, fondée sur une coopération plus grande entre les créateurs dramatiques et lyriques et les spécialistes de l'audiovisuel* », affirme un communiqué du secrétariat d'Etat à la culture.



— VU —

Jeunes, beaux et riches

Comment sont les Français ? Ils ne sont pas tous jeunes et beaux, un peu moins jeunes et séduisants, et riches à millions. Les Françaises ne sont pas toutes de belles divorcées, de jolies secrétaires ou des servantes dévouées. Leur taux de croissance a beau être de 4 %, ils n'ont pas toujours des villas somptueuses, des appartements fabuleux et des voitures de sport. A la télévision si, tous, toutes, toujours. Ou presque. Les dramatiques s'inscrivent dans le prolongement idéalisé, embelli des écrans publicitaires infiniment plus modestes qui les ont précédées. Pour nous donner envie de rêver sans doute, ou d'acheter.

Lundi encore, sur l'A 2, sous prétexte de dépeindre les rapports parents-enfants au lendemain de mai 68, qu'est-ce qu'on nous a montré ? Une superbe propriété à Biarritz. Dans cette propriété une décapotable blanche. Dans cette décapotable, un P.-D.G., un bellâtre, volage, falot, inconsistant — c'est Jean-Pierre Aumont, — prêt à se remarier avec son ex-femme, une ravissante blonde, pour empêcher leur fille de faire sa vie. Et naturellement l'indispensable domestique chargée de situer une action vague et languissante à coups de « Monsieur a-t-il bien dormi? » ou de « Monsieur est servi ».

Cela s'appelle « N'oubliez pas que nous nous aimons »; c'est tiré d'un roman de Jean Cayrol — il est peut-être très bon, je ne l'ai pas lu — et cela se veut critique d'une certaine bourgeoisie. Ça ne l'est à aucun moment. La singularité des motivations et des réactions du monsieur en question désamorce la satire au point de l'effacer et débouche sur l'étude de caractère. Un caractère à la fois banal et bizarre. Pourquoi cette jalousie soudaine, cet intérêt subit pour une gamine dont on se désintéressait visiblement jusqu'à la quatrième bobine ? Parce qu'on apprend qu' « elle vit en concubinage avec un voyou » ? Parce qu'on ne supporte pas qu'une femme, serait-ce sa fille, en aime un autre ? Bon, admettons. Mais alors, en quoi ce signe d'insécurité, de vague perversion, est-il caractéristique d'un milieu, d'une classe, d'une époque ? Pas besoin d'être le grand patron d'une grosse boîte de détergents pour s'opposer à la liaison de deux jeunes gens.

Cela pourrait très bien arriver à un petit contremaître, à un petit agriculteur, à un petit épicier. Evidemment, cela nous aurait obligé à passer une heure dans un F3, une cour de ferme ou une arrière-boutique. Et cela nous aurait privé du plaisir de la vie de château. Après une dure journée de travail, les promenades en bord de mer, les déjeuners de poisson et les compartiments de première classe, cela détend et cela vous change les idées.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 11 MARS

— *M. Roland Leroy*, membre du bureau politique du parti communiste français et directeur de *l'Humanité*, participe au « bilan » dressé par Jacques Paugam à propos de « culture populaire et culture bourgeoise » sur France-Culture à 15 heures.

— « *L'énergie nucléaire en question* », avec MM. Marcel Boiteux, directeur général de l'E.D.F., Marcel Froissard, directeur du laboratoire de physique corpusculaire au Collège de France, et Jean-Jacques Servan-Schreiber, député réformateur, sur France-Inter à 19 heures.

— *MM. Paul Delouvrier et Jean-Jacques Servan-Schreiber* débattent à propos de l'énergie nucléaire sur Europe 1 à 19 h. 20.

— « *Les hommes divorcés* » exposent leur point de vue en tribune libre sur FR 3 à 19 h. 40.

MERCREDI 12 MARS

— *Les catholiques* exposent leur point de vue sur *le divorce*, FR 3, *19 h. 40.*

— « *La liberté* » est le thème de la « table ronde » qui réunit MM. André Frossard, Paul Ricœur, Pierre Boutang, André-Michel Vergez et Francis Hincker sur TF 1 à 21 h. 35.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« Une page folle », de Teinosuke Kinugasa

Ce film date de 1926. Son auteur, Teinosuke Kinugasa, est un des vieux maîtres du cinéma japonais. Né en 1896, ancien acteur, spécialisé dans les rôles d'« *oyama* » (rôles de femmes tenus par des hommes), il devint metteur en scène dans les années 20. Très vite il est influencé par le jeune cinéma européen de l'époque et crée au Japon un mouvement d'avant-garde, le « néo-sensationnisme », qui se réfère à l'expressionnisme allemand, à l'impressionnisme français et au surréalisme. Plus tard, il se rapproche d'Eisenstein et de Poudovkine, dont il applique les leçons dans ses « *jidai-geki* », films historiques qui comptent parmi les plus beaux du cinéma japonais. Auteur de près de cent cinquante films, Kinugasa a abordé avec des fortunes diverses tous les genres. Rappelons qu'on lui doit *la Porte de l'enfer*, Grand Prix du Festival de Cannes en 1954, joli film porté aux nues, puis injustement décrié, mais dont le succès mondial servit puissamment la production nippone.

***

Il est impossible de ne pas penser aux recherches et aux expériences d'un L'Herbier ou d'un Gance (parfois aussi d'un Murnau), quand on voit *Une page folle*. L'argument romanesque (un vieux marin se fait engager dans un hôpital psychiatrique pour retrouver sa femme qui a jadis tenté de noyer leur fille) n'est qu'un prétexte. Le film est, en réalité, une approche à la fois extérieure et intérieure du monde de la folie. Surimpressions, enchaînement rapide d'images, montage syncopé : on ne cesse de passer du réalisme (description de la vie des aliénés) aux délires de la mémoire et aux fantasmes de l'inconscient. Le thème de l'eau domine cette symphonie visuelle, bientôt relayé par celui de la mort. Des séquences fulgurantes : la petite danseuse qui danse jusqu'à l'épuisement devant la photo déchirée, les fous qui jouent avec des masques, le corbillard... Le commentaire musical souligne l'étonnant modernisme de l'œuvre. La beauté plastique est de tous les instants.

***

Au même programme : *l'Empereur Tomato Ketchup*, de Shuji Terayama, l'auteur de *Jetons les livres et sortons dans la rue*. Une suite d'images souvent érotiques, dont la signification est confuse. Les enfants ont pris le pouvoir. Ils édictent des lois contre les grandes personnes. Les instituteurs sont condamnés à la peine capitale, les auteurs de contes de fée à cinquante ans de prison. Trois femmes caressent un garçon impubère. Licence et cruauté semblent être les règles de la nouvelle société. Corrompus par le pouvoir, les enfants ne valent pas mieux que leurs parents. Telle est (peut-être) la moralité de cet apologue déconcertant, parfois déplaisant, mais dont la poésie n'est pas absente.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Ciné-Halles.

Variétés

« LOPÉZERIES » à Mogador

Aux Etats-Unis, l'évolution dans ces cinquante dernières années de la comédie musicale — genre américain par excellence — est évidente, prend appui sur du concret, du réel, bénéficie de l'apport de compositeurs dont l'invention mélodique est estimable. En France, l'opérette emprunte imperturbablement le même petit sentier, ignorant avec une étonnante fatuité la marche du temps, le changement apporté par l'image. Francis Lopez, qui travaille depuis trente ans à Paris, est le symbole même de ce style figé. Ecrivant dans les années cinquante *En avant la zizique* (1), Boris Vian notait déjà, à propos de l'auteur des opérettes de Luis Mariano : « *Francis Lopez lui fabrique sur mesure un matériel conforme aux normes de son appareil vocal. Et, comme on se gardera de demander à Mariano d'être un véritable interprète, on se gardera de demander à Lopez d'être un véritable auteur, un créateur. On lui demandera beaucoup de souplesse et de s'adapter à Mariano. Et l'on commettrait une erreur en s'imaginant que n'importe qui peut remplacer Lopez : il faut une connaissance particulière du problème à résoudre. Que Lopez ait l'esprit agile et qu'il sache se plier aux exigences d'une situation, sa vie le prouve. Il a été dentiste et c'est un boulot de précision.* »

Frank Villano, dont la voix « exotique » rappelle celle de Mariano, est la nouvelle tête d'affiche de Francis Lopez dans *Fiesta*, qui raconte, dit le programme, « *la vie amoureuse et aventurière du célèbre Mexicain Pancho Villa* ». Tous les éléments d'une « lopézerie » sont là : le dépaysement apparent du sujet, l'abondance des décors en carton-pâte et en technicolor, les costumes bigarrés, les chansons stupides enrobées dans une musiquette colorée de folklore pseudo-mexicain, les morceaux de bravoure et les roucoulements. Sans oublier, bien sûr, un sens singulier du n'importe quoi, un gigantesque « je m'en foutisme ». Le personnage haut en couleurs que fut Pancho Villa n'est pas exploité. Pourquoi d'ailleurs s'appelle-t-il Villa ? L'essentiel apparemment est qu'il dise de temps en temps « *Amigo... amigo* » et qu'il patauge dans un vague climat de révolution. Mille anecdotes circulent pourtant aujourd'hui sur Pancho Villa. On connaît celles de Raoul Walsh. En 1912, quand Griffith l'envoie au Mexique en pleine révolution pour filmer Villa, il vérifie d'abord la couleur des bottes que va emporter le metteur en scène alors débutant. Elles sont noires, cela va. Quinze jours auparavant, Villa avait tué un opérateur allemand qui portait des bottes brunes. Plus tard, lorsque Walsh suit les révolutionnaires, les filme au cours des embuscades au petit matin, des tueries, des exécutions, Pancho Villa fait retarder de deux à trois heures celles-ci pour que le cinéaste puisse disposer d'assez de lumière.

Il y a finalement dans ce genre de spectacle comme un mépris pour le public de gens ordinaires que l'on recherche et qu'on laisse dans leur blocage, dans leurs élans inachevés. Comment même pourrait-il s'agir de convention sublimée ? Ici, le rêve ne s'infiltre pas.

A noter, parmi les interprètes, un grand comédien que l'on oublie un peu trop : Pierre Doris.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Mogador, 20 h. 30.

(1) Ed. la Jeune Parque.

En bref

Cinéma

« Smog »

Grand reporter à la télévision genevoise, comme autrefois Goretta et Tanner, Christian Mottier aborde le film de fiction sans peur et sans reproche ; il en donne au spectateur pour son argent, mélange le Boulevard et la contestation : met aux dernières images tout le monde dans le même sac, Mao, Nixon, Pompidou, Castro, pour la plus grande joie du quartier Latin et des verts pâturages helvétiques. *Smog* est un film particulièrement « confortable », rassurant, naïf, de l'excellent patronage pour enfants gâtés.

Pourtant, l'idée de départ ne manque pas d'astuce : deux amies, Olga la brune, Isabelle la blonde, sont mariées à deux jeunes fats technocrates heureux d'eux-mêmes, heureux du meilleur des mondes où ils évoluent. Ils apprennent à se connaître alors que leurs épouses sont parties en Tunisie. Ils deviennent presque des frères de sang. Deux couples se reforment, celui des maris et celui des femmes. Les maris sont prêts à échanger leurs femmes, qui se rebellent. Elles fuient vers une mythique commune, vers la vie vraiment libre. La mort les attend.

Le metteur en scène a voulu toucher trop de sujets à la fois, dénoncé la trahison des idéologies au nom du confort bourgeois ; il veut faire rire et pleurer en même temps. Son manque total de rigueur gâte une œuvrette non dépourvue d'humour et gentiment irresponsable. — L. M.

★ Quintette.

Petites nouvelles

■ Le collectif Jeune Cinéma présente jusqu'au 16 mars un panorama de films français indépendants, avec des œuvres de Jean-Paul Dupuis, Michel Baiteau, Jacques Robiolle, etc., tous les soirs à 20 h. 30 (le 16 à 17 h.), 6, passage Dallery, Paris-12e.

■ L'American Film Institute vient de décerner son grand prix à Orson Welles pour l'ensemble de son œuvre. Il avait récompensé, il y a deux ans, John Ford au cours d'une séance mémorable à laquelle assistait l'ancien président Nixon.

De son côté, l'Académie des arts et sciences cinématographiques va décerner un prix spécial à Jean Renoir et à Howard Hawks. La remise des deux prix coïncidera avec la prochaine proclamation des oscars annuels, le 8 avril prochain.

■ Des interprètes du Théâtre de la Monnaie de Bruxelles et de l'Opéra d'Anvers feront entendre, le 18 mars à 21 heures, à l'église Saint-Thomas-d'Aquin, les neuf « Leçons de ténèbres », de Marc-Antoine Charpentier. Ces œuvres, créées dans cette paroisse en 1680, n'ont jamais jusqu'alors été exécutées intégralement.



Théâtre

« L'AGE D'OR », PAR LE THÉATRE DU SOLEIL

(Suite de la première page.)

Bouffons du peuple, comme fous du roi, pouvaient à cette époque révéler de dures vérités, car ils tournaient le drame en farce et faisaient rire. Ils parlaient en tant que bouffons, en tant que fous. Les masques dissimulaient les visages pour mieux dégager le sens des mots. Les personnages de la commedia dell'arte racontaient l'histoire immédiate, débarrassée de l'hypocrisie, des mensonges nés de la peur. Ils montraient l'hypocrisie, la peur, les mensonges. Avec leur corps, avec des gestes codifiés, des plaisanteries gaillardes, ils parlaient leur langage, celui du théâtre, et se faisaient comprendre.

Leurs gestes, leur langage, les comédiens du Soleil les ont recréés, adaptés, en ont retrouvé l'efficacité. Ils nous en donnent les règles, et puis, ils nous font quitter le passé, nous emmènent dans le futur, nous entraînent dans le grand hangar roux, étincelant, suffoquant de beauté. L'espace est divisé en quatre vallées : la vallée des pauvres, tout un peuple de naïfs et de rusés, laborieux, bagarreur, truculent, ligoté par ses préjugés, habité par un immense appétit de bonheur. La vallée des riches et des ambitieux, liés par le goût dévorant du pouvoir, ceux qui dominent et se déchirent avec une brutalité cynique. La vallée des moyens, des petits-bourgeois maladroits, plus pauvres que les plus pauvres parce qu'inconscients, passifs, plus démunis que les plus démunis parce que perdus dans la recherche aveugle d'une liberté pathétique devant la réalité de leurs fantasmes, de leurs désirs détournée vers des rêves artificiels : drogue de la télévision pour les parents, mythologie du « hasch » pour les enfants et, pour les deux générations, la même impuissance toujours refoulés. La vallée vierge enfin. Du sable et la mer qui se confond à la nuit. Deux enfants découvrent l'amour, les promoteurs découvrent « un silence qui vaut de l'or ».

Une exploration des failles

Nous sommes en l'an 2000. Les comédiens du Soleil nous disent des fables d'aujourd'hui, montrent l'éternelle histoire des hiérarchies bien établies, des rapports de force, du profit et du pouvoir. L'histoire de ceux qui veulent profiter et de ceux qui cherchent comment on peut vivre autrement. Ils n'inventent pas la manière de détruire le système, ils dévoilent les endroits où il grince, en exposant les failles par où, peut-être un jour, s'infiltrera ou se précipitera l'âge d'or.

Les situations choisies : celle du maître auxiliaire, militant de la condition féminine, celle des petits profiteurs et des gros, celle du P.-D. G., de son adjoint, de son architecte, des tours qu'ils construisent et qui s'écroulent, celle des ouvriers et du contremaître, celle des enfants qui s'aiment et des enfants qui s'ennuient, celle d'Abdallah, qui dort dans un clapier avec quinze autre immigrés et tombe d'un échafaudage, toutes, nous les connaissons, nous les avons lues mille fois dans les journaux. C'est pourquoi elles ont été adoptées. Elles sont banales, familières, font partie de notre quotidien, atteignent directement notre conscience, notre mémoire. Les styles de représentation — farce, guignol, burlesque, film muet, dessin animé, commedia dell'arte — sont tout aussi directement accessibles. Et pourtant le spectacle est totalement neuf, inattendu. Il ne reste jamais à l'échelle de l'anecdote, du fait divers. Il les cite en référence, mais propose un dessin précis, poétique, dépouillé à l'extrême.

La puissance du masque

Il n'y a rien que les comédiens et un tapis fauve sous un ciel de cuivre. On ne voit pas de poste de télévision, mais le visage de la mère qui devient comme un chiffon mou aux yeux vides devant le petit écran. On ne voit pas le chantier, mais le corps des ouvriers qui suit les mouvements de la grue balancée par le vent. On ne voit pas de scène sexuelle au bord de la mer, mais des jeunes gens nus qui se regardent, timides, et se confrontent. On voit la pureté. On ne voit pas Marseille, mais un Arlequin en gandoura qui dessine le trajet d'un homme seul dans une ville de trois millions d'habitants. On voit les rapports mis à nu des individus avec les objets de la vie courante, les rapports des individus entre eux.

On ne voit que les comédiens, mais quels comédiens ! Leurs masques sont chargés d'une infinité de significations, leurs visages prennent la puissance du masque. Les stéréotypes sociaux représentés sont immédiatement et clairement inscrits dans leurs attitudes, leur manière de marcher, d'utiliser des objets invisibles. Le moindre détail de leur costume parle. Acrobates, poètes, ils nous entraînent dans un monde impalpable et présent. En même temps, ils pratiquent le comique le moins allusif qui soit, celui de la farce, et savent en retrouver le merveilleux. Les rires explosent, enrichis de tendresse. Le Théâtre du Soleil porte sur la vie un regard attentif, curieux. Il regarde pour comprendre et choisir. Il veut savoir pourquoi il aime, pourquoi il refuse. Son point de vue est partisan, il n'est jamais gratuit.

Maîtres de leur technique, les comédiens créent la beauté à tous les instants. Ils semblent inventer sans cesse avec une aisance effarante. Ils abolissent toute distance avec un public qui les a attendus plus d'un an et les retrouve comme s'il ne les avait pas quittés.

Plus proche des « Clowns » que de « 1789 » ou de « 1793 », « l'Age d'or » est une farce féroce, politique par la démarche qu'elle révèle, un spectacle d'un comique grandiose, d'une beauté rare. C'est une grande réussite d'Ariane Mnouchkine et de toute la troupe, y compris de ceux qui font les éclairages. Ils sont tous au même titre des virtuoses et, encore une fois, des poètes.

COLETTE GODARD.

★ Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30.

■ **Le Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis accueille pour une seule représentation la Compagnie Guy Lenoir, avec une pièce d'André Benedetto, « Pantaloni acte III », le 18 mars, à 20 h. 30.**

■ **Le Théâtre de la Table-Ronde crée le 20 mars, à 20 h. 30, place de la Mairie, à Rosheim, son nouveau spectacle, « Aurait-on oublié de nettoyer la porcherie », d'Eric Weber.**

Musique

L'Allemand Christian Zacharias remporte le concours Maurice-Ravel

Tout est rentré dans l'ordre ou plutôt dans l'harmonie au concours international de piano Maurice-Ravel organisé par l'Union européenne de radiodiffusion et Radio-France : les quatre meilleurs candidats ont accédé à la finale, où le jury a décerné lundi ses couronnes avec un discernement et une objectivité qui ne vont pas toujours de soi en pareille circonstance. Maurice Ravel figure aussi parmi les gagnants de ces épreuves : sa musique, au cours de six jours de compétition, n'a pas lassé un seul instant et les concertos notamment, joués chacun quatre fois, resplendissaient d'une jeunesse toute neuve.

C'est que les finalistes étaient de très haut niveau, assez proches les uns des autres et difficiles à départager. Christian Zacharias (Allemagne, vingt-cinq ans, né en Inde) l'a justement emporté en raison d'une maturité pianistique et musicale plus grande. Grand et dégingandé, chandail grenat aux éliminatoires, des doigts fins qui accrochent facilement une écharpe de poésie aux dessins nets de Ravel, Zacharias a le sens des œuvres, de l'armature formelle comme des progressions psychologiques. Jamais le fil ne casse, et la musique la plus ailée n'échappe jamais au contrôle de l'imagination et de l'intelligence. Ses concertos furent mieux qu'éblouissants : ouvragés de l'intérieur, exactement mariés avec l'orchestre, expressifs avant tout, même dans les plus beaux crépitements où s'épanouissait une technique sans défaut. Scarbo *l'a montré cependant davantage lyrique que fantastique.*

Jacques Rouvier (France, vingt-huit ans, troisième prix Marguerite-Long en 1971) sort tout à son honneur de cette épreuve ; baignant depuis longtemps dans cette musique (1), peut-être n'avait-il pas retrouvé la même fraîcheur d'impression que ses camarades. Il semble parfois se laisser aller à la facilité de dons exceptionnels ; rien ne vaut mieux pour lui que de se « défoncer » comme il le fait dans Scarbo *ou les concertos, patte de velours et frappe puissante, avec une imagination dans les rythmes subtils et les sonorités neuves qui donnent à son jeu une sorte de mystère félin. Mais il lui faut se rappeler qu'au piano on doit réapprendre à parler, à dire du fond du cœur même ce qu'on croit connaître le mieux.*

Le Norvégien Haakon Austboe (vingt-sept ans, Grand Prix Messiaen 1971) était le troll du concours, lunettes dansantes, barbiche et cheveux fous, immatériel dans ses costumes flottants, toujours en déséquilibre sur quelque pied. Pas étonnant qu'il ait découvert un Scarbo *aussi fantomatique et visionnaire. Mais sa technique est plus inégale et il invente des temps quelque peu fantaisistes, au gré de son imagination qui, par ailleurs, lui souffle des inventions magiques. Un tempérament, malgré des timidités inexplicables et un certain maniérisme expressif.*

Le benjamin Hüseyin Sernet (Turquie, dix-neuf ans, élève du Conservatoire de Paris), a montré avec une virtuosité étincelante des dons prometteurs. Son jeu clair, vivant et harmonieux creuse encore insuffisamment l'expression, mais avec un jeu et un emballement qui dénotent l'étoffe d'une réelle personnalité.

L'orchestre lyrique de Radio-France a fort honorablement accompagné les concertos sous la direction d'Yves Prin.

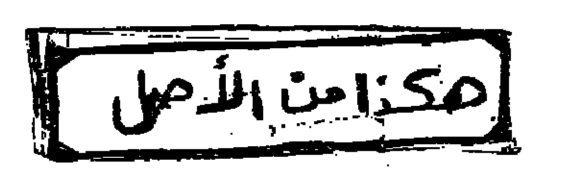
JACQUES LONCHAMPT.

(1) Il a signé récemment une très belle intégrale Ravel chez Calliope.

PALMARÈS. — Premier prix : Christian Zacharias, Allemagne ; deuxième prix : Jacques Rouvier, France ; troisième prix ex aequo : Haakon Austboe, Norvège, et Hüseyin Sernet, Turquie. Prix de la direction de la musique pour *Gaspard de la nuit* : J. Rouvier. Prix de la SACEM : H. Austboe. Prix spécial pour *Alborada del gracioso* : H. Sernet (l'ensemble des prix s'élevait à un montant d'environ 51 600 francs).

■ **Un concours international d'improvisation aura lieu au cours du trentième Festival de musique de Lyon, le 13 juin prochain. Cette épreuve, qui comportera trois sections (orgue, piano classique, piano jazz), sera dotée de trois prix d'un montant total de 9 000 F. Les demandes d'inscription doivent être envoyées avant le 31 mai au secrétariat du Festival, à l'hôtel de ville.**

■ **Le Cuarteto Cedron donnera un concert au studio 104, à la Maison de la radio, vendredi 14 mars, à 20 h. 30.**



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Don Carlo.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Idiot.
Odéon, 20 h. 30 : Une lune pour les déshérités.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : le Théâtre du silence.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Ensemble instrumental de France ; 20 h. 30 : la Mouette.

Les autres salles

A. C. T.-Alliance française, 20 h. 45 : Adieu jeune homme que je fus.
Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 20 h. 30 : Un tramway nommé Désir.
Athénée, 21 h. : la Folie de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h. 15 : Britannicus ; 22 h. 30 : les Fruits d'or.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Pourquoi tu chanterais pas ?
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : la Danse de mort.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Zouave.
Cour des Miracles, 18 h. 30 : la Station Champbaudet ; 20 h. 30 : Julos Bocarne ; 22 h. : la Femme aux ciseaux.
Deux-Portes, 20 h. 30 : la Tentative d'évasion de Franz Kafka.
Edouard-VII, 21 h. : le Pape kidnappé.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Hôtel Baltimore.
Essaïon, salle I, 20 h. 30 : les Petites Pompes ; 22 h. 30 : Le pupille veut être tuteur. — Salle II, 20 h. 30 : Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais ; 22 h. 30 : Dis, Balthazar.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gaîté - Montparnasse, 20 h. 45 : l'Abîme ; la Visite.
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : l'Alboum de Zouc.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Concert ; 22 h. 15 : Jean-Bernard Moraly ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Madeleine, 20 h. 45 : Christmas.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Moderne, 21 h. : Zorglub.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. : Hell's Army (en anglais) ; 22 h. : Henri Dès.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Nouvelle - Comédie, 21 h. : Britannicus.
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Le Palace, 23 h. : A bâtons brisés.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Quatorze-Juillet, 20 h. : Ça travaille, ça travaille et ça ferme sa gueule.
Renaissance, 21 h. : Derrière le rideau.

Mardi 11 mars

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Tertre, 20 h. 30 : la Chanson d'un gâs qu'a mal tourné.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Couples. — — La Resserre, 21 h. : Supplément au voyage de Bougainville.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petit-Orsay, 20 h. 30 : Neruda.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et Châtiment.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Jeppe de la rue du Mont.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Voraces.
Théâtron, 18 h. 30 : Alex Métayer ; 20 h. 30 : Parle bas, sinon je crie ; 21 h. : le Baron perché ; 21 h. 30 : le Croque-Note ; 22 h. : la Résurrection de Maloupe.
Variétés, 20 h. 45 : Jacques Martin.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 30 : D'où qu't'en es, gars ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 15 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Philippe Val et Patrick Font.
Bar du Marais, 22 h. : Tu ne veux rien de bien méchant.
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Chorus débile.
Café de la Gare, 20 h. : Rufus ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de Dix-Heures : Et les petits cailloux sont contents.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : la Collection ; 21 h. 15 : Couvre-Jeux.
Le Fanal, 21 h. : Monsieur Barnett ; 22 h. 30 : V comme Vlan.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : Autant en emporte de vin ; 23 h. : Eux aussi sont secs ; 24 h. : Stephan Reggiani, chansons.
Petit-Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Jacques Higelin ; 22 h. 30 : Ce soir on récalcitre ; 23 h. 45 : Pierre et Marc Jolivet.
Splendid, 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J'vais craquer.

La danse

Espace Cardin, 21 h. : Elle lui dirait dans l'île, par l'Atelier chorégraphique Serge Keuten.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : Ballet-Théâtre du Silence.

Les théâtres de banlieue

Bagnolet, Salle des fêtes, 21 h. : Femmes que vous êtes.
Créteil, Maison de la culture, 21 h. : Jazz.
Ivry, Théâtre des Quartiers, 21 h. : Dommage qu'elle soit une putain.
Nanterre, chapiteau, terrain de sport, 20 h. 30 : le Misanthrope.
Sceaux, les Gémeaux, 21 h. : Ballet-Théâtre Joseph Russillo.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : le Cercle de craie caucasien.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France.

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de Roland Petit.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Julos Bocarne.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Galaxy, 21 h. : Princesse Czardas (sur glace).
Mouffetard, 22 h. : Henri Dès.
Nouveau Carré, 21 h. : Dick Annegarn.
Olympia, 21 h. 30 : Michel Sardou.
Palais des congrès, 21 h. : Maxime Le Forestier.
Palais des sports, 21 h. : Holiday on Ice.

Le jazz

Maison de la culture de Créteil, 21 h. : Quintet Joe Henderson, Slide Hampton, Trio Arvanitas.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 23 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 23 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : les Années folles.

Les concerts

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Ensemble Instrumental de France (Telemann, Bach, Stravinski).
Palais des congrès, 18 h. 30 : Musique et musiciens (Mozart, Messiaen).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Early Music Consort of London, dir. D. Munrow (musiques royales du Moyen Age et de la Renaissance).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. Z. Mehta (Mahler).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Orchestre national de chambre de Toulouse et Thérèse Dussaut (Hændel, Haydn, Bach, Bartok).
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Ch. Wells et G. Murray, haute-contre et clavecin (Purcell, Hændel, Monteverdi)
Salle Cortot, 20 h. 45 : Magda Tagliafero, piano.
Eglise danoise, 20 h. 30 : D. Nathan et F. Gramann, flûte et orgue (Bach, Lœillet, Mozart, Alain).
Temple de Pentamont, 20 h. 30 : Soirée Schubert.
Foyer des lycéennes (16e), 20 h. 30 : B. Hindley et P. Pierlot, piano et flûte (Honegger, Mozart, Kuhlau, Bartok, Debussy, Poulenc, Bach).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(Du 12 au 18 mars.)

A. C. T.-Alliance française (346-03-18), les 13 et 18 à 10 h. : les Fourberies de Scapin ; sam., dim. à 14 h. 30 : le Roman de Renart.
Gaîté-Montparnasse (633-16-22), Me. à 15 h. : le Marquis de Carabas (marionnettes)
Jardin du Luxembourg (326-46-47), Me. et D. à 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30, S. à 15 h. et 16 h : Un voyage au pôle Nord.
Jardin des Tuileries (076-05-19), mer., sam. et dim., toutes les demi-heures, à partir de 15 h. : Marionnettes.
Mouffetard (336-02-87), mer. et sam., 14 h. 30 : Récréation.
Nouveau-Carré (277-50-97), Me., S. et D., à 14 h. 30 : Cirque Gruss ; Me., à 14 h. : Mercredi vert.
Théâtre des Deux-Portes (797-24-51), le 15 à 15 h. : Place des Fêtes.
Théâtre du Petit-Monde (227-88-73), mer., 15 h. : Le petit Chaperon rouge sauvé par les trois petits cochons ; dim., 15 h. : les Malheurs de Sophie.
Théâtre Récamier (878-33-47), les 12, 13 et 14 à 14 h. 30 : Place des Fêtes.
Théâtre 13 (273-34-37), Me. 15 h. : Au clair de la lune (marionnettes).
Galaxy (205-28-06), sam. à 17 h. 30 ; dim., à 14 h. 30 et 17 h. 30 : Princesse Czardas (sur glace) ; mer et sam., à 14 h 30 : Cendrillon.
Montrouge, mairie (253-23-24), le 12 à 16 h. : Marionnettes à fils.
Cirque d'Hiver (700-12-25), Me. à 15 h., sam. à 15 h. et 21 h., dim. à 14 h. et 17 h.
Cirque Gruss : voir Nouveau-Carré.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

Chaillot, 15 h. : l'Eventail de lady Windermere, d'E. Lubitsch ; 18 h. 30 : Othello, d'O. Welles ; 20 h. 30 : la Ménagerie de verre, d'I. Rapper ; 22 h. 30 : Soudain, l'été dernier, de J. Mankiewicz.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19)

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).

AU LONG DE RIVIERE FANGO (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90)

AU NOM DE LA RACE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97)

AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

LES AUTRES (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).

LE BOUCHER, LA STAR ET L'ORPHELINE (Fr.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)

CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08)

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42)

C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Montréal-Club, 18e (606-18-81)

LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Gaumont-Champs-Elysées 8e (359-04-67) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Diderot, 12e (343-19-29).

LA CHAISE VIDE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-36-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38)

CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)

LA COUPE A DIX FRANCS (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

DAISY CLOVER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78)

LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71)

DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

DUPONT LAJOIE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle, 18e (387-50-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-56-16)

L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)

LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86)

LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Maxeville, 9e (770-72-86), Concorde, 8e (359-92-84), Athéna, 12e (343-07-48).

LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.

IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).

IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04), Quintette, 5e (033-35-40)

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Mayfair, 16e (525-27-06), Quintette I et II, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-56-86).

LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Marotte, 2e (231-41-39), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Murat, 16e (288-99-75), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Cambronne, 15e (734-42-96), Les Nations, 12e (343-04-67).

JIMI PLAYS BERKELEY - THE DOORS : FEAST OF FRIENDS (A.) v.o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Action République, 11e (805-51-33).

LE JOURNAL INTIME DE DAVID H. (A.) v.o. : le Marais, 4e (278-47-86), à partir de 15 h. 30.

MILAREPA (It.) v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), Boîte à films, 17e (754-51-50).

LE MONSTRE EST VIVANT (A.) (*) v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Maine Rive Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (580-76-86), Max-Linder, 9e (770-40-04), les Images, 18e (522-47-94).

L'ORDRE (Fr.), LE COCHON (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46)

LES PIRATES DU METRO (A.) v.o. : Mercury, 8e (225-75-90), Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11)

PHANTOM OF PARADISE (A.) v.o. : Gaumont-Champs-Elysées Point-Show, 8e (225-67-29), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Plaza, 8e (073-74-55).

LES PRISONS AUSSI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.

LA PRISE DE POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : la Pagode, 7e (551-12-15)

PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LA RAGE AU POING (Fr.) (**) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Omnia, 2e (231-39-36), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Champs-Elysées II s.f., 8e (225-67-29), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)

LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16)

SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Sué.) v.o. : Biarritz, 8e (359-42-33), la Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), les Nations, 12e (343-04-67), Murat, 16e (288-99-75)

SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Studio-République, 11e (805-51-97)

LE SHERIF EST EN PRISON (A.) v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)

SKEZAG (A.) v.o. : le Marais, 4e (278-47-86) de 15 h 30 à 22 h 10.

LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16)

TABARNAC (Fr.) : Hautefeuille, 6e (en quadriphonie) (633-79-38), Jean-Renoir, 9e (874-40-75)

TREMBLEMENT DE TERRE (A.) v.o. : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 8e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70)

UN JOUR LA FETE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)

UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46)

WANDA (A.) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)

Les films nouveaux

LES BIJOUX DE FAMILLE, film français de J.-C. Laureux, avec F. Brion (**) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

UNE PAGE FOLLE, film japonais de T. Kinugasa : Ciné-Halles, 1er (236-71-72)

SMOG, film français de Christian Mottier : Quintette, 5e (033-35-40)

LE SOLEIL QUI RIT ROUGE, film français de Mario Kirschner : Studio Galande, 5e (033-72-71).

LA TOUR INFERNALE, film américain de J. Guillermin, avec Steve McQueen, Faye Dunaway, P. Newman, W. Holden : v.o. : Publicis Champs-Elysées, 8e (225-76-23), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Rex, 2e (236-83-93), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Rotonde, 6e (633-08-22), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE BANQUET, film français de Dimitri Kollatos (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

LE FLAMBEUR, film américain de Karel Reisz, avec J. Caan : v.o. : France-Elysées, 8e (225-19-73), Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maine-Rive-Gauche, 6e (548-36-36), Maxéville, 9e (770-72-86), Club, 9e (770-81-47), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Palace, 18e (522-37-41).

ZORRO, film français de D. Tessari, avec S. Baker, A. Delon et O. Piccolo : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Normandie, 8e (359-41-18), Napoléon, 17e (380-41-46), Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).

THOMAS, film français de J.-J. Dion, avec Nicole Courcel ; Murat, 16e (288-99-75), Liberté, 12e (343-01-50), Bonaparte, 6e (326-12-12), Cambronne, 15e (734-42-96), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)

Les festivals

S. PECKINPAH ET H. HAWKS. — V.o., Studio Parnasse, 6e (326-58-00) : Seuls les anges ont des ailes.

WESTERN PARADE. — V.o., Artistic Voltaire, 11e (700-19-15) : Willy Boy

I. BERGMAN. — V.o., Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. 15 : la Honte ; 16 h 15 : Persona ; 18 h. : la Passion ; 20 h. : le Lien ; 22 h. : l'Heure du loup.

P. PASOLINI. — V. o., Boîte à films, 17e (754-51-50), 13 h 20 : l'Evangile selon saint Matthieu ; 16 h., 22 h. : les Mille et Une Nuits ; 18 h 10 : Œdipe-Roi ; 20 h : Théorème.

VIE ET LUTTE DES TRAVAILLEURS IMMIGRES. — (Fr.-Alg. v.o.), 14-Juillet, 11e (700-51-13), chaque jour, à des heures différentes : Jusqu'au bout ; Margoline ; Emigration ; Penarroya

NOUVEAU CINEMA FRANÇAIS INDEPENDANT. — Collectif Jeune Cinéma, 8, passage Charles-Dallery, 11e (805-90-53), 20 h. 30 : Yaboué ; M. M. ; France-Soir ; Ultra-rouge-infra-violet ; Vitesse Women ; Ligne continue.

HUSTON, HATTAWAY, EDWARDS. — V.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50) : Allô ! brigade spéciale

A. HITCHCOCK. — V.o., Action Christine, 6e (325-85-78) : les Amants du Capricorne.

JEUNE CINEMA QUEBECOIS. — André-Bazin, 13e (337-74-39) : la Mort d'un bûcheron

H. BOGART. — V.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50) : Key Largo

CLASSIQUES DU CINEMA AMERICAIN. — V.o., Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : les Damnés.

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

SALLE GAVEAU, Mardi 11 mars à 20 h. 30 (Valmalète, p.e. Dandelot.)	Orch. Ch. Nat. TOULOUSE — Soliste : THERESE DUSSAUT — Haendel, Haydn, Bach, Bartok
SALLE GAVEAU, Mercredi 12 mars à 20 h. 30 (P.e. Kiesgen.)	Orchestre du Conservatoire de Paris — Direction : JACQUES MERCIER — A. GALPERINE, violon — O. GARDON, piano — M. MOLINARO-J. BLANC, L. LANTOINE-D. FOUBERT, cor — Brahms, J.-P. Guézec, Schumann, Prokofiev
EGLISE SAINT-LOUIS des INVALIDES, Jeudi 13 mars à 21 heures. Loc. : Durand et Eglise (Werner.)	COMITE NATIONAL POUR LES COMMEMORATIONS MUSICALES — CENTENAIRE de Georges BIZET — TE DEUM — 1re audition en France — GOUNOD : REQUIEM — ENS. VOCAL CONTREPOINT, ORCHESTRE LAMOUREUX — Dir. : J.-P. JACQUILLAT
EGLISE SAINT-ROCH, Lundi 17 mars à 21 heures (Kiesgen.)	Festival BACH — New Irish Chamber Orch. de Dublin — Dir. André PRIEUR — Sol. : M. CHAUVETON, violon, J. VANDEVILLE, hautbois
SALLE GAVEAU, Lundi 17 mars à 20 h. 30 (Valmalète.)	HOMMAGE p. le CENTENAIRE de Maurice RAVEL — Récital THERESE DUSSAUT
SALLE ROSSINI, 6, rue Drouot, Mardi 18 mars à 20 h. 30 (P.e. Kiesgen.)	Présentation du Violoncelliste Anglais Richard MARKSON — Au piano : José LEAL — Couperin - Schumann - Debussy - Prokofiev
EGLISE ST-GEORGES, 7, rue A.-Vacquerie, Mardi 18 mars à 20 h. 45 (Dandelot.)	RECITAL DE CLAVECIN WILLIAM CHRISTIE — Bach, Haendel, etc.
ESPACE PIERRE CARDIN, Mercredi 19 mars à 20 h. 30 (P.e. Werner.)	PUISSANCE QUATRE — K. et M. LABÈQUE — Silvio GUALDA — Jean-Pierre DROUET — Stravinski, Alsina, Berio, Bartok
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES, Mercredi 19 mars à 20 h. 30 (Valmalète.)	RECITAL CHRISTOPH ESCHENBACH — MOZART, SCHUMANN, DEBUSSY
ESPACE PIERRE CARDIN, Mercredi 19 mars à 20 h. 30 (P.e. Werner.)	PUISSANCE QUATRE — K. et M. LABÈQUE — Sylvio GUALDA — Jean-Pierre DROUET — Stravinski, Alsina, Bartok
EGLISE N.-D. des BLANCS-MANTEAUX, Mo Rambuteau, Jeudi 20 mars à 21 heures (P.e. Werner.)	CONCERT POUR LE TEMPS de la PASSION — VICTORIA - J.-S. BACH — ENS. VOCAL S. CAILLAT — Jean-Pierre LEGAY, orgue, Pierre ROUSSEAU, récitant
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES, Jeudi 20 mars à 20 h. 30 (Valmalète-Rainer.)	GALA AU BENEFICE DE L'INSTITUT WEIZMAN — Orch. Philharmonique d'ISRAEL — Direction : ZUBIN MEHTA — Soliste : ARTHUR RUBINSTEIN

CONCERTS Radio France

SAISON LYRIQUE

RADIO FRANCE Studio 104, Jeudi 13 mars à 20 h. 30	A.-D. PHILIDOR — TOM JONES avec M. MAIEVSKY, A.-M. SANIAL, CH. CHATEAU, J.-C. BENOIT — ORCHESTRE DE CHAMBRE — Dir. L. de FROMENT

LIBRE PARCOURS RÉCITAL

THEATRE de la GAITE-MONTPARNASSE, Sam. 15 mars à 18 h. 30	Geneviève CHAUVEAU, piano — Tchaïkovski, Ravel, Moussorgski

GROUPE DE RECHERCHES MUSICALES

RADIO FRANCE Studio 104, Jeudi 20 mars à 20 h. 30	de l'Institut de l'Audio-Visuel — D. SMALLEY, C. REIBEL, M. CHION, L. NONO

FACULTE DE DROIT
JUS ET MUSICA

Jeudi 13 mars, 21 heures

FRANÇOIS DUCHABLE

piano

BRAHMS - CHOPIN
PROKOFIEV - RAVEL

« François DUCHABLE, à 22 ans, est mon choix du pianiste idéal de la jeune génération. »
ARTHUR RUBINSTEIN.

Jeudi 20 mars, 21 heures

STEFAN ASKENASE

récital CHOPIN

Location : FAC, FNAC, Durand et Copar

AU MUSÉE GUIMET, DEUXIÈME PROGRAMMŒUVRE : CUIVRES - BANDES MAGNÉTIQUES - PERCUSSION

Musique ancienne : SCHEIDT, HOLBORNE

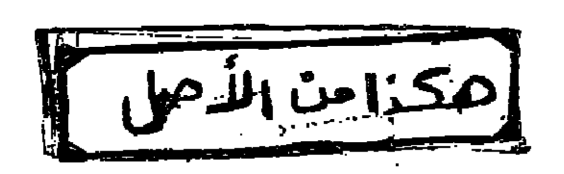
Créations : BOESWILLWALD, CLOZIER

Consécrations : ALSINA, HUBER

6, place d'Iéna - 75016 PARIS
LUNDI 17 MARS
à 21 heures
Locat. : Fnac, Copar et sur place le soir même dès 20 h. 30.

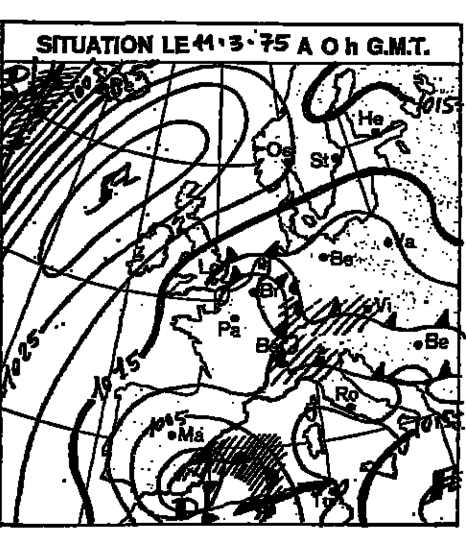
avec le quintette de cuivres
ALTA VOX MUSICAE
et en soliste :
GASTON SYLVESTRE, percussion

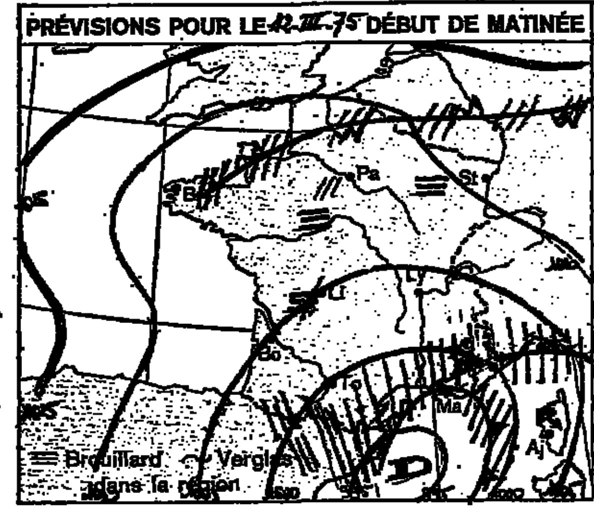
ASSOCIATION POUR LA COLLABORATION DES INTERPRÈTES ET DES COMPOSITEURS



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages → Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 11 mars à 0 heure et le mercredi 12 mars à 24 heures :

La dépression centrée sur le sud-est de la péninsule Ibérique se déplacera vers le nord-est en apportant un nouveau renforcement des vents sur le pourtour méditerranéen et une aggravation pluvieuse sur le sud de la France. En revanche, les perturbations qui affectent encore le nord du pays et les îles Britanniques s'affaibliront lentement.

Mercredi, la perturbation — liée à la dépression de Méditerranée — donnera dès le matin un temps couvert avec des pluies, des Pyrénées centrales au sud du Massif Central et aux Alpes, ainsi que sur les régions méditerranéennes. Ces précipitations, parfois abondantes sur les versants sud des montagnes, tomberont sous forme de neige, d'abord vers 1 000 mètres à 1 200 mètres, puis à des altitudes plus élevées. Elles pourront être accompagnées d'orages près des côtes. Le soir, cette aggravation s'étendra au Bassin aquitain, au nord du Massif Central et au Jura, avec des pluies moins marquées. D'autre part, les nuages seront également assez abondants le matin de la Bretagne aux Flandres, avec de rares et faibles pluies, puis le temps deviendra moins nuageux. Sur le reste de la France, on notera des éclaircies mais aussi des brouillards matinaux.

Les vents deviendront assez forts à forts sur les régions méditerranéennes. De faibles gelées se produiront au lever du jour dans l'intérieur, en liaison avec les zones d'éclaircies.

Mardi 11 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 012,9 millibars, soit 759,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 mars ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Biarritz, 10 et 3 degrés ; Bordeaux, 10 et 1 ; Brest, 9 et 3 ; Caen, 8 et —1 ; Cherbourg, 7 et 0 ; Clermont-Ferrand, 8 et —5 ; Dijon, 7 et 1 ; Grenoble, 5 et —2 ; Lille, 7 et 5 ; Lyon, 7 et —2 ; Marseille, 12 et 1 ; Nancy, 7 et 2 ; Nantes, 10 et —1 ; Nice, 13 et 5 ; Paris - Le Bourget, 7 et 0 ; Pau, 10 et 3 ; Perpignan, 13 et 6 ; Rennes, 10 et 2 ; Strasbourg, 9 et 4 ; Tours, 10 et —1 ; Toulouse, 10 et 2 ; Ajaccio, 13 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 10 et 5 degrés ; Athènes, 16 et 10 ; Bonn, 9 et 5 ; Bruxelles, 9 et 5 ; Le Caire, 21 et 13 ; Iles Canaries, 20 et 14 ; Copenhague, 9 et 3 ; Genève, 6 et 0 ; Lisbonne, 12 et 4 ; Londres, 7 et 3 ; Madrid, 7 et 2 ; Moscou, 4 et 0 ; New-York, 5 et 1 ; Palma-de-Majorque, 16 et 8 ; Rome, 14 et 6 ; Stockholm, 8 et —3 ; Téhéran, 13 et 6.

P.T.T.

● *Téléphone automatique avec l'Irlande.* M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a inauguré, le 10 mars, la liaison téléphonique automatique avec l'Irlande.

Les abonnés de la région parisienne peuvent obtenir directement leurs correspondants irlandais en composant le 19, puis, après audition de la deuxième tonalité, le 353 et le numéro d'appel. Le coût de cette liaison s'élève à 0,35 franc pour sept secondes de conversation.

Éducation

● *L'université Pierre-et-Marie-Curie* (Paris - VI) organise, du 17 au 21 mars, un stage de formation professionnelle réservé aux médecins du travail pour leur permettre de mettre à jour leurs connaissances médicales, juridiques et sociales. Les frais de ce stage — auquel collabore l'Institut d'hygiène industrielle et de médecine du travail — s'élèvent à 1 000 francs. S'adresser au service de formation permanente de Paris-VI, 4, place Jussieu, 75005 Paris, tél. 633-10-32.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 10 et 11 mars 1975 :

DES DECRETS

● Portant dissolution du conseil municipal de la commune de Saint-Cyr-en-Val (Loiret) ;

● Modifiant certaines dispositions du code de la route relatives aux amendes applicables en ce qui concerne l'arrêt, le stationnement et la circulation des véhicules ainsi que celle des piétons ;

UN ARRETE

● Fixant pour la session de 1975 les modalités d'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation et de conseiller d'éducation ;

Loterie nationale

● *Emission d'une tranche spéciale.* — Le secrétariat général de la Loterie nationale procédera, au titre de la Loterie nationale 1975, à l'émission d'une tranche dite « tranche du gros lot », dont le tirage aura lieu le lundi 28 avril prochain.

Circulation

LE NOUVEAU MONTANT DES AMENDES POUR STATIONNEMENT ILLICITE

Le « Journal officiel » du 11 mars 1975 publie un décret du ministère de la justice daté du 7 mars 1975, modifiant certaines dispositions du code de la route relatives aux amendes applicables en ce qui concerne l'arrêt, le stationnement et la circulation des véhicules ainsi que celle des piétons.

Ces dispositions, qui ne seront applicables que dans trois mois, concernent notamment le montant des amendes infligées à toute personne qui aura contrevenu aux dispositions concernant :

● L'arrêt et le stationnement dangereux (amende de 160 F à 600 F et emprisonnement de huit jours au plus ou l'une de ces deux peines seulement).

● L'arrêt ou le stationnement gênants lorsque l'infraction est commise sur les chaussées, voies, pistes, bandes, trottoirs ou accotements réservés à la circulation des véhicules de transport en commun et aux véhicules spécialement autorisés (amende de 160 F à 600 F).

● Le stationnement abusif et l'arrêt et le stationnement gênant (amende de 80 F à 160 F).

● La circulation de véhicules non autorisés ou d'animaux sur les chaussées, voies, pistes, bandes, trottoirs ou accotements réservés à la circulation des véhicules de transport en commun et aux véhicules spécialement autorisés (amende de 80 F à 160 F).

● La circulation des piétons (amende de 10 F à 40 F).

Ce texte fixe également les montants de l'amende forfaitaire et de l'amende pénale.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries				
I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

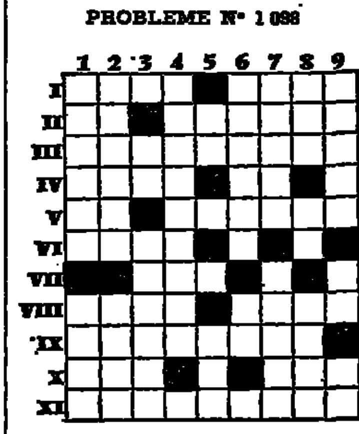
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 098



HORIZONTALEMENT

I. Long siège difficile à lever ; Que l'on a fait cesser. — II. Adverbe , Une rencontre désagréable. — III. Familières au botaniste ou à l'O.R.L. — IV. Sera mis en pièces ; Morceau de pain. — V. Deux voyelles ; Perdues de vue. — VI. Pour les Russes, cela n'offre aucun agrément. — VII. Reste de glace devant un merveilleux paysage alpin. — VIII. Joua avec le feu , Fort en calcul. — IX. Endroit peu stable. — X. Grecque ; Les coups d'épée ne lui font que des rides. — XI. Ne se borne pas à passer l'éponge.

VERTICALEMENT

1. Ce qu'il y a de plus utile dans le ressort ; N'a pas de margelle. — 2. N'est pas toujours l'objet de toutes nos pensées ; Vraiment peu éclairée. — 3. Roulé sur une caisse ; Titre. — 4. S'intéresse beaucoup à la bagatelle. — 5. Hausser (épelé) ; Préfixe. — 6. Bestiole ou candidat à une grande école ; Terme musical. — 7. Ouvrages faits de quelques planches ; Totale, dans une misère noire. — 8 Source de bruits ; Conjonction ; Inspira Tassoni. — 9. Sortis ; La moitié de deux ; Point biblique

Solution du problème n° 1 097

Horizontalement

I. Lauriers. — II. Ister ; Eue. — III. At ; Larmes. — IV. Raideur. — V. Têtue ; Sac. — VI. Er ; Io. — VII. Lestas. — VIII. Presse. — IX. Ios ; Entre. — X. ND ; Deus. — XI. Sandhurst

Verticalement

1. Lia ; Taupins. — 2. Astre ; Rôda. — 3. Ut ; Atèles. — 4. Reliures ; Id. — 5. Irade ; SSE. — 6. Ré ; Etendu. — 7. Rémus ; Ter. — 8. Suerais ; Rus. — 9. Es ; Co ; Test.

GUY BROUTY.

SOCIÉTÉ

Au Brésil

LE PARLEMENT EXAMINE UN PROJET DE LOI SUR LE DIVORCE

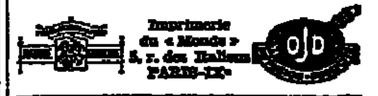
Brasilia *(A.F.P.).* — Le coup d'envoi du « grand débat » sur l'introduction du divorce au Brésil a été donné, le samedi 8 mars, à Brasilia, par la présentation à la Chambre des députés d'un projet de réforme de l'article 147 de la Constitution, en vertu duquel le mariage est indissoluble.

Le projet, présenté par M. Dourado, député du parti d'opposition M.D.B. (Mouvement démocratique brésilien), prévoit la dissolution du mariage après cinq ans de séparation de fait, ou après deux ans de séparation « légale » des deux époux.

Cette deuxième tentative officielle d'introduction du divorce 1947 a cette fois obtenu, cinq jours à peine après la rentrée parlementaire, les cent vingt-deux signatures (dont vingt-huit de membres du parti gouvernemental Arena) de députés exigées pour l'instauration d'un débat qui s'annonce serré.

Le gouvernement du général Geisel a laissé entendre qu'il ne prendrait pas position. Les dirigeants de l'Arena ont également décidé de laisser chacun des représentants de ce parti au Parlement libre de son vote. L'Eglise catholique s'apprête en revanche à lancer une campagne contre le divorce. « *Nous sommes contre la dissolubilité du mariage, pour le bien même de la famille* », a déclaré l'archevêque de Rio, Don Eugenio Salles, après un entretien avec le président Geisel.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



UN LIVRE

« CHANGER », DE JACQUES DELORS

Pour un socialisme quotidien

Des tribunes, des débats, des dialogues que les communications de masse multiplient jusqu'à étourdir le public, on voudrait retenir l'essentiel, filtrer, classer. Trop souvent, il ne reste que l'écume des mots. C'est encore au livre qu'il faut revenir lorsqu'on veut donner plus de densité à l'entretien. Le « colloque singulier » — comme diraient les médecins — qui vient de se dérouler entre Claude Glayman et Jacques Delors (1) est à cet égard un exercice de haute ambition et de belle allure.

Une personnalité passionnante et complexe se construit sous nos yeux par petites touches avec les influences (Mounier), les défauts (tendance à l'idéalisme), les premiers engagements (syndicalisme chrétien à la Banque de France), les modèles (Mendès France), l'aventure des clubs avec Citoyens 60.

C'est avec le Plan que Jacques Delors apparaît comme homme public. 1963 : grève des mineurs ; 1964 : échec de la politique des revenus. Des premiers pas difficiles...

Mai 1968. Ce qui arrive à la France ce jour-là, et que Jacques Delors ressent profondément, le pousse à faire « quatre pas hors des nuages », c'est-à-dire à descendre vraiment dans l'arène du pouvoir aux côtés de Jacques Chaban-Delmas. Je voulais, dit-il en substance, juger de la validité de mes solutions sur trois points : relations industrielles (qui permettent aux gens de vivre ensemble sans qu'aucun abandonne ni son âme ni sa propre stratégie), système éducatif (qui doit mieux préserver les chances), réduction des inégalités. L'ancien premier ministre accepte ce contrat.

Sur le décalage des réalisations par rapport à ses ambitions, M. Delors reste un peu trop discret à notre goût, mais il précise que, même si l'U.D.R. avait choisi la voie d'un centrisme réformateur, il n'aurait pas été davantage attiré par un engagement en son sein. « Ma famille politique a toujours été la gauche. »

Une triple contestation

Voici donc Jacques Delors reprenant sa liberté et pouvant répondre du même coup tout à loisir dans la deuxième partie de l'entretien — de loin la plus importante — à la question : changer vers quoi ? Comment et, d'abord, pourquoi ? « La contestation de l'état actuel des choses est pour moi triple, répond-il : la société à dominante capitaliste; le triomphe de la méritocratie et de l'individualisme ; la tradition autoritaire et centralisatrice de la société française. » Ce qui énerve en particulier Jacques Delors, c'est que fleurit dans nos société un modèle de référence exclusive qui permet à une minorité de cumuler tous les avantages : le pouvoir, l'argent, le travail intéressant et le mode de vie offrant le plus de liberté.

La profession de foi socialiste de Jacques Delors ne se trouve pas enchâssée dans ce livre comme une « Prière sur l'Acropole » : elle est distillée au long des pages à l'occasion de tel ou tel sujet. Ici il note que le capitalisme distribue encore plus injustement les pouvoirs que les revenus, le socialisme s'attaquant seul aux causes profondes de la pauvreté ; là que la société finance beaucoup plus ceux qui continuent leurs études que les autres. Si le travail est contesté, c'est parce que la société productiviste s'acharne à fournir des biens et des services qui ne sont pas essentiels. Un peu sur la même ligne de pente que Jacques Attali ou que Michel Albert et Jean Ferniot dans leur dernier ouvrage «les Vaches maigres» (2), Jacques Delors critique le modèle de croissance, propose de répartir les tâches insipides entre les jeunes citoyens dans le cadre d'un service civil, d'accorder à chaque Français un crédit minimal en temps et en argent pour sa formation, etc.

Outre la « formation permanente », l'amélioration des relations professionnelles a été le cheval de bataille de Jacques Delors. Selon lui, on ne peut aboutir à un « modus vivendi » dans une société à dominante capitaliste que si l'on distingue bien trois domaines : 1) celui de la « convergence possible », dans lequel il est de l'intérêt commun de l'Etat, du patronat et des syndicats de coopérer, parce que les travailleurs l'exigent (tout ce qui touche à la vie quotidienne dans l'entreprise, à l'emploi ; 2) celui de la dispute sur le partage des fruits de l'expansion ; 3) celui du pouvoir dans l'entreprise et dans la société où il n'y a aucun accord possible en France entre le patronat et les syndicats. L'objectif d'une réforme de l'entreprise est donc limité : « Apprendre à mieux vivre ensemble parce que nous ne pouvons pas faire autrement. »

« La démocratie à portée de la main »

Le socialisme que l'auteur appelle de ses vœux est, on s'en serait douté, de type autogestionnaire. « La démocratie à portée de la main » passe par la restructuration des collectivités territoriales et le rôle des associations — étudié de près par le groupe Echange et Projets, animé par Jacques Delors — lui paraît fondamental, car on ne peut changer l'homme qu'avec son accord. Et parce que le socialisme doit doter «chaque homme et chaque femme des moyens de se comprendre, de comprendre, d'agir, de s'autogérer en quelque sorte », l'éducation et la culture sont appelées à jouer un rôle central, et notamment cette éducation non obligatoire qui pourrait être reçue tout au long de la vie et pour laquelle Jacques Delors a tellement combattu.

Autres facettes de son socialisme : « Je suis favorable à des nationalisations, mais non partisan inconditionnel de la nationalisation. » Gardons-nous de créer des « sociétés à irresponsabilités illimitées ». Le Plan ? Il doit traduire un projet de société et « il ne peut être l'affaire de tous que si l'on en discute sur les lieux de travail, dans les collectivités décentralisées, et pas simplement au Parlement et dans des commissions du Plan, même rénovées ». L'entreprise autogestionnaire ? Il faut distinguer la présence syndicale (défense des intérêts moraux et matériels des travailleurs), la filière « gestionnaire » (hiérarchie nécessaire) et la fonction de participation sous la forme de la désignation des dirigeants et de la détermination collective des grands objectifs de l'entreprise.

Dans la dernière partie du livre : « Un monde rempli de contradictions », Jacques Delors donne son sentiment sur l'émergence du tiers-monde, la crise — qu'il estime durable, — l'inflation, « produit cumulé de la croissance énervée, de la persistance de profondes inégalités, de l'exaspération de la lutte pour la répartition du revenu national et, enfin, du laxisme monétaire », le mal des grandes organisations, les sociétés « sans boussole », et l'Europe du possible.

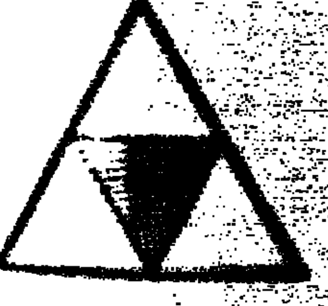
On peut sauter d'un sujet à l'autre, et Dieu sait si la conversation — fort bien menée, au reste — s'y prête, brasser les thèmes les plus variés qui sollicitent aujourd'hui l'attention du public, on sent que Jacques Delors est toujours conduit par cette même quête, celle de l'équilibre entre la communauté et la personne. On voit bien ce qui le fait courir. On sait mieux aussi jusqu'où. La phrase peut-être la plus importante du livre est celle-ci : « S'il faut choisir entre plus de démocratie et plus de socialisme, j'opte, dans l'état actuel de notre société, pour le premier terme de l'alternative. »

PIERRE DROUIN.

(1) Editions Stock, 336 pages, 30 F.

(2) « le Monde » des 2 et 3 mars 1975.





Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

La disparition des civilisations primitives

Peter Brook vient de présenter au théâtre des Bouffes du Nord « les Iks », adaptation du livre « Un peuple de fauves », de l'ethnologue Colin Turnbull. C'est l'histoire de la désintégration d'une petite société primitive qu'un Etat moderne, l'Ouganda, empêche de vivre selon sa coutume. *Cette histoire est exemplaire : toutes les* civilisations primitives sont menacées de disparition, soit par destruction physique, soit par transformation forcée de leur mode de vie, c'est-à-dire l'ethnocide.

L'histoire est remplie des mouvements de peuples qui créèrent des civilisations nouvelles et les imposèrent, souvent par la force, tandis que d'autres étaient détruites. Mais les sociétés industrielles, avec leurs moyens énormes, la rapidité des communications, la recherche constante de ressources supplémentaires, ont généralisé ce processus à toutes les cultures qui les ont précédées sur la planète.

DE L'ETHNOCIDE AU GÉNOCIDE

Il ne faut pas confondre ethnocide et génocide. L'ethnocide *correspond à la disparition* d'une culture, le génocide à la mort physique des individus qui participent à cette culture.

Le mot de « génocide » fut employé pour la première fois au procès de Nuremberg à propos de l'extermination des juifs par les nazis. Cependant, l'histoire en connut beaucoup d'autres : en particulier, au cours de l'expansion coloniale, l'immigration européenne a été souvent accompagnée du massacre des populations autochtones : Tasmaniens totalement exterminés, Boschimans d'Afrique du Sud qui furent traqués par les Hollandais et les Anglais, et dont il reste moins de 7 000 survivants réfugiés dans le désert du Kalahari, et surtout Indiens d'Amérique. Ceux-ci furent massivement éliminés par la guerre, et la déportation de tribus vaincues, à quoi s'ajoutèrent les épidémies dues à l'arrivée des Blancs : plus de 90 % des populations furent détruites. Les Indiens du Mexique, par exemple, qui étaient environ 25 millions en l'an 1500, n'étaient plus qu'un million en 1605. Le génocide continue pour les derniers Indiens « sauvages » d'Amérique du Sud.

Mises à part les tueries qui ont encore lieu, l'ouverture de routes à travers la forêt amazonienne entraîne la mort de tribus entières par épidémies, car les Indiens ne résistent pas aux maladies des Blancs. Le seul remède est la vaccination des populations rencontrées. Mais elle n'est pas pratiquée. Les chiffres sont éloquents : 40 % des Bari du Venezuela morts en quatre ans de simple contact avec des missionnaires et des colons ; 79 survivants sur une tribu de 130 Krenya-Korora au Brésil, moins de deux ans après l'ouverture de la route Cuiaba-Santarem, 75 % de morts chez les Guayaki en quelques mois de regroupement sur une réserve en 1971.

Le rôle de l'Etat

Si tous les peuples « primitifs » n'ont pas été exterminés au cours d'une conquête de leur territoire, la plupart ont, tout au moins, souffert d'agressions contre leur mode de vie traditionnel, ou en sont menacés à plus ou moins brève échéance. Ils sont tous les sujets d'Etats que d'autres peuples ont créés et dominent, et aucun n'admet que les peuples de son territoire échappent à sa loi, à son mode de production, à ses mythes. Comme le souligne Pierre Clastres (1), l'Etat est « ethnocidaire » par nature, car son projet est de devenir la seule source de pouvoir et d'ordre parmi les populations qu'il contrôle.

La désorganisation des communautés antérieures au pouvoir d'Etat accompagne donc pratiquement toujours l'expansion de celui-ci. Cependant, la volonté d'ethnocide et sa possibilité dépendent des besoins particuliers de l'Etat dominant et de ses moyens de contrainte vis-à-vis de la société dominée. L'histoire des Etats comporte ainsi une infinie variété de situations : on peut penser à l'Etat inca qui imposait à tous les peuples de l'empire non seulement le travail de la terre pour l'Inca et la caste des prêtres, mais aussi le culte de l'Inca superposé aux cultes locaux.

L'Etat français, pour sa part, s'est constitué par la soumission des provinces au pouvoir central d'abord monarchique, puis républicain, avec la disparition presque complète des cultures et des langues locales (en particulier celle du Languedoc lors de l'anéantissement de l'hérésie cathare). L'institution de l'école et du service militaire obligatoire sous la IIIe République ont achevé la transformation des habitants de l'Hexagone en citoyens.

Les colons et les missionnaires agissent la plupart du temps pour le compte de leur Etat d'origine. Même s'ils sont des victimes de leur société de départ — ce qui est fréquent, — les colons veulent devenir des maîtres dans un système social identique qu'ils veulent imposer aux autochtones. Quant aux missionnaires, non seulement ils dépendent d'Eglises importantes dans leur Etat, mais surtout la conversion à la foi chrétienne a souvent servi à préparer les autochtones au joug étatique ; tel a été parfois le rôle de notions comme l'acceptation positive de la violence, le pardon des offenses, l'oubli de soi, la culpabilité et la terreur vis-à-vis d'un Dieu dont le royaume n'est pas de ce monde. Ces composantes s'harmonisent avec la situation de dominé.

Lorsque l'Etat intervient directement dans la vie des peuples primitifs, c'est soit pour la briser, comme ce fut le cas pour les réserves d'Indiens en Amérique du Nord ; soit, dans le cas le plus favorable, en sous-entendant que ces populations devront peu à peu s'intégrer. Même lorsqu'il admet d'aider à la survie des sociétés primitives pendant un certain temps en les protégeant contre les exactions des particuliers, l'Etat (2) se réserve la possibilité de réduire leur territoire et de les déplacer, toutes opérations qui traduisent le fait que le respect de leur culture passe toujours au second plan.

Le nombre des civilisations détruites depuis la naissance du capitalisme et des sociétés industrielles est catastrophique. L'expansion de ces dernières est pratiquement sans limites. Dans leur optique, il est impossible de ne pas exploiter la terre, le sous-sol, l'eau au maximum. Les peuples primitifs occupent souvent de vastes territoires, mais ils n'y prélèvent que du gibier ou des produits agricoles strictement nécessaires à leurs besoins, qui *sont infimes à côté de l'utilisation* forcenée que peut en faire une société moderne. A partir du moment où leurs territoires sont convoités pour un usage industriel ou agricole intensif, on peut dire que l'ethnocide est imminent.

Une pratique millénaire

Les ethnologues américanistes, tels Robert Jaulin, sont les témoins de la destruction tragique des sociétés indiennes. Ils ont pu apprécier la richesse des conduites, l'art de vivre, l'organisation, les mythes et l'adaptation à leur environnement de sociétés qui se sont pratiquement désintégrées sous leurs yeux, et dont les survivants formeront un sous-prolétariat désespéré. Ce sont eux qui ont créé le concept d'ethnocide et qui attirent l'attention sur la morbidité de ce processus au terme duquel il ne restera sur la Terre que très peu de civilisations, donc de différences.

Les Indiens d'Amérique ont subi à peu près tous les types d'ethnocide. Partout, la politique industrielle des colons a consisté à les chasser de leurs terres et à les asservir ; celle des missionnaires a été de leur faire perdre leurs traditions religieuses, morales, familiales, et de leur faire changer d'habitat, de vêtements; celle de l'Etat, de briser les communautés et d'obliger leurs membres à devenir des sujets identiques aux autres. Presque partout, la guerre a précédé l'ethnocide, guerre où la supériorité des armes employées par les Blancs ne laissait aucune chance aux Indiens.

Aux Etats-Unis, c'est lorsque les Indiens vaincus furent installés sur des réserves en vertu de traités signés avec les Blancs, que commença le véritable ethnocide. Ces terres étaient les moins fertiles, mais surtout les traités ne furent pas respectés. On força les Indiens à acquérir individuellement des lopins de taille bien définie, et à céder le reste. Les Indiens, dont l'organisation était tribale, ignoraient la propriété individuelle : ils s'endettaient, ou revendaient leur terre pour toucher des allocations vieillesse et laissaient leurs enfants dépouillés, prêts à devenir des ouvriers et surtout des chômeurs. Malgré les aléas de la politique indienne aux Etats-Unis, le vote de lois obligeant les Indiens à administrer individuellement leurs biens fonciers, les manipulations par des hommes d'affaires, l'imposition de chefs nommés de l'extérieur, la démoralisation due au chômage et à la misère, les Indiens des réserves d'Amérique du Nord *continuent à tenir à leurs organisations* communautaires, et essaient encore de faire respecter l'esprit des traités.

Réduire le territoire d'une tribu et obliger les nomades à se fixer par la contrainte, entraîner un peuple à changer radicalement son mode de vie par un appât économique, regrouper les enfants dans une mission chrétienne ou dans une école loin de leurs parents, tels sont les moyens de l'ethnocide, auxquels les peuples « primitifs » ne peuvent résister. Le processus peut être extrêmement rapide et peut transformer une société libre en un groupe d'individus entièrement dépendants de la société dominante.

Les Iks, peuple de chasseurs nomades, ont été victimes de l'interdiction de chasser car leur territoire, aux limites de l'Ouganda, du Kenya et du Soudan, est devenu parc national. Cependant, leurs terres sont arides et, avec la sécheresse, ne donnent pas de moisson tous les ans : ils ont pris l'habitude de braconner individuellement, de voler leurs voisins gardiens de troupeaux, et d'attendre les subsides gouvernementaux lorsque la famine est trop grande.

Lorsqu'ils obtiennent une moisson, ils n'essaient même pas de l'engranger. En moins de trente ans, toute l'organisation traditionnelle a disparu, faisant place à l'individualisme total de personnes dont le seul but est de survivre, bien souvent au détriment des autres membres du village ou de la famille. Pour Colin Turnbull, qui n'a connu que le résultat de cette évolution et a recueilli les réflexions des vieillards, il est hors de doute — par comparaison avec d'autres groupes de chasseurs, tels les Pygmées, où la vie communautaire est très importante — qu'il y a eu une véritable désintégration de cette société.

Le piège du fer

En Amérique, ce sont de véritables pièges économiques qui ont été tendus aux Indiens chasseurs du Grand Nord ou d'Amazonie. Ces Indiens n'avaient pas l'usage du fer. Aussi, lorsqu'ils commencèrent à échanger du gibier contre des outils métalliques, des haches, des harpons ou des armes à feu dans le Nouveau Québec, ils s'habituèrent à des objets qui les asservirent complètement aux Blancs. Au nord du Canada, les Indiens trappeurs sont pris par les dettes contractées auprès des comptoirs, et leur habitude des biens manufacturés et de l'alcool.

Pour rembourser leurs dettes, ils doivent rapporter un grand nombre de peaux : cessant alors de chasser uniquement pour leurs besoins, ils dépeuplent les régions où ils opèrent et sont obligés d'aller de plus en plus loin. Les familles ne les accompagnent plus et restent groupées près des comptoirs et des missions : les enfants perdent les techniques de la chasse et deviennent des chômeurs.

L'apport d'outils en fer peut servir à faire travailler les Indiens pour les colons, ou devenir un moyen de pression très puissant. Ainsi, les Yanomami, aux sources de l'Orénoque, sont encore nombreux à n'avoir jamais rencontré de Blancs. Cependant, par le jeu des échanges, circulent parmi eux des haches de fer, des hameçons, du fil à pêche, des allumettes provenant des missionnaires qui sont en relation avec quelques tribus. Les communautés avec lesquelles les relations *datent de dix à vingt* ans ne peuvent plus se passer de ces outils. Les missionnaires, qui souhaitent éduquer et convertir le plus d'enfants possible, menacent de supprimer ces objets si les enfants ne leur sont pas confiés. Les Indiens cèdent, et les enfants séparés de leurs familles n'apprennent aucune des traditions ou des techniques de leur société. Ils deviendront des ouvriers agricoles, des prolétaires.

Les enfants sont toujours les pions de l'ethnocide. Même lorsqu'on ne force pas les familles à se séparer de leurs enfants, la curiosité des jeunes, leur intérêt pour toutes les nouveautés les incitent parfois à suivre des Blancs dans leurs déplacements, à aller en ville avec eux, à porter des habits à la mode, et, finalement, à se laisser manipuler par eux. Leur naïveté est infinie. Les Indiens des tribus, avant l'arrivée des colons sur leurs territoires, ne connaissaient ni la faim ni le travail. La chasse et la pêche, l'agriculture les nourrissaient en peu d'heures d'activités journalières. Ils étaient adaptés à leur environnement et avaient peu de besoins. Mais dès qu'ils acceptent de travailler pour des colons, quelquefois par simple désir de bonne entente ou pure naïveté, ils renoncent à leurs ressources propres et se mettent à la merci de leurs employeurs. Ils ignorent que le système économique dans lequel ils plongent ne connaît qu'une règle : brasser une masse de travail et de production toujours croissante.

La destruction des civilisations primitives par la nôtre comporte la plupart du temps une incidence biologique sur leurs membres. Le simple regroupement de bandes indiennes nomades autour de missions leur est fatale. En effet, la taille des groupes, le rythme de leurs déplacements sont fixés par les ressources en gibier et en végétaux : dans la forêt amazonienne une bande de chasseurs ne doit pas excéder quelque 60 personnes, et doit disposer d'un territoire de 100 à 200 km2. Lorsque les bandes sont regroupées, tout leur équilibre est compromis. On cultive au lieu de chasser, et le changement de régime alimentaire rend les individus fragiles. Le changement d'habitat et de vêtements peut être aussi très néfaste, car il se traduit par l'abandon de l'hygiène de la vie traditionnelle. Le chômage, l'alcoolisme et le désespoir des Indiens des réserves aux Etats-Unis sont aussi cause de mortalité accrue. L'espérance de vie des Indiens était, en 1968, de 44 ans, alors qu'elle atteignait 65 ans pour les autres Américains. L'ethnocide se transforme en génocide.

FRANÇOISE BECK.

(1) Pierre Clastres, *De l'ethnocide*, article dans *l'Homme* — juillet-décembre 1974 — XIV (3-4) ou *Encyclopaedia Universalis*.

(2) *De l'ethnocide*, textes recueillis par Robert Jaulin, 10/18. — *La décivilisation*, textes recueillis par Robert Jaulin, P.U.F. — Robert Jaulin, *la Paix blanche*, 10/18.

EN TOUTE LOGIQUE

Comptons les solutions

LORSQU'UNE équation a des solutions évidentes, mais très nombreuses, il peut être plus passionnant de les compter que de tenter de les identifier.

Ainsi, combien l'équation

$$x + y + z + t = 13$$

a-t-elle de solutions entières strictement positives ?

(Solution ci-dessous à l'envers.)

Remarquons que la solution 4, 3, 2, 4 peut s'écrire aussi bien

$$4 + 3 + 2 + 4 = 13$$

que :

$$(1 + 1 + 1 + 1) + (1 + 1 + 1) + (1 + 1) + (1 + 1 + 1 + 1) = 13$$

Posons donc l'expression

$$(1 + 1 + 1 + 1 + 1 + 1 + 1 + 1 + 1 + 1 + 1 + 1 + 1)$$

composée de treize 1 et de douze signes +. Chaque choix de trois des douze signes plus à entourer des parenthèses)(correspond à une solution, et réciproquement. Il y a trois places à choisir parmi douze. L'équation a C (12,3) solutions, soit :

$$\frac{12 \times 11 \times 10}{3 \times 2 \times 1} = 220$$

PROBLEME N° 39

La solution de ce problème demande un aménagement de la méthode précédente, puisque les zéros sont permis.

Combien de nombres inférieurs à 10 000 ont une somme de chiffres égale à 9 ?

(Solution dans le prochain Monde des sciences et des techniques.)

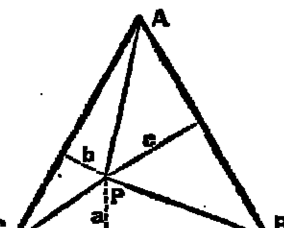
SOLUTION DU PROBLEME N° 38

Quelle est la probabilité pour que les perpendiculaires d'un point interne aux côtés d'un triangle équilatéral puissent former un triangle ?

La somme des longueurs *a*, *b*, *c* des trois perpendiculaires est égale à la hauteur h du triangle équilatéral. Pour retrouver ce résultat, considérons les trois triangles APB, BPC et CAP en supposant que AB = BC = CA = 1. La somme de leurs aires est :

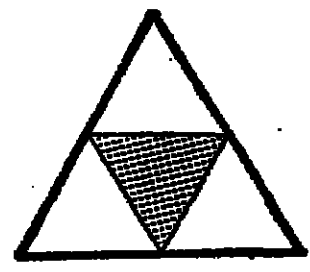
$$\frac{1}{2}a + \frac{1}{2}b + \frac{1}{2}c = \frac{1}{2}h$$

$$a + b + c = h$$



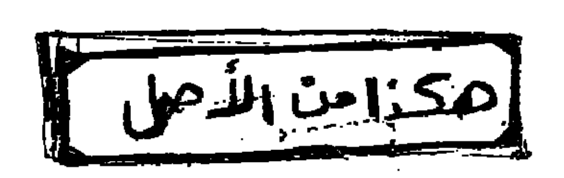
Pour que le triangle de côtés a b c existe, il est nécessaire et suffisant que chaque côté soit inférieur à la somme des deux autres, c'est-à-dire inférieur à $\frac{h}{2}$.

Cela contraint P à prendre position dans le triangle équilatéral ayant pour sommets les milieux des côtés. La probabilité qu'il y figure est $\frac{1}{4}$.



Que devient le problème dans un triangle quelconque ? Que devient-il également si, comme le suggère Jean Garraux, on se permet de choisir le point hors du triangle ?

PIERRE BERLOQUIN.



LE NÉPAL

Un modèle réduit de l'évolution de la terre et des civilisations

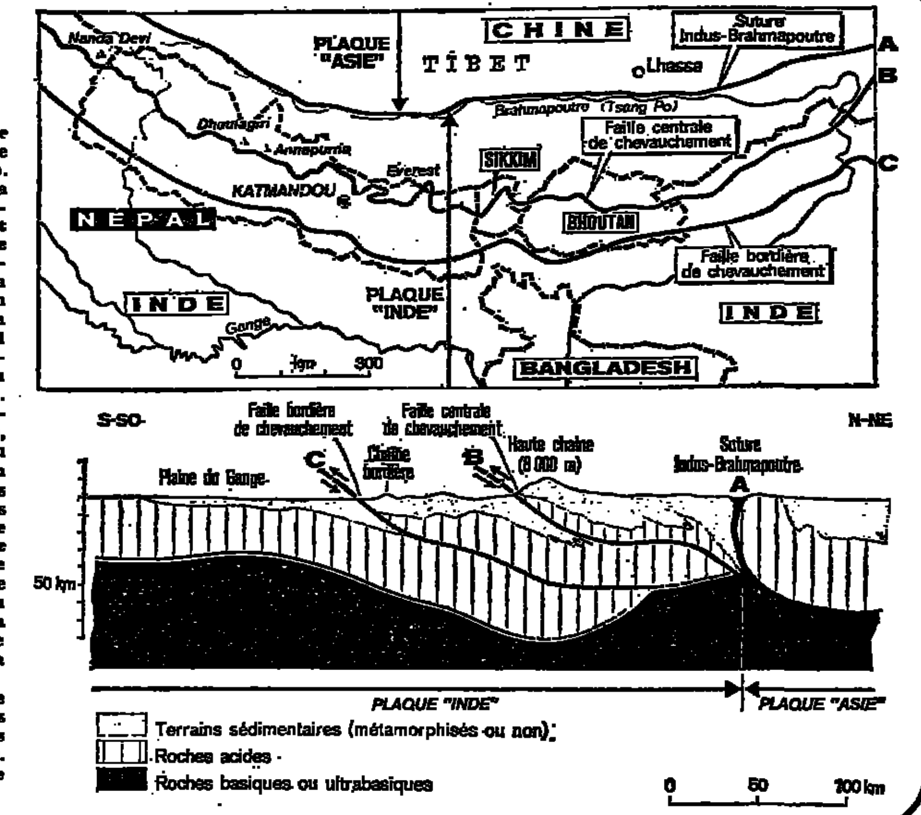
LE Népal : un royaume himalayen dont le souverain, Birendra Bir Bikram Shah Deva, a été solennellement couronné le 24 février. (Lire notre série dans *le Monde* des 23, 24, 25 et 26 février.) Le pays est resté longtemps mystérieux puisqu'il s'est ouvert au monde extérieur il y a seulement vingt-cinq ans. Pourtant, le Népal mérite une attention particulière. Sa topographie, sa géologie, ses ethnies, son entrée récente dans le monde moderne, en font un microcosme où des spécialistes s'intéressant aux sciences de la terre, de la vie ou de l'homme trouvent un modèle, réduit dans l'espace et le temps, des phénomènes physiques, biologiques et humains qui ne cessent de modeler la face du monde.

Depuis 1965, une équipe pluridisciplinaire de chercheurs français, dirigée par M. Corneille Jest (maître de recherches au C.N.R.S.) et de plus en plus aidée par des spécialistes népalais, s'attache à étudier le Népal. Ces travaux se déroulent dans le cadre d'une R.C.P. (recherche coopérative sur programme) du C.N.R.S. intitulée : « *Recherche sur l'écologie et la géologie de l'Himalaya central* ».

La hauteur du système himalayen s'explique maintenant par la récente théorie de la tectonique des plaques (« le Monde » du 27 novembre 1974). *L'actuel « sous-continent » indien était,* il y a 180 millions d'années, partie intégrante du Gondwana, une des deux masses continentales existant à cette époque-là. Le Gondwana a commencé à se [illegible] voilà environ 140 millions d'années, et l'Inde, alors située dans l'hémisphère Sud, a commencé à dériver vers le nord-est, en direction de l'Asie du Sud-Est. Le « télescopage » Inde-Asie a [illegible] quelque 45 millions d'années et il se poursuit de nos jours, ce qui explique la sismicité de l'ensemble himalayen (en 1934, Katmandou [illegible] par un tremblement de terre).

Les masses continentales sont faites essentiellement de roches acides (notamment du granite), souvent recouvertes de couches sédimentaires plus ou moins épaisses et elles sont toujours posées sur un matériau basique ou ultra-basique. Or les roches acides sont relativement plus légères que les roches basiques. Elles flottent donc sur ces dernières et ne peuvent s'y engloutir. Comprimé, poussé contre le rebord de la plaque « Asie », l'avant de la masse indienne s'est cassé parallèlement à la zone de suture et les morceaux sont, au sens propre du terme, montés l'un sur l'autre. Ainsi sont nées la [illegible] des 8 000 mètres) et la chaîne [illegible] située au sud ou au sud-ouest de la [illegible]

Des deux failles de chevauchement, seule la faille méridionale, dite « bordière », est encore active. Les séismes actuels traduisent donc les soubresauts des glissements se produisant le long de ce plan de faille. [illegible] est d'ailleurs en cours de surrection.



Le Népal n'est pas un bien grand pays : 140 000 kilomètres carrés étirés en une bande longue de quelque 800 kilomètres, large au maximum de 150 kilomètres et dominée — au propre et au figuré — par la chaîne formidable de l'Himalaya qui traverse tout le pays d'est en ouest.

L'ensemble himalayen est unique par sa hauteur. En outre, il est le seul témoin actuel du « télescopage » de deux masses continentales. Mais le même phénomène s'est sûrement produit au cours de l'évolution des systèmes de plaques antérieurs au système actuel qui s'est amorcé il y a environ deux cent vingt-cinq millions d'années. Les géophysiciens ont en effet de bonnes raisons de penser que les mécanismes de la tectonique des plaques ont commencé à jouer il y a au moins deux milliards d'années. Comprendre le phénomène himalayen actuel aiderait donc sûrement à expliquer certaines chaînes de montagnes anciennes.

L'étroitesse et l'extrême jeunesse du système himalayen conjuguent évidemment leurs effets pour donner un relief extraordinairement vigoureux. En 100 kilomètres (parcourus à vol d'oiseau) du sud au nord, on passe de l'altitude de 80 mètres à celle de 8 000 mètres, ce qui permet d'observer *in situ* des coupes géologiques hautes de 4 000 ou même 6 000 mètres. En outre, tout ce qui est au sud de la zone faîtière est exposé aux pluies saisonnières et torrentielles de la mousson. Les versants y sont donc travaillés par une fantastique érosion et leurs débris s'accumulent dans les vallées. Là, les surrections successives du système montagneux ont découpé des terrasses emboîtées dont l'identification permet de retrouver les phases de la surélévation de l'Himalaya.

La Haute-Chaîne constitue, évidemment, une barrière climatique infranchissable, avec toutes les conséquences écologiques que cela implique. Sur le versant sud, en quelques journées de marche à pied, on passe de la forêt tropicale aux glaciers désolés avec, entre ces deux extrêmes, une superposition prodigieuse de multiples étages écologiques. Le versant nord, au contraire, est sec (à peine y tombe-t-il en moyenne 300 millimètres de pluie par an) : une végétation steppique d'altitude semblable à celle qui couvre les hauts plateaux d'Asie centrale ; peu ou pas d'érosion fluviale, mais, en revanche, un délitement des versants, qui se transforment en fantastiques talus d'éboulis.

L'Himalaya a également conditionné le peuplement du Népal. Les régions dont l'altitude est supérieure à 2 500 mètres sont habitées par des populations d'origine tibétaine parlant des dialectes tibétains et vivant de l'élevage du yak et du mouton, ainsi que de la culture de l'orge. Le Népal et le Bhoutan sont d'ailleurs les seules régions où subsiste actuellement la civilisation tibétaine traditionnelle. Les basses terres du sud du pays sont occupées par des riziculteurs d'ascendance indienne ; ceux-ci parlent le népali (ou gourkhali), une langue indo-européenne dérivée, comme l'hindi, du sanskrit, et leurs animaux domestiques sont le buffle et le zébu. Enfin, dans les moyennes vallées, vivent divers groupes ethniques tibéto-birmans, pour la plupart venus du sud de la Chine. Ceux-ci cultivent le maïs et l'éleusine (une sorte de millet) et élèvent des buffles et des taurins.

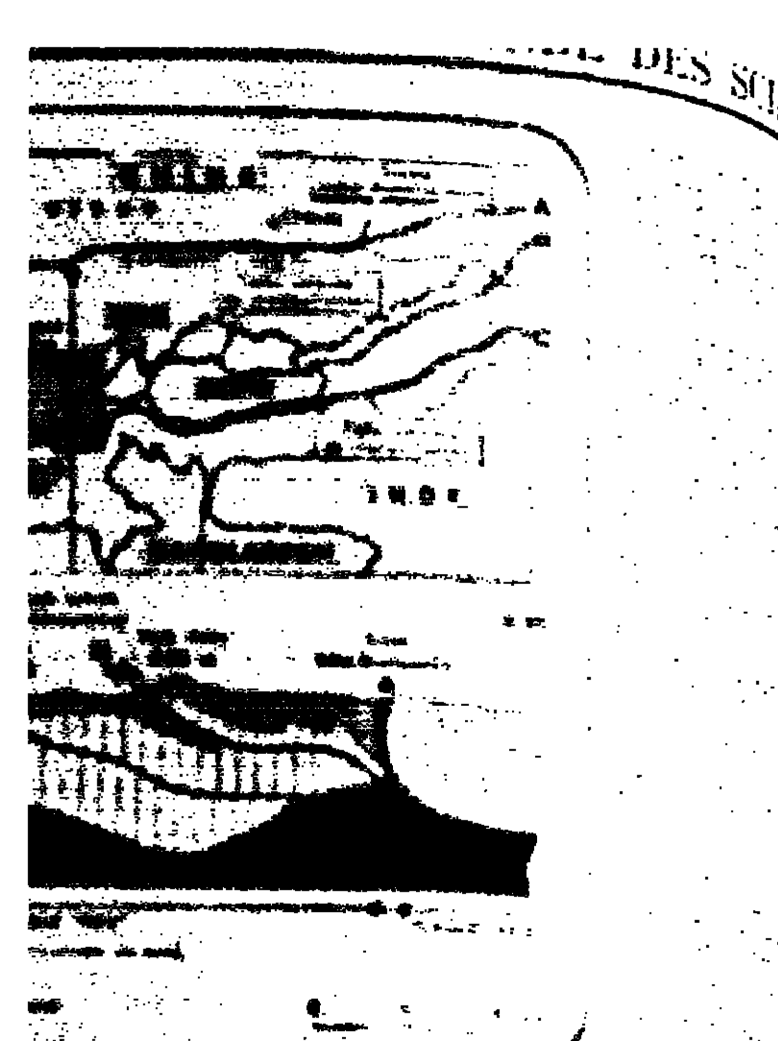
Au total, une mosaïque d'ethnies parlant plus de quarante dialectes et réagissant de façons très différentes à l'ouverture brutale sur le monde moderne. L'invasion soudaine et accélérée d'industries, de techniques, de moyens de communications, de besoins nouveaux a provoqué un « télescopage » *de cultures fondamentalement* différentes. Dans ce domaine aussi, le Népal constitue un modèle réduit(modèle réduit dans le temps), où les ethnologues peuvent éudier les bouleversements des modes de vie traditionnels, mais aussi les facultés d'adaptation propres à chaque groupe ethnique.

YVONNE RÉBEYROL.

PUBLICATIONS ET ÉCHANGES

Chaque année, la R.C.P « Recherche sur l'écologie et la géologie de l'Himalaya central » envoie au Népal une trentaine de missions travailler sur le terrain. Elle rassemble peu à peu une documentation considérable sur l'Himalaya, abritée, pour le moment, par la bibliothèque du Musée de l'homme. Elle rapporte aussi des films sonores montrant la transformation du milieu par l'homme et l'évolution de ce milieu (ces films sont publiés par le C.N.R.S.). Le C.N.R.S. commence aussi à publier le résultat des travaux effectués, notamment une carte écologique du Népal au 1/250 000 (quatre feuilles sont déjà parues et deux sont en préparation) et une carte géologique du Népal au 1/75 000 (trois feuilles parues, une en préparation).

L'équipe pluridisciplinaire ne travaille pas isolément. Elle échange des informations avec les géologues indiens travaillant au Bhoutan et dans le nord de l'Inde. Depuis la visite de Georges Pompidou en Chine, le laboratoire de géologie et de paléontologie de l'Academia Sinica de Nankin lui envoie les publications concernant des travaux analogues faits sur le versant chinois de l'Himalaya. Enfin, la R.C.P. participe à un des projets du programme « l'Homme et la Biosphère » de l'UNESCO : « Impact des activités humaines sur les éco-systèmes montagneux. »



isations

...enu aussi facile
...r à Londres
...à Fontainebleau
Chantilly

...vol British Airways de 8h45.
...autres dans la journée.



...airways

Une opération difficile et coûteuse

La rentabilité économique de l'énergie nucléaire tient en grande partie au fait que le coût du combustible y est faible. En compensation, une centrale au fuel demande des investissement de départ beaucoup moins lourds.

Les dépenses en combustible nucléaire ne sont cependant pas négligeables. Schématiquement pour les réacteurs à eau légère, le cycle du combustible nucléaire comprend la production d'uranium, sa transformation en hexafluorure, son enrichissement, la fabrication des éléments combustibles, puis, après utilisation de ces éléments combustibles dans les réacteurs, le retraitement de combustible irradié qui permet d'une part de récupérer du plutonium et de l'uranium partiellement enrichi, et d'autre part d'éliminer les déchets. Le plutonium et l'uranium partiellement enrichi ainsi obtenus rentrent ensuite à nouveau dans le cycle de combustible comme matière de base.

La dernière opération, celle du retraitement, coûte relativement cher. Son prix est compensé par celui des sous-produits du plutonium et de l'uranium partiellement enrichi que l'on peut récupérer grâce à lui. Mais, il apparaît qu'aujourd'hui cette opération n'est peut-être pas rentable : le prix du retraitement risque de dépasser la valeur des sous-produits plutonium et uranium faiblement enrichi. C'est ce qui explique peut-être la pénurie actuelle des centres de retraitement, et surtout celle qui est attendue pour les prochaines années.

Un retraitement est cependant indispensable. Il n'est pas question, en effet, de conserver, tels quels, l'ensemble des combustibles irradiés. Leur volume est trop grand. Il faut extraire de ces barreaux irradiés les produits de fission, pour disposer finalement d'un volume réduit de déchets à haute activité.

Les prix du plutonium et de l'uranium faiblement enrichi sont actuellement assez variables. Celui du retraitement aussi, car il dépend du développement de technologies nouvelles. Pendant longtemps, ce coût a été fortement sous-évalué : vers 1970, les chiffres les plus couramment avancés étaient de l'ordre de 35 dollars le kilogramme de combustible à traiter. Aujourd'hui, les estimations des experts sont de l'ordre de 80 à 100 dollars, soit près de trois fois plus. Cette différence explique que le retraitement qui paraissait une affaire rentable au début de la décennie le soit beaucoup moins évidemment aujourd'hui.

L'augmentation du coût est d'ordre technique. Le retraitement est, en effet, un travail « sale » : on ne cesse d'y manipuler des produits très radioactifs et donc très dangereux. Les possibilités d'initiation de réactions en chaîne sont grandes. Il faut donc prendre de multiples précautions tant pour protéger le personnel des centres de traitement que les populations aux alentours. Ces précautions coûtent cher.

LE RETRAITEMENT DES COMBUSTIBLES NUCLÉAIRES

LE retraitement a pour but de séparer les divers éléments qui se trouvent dans les éléments combustibles irradiés, de stocker ceux qui sont dangereux et inutilisables (les produits de fission et certains transuraniens) et d'extraire ceux qui ont un intérêt industriel, le plutonium, d'une part, et l'uranium, d'autre part. Ce dernier élément est récupéré sous la forme d'un mélange des deux isotopes 235 et 238, mais dans des proportions intermédiaires entre celle de l'uranium enrichi de départ (3 % d'uranium 235 et 97 % d'uranium 238), et celle de l'uranium naturel (0,7 % d'uranium 235 et 99,3 % d'uranium 238). *On parle alors d'uranium* appauvri (par rapport à l'uranium enrichi), mais qui est encore plus riche que l'uranium naturel.

Un seul procédé est utilisé industriellement aujourd'hui pour obtenir cette séparation. Il porte le nom de Purex. Il comporte plusieurs phases. Dans la première, après opérations mécaniques de désassemblage, de cisaillage des combustibles irradiés, on procède à une première dissolution dans l'acide nitrique chaud. Lors de ces premières opérations, des produits de fission gazeux se dégagent. Ils peuvent être selon les cas soit lâchés dans l'environnement, soit piégés (c'est le cas de l'iode). Mais on tend actuellement, de plus en plus, à construire des usines ne relâchant rien à l'extérieur, ce qui implique notamment de liquéfier l'air qui sort de l'atelier avant d'en extraire certains gaz rares radioactifs.

Ces opérations sont très délicates, car on travaille sur un matériel extraordinairement radioactif. Elles demandent donc un équipement automatisé — il n'est pas question de s'approcher des barreaux de combustible. Cette première opération fournit un liquide contenant, sous forme de sels, l'uranium, le plutonium et un grand nombre de produits de fission. Ces éléments vont être séparés par solubilité sélective. On met, en effet, en contact cette solution avec un mélange de kérosène (30 %) et de tributylphosphate. Le plutonium et l'uranium sont beaucoup plus solubles dans ce solvant que les produits de fission. Ils vont donc passer en grande partie dans le solvant alors que les produits de fission resteront dans la phase aqueuse. En répétant plusieurs fois la mise en contact avec le solvant, puis en lavant le solvant avec de l'eau, on parvient à séparer complètement les produits de fission de l'uranium et du plutonium. On a ainsi une solution qui contient à la fois l'uranium et le plutonium. Il faut maintenant les séparer : pour cela on joue sur le fait que la valence du plutonium varie avec le degré d'oxydation du milieu. En présence d'un réducteur, le plutonium cesse d'être soluble dans le mélange solvant formé de kérosène et de tributylphosphate. De nouveaux lavages permettent de séparer le plutonium de l'uranium.

Diverses variantes du procédé sont possibles. On peut, par exemple, en fin de traitement utiliser d'autres solvants que le tributylphosphate (trilaurylamine). On peut utiliser différents réducteurs pour séparer plutonium et uranium et diverses techniques de mise en contact des phases aqueuses et du solvant.

Une très forte radioactivité

Toutes ces opérations ne seraient pas difficiles à faire si les produits n'étaient pas radioactifs : il s'agirait de chimie industrielle de type classique. Mais elles deviennent extraordinairement compliquées du fait de la radioactivité. Tout d'abord, l'ensemble des manipulations doit être automatisé : on ne peut avoir accès direct aux solutions, qui sont beaucoup trop dangereuses. Une défaillance du système automatique risque d'immobiliser l'usine pendant un temps prolongé. Avant de procéder à une quelconque réparation, il faut laver entièrement la partie de l'usine mise en cause pour la débarrasser de toutes traces radioactives. D'où un arrêt qui peut durer des semaines et quelquefois des mois. Une conception adaptée de l'usine et son entretien préventif sont donc essentiels. Seule l'expérience permet d'en trouver les points faibles et d'y porter remède.

La très forte radioactivité des produits a des conséquences sur le procédé lui-même : le tributylphosphate se décompose sous l'effet des radiations, donnant naissance à du mono et à du dibutylphosphate particulièrement gênants. On est donc amené à construire une installation où la durée de contact entre le solvant et la solution aqueuse est la plus courte possible, ce qui demande des prodiges d'ingéniosité.

Les produits manipulés dans une usine de retraitement ne sont pas seulement dangereux parce qu'ils sont radioactifs. Certains comme le plutonium ou l'uranium 235 sont aussi fissiles. On risque donc qu'il apparaisse localement dans les circuits une solution suffisamment concentrée pour que s'amorce une réaction en chaîne. Il n'y a pas alors d'explosion, car l'énergie dégagée suffit à écarter les atomes et à faire cesser la réaction. Mais il y a une émission importante de neutrons et la possibilité d'une altération du matériel. Il faut donc éviter au maximum ces « flashes ».

La solution la plus simple consiste à travailler avec des solutions suffisamment diluées. Mais les volumes à traiter deviennent alors très importants et le coût de l'installation, donc du retraitement, s'en ressent. Les techniciens cherchent donc à utiliser les solutions le plus concentrées possible, sans toutefois atteindre des conditions où peut s'amorcer la réaction en chaîne.

Les combustibles provenant de centrales à eau légère sont beaucoup plus irradiés que ceux qui proviennent des centrales graphite-gaz. Il apparaît dans ces conditions un certain nombre de produits de fission de la famille du platine qui ne sont pas attaquables par l'acide nitrique. La première opération de dissolution du combustible n'est donc pas complète, et il reste quelques traces de solide qui risquent d'encrasser le dispositif. Mais, surtout, les solutions qui sont manipulées par la suite sont beaucoup plus concentrées en matières fissiles. Il faut donc prendre des précautions spéciales au moment du retraitement.

La voie sèche

Le système Purex de retraitement des combustibles n'est pas le seul qu'on puisse imaginer. Les techniciens ont déjà mis au point en laboratoire un autre procédé dit « par voie sèche ». L'élément combustible irradié est attaqué par du fluor gazeux. Ce dernier transforme en fluorures un certain nombre d'éléments, et en particulier l'uranium et le plutonium. Ces fluorures gazeux sont ensuite séparés les uns des autres en fonction de la température de condensation

Avantageux sur le papier, ce procédé est délicat à mettre en œuvre. Il y a des possibilités d'encrassage des canalisations par des condensations inattendues de fluorures, et surtout on ajoute aux difficultés liées à la radioactivité une difficulté chimique supplémentaire : l'usage du fluor. Cet élément est particulièrement corrosif. Il exige donc des précautions supplémentaires. Pour l'instant, aucune installation industrielle n'emploie la voie sèche. Un procédé mixte où une partie du traitement se faisait par voie sèche avec du fluor et l'autre par voie humide, et qui porte le nom d'Aquafluor, avait été choisi par General Electric. Une petite usine l'utilisant a même été construite. Mais la firme américaine, à cause des difficultés rencontrées, a préféré fermer cette usine avant même que l'on y ait introduit le moindre trace de combustible irradié réel.

Si l'uranium et le plutonium sont les deux principaux sous-produits du retraitement, il est possible d'extraire des barreaux irradiés bien d'autres éléments radioactifs. Certains sont susceptibles d'applications et ont donc une valeur marchande. Les usines de retraitement disposent donc d'ateliers supplémentaires pour en extraire certaines quantités. Les principaux sont le caesium 137, qui est une source d'irradiation industrielle, et le strontium 90, qui est utilisé comme source de chaleur pour certains générateurs d'électricité.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

MARCOULE ET LA HAGUE

La France dispose de deux usines de retraitement. La première est située à Marcoule (Gard) et la seconde à La Hague (Manche). Les installations de Marcoule étaient initialement destinées à extraire le plutonium des réacteurs plutonigènes fournissant la matière de base des premières bombes nucléaires françaises. Par la suite, l'usine a traité les combustibles des réacteurs électrogènes français graphite-gaz.

De création plus récente, le centre de La Hague est d'une capacité bien supérieure. Conçu initialement pour traiter les combustibles graphite-gaz, on vient de lui adjoindre une tête haute activité oxyde (H.A.O.) destinée à la dissolution des barreaux de combustible irradiés des centrales à uranium enrichi de type américain. Cet équipement n'est pas encore en fonctionnement. Ce n'est que vers le milieu de l'année que l'on procédera aux premiers essais. Les produits de cette dissolution seront ensuite traités dans le reste de l'usine, qui a été initialement conçue pour les combustibles des réacteurs graphite-gaz. Il faudra donc peut-être y apporter quelques modifications.

Cette même usine est destinée à traiter les combustibles d'autres réacteurs, en particulier des sur-régénérateurs comme Phénix qui posent des problèmes particuliers.

LA PÉNURIE DES CENTRES

Globalement, il y a déjà, et il y aura dans les années qui viennent, une pénurie importante des capacités mondiales de retraitement des combustibles irradiés.

Si l'équilibre est à peu près assuré pour l'Europe grâce à un accord qui a été passé entre l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne et la France, le déficit est énorme aux Etats-Unis et aussi au Japon.

Les trois pays européens se sont réunis dans une association qui porte le nom de l'United Reprocessors Gmbh. en 1971. Les trois partenaires en sont, pour la Grande-Bretagne : la British Nuclear Fuels Limited ; pour la France : le Commissariat à l'énergie atomique ; pour l'Allemagne fédérale : le KEWA Kernbrennstoff Wiederaufarbeitung - Gesellschaft mbH.

LE RETRAITEMENT EN EUROPE

	Besoins	Capacité prévue
—	—	—
1975	370	100
1976	215	400
1977	295	700
1978	720	750
1979	815	1 000
1980	1 175	1 200
1981	1 695	1 200
1982	2 070	1 600
1983	2 425	1 950
1984	2 935	2 000
1985	3 360	3 000

(en tonnes d'uranium contenu)

Le tableau ci-dessus montre que les capacités mises en œuvre par cette association satisferont à peu près les besoins jusque vers 1980, et qu'il faudra après cette date ouvrir de nouvelles usines.

Aux Etats-Unis, la situation est beaucoup plus dramatique. Initialement, plusieurs firmes privées s'étaient lancées ou voulaient se lancer dans le retraitement des combustibles irradiés. C'est ainsi que fut mise en service en 1966 une première usine, celle de Nuclear Fuels Service, à West-Valley. Allied Gulf Nuclear Services, Atlantic - Richfield et National Lead et General Electric avaient décidé aussi d'investir dans ce genre d'activité. Mais Atlantic-Richfield et National Lead ont décidé d'abandonner : ils considèrent que l'activité n'est pas industriellement rentable. Allied Gulf Nuclear Services retarde le lancement de son usine. L'installation de Nuclear Fuels Services est actuellement fermée : cette usine, de relativement petite capacité est, en effet, depuis plusieurs années arrêtées pour des travaux d'agrandissement. Quant à la firme General Electric, elle s'était lancée dans la construction d'une usine pilote utilisant un nouveau procédé (Aquafluor). Mais cette installation s'est révélée inutilisable et General Electric a décidé de l'abandonner.

General Electric n'a, semble-t-il, pas renoncé à se lancer dans le retraitement, mais la douche froide qu'elle vient de recevoir ne l'incite évidemment pas à accélérer la mise en service de la grande usine qu'elle envisage. De son côté, Exxon Nuclear devra aussi construire une grande usine. Mais elle ne devrait pas entrer en activité avant 1985. Le tableau ci-dessous rassemble les capacités et les besoins de retraitement aux Etats-Unis. Il met en évidence le déficit important des capacités de retraitement dans les années à venir.

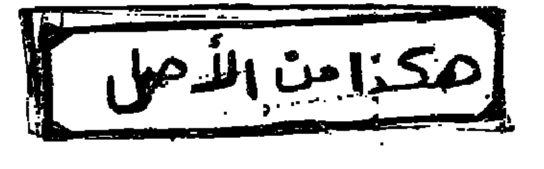
LA SITUATION AMÉRICAINE

	Besoins	Capacité	Tonnage non retraité
	—	—	—
1974	317	—	796
1975	725	—	1 521
1976	1 162	750	1 933
1977	1 512	1 500	1 945
1978	1 701	1 500	2 140
1979	2 079	1 500	2 350
1980	2 312	1 500	2 012
1981	3 004	1 500	2 466
1982	3 829	1 500	3 745
1983	3 496	1 500	4 491
1984	3 840	1 500	5 581
1985	3 489	1 500	6 320

(en tonnes d'uranium contenu)

Chiffres calculés à partir des réacteurs, commandes ferme en juillet 1974.

Le Japon est un autre pays qui exigera une capacité importante de retraitement. Il ne dispose pour les années à venir que d'une installation pilote de 200 à 300 tonnes d'uranium par an à laquelle il faudra ajouter vers 1915 une nouvelle usine (1 500 tonnes par an). Ces besoins de retraitement, qui sont actuellement de 100 tonnes par an, devraient atteindre 500 tonnes en 1980, et 1 500 tonnes en 1985.



ACTUALITÉ MÉDICALE

BIBLIOGRAPHIE

ALEXANDRE MINKOWSKI

« Le Mandarin aux pieds nus »

Au sommet de la pyramide médicale française règne, depuis Napoléon, et selon la meilleure tradition jacobine, une caste étroitement centralisée, étroitement hiérarchisée, nantie du pouvoirs et de responsabilités souvent exorbitants.

Dans un système proprement féodal, les « *mandarins* » que sont les grands patrons continuent, contre vents et marées — et mises à part quelques rares et d'autant plus notables exceptions — à observer les règles propres à une corporation où l'ouverture sociale et l'intérêt public ne jouent, par la force des choses, qu'un rôle trop souvent secondaire.

En dépit des espoirs qu'elles avait suscités, la loi d'orientation de 1968, conférant aux universités une large autonomie, n'a conduit en fin de compte et dans les facultés de médecine ainsi « *sectorisées* » qu'au renforcement du protectionnisme, de l'ostracisme et des intrigues, assurant à la fois la puissance des maîtres, la carrière de leurs élèves et l'absolue suprématie en matière d'enseignement médical d'un groupe, reflétant, non l'organisation sanitaire réelle, mais, par un gênant élitisme, le corps universitaire, d'une part, et les hôpitaux les plus gigantesques et les plus hautement spécialisés, d'autre part.

Bien qu'il dénonce avec vigueur le « *système de représentation paternaliste officiel* », le favoritisme des nominations « *d'après les options politiques* », inspirées « *par le syndicat autonome que patronnent quelques affreux d'extrême-droite* », Alexandre Minkowski est, sans conteste, l'un des grands privilégiés de la féodalité médico-scientifique. Professeur au C.H.U. de Cochin, dont le doyen devrait être, selon les critères formulés, l'un des « affreux » en question, chef d'un service important et ultra-moderne de prématurés à la maternité hospitalière de Port-Royal, directeur de l'une des équipes les plus favorisées de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, il a franchi tous les échelons, passé tous les concours, fût-ce au prix « *de tricheries, d'intrigues ou de flagorneries* », appartenu à toutes ces commissions dont il dénonce le « *copinage* », et joui plus que quiconque de tous les privilèges inhérents à ses charges.

Peut-être n'en a-t-il que plus de mérite à les dénoncer avec véhémence dans les « Entretiens » qu'il a eus avec Jean Lacouture, et qui sont publiés sous le titre *le Mandarin aux pieds nus*.

Ou, peut-être, le pamphlet qui ravive par instant des pages quelquefois longuettes est-il tout simplement le mode favori d'expression de ce Don Quichotte généreux jusqu'à l'imprudence, jusqu'à l'inconséquence, et qui ne s'anime vraiment que dans le jeu mêlé de l'indignation et de la provocation.

Indignation bien souvent justifiée, lorsqu'il s'agit, par exemple, des absurdités d'une politique de santé à laquelle ne s'intéressent vraiment ni l'Etat, ni les partis politiques (le programme commun de la gauche est « *nul en ce domaine* »), ni les citoyens qui ne cherchent qu'à être « *pris en charg.: et n'ont, pour cause d'individualisme, rien compris à la prévention* ».

Il est juste de dire aussi que la négligence dont a pâti toute la politique de santé a été masquée par une « *politique du béton* », par une « *sécurisation par le bâtiment* », de ces bâtiments destinés à la médecine de pointe et de luxe, « *qui s'inaugurent* » et qui satisfont l'ambition de puissance ou de prestige des uns ou des autres.

Peut-être est-ce précisément parce qu'Alexandre Minkowski pratique cette médecine-là, et qu'il se trouve, « *emmerdeur professionnel* » ou non, partie prenante du système dénoncé, que son livre est plus riche en critiques qu'en propositions constructives.

L'éloge des réalisations ou des attitudes, par ailleurs diamétralement contradictoires, de la Chine, du Vietnam ou des Etats-Unis apporte moins que les mentions, trop brèves, du système sanitaire modèle des Canadiens, du service civique que font les jeunes médecins suédois ou de la nécessité absolue d'entreprendre à l'école un enseignement sanitaire.

Il n'est pas si fréquent que la médecine « *élitiste* » et « *glorifiée* » revendique sa mission sociale et tire les conséquences d'une orientation — notamment préventive — liée à l'apparition de droits et de devoirs nouveaux envers la collectivité.

La générosité — et le non-conformisme — du pédiatre suscite ici, et grâce à une saine imprudence, un certain nombre de vérités premières et d'autres qui le sont moins.

Telle est la meilleure et la plus courageuse partie de cet ouvrage, qui comporte d'autre part quelques longueurs, faute sans doute du ferment d'indignation ou d'enthousiasme où Alexandre Minkowski puise le meilleur de sa verve, de sa critique et de son combat. — Dr E.-L.

★ Le Seuil, 32 F.

Remous autour de « Cœur assistance »

Un organisme privé a créé au mois de février un service de secours rapide en cas d'accident cardiaque, pour un abonnement annuel de 800 F (« le Monde » du 27 février). La naissance de « Cœur assistance » a provoqué de vives réactions de la part de ceux qui estiment qu'il n'y a pas deux médecines, l'une pour les riches, l'autre pour les pauvres, et que c'est déjà le rôle de la Sécurité sociale de fournir une assurance-maladie qui couvre pour tous, moyennant cotisation, les risques d'accident, fussent-ils cardiaques.

L'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P., 50, boulevard Arago, 75013 Paris) s'indigne dans un communiqué du « *problème scandaleux posé par la création à grand renfort de publicité d'un service lié à des puissances d'argent.*

» *L'initiative dénommée « Cœur assistance » institue en fait une médecine de riches et une médecine de pauvres.*

» *L'A.U.M.P. rappelle qu'elle est à la disposition de tous les malades par le biais de leur médecin traitant ou des services publics (police, pompier SAMU).*

» *Elle est intervenue pour dix-sept mille malades depuis sa fondation, le 21 janvier 1974, avec des moyens supérieurs à ceux de « Cœur assistance », permettant de répondre à tous les problèmes posés par l'urgence médicale, cardiologie incluse, au tarif de la Sécurité sociale.* »

« La santé n'a pas de prix »

Pour sa part, l'un de nos lecteurs, M. Pascal Chevit, étudiant en médecine, écrit :

La santé n'a pas de prix... Cette expression, qui traduit bien l'importance accordée à sa santé par chacun de nous, signifie, en fait, que la santé coûte fort cher.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que certains s'en sont aperçu, et l'on sait tout le profit que laboratoires pharmaceutiques et cliniques privées tirent de cet état de fait.

Une nouvelle et grave étape vient cependant d'être franchie avec l'initiative prise par un groupe de médecins privés intitulé « Cœur assistance ».

On croit rêver ! Sous des apparences originales, cette formule n'est en fait, osons le dire, qu'une scandaleuse escroquerie.

Verser de l'argent par avance pour être, le moment venu, bien soigné : voilà qui est intéressant. Si la somme était proportionnelle aux revenus et si le système concernai.. tout l'organisme et non seulement le cœur, on pourrait même le baptiser Sécurité sociale ! Car enfin, à quoi servent les cotisations à la Sécurité sociale sinon justement à garantir à chacun, en cas de besoin, le libre accès aux soins ?

Or en ce domaine de l'urgence, et après, il est vrai, bien des tergiversations, une organisation cohérente est maintenant en place, que coordonnent les SAMU (Services d'aide médicale urgente). Pour ne parler que de la seule région parisienne, les équipes de réanimation des sapeurs-pompiers, par exemple, interviennent à bord d'ambulances spécialement équipées, dans des délais extrêmement brefs et avec une compétence unanimement reconnue. Et, ce qui ne gâte rien, ces interventions sont absolument gratuites.

Qu'apporte dès lors de nouveau l'opération « Cœur assistance » ? Si ces praticiens estiment insuffisante l'infrastructure des secours d'urgence, qu'ils le disent haut et fort ; ils contribueront peut-être ainsi à faire débloquer les fonds nécessaires à son amélioration.

On aimerait aussi savoir ce qu'il adviendra des cardiaques non abonnés ou des « nouveaux » malades présentant un accident cardiaque : mourront-ils, victimes de non-assistance à personne en danger, faute d'avoir versé leurs 800 F ?

De deux choses l'une : ou bien les praticiens à l'origine de cette entreprise sont gens compétents et efficaces, et il est scandaleux de les voir réserver leurs soins à une clientèle sélectionnée, qu'on le veuille ou non, sur des critères financiers. Ou bien il ne s'agit là que de gens avisés qui, jouant sur la grande sensibilité du public en ce domaine, surtout s'agissant de malades connus, ont flairé la possibilité d'une bonne affaire. Le scandale, on le voit, ne serait pas moins grand !

Au fait, que pense de cela le conseil de l'ordre, qui se veut le défenseur zélé de la déontologie médicale ? Non contents de s'enrichir sur la maladie *effective*, des médecins vont-ils maintenant, en faisant payer d'avance, s'enrichir sur la maladie *éventuelle* ? Et que devient le paiement à l'acte, si souvent invoqué pour entraver le développement de centres de soins mutualistes ?

Résumons-nous : les victimes d'un accident cardiaque — comme tous les malades en situation d'urgence — disposent déjà, pour leur venir en aide, d'un service efficace et cohérent, et qui gagnerait surtout à être mieux connu. Les frais engagés leur sont, en grande partie, remboursés par la Sécurité sociale, lorsque la prestation n'est pas, nous l'avons vu, tout simplement gratuite.

« Cœur assistance » représente donc le type même d'entreprise inutile dont l'unique fonction est de soutirer de l'argent à des malades qui, mal informés et se sachant menacés dans leur santé, n'hésiteront pas à faire le « sacrifice ».

Le libéralisme à la mode justifie-t-il que de telles opérations soient permises ?

Non, vraiment, la santé n'a pas de prix...

Le nouveau code de déontologie devra tenir compte des nouvelles formes d'exercice de la profession

estiment les praticiens salariés

Le nouveau code de déontologie médicale devra tenir compte des nouvelles formes d'exercice de la médecine : tel est le premier vœu formulé par l'Union confédérale des médecins salariés de France (1), qui a tenu ses assises nationales, samedi 8 mars, à Paris.

Comme le rappelait en introduction le docteur Lafitte, président de l'Union, 11 % des praticiens étaient salariés à plein temps en 1956 ; ce chiffre atteignait 31 % en 1973, auquel il faut ajouter 35 % de médecins ayant à la fois une pratique libérale et un exercice salarié. Cette évolution, qui ne devrait pas cesser, montre bien l'importance croissante de ce mode d'exercice.

Or le médecin salarié exerce dans des conditions bien particulières. Le libre choix du médecin par le malade, limité par exemple en milieu hospitalier, devient illusoire dans le cadre de la médecine du travail. A l'opposé de la médecine libérale, caractérisée par la liberté d'installation, la propriété de l'outil de travail et le paiement direct de l'acte, le médecin salarié se distingue par la non-propriété de l'installation professionnelle et, surtout, par le contrat de travail qui conduit à une subordination administrative du médecin. De là viennent des problèmes d'indépendance vis-à-vis de l'employeur, de hiérarchie et de secret professionnel, largement évoqués durant ces assises.

Cette spécificité de leurs problèmes explique probablement en grande partie l'irritation des médecins salariés face à de récentes déclarations du professeur Lortat-Jacob, président du conseil national de l'ordre des médecins, rappelant que, « *sauf circonstances exceptionnelles* », l'exercice de la médecine doit se faire dans le cadre libéral alors que près des deux tiers des médecins ont maintenant une activité salariée... Dans l'une des motions votées, et qui seront transmises à Mme Simone Veil, ministre de la santé, l'Union confédérale demande donc que le nouveau code de déontologie, actuellement en préparation, tienne compte de ces conditions particulières d'exercice ; le docteur Lafitte rappelait néanmoins que l'Union n'avait pas encore été consultée à ce propos par le conseil de l'ordre.

La deuxième motion adoptée exprime le vœu que soit établie une convention nationale collective de la médecine salariée de façon à assurer pleinement l'indépendance technique et professionnelle du praticien, face à de grandes différences de statuts et de mode de travail. De

Ɗ. W.

(1) 60, boulevard Latour-Maubourg, 75007 Paris.

● *Une hausse du prix de journée* de 13 % a été accordée à l'hospitalisation privée à compter du 1er mars 1975. Cette majoration est applicable sans que les établissements aient à formuler une demande, et, comme par le passé, ceux-ci pourront demander des dérogations à la Caisse d'assurance-maladie dans le cas où ils pourront justifier par leurs comptes que la hausse accordée est insuffisante et laisse subsister un déficit.

ÉDUCATION

A PARIS ET EN PROVINCE

De nombreux C.E.T. et lycées sont touchés par des grèves d'élèves

L'agitation dans les lycées et collèges d'enseignement technique s'amplifie à l'approche de la « journée nationale d'action », qui aura lieu jeudi 13 mars. Au cours d'une conférence de presse réunie lundi 10 mars, l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL, proche du parti communiste) a appelé les élèves à une « action massive ». La Coordination permanente du technique, proche de la C.G.T., appelle à une « semaine d'action » à partir du 17 mars. Des « comités de lutte », animés notamment par « ceux du technique » du mouvement trotskiste Lutte ouvrière, organisent une manifestation mercredi 12 mars à 14 heures, place de la nation, à Paris.

● A PARIS, ce sont surtout des collèges d'enseignement technique qui ont été touchés par des grèves le lundi 10 mars, notamment ceux des rues Clavel, du Docteur-Potain (19e arrondissement), Boutroux (13e) et Bourseul (15e). La proportion des grévistes ne dépassait pas, en général, 40 % ; toutefois la grève a été totale au C.E.T. Potain, une délégation d'une centaine d'élèves s'est rendue de cet établissement au C.E.T. du quai de Jemmapes. Dans d'autres collèges d'enseignement technique, des assemblées d'élèves se sont réunies lundi et ont voté la grève à compter de ce mardi 11 mars. La situation était plus calme dans les lycées, à l'exception d'Honoré-de-Balzac (17e) et du lycée technique Verlomme (15e), où la moitié des élèves n'assistaient pas aux cours lundi après-midi.

● *Dans la région parisienne*, la moitié des élèves du lycée de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) et des collèges d'enseignement technique d'Aulnay étaient en grève lundi. En revanche, la situation était calme dans la Seine-et-Marne et le Val-de-Marne. Mais des assemblées se sont réunies dans plusieurs établissements. Plusieurs lycées et collèges de l'académie de Versailles sont également perturbés par des grèves. Une manifestation d'élèves a eu lieu lundi 10 mars dans les rues de Sartrouville (Yvelines).

● DANS L'ACADEMIE DE RENNES, de nouveaux établissements sont en grève depuis ce mardi matin 11 mars. C'est le cas du C.E.T. de Quimperlé, où il y a 90 % de grévistes, et du lycée de Douarnenez, dans le Finistère. Les Côtes-du-Nord, département calme jusqu'à ce jour, est aussi touché. Les élèves du lycée polyvalent de Lannion, du lycée d'Etat du Bâtiment (Vau-Meno) à Saint-Brieuc, du lycée de Gungamp et du C.E.T. de Rostronen boycottent leurs cours. A Concarneau, les lycéens et collégiens font encore grève à 90 %. En revanche, les cours ont repris à la cité scolaire de Kerichen, à Brest, et dans les établissements touchés par le mouvement la semaine dernière.

● DANS LE NORD, un mouvement de grève a eu lieu dans la matinée du 10 mars au lycée Condorcet de Lens, mais les cours ont repris l'après-midi. Un mouvement de même type a eu lieu au lycée Mariette à Boulogne-sur-Mer.

● DANS LES PYRENEES-ORIENTALES, le C.E.T. de Villelongue-dels-Monts et le C.E.T. Charles-Blanc à Perpignan seront fermés par décision du recteur de l'académie de Montpellier à partir du mercredi 12 mars pour une durée indéterminée.

● A NIMES (Gard), les lycées techniques Dhuoda et Camargue sont fermés depuis le samedi 8 mars. Une manifestation groupant des élèves de ces établissements, auxquels s'étaient joints des collégiens du C.E.T. industriel Générac, a eu lieu le 10 mars dans les rues de la ville.

● DANS L'ACADEMIE DE GRENOBLE, des grèves ont été déclenchées dans la journée de lundi, au lycée Marcel-Gironð, à Aubenas (Ardèche) (50 % de grévistes), au lycée Alain-Borne, de Montélimar (Drôme), et au lycée technique d'Etat Jean-Bart, de Grenoble (Isère). Au C.E.T. Montesquieu, à Valence (Drôme), plus de 60 % des élèves ne se sont pas présentés aux cours lundi matin.

Le P.S.U. (parti socialiste unifié) apporte son soutien aux lycéens. Il appelle, dans un communiqué, « *l'ensemble des travailleurs, des enseignants et des parents à assurer le succès de la journée du 13 mars et à développer le mouvement* ». Le Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.) juge « *légitime les initiatives prises par les jeunes en formation et appelle les personnels à leur apporter leur soutien* ». Les étudiants du MARC (Mouvement d'action et de recherche critiques) annoncent leur participation à la journée nationale de jeudi. En revanche, le collectif lycéen de l'UNI (Union nationale inter-universitaire) appelle à « *combattre les revendications démagogiques et subversives de l'extrême gauche* ».

AU LYCÉE HONORÉ-DE-BALZAC

Le drapeau rouge sur le « bahut »

« *Vous êtes en grève ?*

— Evidemment.

— *Pour quelles raisons ?*

— Pour la réforme Haby.

— *Pour ?*

— Mais non, contre bien sûr ! »

Le dialogue n'ira pas plus loin. Les deux élèves qui attendent, ce lundi matin, devant le portail du lycée Honoré-de-Balzac, à Paris dans le dix-septième arrondissement, sont pressés. Il est 10 heures. L' « A.G. » va commencer. Depuis quelques instants le drapeau rouge flotte sur le « bahut ». Il a été hissé sans cérémonie à une hampe plantée en bordure de rue. Les élèves, en procession, n'y jettent qu'un œil distrait. Fi des symboles. On est là pour des choses sérieuses. En quelques minutes, la salle des fêtes — moitié étude, moitié cinéma — est comble. Cinq cents lycéens, garçons et filles, se pressent contre la scène. Assemblée exigeante, où communie une génération de « contestataires » qui a singulièrement mûri. Le week-end n'a pas été perdu. L'ordre du jour est soigneusement préparé. Il va être discuté, point par point, sans que jamais se manifeste vraiment de l'impatience.

Depuis le mardi 4 mars, le lycée Balzac est à la « pointe » du mouvement. Ce matin, pour 70 % les élèves du second cycle sont en grève. Ilot de certitude dans un océan d'attentisme, « Balzac » habille de nostalgie soixante-huitarde cette fin d'hiver un peu triste. Bien sûr on ne refera pas le « *coup de la loi Debré* », ni celui de la réforme Fontanet. Il faut pourtant prendre date. Jeudi, ils veulent s'en convaincre, ils seront des milliers dans la rue.

L' « A.G. » fait preuve d'une remarquable cohésion. Un militant de l'Union nationale des comités d'action lycéens (organisation proche du P.C.), soutenu aussitôt par un membre de la Jeunesse communiste, propose le vote d'une motion. *L'Humanité* de ce matin a affirmé que la « journée nationale » de jeudi avait été décidée à l'appel de l'UNCAL. Il faut démentir. Devant tant de bonne volonté, les militants de la Ligue trotskiste modèrent leurs propos. Quelques minutes plus tard, la polémique est évitée de justesse. Un « *on en a marre de vos affrontements personnels* » appuyé par un index réprobateur remet vite les choses en ordre.

Dans un tonnerre d'applaudissements, la grève est reconduite. Léger flottement. L'incertitude règne sur l'attitude des parents et des « profs ». Une élève intervient. Elle est en troisième et revendique, malgré ses quatorze ans « *et demi* », sa place dans le mouvement. « *Mes parents ont reçu du sous-directeur un rapport selon lequel j'avais participé la semaine dernière à une assemblée générale politique.* » Indignation. Malgré les menaces de renvoi, elle a choisi de continuer.

« *Les « profs » s'estiment insuffisamment préparés. Ils ne démarreront qu'après Pâques.* » La nouvelle tombe un peu comme une douche froide.

Au premier étage, les adhérents du Syndicat national des enseignements du second degré rejoignent « leur » assemblée générale. Le ton est académique. Les préoccupations à cent lieues de celles des jeunes grévistes. Deux suppressions de poste ont été annoncées pour l'année prochaine. Le proviseur a été contacté. Une délégation a été reçue au rectorat. Il faudrait chercher à en savoir davantage. C'est une question délicate... Soudain, une jeune femme explose : « *On pourrait quand même parler des élèves et de leur mouvement.* » La proposition paraît presque incongrue. Faut-il décider une journée de grève pour jeudi et refuser dès maintenant de relever le nom des absents ? Le débat s'enlise. « *La position de notre section est claire,* dit une enseignante avec autorité, *nous avons invité, malgré l'interdiction du ministre, les parents de chaque classe à participer avec les élèves à des discussions. La grève sera pour plus tard.* » On passe à un vote indicatif. Une tendance favorable à la grève semble se dessiner. Ce n'est pas l'enthousiasme. Il faut de toute façon recueillir, d'ici à jeudi, l'avis des « collègues ». Après tout, privilège comme un autre, la manifestation doit, ce jour-là, s'achever à « Balzac ».

Les couloirs des « second cycle » sont déserts. Quelques rares élèves suivent encore les cours. Quinze ici, deux là. « *La plupart sont d'accord avec nous,* assure un gréviste. *Mais ils sont obligés de compter avec leurs parents. De toute façon, ils seront avec nous jeudi.* » Et les « profs » ? « *Celui-là il est syndiqué. La grève n'a pas été votée. Il applique la consigne...* ». Des effluves de « folk song » montent jusqu'aux classes. En bas, la « sono » a été poussée au maximum. Les « commissions » travaillent : animation, service d'ordre, mobilisation, rapports avec la presse. Presque la routine. Pourquoi sont-ils en grève ? La question ne se pose pas. « *Nous voulons nous opposer à la réforme Haby* », affirme, catégorique, une lycéenne qui guette dehors un hypothétique rayon de soleil. Il y a des évidences qui ne se discutent pas...

BERTRAND LE GENDRE.

UNE ENQUÊTE AU LYCÉE DE CHATEAULIN

Deux tiers des élèves choisissent leurs options de classe terminale en fonction de leur avenir professionnel

De notre correspondant

Brest. — L'agitation des lycéens traduit-elle l'attitude des élèves de l'enseignement secondaire face au projet de réforme de M. René Haby ? Les manifestants rejettent-ils toutes les propositions du ministre de l'éducation ? Quel est exactement leur « état d'âme » au sujet de celle-ci ?. L'enquête menée auprès de cent quatre-vingt-six élèves du second cycle sur les deux cent cinquante que compte le lycée de Châteaulin (Finistère) par un professeur de philosophie de l'établissement, M. André Saugera, apporte certains éclaircissements sur les réactions des élèves (1), même si l'échantillon est trop faible pour tirer des conclusions générales sur le mouvement en cours.

L'enquête comportait quarante-quatre questions sur l'ensemble du projet ministériel, de la maternelle à la classe terminale. Pour les cent quatre-vingt-six élèves consultés — soit 74 % de l'effectif, — 61 % considèrent qu'une réforme de l'enseignement secondaire est nécessaire et 27 % simplement utile. Pour 75 % d'entre eux, il n'existe aucun contre-projet aux propositions de M. Haby, alors que 11 % pensent que oui. Pour 76,7 %, celles-ci leur paraissent claires. Ont-ils débattu du projet avec leurs parents ? 62 % répondent oui et 35,5 % non. A la question : « *En avez-vous une connaissance suffisante ?* », 62 % des élèves donnent une réponse affirmative, 31 % une réponse négative.

La scolarisation à l'âge de cinq ans ne rencontre pas l'agrément des lycéens castellinois : 68,1 % considèrent qu'elle ne peut être bénéfique qu'aux enfants issus de familles aisées, qui ont les moyens de s'en occuper. Eux-mêmes, pour la plupart, n'ont pas eu cette chance : 64,6 % d'entre eux, contre 32,8 %, indiquent n'avoir reçu aucune aide de leurs parents au cours de leurs études précédentes. A une majorité de 95,6 %, ils pensent que la réforme de M. Haby implique une égalité des chances au départ. Cependant, pour 54,3 %, elle n'entraînerait pas la disparition des inégalités actuelles, alors que 37,8 % pensent l'inverse.

Le tronc commun de deux ans de l'école moyenne est considéré par 60,3 % des lycéens comme une mauvaise chose. Le crédit d'heures supplémentaires envisagé par le ministre (soutien ou approfondissement) devrait être supérieur à quatre heures, lit-on dans 60,34 % des réponses. Les lycéens voient en lui la possibilité de compenser l'absence de l'aide familiale qui leur a manqué. L'enseignement allégé prévu par la réforme pour les enfants connaissant des difficultés est ressenti comme une mauvaise initiative par 54,3 % des élèves, mais 28 % trouvent l'idée bonne.

Au sujet du choix des options des classes terminales 63,8 % — soit près des deux tiers — des élèves déclarent qu'ils se détermineront en fonction de leur avenir professionnel, 25,9 % à partir de leurs goûts personnels et 2,6 % dans le but d'une culture générale.

De nombreuses critiques émaillent les réponses. Au sujet de la terminale à option, les élèves déplorent notamment l'abandon des matières à réflexion au profit des disciplines « rentables » ou professionnelles. Dans un commentaire commun, ils soulignent toutefois « *qu'ils ne rejettent pas en bloc la réforme Haby* ».

JEAN DE ROSIÈRE.

(1) Une grève des lycéens a eu lieu pendant la semaine du 3 au 8 mars dans cet établissement.

ÉDUCATION

DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

A Nanterre

La police fait évacuer des étudiants qui occupaient un local

Une quinzaine d'étudiants, appartenant à l'Association corporative des étudiants en droit et sciences économiques de Nanterre, ont occupé pendant une partie de la nuit du lundi 10 au mardi 11 mars un local situé dans l'unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de droit de cette université. M. René Rémond, président de l'université de Nanterre, *escorté de quelques* inspecteurs de police en civil, s'est rendu sur les lieux au milieu de la nuit et leur a demandé de se retirer : l'évacuation a eu lieu sans incident.

Le local avait été attribué à l'Association corporative au début de l'année scolaire par le conseil de l'université, décision que conteste le Comité de mobilisation du droit, animé notamment par des étudiants de la Ligue communiste révolutionnaire. Des membres de ce comité avaient forcé la porte du local, jeudi 6 mars, et affirmé avoir découvert des barres de fer et des affiches provenant du local du MARC (Mouvement d'action et de recherche critiques)... récemment endommagé par l'explosion d'un cocktail Molotov. Le Comité de mobilisation avait commencé, alors, d'occuper ce bureau dans la journée, en interdisant l'accès aux membres de l'Association corporative.

C'est pour protester contre cette occupation de « leur » local et contre « *les agissements de groupuscules gauchistes faisant régner la violence et la terreur sur le campus* » que les étudiants de l'Association corporative ont tenté leur occupation nocturne, qui s'est terminée par l'intervention de la police.

Pour M. René Rémond, il s'agit là d'une « dramatisation » de la situation. « *Les vingt et un mille étudiants de Nanterre seraient bien surpris si on leur annonçait que la violence et la terreur règnent sur le campus* », précise le président de l'université, pour qui les « incidents » se limitent à l'U.E.R. de droit, théâtre traditionnel de tels affrontements.

Le mouvement continue dans plusieurs I.U.T.

Les mouvements de grève continuent dans les instituts universitaires de technologie (I.U.T.). Déclenchés il y a plusieurs semaines, ils ont pour objectif essentiel d'obtenir la reconnaissance du diplôme universitaire de technologie dans les conventions collectives.

● A GRENOBLE, trois cents étudiants des deux instituts universitaires de technologie ont occupé pacifiquement pendant deux heures, lundi 10 mars, les bureaux de la chambre de commerce de la ville. Cette décision a été prise à l'issue d'une assemblée générale réunissant six cents étudiants sur les deux mille des deux I.U.T. Les manifestants protestaient contre des propos du président de la chambre de commerce, qui, recevant une délégation la semaine dernière, avait émis des doutes sur la qualité de leur formation : ils ont qualifié cette attitude de « *chantage facilité par le chômage actuel* », destiné à « *sous-rémunérer* » les diplômes. Les manifestants sont partis sans incidents lorsque la police leur a demandé de quitter les locaux. En revanche, l'occupation jour et nuit du bâtiment de l'I.U.T. « A », situé sur le campus de Saint-Martin-d'Hères, continue : une centaine d'étudiants y participent. La grève est totale dans les deux établissements.

● A BETHUNE, un demi-millier d'étudiants sont actuellement en grève. A Lille, sur le campus d'Annappes, les cent cinquante élèves du département de biologie appliquée sont également en grève, et le mouvement semble devoir s'étendre.

GRÈVE A VILLETANEUSE POUR PROTESTER CONTRE L'INSUFFISANCE DES CRÉDITS

L'université Paris-Nord (Paris XIII) — qui groupe des unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) situées à Villetaneuse, Saint-Denis et Bobigny — est actuellement touchée par une grève d'étudiants, inégalement suivie selon les différentes U.E.R.

Si la grève est totale dans les quatre U.E.R. de Villetaneuse, (droit et lettres), les deux I.U.T. (instituts universitaires de technologie) de Saint-Denis et de Villetaneuse ont repris le travail après une interruption en février. A Saint-Denis, seul le département de mathématiques de l'U.E.R. scientifique et polytechnique est en grève.

« *Les motifs de cette grève sont clairs : c'est un mouvement contre les réformes proposées par MM. Haby et Soisson* », estime M. Marcel Jozefowicz, président de l'université. « *L'inquiétude des étudiants et enseignants de l'U.E.R. juridique devant les perspectives difficiles de la rentrée 1975 a joué aussi un rôle. Il y a actuellement vingt-deux postes d'enseignants pour mille cinq cents étudiants dans cette U.E.R., ce qui est notoirement insuffisant* », précise M. Jozefowcz.

Proposée pour ces motifs le mardi 4 mars par les étudiants de l'U.E.R. juridique de Villetaneuse, la grève a été votée mercredi 5 mars par une assemblée générale réunissant de nombreux étudiants, à laquelle le président participait. Proclamée pour vingt-quatre heures, elle a été depuis reconduite chaque jour.

Un« *comité de grève unitaire* » a été élu en assemblée générale. Deux tendances principales cohabitent au sein de ce comité. Les militants de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF, ex-Renouveau) font cause commune avec le conseil de l'université pour réclamer davantage de moyens financiers permettant le développement des nouvelles maîtrises de sciences et techniques organisées à l'initiative de M. Jozefowicz (*le Monde* du 11 juillet 1974).

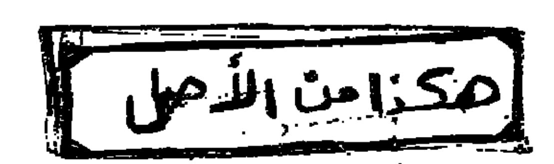
● *Débat sur les I.U.T.* — L'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique (A.E.E.R.S.) organise, le jeudi 13 mars, de 17 heures à 22 h. 30, une soirée-débat (avec dîner) à l'université Paris-IX (Dauphine) (salle 1, deuxième étage) sur le thème : « *Où vont les instituts universitaires de technologie ?* » Y participeront notamment MM. Michel-Yves Bernard, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, qui fut un des initiateurs de ces enseignements, P. Descaurion, directeur d'un I.U.T. à Bordeaux, Jean Leduc, industriel, président du conseil d'administration de l'I.U.T. de Saint-Denis, Michel Bernard, chef du département « Gestion » de l'I.U.T. de Nantes, Bertrand Girod de l'Ain, maître de conférences associé à l'université Paris-IX. Renseignements et inscriptions : 261-50-10, poste 360. Participation aux frais : 70 F.











emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

LE CENTRE TECHNIQUE EUROPEEN de **PROCTER & GAMBLE**

offre à de jeunes

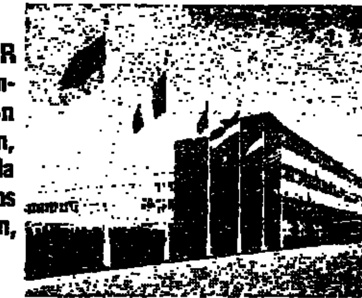
INGENIEURS CHIMISTES ET DE GENIE CHIMIQUE

à vocation internationale

des possibilités de carrière dans son

DEPARTEMENT RECHERCHE et DEVELOPPEMENT

Fondée à Cincinnati (USA) en 1837, PROCTER & GAMBLE est une Société d'importance mondiale, spécialisée dans la fabrication et la distribution de quelque 300 produits de grande consommation, vendus dans plus de 140 pays. En Europe, la Société est particulièrement connue pour ses savons et détergents, tels que: Ariel, Dash, Lenor, Monsavon, Camay, Spic, Bonux, Mr. Propre, Lava, etc...



Situé dans la banlieue de Bruxelles, le CENTRE TECHNIQUE EUROPEEN assure l'aide administrative et scientifique à nos Sociétés établies en Allemagne, en Italie, en France, en Grande-Bretagne et dans les pays du Bénélux. Le Centre qui compte environ 500 personnes de 23 nationalités différentes, offre un milieu de travail diversifié et stimulant.

Les postes à pourvoir se situent au sein de nos Départements «DEVELOPPEMENT DE PRODUITS». L'objectif de ces Départements est de développer de nouveaux produits et d'améliorer les produits existents, en utilisant les connaissances scientifiques et technologiques les plus avancées.

Pour atteindre cet objectif, la Société assure à ses jeunes cadres une FORMATION essentiellement pratique qui leur permet de prendre rapidement en charge des projets de plus en plus complexes.

Nos ingénieurs chimistes ont la RESPONSABILITE du développement des formulations de nos produits et des procédés de fabrication. Ces activités s'exercent en collaboration étroite tant avec les Départements Marketing et Production des filiales qu'avec les fournisseurs de matières premières.

Toutes les situations comportent un large éventail de travaux intéressants et variés et permettent de voyager dans toute l'Europe.

La Société offre des POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT aussi bien dans le domaine de la gestion que dans la technique.

Tous les postes sont pourvus exclusivement par PROMOTION INTERNE, basée sur la compétence et les résultats individuels.

Nous souhaitons donc nous assurer la collaboration d'ingénieurs chimistes et de génie chimique alliant une solide formation scientifique à de réelles aptitudes au «management».

Les candidats débutants devront être dégagés de leurs obligations militaires et avoir une bonne connaissance de l'anglais (que nous aiderons éventuellement à perfectionner).

Si vous êtes intéressé par ce type de carrière, adressez votre candidature (avec un curriculum vitae détaillé) à :



PROCTER & GAMBLE - EUROPEAN TECHNICAL CENTER
G. Michel - Recruiting Manager
Temselaan 100
B — 1820 Strombeek-Bever - Belgique

C&C

Schlumberger

offre des situations vivantes bien rémunérées et comportant de nombreux avantages à des

INGENIEURS

débutants (ou presque), électriciens, électroniciens ou mécaniciens. Ils participeront à l'expansion des activités de recherche pétrolière en Europe, Afrique, Moyen et Extrême Orient. Une formation rémunérée, préparatoire à l'activité proposée, est assurée sur les lieux mêmes d'exploitation et, selon ceux-ci, le salaire débute entre 4.600 et 7.650 francs par mois. Outre un diplôme d'ingénieur, il est demandé aux candidats de posséder de bonnes notions d'Anglais. Envoyer C. V. + photo à S.T. Schlumberger, Personnel Dept., 42 rue Saint Dominique, 75007 Paris. Merci.

IMPORTANT GROUPE

recherche

pour résidence AFRIQUE

jeune diplômé

(Grande Ecole de Commerce ou équivalent)

- *2 ans d'expérience minimum en gestion comptable et financière,*
- *pratique indispensable des techniques informatiques,*
- *direction de projet.* *réf. A 113*

ingénieur grande école

(Polytechnique, Centrale ou Doctorat de Sciences Eco.)

- *expérience confirmée en macro-économie,*
- *pratique indispensable des techniques informatiques,*
- *responsable de la coordination d'importants projets de gestion informatisée (tableaux de bord, modèles économiques, aides à la décision).* *réf. B 113*

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence correspondante à : AXIAL Publicité 91, rue du Faubg St-Honoré 75008 Paris qui transmet.

---

informatique

Au titre de la Coopération Technique Française auprès des Etats Africains nous recherchons

pour des Centres Informatiques traitant des applications de gestion administrative

- **DES CHEFS DE PROJETS**

pour l'Institut Africain d'Informatique de LIBREVILLE (Gabon)

- **DES INGENIEURS INFORMATICIENS**

chargés d'enseignement dans l'une ou l'autre des spécialités suivantes :
- système d'exploitation (bonne connaissance de SIRIS 2 et 3 souhaitée),
- méthodes de programmation (langages: COBOL, FORTRAN, Assembleur),
- analyse et conception de projet informatique.

pour le Bureau d'Organisation et Méthode de KINSHASA (Zaïre)

- **UN INGENIEUR EN ORGANISATION**

Tous ces postes nécessitent 2 années d'expérience [illegible] dans la fonction.

Contrat de 2 ans, éventuellement renouvelable, avec congés annuels en France de 2 mois. Voyages et logement assurés.

Adresser lettre manuscrite, photo et curriculum vitae, à

GRADIA RECRUTEMENT
27, Quai Anatole-France 75007 Paris

EXPANSIAL

Recherche pour Sociétés Nationales en Algérie

ingénieurs

SECTEUR TRAVAUX PUBLICS ET BATIMENT

• Directeur de travaux bâtiments traditionnels	Réf. 1500
• Directeur de travaux bâtiments traditionnels et préfabrication.	Réf. 1501
• Calculateur B.A et précontraint.	Réf 2502
• Méthodes. Chantiers et ouvrages d'art.	Réf. 1505
• Planification pour réalisation bâtiments traditionnels.	Réf. 2608
• Mécanicien entretien matériel T.P.	Réf. 423
• Chef métreur.	Réf. 1506

Pour tous ces postes, il est exigé une solide formation et une expérience confirmée dans des postes similaires.

Salaire selon compétence. Nombreux avantages sociaux.

Adresser c.v. détaillé sous référence correspondante à :
EXPANSIAL : 6, Rue Halévy 75009 PARIS
2, Place de l'Albertine Bruxelles 1000 (Belgique).

HAVAS

ORGANISME OTAN
situé au LUXEMBOURG
recherche

TRADUCTEUR INTERPRETE

Qualifications requises :
- Langue maternelle anglaise ou française avec excellente connaiss. de l'autre langue (capable de travailler dans le sens anglais-français et français-anglais).
- Diplôme universitaire ou instruction équivalente.
- Très bonne expérience (notamment dans le secteur scientifique et technique).
- Ressortissant d'un pays membre de l'OTAN.

Salaire de base MENSUEL Francs Lux. 55 000. Indemnités élevées. Immunité fiscale totale et privilèges offerts normalement par les organismes internationaux.
SIX semaines de congés annuels. 40 heures par semaine.

Adress. candidature avec C.V. avant le 28 MARS 1975 à : M. le CHEF DE LA DIVISION DU PERSONNEL
CENTRE OTAN D'APPROVISIONNEMENT B.P. 13 CAPELLEN, GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
recherche pour

AFRIQUE NOIRE
J.H. COMPTABLES

CELIBATAIRES
D.E.C.S. OU EQUIVALENT
pour gestion administrative et comptable de succursales importantes. Conn. Anglais souh.
Avantages habituels d'expatriement.
Adress. C.V. et prétentions à : No 96.916 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ABIDJAN

TRES IMPTE SOCIETE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE LANCANT UN NOUVEAU PROGRAMME DE CONSTRUCTIONS D'HUILERIES ET DE RAFFINERIES D'HUILE

vous propose de CREER la fonction de

CHEF DES SERVICES ETUDES -INGENIERIE

PORTRAIT :
- C'est une personnalité dont les qualités d'animateur et d'homme d'action doivent être indiscutables. Agé de 40 ans minimum, il a reçu une formation GRANDE ECOLE
- Une expérience de direction d'un groupe d'engineering et de coordination de chantiers d'usines clés en main sera particulièrement appréciée. La familiarisation avec le matériel d'huileries, bien que non indispensable, est souhaitable.

MISSIONS ESSENTIELLES :
- Diriger et coordonner l'activité de ses ingénieurs d'études pour permettre l'adaptation spécifique des matériels à la nature des problèmes traités sur place
- Assurer l'ingéniérie d'ensemble des nouvelles unités de fabrication.

Lieu de travail : ABIDJAN. De fréquents déplacements dans la zone côtière sont à prévoir.
Contrat expatrié.
Congés 2 mois tous les 10 mois.
Logement assuré.

Adresser C.V., lettre de candidature, photo et prétent. sous référence 121.387
30, rue de Mogador
75009 PARIS.

Centre de Psychologie Appliquée

C&C

ICI

L'un des premiers groupes mondiaux de la chimie recherche pour son headquarter continental à

BRUXELLES

INGENIEURS 'PROCESS'

Parlant Anglais.

Diplômés de grandes écoles et ayant 2 à 5 ans d'expérience de production de process ou d'engineering dans les domaines de la chimie, de la pétrochimie ou des industries pétrolières pour participer à la conception et à l'étude de ses nouvelles unités en Europe.

Evolution à moyen terme (3 à 5 ans) vers des responsabilités opérationnelles dans une unité de production.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence : 534
37, rue du Général Foy
75008 Paris.

TEXUNION

Groupe Textile Français DMC

recherche
pour sa Filiale commerciale à FRANKFURT / MAIN

un Adjoint au Directeur

Il sera chargé de développer auprès des Confectionneurs la vente d'articles classiques et d'animer le réseau de Représentants de la Société.

Ce poste conviendrait à un

CADRE COMMERCIAL CONFIRME Diplômé d'Etudes Supérieures

bilingue FRANCAIS-ALLEMAND

possédant un esprit Marketing et une expérience de Vente de plusieurs années lui permettant de s'adapter aux exigences du Marché Allemand.

Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

membre de l'ANCERP, service M. 983
10 rue de la Paix, 75002 Paris

Société produits de grande consommation

marché loisirs plein air

pour poste

Directeur

de notre filiale de distribution

TOKYO

Recherchons :
- Français ou parlant parfaitement français.
- Etudes supérieures, si possible école de commerce.
- Japonais parlé et lu.
- Expérience professionnelle.
- Ayant séjourné au Japon.

Stage préalable de 6 à 9 mois en France.

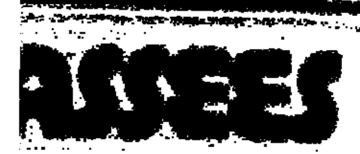
Envoyer C.V., photo et salaire actuel à No 97.823 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 - qui transm.

---

emplois internationaux

UN ASSISTANT

DAKAR





emplois internationaux

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

L'USINE D'ANNECY (330 COLLABORATEURS)
DU DÉPARTEMENT ÉQUIPEMENTS DES AVIONS MARCEL DASSAULT
fabrique en série les commandes de vol et leurs dispositifs associés pour avions et engins.
Ces fabrications font appel aux techniques mécaniques, hydrauliques, électriques, électroniques.
SON DIRECTEUR cherche

DEUX INGENIEURS

adjoint au chef du service entretien réf. 2789 M

Cet ingénieur assure la maintenance d'un parc de 150 machines dont 15 à commande numérique. Il est AM, minimum 32 ans. Il a, environ, cinq ans d'expérience dans un poste semblable. L'anglais *lu est indispensable.*

adjoint au chef du service méthodes réf. 2790 M

Cet ingénieur s'intègre à un service de 30 collaborateurs et est particulièrement chargé de la préparation des travaux des machines à commande numérique en programmation automatique.
Il est diplômé, minimum 28 ans. Il a quelques années de la même expérience et la connaissance de la programmation automatique (langage APT ou ADAPT). L'anglais lu est indispensable.
Ces ingénieurs peuvent trouver, en fonction de leur réussite, une évolution rapide en responsabilité et en rémunération.
Ecrire à Y CORCELLE (ss réf. correspondante).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

Le Centre Hospitalier Régional de RENNES envisage de recruter, pour être adjoint au Directeur du Bureau Organisation et Méthodes de l'Etablissement :

INGÉNIEUR ORGANISATION ET MÉTHODES CONFIRMÉ

pouvant justifier d'une bonne expérience des problèmes d'organisation et de méthodes acquise dans l'administration d'une importante entreprise (secteur public ou privé).

Adresser lettre de candidature, curriculum vitae et prétentions à :
Monsieur le Directeur du Bureau O. et M.
Centre Hospitalier Régional
rue Henri-Le Guilloù
35000 RENNES

SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE (800 personnes)

SITUÉE DANS UNE GRANDE VILLE DE PROVINCE (1 h. 30 de Paris par autoroute) ET FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT

recherche pour prendre en charge ses services COMPTABLES et ADMINISTRATIFS
(comptabilité générale, analytique, facturation, gestion des stocks et des magasins)

CADRE

ayt une EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE confirmée
(minimum 5 ans dans la fonction)

Ce poste est à pourvoir rapidement et offre un développement de carrière intéressant.

Adresser candidatures avec C.V., prét., n° 97.345. CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE

recherche pour

BORDEAUX

Ingénieur Bâtiment

DIPLOME E.T.P. ou équivalent

Il sera chargé en ce qui concerne les opérations qui lui seront confiées,
DANS LA PHASE DES ETUDES :
— de leur organisation et de leur mise au point.
DANS LA PHASE TRAVAUX :
— de leur gestion technique, administrative et financière ;
— de la coordination des interventions des Architectes, Entreprises et Services de la Société.

Il est demandé une expérience d'au moins 3 ans dans le Bâtiment T.C.E.

Capacités de contacts à un niveau élevé, indispensables.

Possibilité d'évolution au sein du Groupe.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 238 à



organisation et publicité
2, RUE MARENGO - 75001-PARIS, QUI TRANSMETTRA



GROUPE A VOCATION EUROPEENNE

recherche

INFORMATICIENS ayant une aptitude à la vente ou COMMERCIAUX ayant une expérience informatique

pour leur confier des postes d'

INGENIEURS COMMERCIAUX

Notre Société vous offre l'opportunité de réaliser vos ambitions si vous avez le potentiel et le dynamisme indispensables à l'exercice de nos activités.

Les postes à pourvoir sont situés à Tours, Cholet-Angers, Lyon, Clermont-Ferrand, Arras.



Conseil, assistance et réalisations, produits informatiques, services de gestion.

Adr. C.V. et photo à SLIGOS
Direction des Filiales
91, Rue Jean-Jaurès
92807 PUTEAUX

C&C

---

analyste programmeur

Le cadre • établissement public - Orléans La Source (Agence Financière de Bassin Loire Bretagne).

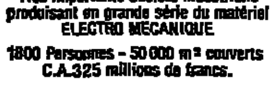
Le poste • participe à l'analyse fonctionnelle et à l'analyse organique au sein d'une équipe jeune, • assure le contrôle et la coordination des travaux de programmation, et se verra confier progressivement les fonctions d'Adjoint au chef de service informatique.

Il est demandé • une formation type IUT informatique, • une expérience de 3 années en informatique de gestion, connaissance Cobol ANS, Fortran, PL/1, système classe 3. IBM sous DOS, • d'excellentes qualités humaines (relation avec les utilisateurs, conduite d'une équipe...).

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence 29121/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS-10e

COTE ATLANTIQUE



Très importante Société industrielle produisant en grande série du matériel ELECTRO MECANIQUE

1800 Personnes - 50 000 m² couverts
C.A.325 millions de francs.

directeur d'unité de production

Formation Centrale, A. & M. ou équivalent, 4 à 5 ans d'expérience de fabrication en grande série, pour lui confier la responsabilité d'une importante unité de production de montage.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion



Information Carrière SVP.11.11

au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.
Référence 532
37, rue du Général Foy
75008 Paris.

Le Centre Hospitalier Régional de RENNES envisage de recruter pour travail en équipe :

JEUNE INGÉNIEUR

diplômé Arts et Métiers, Ecole des Mines, Centrale ou analogue, justifiant de préférence de 2 ou 3 années d'expérience dans une grande entreprise, pour exercer, après formation, les fonctions d'Ingénieur

ORGANISATION et MÉTHODES

La rémunération initiale envisagée est de l'ordre de 45.000 francs/an.

Adresser lettre de candidature, curriculum vitae et prétentions à :
M. le Directeur du Bureau O. et M.
Centre Hospitalier Régional
rue Henri-Le Guilloù
35000 RENNES

CIT Alcatel

CIT ALCATEL

DEPARTEMENT TRANSMISSION

recherche

INGENIEURS AM ou ESE

chargés de la mise au point de fabrication de nouveaux matériels, capables de débattre des problèmes liés aux difficultés de fabrication avec les laboratoires et bureaux d'études; ils auront une expérience de quelques années
- en MTM, chronométrage
- ou en méthode automatisation de chaines de montage ou d'assemblage
- ou en bureau d'études ou fabrication..

Ces postes sont à pourvoir à ORLEANS.

Ecrire avec C.V. et prétentions au Service Relations Humaines - Dépt Transmission - 33, rue Emeriau 75015 PARIS

Directeur de travaux de recherches appliquées

Ingénieur mécanicien (si possible Grande Ecole) vous avez une bonne connaissance de la transformation des matières plastiques : extrusion, extrusion-soufflage, injection. Vous connaissez une deuxième langue (de préférence l'anglais).

Une filiale de province à vocation internationale d'un important groupe, vous propose l'animation et la coordination de ses Bureau d'Etudes, Laboratoire, Banc d'Essais, (30 personnes). Ces services sont chargés d'accentuer leur avance technologique dans la fabrication, pour le conditionnement, de machines de production automatique à grande cadence.

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man.+CV+photo+rém. adressée ss réf. B/2.697 à Mme Varène.

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly membre de l'ANCERP

JEUNE INGENIEUR

(ECOLE SUP. DU BOIS OU SIMILAIRE)

Notre unité de production est neuve, automatisée et performante. Nous produisons des biens d'équipement (bois) pour l'industrie du meuble et le négoce. Grâce à des atouts majeurs, nous avons conquis une part importante du marché.

Nous créons le poste de Responsable du Service PROMOTION ET ASSISTANCE TECHNIQUE
Il déterminera et surveillera les critères de qualité des produits existants et des produits nouveaux et développera les applications. Il apportera son assistance technique au réseau de distribution et aux utilisateurs.

Ce poste vivant et évolutif demande de solides qualités techniques et humaines et si possible une première expérience professionnelle.
Lieu de travail : Près ville universitaire EST de la France.

Pour plus de précisions, adressez votre C.V. détaillé sous réf. 2033 à :

39, Champs-Elysées
75008 PARIS
ou
20, Av. de la Paix
67000 STRASBOURG

managing

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROCHIMIQUE

recherche

pour Usine de Province

INGÉNIEUR

FORMATION X ou CENTRALE

Une formation complémentaire en Chimie serait appréciée en vue d'un premier poste d'Assistance Technique à l'exploitation.

Adresser Curriculum Vitae à :
HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 35759, qui transmettra.

AMRI - Dordogne

Activité : Vannes papillons et servomoteurs
Recherche pour son usine 400 personnes

INGÉNIEUR

A.M. ou équivalent

Au départ sera chargé :
Service Méthodes ;
Etude des investissements ;
Suivi des fabrications.
Au départ, Adjoint du chef division fabrication, prendra rapidement la direction de cette division

Profil souhaité : 4 à 5 ans d'expérience en fabrication moyenne série et Méthodes.

Ecr. à AMRI, B.P n° 2, 24490 LA ROCHE-CHALAIS.

CHEF de la COMPTABILITE ANALYTIQUE

PROVINCE 60/70.000

LA FONCTION :
Mise en place de nouveaux systèmes de comptabilité analytique, dans une entreprise de construction mécanique, filiale d'un groupe américain.

LE CANDIDAT :
Jeune diplômé d'enseignement supérieur ou titulaire du DECS, le candidat retenu aura acquis une bonne connaissance des comptabilités anglo-saxonnes au cours d'une première expérience de 2 à 3 ans.
Il aura une bonne maîtrise de la langue anglaise.

L'ENVIRONNEMENT :
Le poste est situé dans une région touristique à proximité de la mer, sur le littoral vendéen.

Envoyer C.V. et prétentions à No 97.722 - CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Entreprise Aéronautique, 1.200 p.
grande ville universitaire Sud-Ouest

recherche
pour être intégré à la Direction Administrative et Financière

Un ADJOINT au CHEF de Service FINANCES et COMPTABILITÉ

(possibilité de succéder au Chef de Service)
Les candidats, H.E.C., E.S.C., Expert Comptable auront de 3 à 10 ans d'expérience Financière et Comptable acquise dans Cabinets et Entreprises

Le poste : Responsabilité des probl. Financiers, de la trésorerie, de la comptabilité générale et analytique, liaison avec informatique et service gestion, organisation interne du Service encadrement du personnel.

Adr. C.V. dét. et prét. à n° 8118, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

Important groupe industriel du Nord

recherche

CHEF de SERVICE INFORMATIQUE

Pour système 370-145 - Bases de données

Qualités recherchées : maturité, volonté de réalisation, aptitude au commandement, connaissances techniques.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétentions au n° 8.119, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

ÉTS MAILLARD

Pièces mécaniques pour cycles
3 USINES, 2 000 personnes.
POSITION NATIONALE ET MONDIALE TRES FORTE, recr. près de TREPORT (76).

JEUNE ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

Assistant le C.C. sur TOUS LES PLANS (comptab. générale de la Sté + 2 petites filiales, Sce 6 pers.) et RESPONS. DES RELATIONS av. le Sce INFORMATIQUE (ICL)

DEVRAIT SUCCEDER AU CHEF COMPTABLE DANS LES 5 ANS

— B.P. Compt. ou DECS ou niveau équivalent.
— EXPER. : COMPT. GEN. de INDUSTRIE ou Cabinet. Connais. fiscalité Sociétés.
— Pratique traitement compt. pr informatique INDISP.
— Logement assuré à EU-LE TREPORT (près mer).

Lettre manuscr., C.V. détail., rém. et phot. ss réf. 33 156 à

sélection conseil

Recherchons

RESPONSABLE

D'UN BUREAU DE CONSEILS en ORGANISATION pour le Nord de la France

Bonne expérience nécessaire
Connaissance de l'informatique et de l'organisation générale et technique.
Goût de l'autorité et de la formation. Larges initiatives.

Ecr. à n° 97.609 Contesse Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE

recherche
pour studio publicité
Direction Commerciale
Conditionnements

DESSINATEUR (TRICE) MAQUETTISTE

Ce poste à pourvoir région ouest nécessite :
— capacités d'illustration et d'exécution ;
— aptitudes au travail en équipes et aux contacts av. clients et imprimeurs ;
— deux à trois années d'expérience minimum.
Adr. lettre candid., C.V. et prét. n° 6.944, P. LICHAU S.A. 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Ecole langue ch. professeurs langue maternelle anglais ayt voiture ou habitant province pour cours en province C.E.E. ou carte de travail valable. Tél. 755-82-80.

IMPORTANTE SOCIETE DE TOURISME rech. pour LYON un assistant commercial, cadre prospection groupes, gde expérience de la profess., excell. présent. exigée. Envoyer C.V. + photo + prétentions à : M. DE LA TOUR, 1, rue de Berri. — Paris (8e).

emplois féminins

HOPITAL-HOSPICE de 06507 MENTON
recrute infirmiers(ères) D.E. traitement et avantages fonct. publique, postes permanents 40 heures hebdomadaires. Possib. chamb. pr candid. vivant seul.

Adr. C.V. dét. à M. l'économe.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

IMPORTANTE ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ INSTALLATIONS INDUSTRIELLES ET BATIMENTS (C.A. 150 millions)

recherche

pour son BUREAU D'ÉTUDES DE PARIS

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Ayant :
— parfaite connaissance de l'établissement des projets et devis ;
— habitude des contacts avec les principaux prescripteurs pour démarcher des projets sur région PARISIENNE et PROVINCE.

Adr. curric. vitae et prétent., n° 97.307, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE

DE PREMIER PLAN
spécialisée dans la fabrication de produits en plastique
recherche un

INGÉNIEUR COMMERCIAL

— Age : 30 ans ;
— Formation : Etudes Commerciales ;
— Expérience de la vente ;
— Anglais parlé.

L'évolution rapide du Groupe permet de réelles perspectives d'avenir pour un candidat de fort potentiel.

Adresser C.V. détaillé avec photo sous N° 97.502. CONTESSE Publ., 20, av Opéra, Paris-1er, qui tr.

O A P

SOCIETE COMMERCIALE DANS LE 8e ARRDT

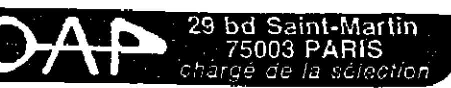
recherche

CADRE COMMERCIAL EXPÉRIMENTÉ

Bonne connaissance de la langue allemande
Anglais courant - Ecole Supérieure de Commerce.

Pour prendre la responsabilité de l'administration des ventes et des négociations commerciales avec les clients. Il devra avoir une expérience de quelques années et être capable de diriger un service. Poste évolutif et rémunération intéressante pour candidat de valeur.

Envoyer curriculum vitae et 2 photos sous réf. 260 :



29 bd Saint-Martin
75003 PARIS
chargé de la sélection

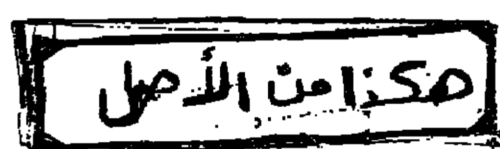
AGENT DE GESTION DU SERVICE DU MATÉRIEL

POUR TENUE FICHIER ET ÉTABLISSEMENT DE DOSSIERS DIVERS DU MATÉRIEL

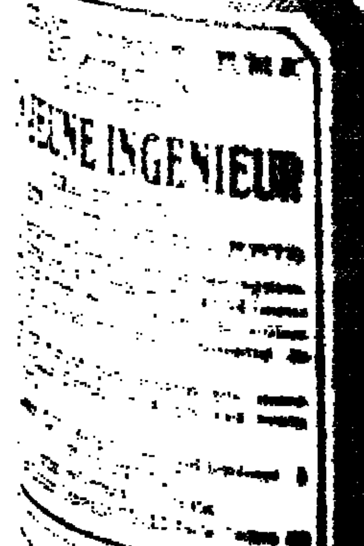
recherché
par importante entreprise Travaux Publics
BUREAUX A VELIZY
Nécessite être familiarisé avec noms d'engins et vocabulaire Travaux Publics, organisé, méthodique et dynamique.
Poste conviendrait également à comptable chantiers T.P., désirant poste stable au siège.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétent. à n° 97.733, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



offres d'emploi

STE INDUSTRIELLE
1700 personnes

MEMBRE D'UN GROUPE EUROPEEN
recherche pour son Siège
Banlieue Sud Est PARIS (94)

RESPONSABLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Adjoint du D.R.H. et dirigeant un Sce de 4 pers. PAIE et GESTION DES DOSSIERS DE TOUT LE PERSONNEL. Formalités administratives et conseils. Suivi budget · formation. Comptabilité du Comité.

INDISPENSABLE

- EXPERIENCE (5 ans MINI.) de l'ADMINISTR. DU PERSONNEL en Entreprise PRIVEE DE TAILLE COMPARABLE (sinon s'abstenir).
- Connaissances juridiques appréciées
- Autorité de compétences. Précis. Sens social et des contacts.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscr., C.V. détaillé, rémunération et phot. ss réf. 3166 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CHIMIQUE
recherche pour Siège Paris

CADRE DE VENTE TECHNICO-COMMERCIAL

FORMATION :
— niveau ECOLE SUPERIEURE DE CHIMIE, ou E.S.S.E.C., ou E.S.C. PARIS.

PROFIL REQUIS :
— 3 à 5 années d'expérience de vente à l'industrie chimique ;
— connaissance des milieux pharmacie, phytosanitaire, peintures et vernis ;
— *Goût des contacts extérieurs et qualités de négociateur ;*
— bon gestionnaire ;
— langue anglaise utile mais non indisp.

MISSIONS :
— assister le Chef du Service des Ventes France ;
— contact permanent avec la clientèle (Sociétés importantes) ;
— lancement commercial de produits nouveaux à caractère technique ;
— gérer son activité en liaison avec production et services administratifs.

Adr. C.V., photo et prétent., n° 97.169, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

---

gestionnaire de portefeuille

Le Directeur Financier d'un grand Investisseur Institutionnel recherche 2 GESTIONNAIRES FINANCIERS de haut niveau pour assurer la gestion de ses investissements boursiers en actions.

Diplômés de l'Enseignement Supérieur les candidats auront eu une grande expérience de la gestion boursière des actions et de la bourse française dans une grande Banque ou un Investisseur Institutionnel.

Ils auront pour mission de suivre les investissements passés avec l'assistance d'analystes financiers, de conseiller le Directeur Financier dans les décisions d'investissements, de mettre en œuvre sa politique générale et seront responsables de la gestion courante de la plupart des investissements en actions.
Localisation : PARIS.

Ecrire avec lettre manuscrite, C.V., photo s/réf. M 452, à :



CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
25, rue du Renard - 75004 Paris

BANQUE FRANÇAISE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
recherche
pour son département des Études Économiques

ATTACHÉ DE DIRECTION

chargé de suivre l'évolution de pays étrangers (conjoncture, contrôle des changes, commerce extérieur)

La préférence sera donnée aux candidats ayant :
- Une formation économique supérieure ;
- Une pratique courante de l'Anglais et de l'Espagnol ;
- Quelques années d'expérience ;
- De bonnes facilités de contacts et de rédaction.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae, photo (retournée) et prétentions à :
DIRECTION DU PERSONNEL
21, boulevard Haussmann, 75009 PARIS.

UN GRAND SERVICE PUBLIC EN MUTATION
désire intégrer

UN JEUNE INGENIEUR
GRANDE ECOLE
(X - ECP - ENST - MINES - PONTS)

à ses équipes informatiques de conception. Elles travaillent à l'horizon *80* et bâtissent pierre par pierre, en liaison avec les utilisateurs, le nouveau système informatisé de gestion.
C'est une mission passionnante qui ouvre une pluralité d'évolution à qui «en veut» vraiment.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à
PUBLIPRESS
sous référence N° 2006
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

LE RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABLES D'UNE IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
recherche
Son Adjoint

expert comptable

Age minimum : 35 ans

Il doit avoir déjà dirigé un service comptabilité au sein d'une société industrielle ou d'une entreprise.
Il aura la charge de la comptabilité de tout le secteur france et devra animer les cadres responsables des différentes cellules: facturation, contrôle, trésorerie, etc.

Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitée.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf 2438
GAUTRON PUBLICITE
29, Rue Rodier 75009 Paris qui transmettra

GRANDE CHAINE DE MAGASINS DE BRICOLAGE en expansion
recherche

DIRECTEURS DE MAGASINS
ayant :
- une personnalité pour diriger des unités de 1.000 à 2.000 m2 et de 15 à 20 personnes ;
- un esprit commercial et gestionnaire ;
- le sens et le goût du bricolage ;
- *une expérience de la distribution* (non alimentaire, environ 3 ans minimum).

POUR RÉGION PARISIENNE ET RÉGION OUEST FRANCE

Perspectives d'évolution de carrière intéressantes au sein du groupe en vue de diriger plusieurs magasins.

Ecrivez-nous : C.V. manuscrit et détaillé avec photo et salaire actuel sous référence n° 250 I.D. 1, 28, rue de Berri, 75008 PARIS, qui nous transm.

---

ingénieur diplômé

L.T.M. Consultants - Logistique Transport Manutention recherche un INGENIEUR DIPLOME, Responsable du développement de la cellule Enseignement Supérieur d'un Institut de Formation dans les domaines :
- gestion des stocks et distribution.

Le candidat : diplômé Grande Ecole, bonne expérience industrielle appliquée au stockage.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo et prét. sous réf. 175/M, à :

L.T.M. Consultants
Département Sélection Cadres
Tour Horizon - 52 quai National
92806 Puteaux



ENTREPRISE INDUSTRIELLE
SECOND ŒUVRE BATIMENT
C.A. 230 millions, leader de sa branche recherche un

INGÉNIEUR CHEF DE DÉPARTEMENT
pour sa Direction du Marketing

Sous la responsabilité du Directeur du Marketing, il sera chargé de mettre en place et diriger un secteur dont le rôle sera double :
- *appui auprès des Hommes-produits,*
- *assistance de la Force de Vente.*

Son activité sera orientée vers les différentes personnes concernées par la promotion de nos produits et comprendra essentiellement trois aspects :
- *Formation,*
- *Assistance technique ;*
- *Conception et Réalisation des supports d'action Marketing.*

Le poste conviendrait à un candidat de formation supérieure justifiant déjà une certaine expérience ; il comporte d'importantes possibilités d'évolution au sein d'une Société en pleine expansion.

Envoyer lettre man., C.V., photo et prét. à n° 9719.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

TRINDEL
recherche

UN HOMME SYSTÈME

pour son service d'informatique de gestion équipé d'un ordinateur PHILIPS P 1075.

NIVEAU SOUHAITE :
- Connaissance du système d'exploitation des ordinateurs de 3e génération, si possible PHILIPS P 1000 ;
- Maîtrise du Cobol ;
- *Expérience en matière d'analyse d'applications* de gestion.

PROFIL DU POSTE :
- Gestion du système d'exploitation ;
- Participation à l'étude et à la mise en place d'une informatique décentralisée (première étape : un IBM 3741 mod. 3, dernier trimestre 1975) ;
- Assistance des analystes et programmeurs d'applications ;
- Participation à l'analyse et/ou à la programmation des applications.

Adresser C.V. détaillé en précisant notamment les appointements annuels désirés à :
M. GIZARDIN, 44, rue de Lisbonne, 75008 Paris.

LA FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE
recherche

DEUX CADRES COMMERCIAUX EN MATIÈRES PLASTIQUES

POSTE A : Commercialisation de produits alvéolaires pour l'industrie de la chaussure (formation technique complète assurée).

POSTE B : Commercialisation et responsabilité de la branche mousses rigides et souples.

La connaissance de l'allemand, une bonne formation commerciale (niveau ESCP pour poste B) et une expérience de quelques années de la vente de produits industriels indispensable.

Envoyer C.V. et photo sous N° 19813 B à :
BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE
de grande renommée recherche le

MANAGER

d'un nouveau service dont il animera et développera l'ACTIVITE ORIGINALE spécialisée vers le suivi d'une clientèle particulière de standing. Le candidat retenu, de formation supérieure (HEC, ESSEC, Sc. Po. ...), d'au moins 33 ans, aura une très bonne connaissance de l'ensemble des services bancaires acquise pendant au moins 3 ans comme DIRECTEUR D'AGENCE.
Ses qualités personnelles de meneur d'hommes, complétées par un sens commercial aigu et un dynamisme naturel, lui permettront d'élaborer et de mettre en œuvre la politique de développement de ce service en pleine expansion et de mettre à l'épreuve son goût des initiatives et des responsabilités. Les perspectives offertes sont très importantes *pour un manager à fort potentiel.*

Ecr. av. C.V. à T.A.S., 77, rue La Boétie, 75008 Paris, qui transmettra à nos Conseillers.
Ils vous garantissent une discrétion absolue.

---

telesystemes ditel
PREMIERE SOCIÉTÉ DE TÉLÉINFORMATIQUE
recherche

ingénieur ccial
de haut niveau
ayant le profil d'un responsable d'agence

Il devra justifier :
- d'une solide expérience de la vente de services informatiques.
- d'une bonne connaissance des problèmes techniques, si possible en télétraitement.

Après une période de formation à Paris, il s'intégrera à l'une de nos équipes de province.

Sa réussite conditionnera un salaire élevé et la possibilité d'assumer, à brève échéance, la responsabilité d'une de nos agences.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
telesystemes ditel
115-117, rue du Bac - 75007 PARIS.
(référence : DRC 175)

BANQUE PRIVÉE
QUARTIER ÉTOILE
recherche pour diriger un groupe de démarcheurs

UN JEUNE CADRE DE BANQUE
AMBITIEUX

— Bonnes connaissances bancaires ;
— excellent sens commercial exigé ;
— situation d'avenir pour élément dynamique.

Ecrire avec C.V. et photo (retournée), n° 94.654, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur. — 75002 PARIS, qui transm.

POUR TRAVAILLER
PRÈS D'HOMMES EN DIFFICULTÉ
UNE GRANDE ADMINISTRATION RECRUTE POUR UN EMPLOI STABLE

DU PERSONNEL FÉMININ ET MASCULIN AYANT LE BACCALAURÉAT

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 1er AVRIL.

Ecrire sous référence 1.860 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transm.

L'Institut National de la Propriété Industrielle
PARIS
recherche

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

pour examen des demandes de brevets d'Invention (application de la loi du 2 janvier 1968)

Connaissances en langues nécessaires

Spécialités demandées :
— Mécanique Générale (transmissions, machines-outils).
— Mécanique de précision.
— Imprimerie.
— Industries du Verre.
— Electromécanique.

Adr. première lettre man. et C.V. avec photo à :
I.N.P.I. (Recrutement)
26 bis, rue de Leningrad - 75800 PARIS

Société d'Electronique
DE PREMIER PLAN
(Hauts de Seine)
recherche

INGENIEUR Grande Ecole

débutant ou 2/3 années d'expérience, intéressé par les études de haute technicité, ayant le désir d'approfondir ses connaissances dans les domaines suivants :
— simulation sur ordinateur,
— conception de traitement numérique et hybride pour application dans le domaine Détection.

Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
membre de l'ANCERP, service M. 975
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE ET PHARMACEUTIQUE
demande pour Centre Recherches Pharmaceutiques 40 km Sud-Est de Paris :

PHARMACOLOGUE
HOMME EXPERIMENTE

Adresser candidature manuscrite avec curriculum vitae et photo sous référ. 6.938 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE D'ELECTRONIQUE

ingénieur d'affaires

PARIS — Anglais souhaité

De formation supérieure, il sera chargé de l'étude de systèmes de signalisation routière et de la négociation de contrats d'équipement tant en FRANCE qu'à l'ETRANGER.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.
Référence 533.

Information Carrière SVP.11.11
37, rue du Général Foy 75008 Paris.

Informaticien

La Compagnie GARGILL recherche un jeune collaborateur pour participer à la création du service informatique en France. Il faut posséder au moins trois ans d'expérience d'analyse et de programmation, de préférence sur matériel IBM. La connaissance de l'anglais est nécessaire. Il est prévu une période de formation aux activités de la Société. Le poste est à pourvoir à Saint-Germain-en-Laye. Env. C.V., photo réc. et rémunération actuelle sous référ. 2.188/M à :

BERNARD KRIEF SELECTION
1 Rue Danton, Paris 6e *(membre de l'ANCERP)*

Agence de Publicité
ASSISTANT (E)
CHEF DE PUBLICITE
Bonne expérience gestion de *budget, tenue de dossier,* follow-up et traffic.
Nous cherchons une personne capable d'assumer des responsabilités avec un grand R et de suivre en dossier de bout en bout.
Ecrire avec C.V., à T. MARTIN 33, boul. Berthier, 75017 PARIS

Reprographie
DIAZO - GELATINE
PHOTO - IMPRESSIONS

LES ATELIERS
LAGER
membre du groupe leader en France recherche

COMMERCIAL
DU METIER

— Expérience VENTES repro. ou TECHNICIEN désireux de vendre ;
— Préférence déjà introduit.

DISCRETION ABSOLUE.

C.V. manuscrit, salaire, photo, sous référence 3.169 à
SC sélection conseil

MARKETING ASSISTANT
MARKETING DIRECTOR EUROPE NEEDS SELLING ASSISTANT FOR MEDICAL PRODUCTS « DISTRIBUTED IN EUROPE SINCE 1958 ».
MUST TRAVEL.
ENGLISH NECESSARY.
AGE THIRTY OR MORE.
Salary comensurate with experience and results. Situation stable. With future. Send resumé with photo and curricul. vitae. Ecr. n° 8.087, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

CENTRE CHIRURGICAL MARIE-LANNELONGUE
recherche
MANIPULATEUR (TRICE)
de radiologie diplômé (e) libre vers 15 mars pour remplacem. 4 mois. Env. C.V., Serv. Pers., 129, r. de Tolbiac, Paris (13e).

Rech. TRADUCTEURS toutes langues, toutes techniques. Ecrire no T 66.303, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - Paris-2e.

Ecole langue ch. Professeurs, langue maternelle anglais, C.E.E. ou carte de travail valable, pour cours du soir. Tél. 755-82-80.

MECANICIEN
ou AIDE MECANICIEN
avec permis PL pour dépôt zone industrielle Wissous
3' par bus Chilly-Mazarin et Wissous. Se présenter :
RONDEAU TRANSPORT
1 bis, rue Friant, 75014 PARIS

Archit. Garches ch. secrétaire direction alm. chiffres, posséd. voit. Lib. immed. - 970-40-80.

Société Produits chimiques
Paris-15e, recherche
ATTACHE COMMERCIAL
pour introduire nouvelle gamme produits. Formation INGENIEUR CHIMIE ou équivalent. Expérience minimum 4 ans vente. Situation stable et d'avenir pour élément de valeur. ANGLAIS indispensable. Nombr. déplacem. Adr. C.V. manuscrit, photo et prétentions, sous référence 301 à ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 Paris.

Important Groupe d'Institution de Retraite et de Prévoyance cherche à pourvoir poste de :

DIRECTEUR SOCIAL
rattaché au
DIRECTEUR GENERAL

Il organise, anime et contrôle les services sociaux des institutions du groupe, participe à leur action sociale en liaison avec les commissions sociales des conseils d'administration, représente le groupe dans diverses instances d'action sociale.

L'importance et la nature de la fonction exigent un candidat de forte personnalité, connaissant si possible ces questions, de formation études supérieures, âgée de 40 ans minimum. Rémunération en rapport.

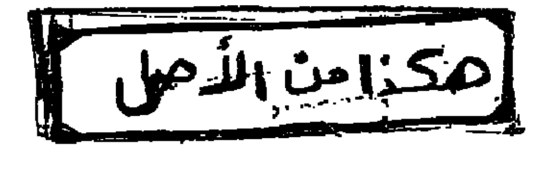
Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo, sous n° 97.749, à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS AROMATIQUES
Région parisienne
recherche

ADJOINT DIRECTEUR COMMERC.

Format. INGENIEUR-CHIMISTE OU ALIMENTAIRE
Possédant à la perfection la langue ALLEMANDE, et, si possible, autre langue.
Le candidat devra avoir expér. commerciale sur le terrain.
FRANCE et EXPORT
Salaire intéress. + avantages.
POSSIBIL. PROMOTION

Adresser C.V. manusc., prétent., photo (ret.), ss n° 7.520 à : PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 Paris, qui tr.



offres d'emploi

SOCIETE MULTINATIONALE
CLAMART
recherche pour son Centre de Traitement et d'interprétation de mesures scientifiques.

UN TECHNICIEN INTERPRETATEUR

Ayant un B.T.S. ou I.U.T. mesures physiques ou une expérience des problèmes posés par les mesures pétrolières.

Traitement et interprétation des données en liaison avec un calculateur scientifique.

Il est demandé une excellente pratique de la langue anglaise.

Formation assurée. Possibilité de développement de carrière.

13e mois. Restaurant entrepr.

Envoyer C.V. détaillé sous nº 97.802, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

Société NORBERT BEYRARD France études économiques, financières Génie industriel spécialisée dans l'Assistance technique aux pays en voie de développement 68, rue Pierre-Charron, Paris-8e recherche

INGENIEUR GRANDE ECOLE

ayt sér. formation économique et informatique, pouv. envisag. séjours à l'étranger. Ecr. lettre manuscrite avec C.V. et photo.

Organisme formation recherche animateur. Population concernée : jeunes 16-20 ans sans qualification.
L'animateur sera responsable conduite équipe pédagogique et organisation, formation, depuis recrutement jeunes jusque débouché emploi.
Lieu travail : Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne. Env. C.V. à ACEREP, tour Maine-Montparnasse, 33, av. du Maine, B.P. 5, 75755 Paris Cédex 15.

SOCIETE VENTE MATERIEL HYDRAULIQUE réputation internationale cherche

INGENIEUR ou TECHNICIEN

CONFIRME, 30 ANS MINIM. Très dynamique. Expérimenté dans distribution biens équipement. Capable assumer responsabilité gestion, organisation commerciale et technique.
Ecr. avec C.V. man. et photo, nº 98.150, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Sté Commerciale Paris-16e recherche

AIDE ACHETEUR

formation commerciale Import.-export. Expérience matériaux de construction, quincaillerie.
Bonnes connaiss. anglais.
13e mois + primes restaur.
Horaire flexible.
Adres. C.V. et prét. à nº 97.584, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

Le P.D.G. d'une petite entreprise de presse (20 personnes - 5e arrondt) recherche jeune cadre :

ASSISTANT ADMINISTRATIF

Il sera chargé de l'administration des ventes et de la publicité : expéditions, enregistrement des ordres, tenue des dossiers des clients, facturation, recouvrement, tenue des comptes vendeurs, stocks, etc.

Qualités d'ordre et de méthode (jusqu'à la « maniaquerie ») exigées.
Expérience poste similaire souhaitée. Libre rapidement.

Téléphoner : Jean-Louis GOURAUD à : 337-92-00.

ORGANISME PARABPUBLIC PARIS - recherche :

PRATICIEN DE LA FORMATION

EN GROUPE
pour organiser et animer des cessions dans le domaine des gestes, postures et postes de travail.
— Ce poste nécessite des connaissances en physio-anatomie humaine et de l'entraînement physique;
— Niveau licence ou équivalent (quelques années d'études de médecine par exemple);
— Déplacements fréquents en province.
Nombreux avantages sociaux. 40 heures par semaine. Adresser C.V. et prétentions à : nº 97.794, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

LABROSSE et DUPONT BEAUVAIS (OISE) recherche

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

FORMATION IUT ou EQUIV. 2 ans expérience en analyse et en programmation IBM (360/370). Connaissances appréciées en DBOMP.

Adr. C.V. man. dét. et prét. à LABROSSE et DUPONT 83, faubourg-Saint-Jacques, 60026 BEAUVAIS. DISCRETION ASSUREE.

emplois féminins

POUR PARIS-2e
IMPORTANT GROUPE DE PRESSE PARISIEN
recherche
POUR SERVICE COMMERCIAL
VENTE PAR TÉLÉPHONE
Jeunes femmes dynamiques
— BONNE PRESENTATION ;
— ESPRIT VIF ET ACCROCHEUR ;
— EXCELLENTE VENDEUSE.
Adr. C.V. et prétentions, Nº G 353, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

S.H.E. entreprise de menuiserie recherche :
DACTYLO EXPERIMENTEE
lib. ste. Se prés. 42, r. Sartoris La Garenne-Colombes. 781-97-23.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS recherche

INFIRMIERES D.E.

Détachements Etablissements hors Paris à prévoir.

Salaire annuel brut de début : 35.704 F.
Se présent. Service du personnel 17-19, r. de Flandre, 75019 Paris de 9/11 h. 30 et de 13-16 h. 30. Bureau fermé le samedi.

POUR PARIS (9e) recherchons
DACTYLO
connaissant sténo, susceptible tenir à mi-temps avec extension progressive temps complet bureau commercial, liaison télex, téléph. avec mais. mère niçoise. Ecrire HAVAS NICE, 0259.

Le P.-D. G. d'une petite entreprise de presse (20 personnes/5e arrdt) détestant le désordre recherche :

SECRETAIRE-ASSISTANTE
HAUT NIVEAU

1) Pour résoudre tous problèmes d'intendance (fournitures, entretien, courses, assurances, etc.).
2) Pour diriger l'accueil.
3) Pour assurer secrétariat administratif et commercial.

Qualités exigées : maturité, ordre et méthode, dactylo rapide. Expérience poste similaire souhaitée. Libre rapidement.

Téléphoner ANNE BROSSARD 337-92-00.

ENGINEERING PARIS-XVIIe recherche pour Service COMPTABILITE

SECRETAIRE-STENODACTYLO
CONFIRMEE

Connaissance de l'anglais appréciée, 25 ans minimum.

Tél. 229-02-18, p. 326 pour r.-vs.

Directeur des Media de grande Agence de Publicité recherche

ASSISTANTE EXPERIMENTEE pour assurer secrétariat et établissement budgets presse et radio.

Libre de suite ou rapidement. 5 X 8. Restaurant d'entreprise, vacances assurées, proximité métro Pont de Neuilly. Téléphonez au 758-12-40, poste 454 pour rendez-vous.

Fondation Curie, Paris-5e rech. MANIPULATRICE pr Curiethérapie, téléphoner : 633-23-60, postes 301 ou 435.

CLAMART

Groupe Industriel en pleine expansion offre poste de

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Vous êtes :
— parfaitement BILINGUE (anglais), l'origine anglaise ou américaine serait appréciée ;
— expérimentée ;
— capable de s'organiser, de prendre des initiatives et d'avoir des contacts.

Vous pouvez être la COLLABORATRICE que recherche notre Directeur Industriel.

Adresser C.V., photo et prétentions à M. HUON, 33, avenue de Suffren, 75007 PARIS.

For European Headquarters U.S. Company

PROFESSIONAL TYPISTS

English mother tongue or excellent English level to operate Magnetic Tape/Card Selective Typewriters (MC/MT training provided).

Candidates should be able to correctly transcribe belts dictated in English by multinational staff.

Employee benefits include cafeteria.

Write with C.V. to nº 89.936 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, PARIS - 1er, who will forward.

Important groupe situé Paris - Invalides recherche

SECRÉTAIRE

- 30 ans minimum,
- sténo,
- organisation, méthode,
- qualité d'expression et bonne présentation,
- aimant travail varié
- salaire : environ 3.200 X 13 + avantages.

Tél. pr R.-VS : PEPRIM, 266-51-79 - Réf. AHD 111/M.

SOCIETE DE PRESSE Quart. OPERA-PALAIS - ROYAL recherche

SECRETAIRE

excellente sténodactylo, bonne expérience du secrétariat et du travail administratif - Horaires chargés, mais divers avantages. Ecrire : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, Paris-1er ou t. 260-32-32.

demandes d'emploi demandes d'emploi

JEUNE MAROCAIN

Formation langue française, fiscalité, juridique, spécialiste en promotion commerciale, pratiq. vente, allemand courant. Sérieux sans trop se prendre au sérieux, dynamique dans la sagesse, honnête et travailleur. Bon esprit, présentation et initiative. Cherche travail. Toutes propositions considérées, éventuellement petite affaire.

30 ans - Célibataire - Libre pour toutes régions.

M. BADAOUI
403, avenue de la République
92000 NANTERRE.

Cadre, diplômé d'études supérieures
(double formation : technique + gestion)

Expérience de la vente, lancement de produits nouveaux, création d'un service marketing, gestion commerciale, animation de secteurs de vente. Mise en place contrôle de gestion. Etudes de rentabilité. Planification. Stratégies. Budgets. Etudes de développement-organisation.

cherche poste à responsabilités.

Ecrire Nº 2.698, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

MOYEN - ORIENT AFRIQUE DU NORD
CADRE COMMERCIAL
ARABE - ANGLAIS
Capacité de gérer opérations exportation (prospection, ventes, contrats, animation réseau)
NOMBREUSES INTRODUCTIONS
Etudierait toutes propositions - Résidence indiffér.
Ecrire Nº 2.720, « le Monde » Publicité.
5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

JEUNE FEMME

4 ans études supérieures
European Business School
Option COMMERCE INTERNATIONAL
Trilingue anglais-espagnol, connaiss. allemand, expériences diverses dont 1 an export.
Recherche situation CADRE EXPORT ou RELATIONS INTERNATIONALES ou autre.

Ecrire nº 2722, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS- (9e).

CADRE SUPÉRIEUR
43 ans - Haut niveau
GENERALISTE, INTERNATIONALISTE

Expérience : Secteurs — agronomique ;
— pétrolier ;
— assurance,
cherche situation à Paris « intra-muros ».

Ecrire nº 2.725, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

Jeune homme 25 ans, licenc. mécanique, anglais parlé, service militaire effectué, cherche place technico-commercial, même pays éloigné. — Ecrire nº T 066.286, REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui trans.

Femme 50 a., excell. présent., dynamisme, 12 ans référ., attachée direct., sténodactylo, not. anglais, rédactr. et service personnel, recrutement, sélection, orientation, rech. poste relations humaines ...

Hme marketing jeune, dynam., créat., esprit équipe rel. hum. Valeur 5.000 F mens. Net. Libre rapidem. Form. dipl. généraliste entrep. options mark. Gest. org. Exp. export. Angl. gén./comm., italien, recherche situation

COLLABORATEUR DIRECT.

Dans société préfér. rég. Paris. Chaque proposition comportant déf. poste(s) sera prise en considération. — Ecrire nº 2.728, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR PRODUCTION

DIRECTEUR GENERAL

GESTIONNAIRE

FEMME D'AFFAIRES

CADRE COMMERCIAL

CADRE VENTE

ANC. DIRECT. VENT. FRANCE imp. sté produits de luxe Paris.

48 a., dynamique, expér. prof. prévision, gestion, planification, recrutement, format., animation équipe masculine et féminine. Spécialiste grands magasins.
CHERCHE
Situation avec responsabilités.
Ecrire nº 2.708 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

représent. offre

Sté cartonnage rech. pour rég. Paris : JEUNE REPRESENT. exclus. Posséd. voiture, mini-garantie la 1re année. Ecrire, M. Pastureau, 1, bd Henri-IV, Paris-4e. - Téléphone : 633-93-40.

capitaux ou proposit. com.

PHOTOSOLS
J. L. KRAMEL S.A.R.L. ch. distributeurs pour photos carrelages, brevets. Exclusif. Ecr. B.P. 58 13005 Marseille.

URGENT Recherchons personnes disp. capitaux pr gestion et exploitation appareils nouvx sans concurrence. Exclusivité mondiale. Marge bénéficiaire élevée. Mise en place et assistance technique ASSUREES. NECESSAIRE disposer 50.000 à 100.000 F. Ecr. en indiq. nº de tél. à : I.P., 3, rue Buttes-Montmartre, 93400 SAINT-OUEN.

formation profession.

PROGRAM. D'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau Bac ou 1re
6 à 7 mois — 180 h. de cours



Ecole privée, Rue d'Amsterdam (874-95-49).

cours et leçons

Russe, Serbo-Croate, Allemand, par profess. expérim. 527-94-11.

traductions

Demande

TRADUCTRICE-INTERPR.
NEERLANDAIS
technique, commercial, littér., excellentes références. 987-40-89.

occasions

LIVRES : achat domicile, même éditions courantes. - Librairie Bognard, 29, rue Durantin. — 75018 Paris. - Tél. : 076-41-25.

BEAUX LIVRES
Achat comptant à domicile
MER. 26-73

pensions

autos-vente

LANCIA AUTOBIANCHI

autos-achat

L'immobilier

exclusivités

constructions neuves

240 APPARTEMENTS SUR 320 SONT DEJA VENDUS A EVE
Pourquoi ?
Prix fermes, définitifs, frais de notaire compris (4 200 F le m2 en moyenne).
Crédit étudié pour permettre des remboursements raisonnables.
Délais de livraison mai à juillet 1975.
Charges prix au m2 garanti pendant deux ans.
Eve à la Défense : sortie nº 6 sur le Bd Circulaire.
Visite de l'appartement-témoin au 29e étage tous les jours de 14 h à 19 h sauf le mardi.
Nocturne jeudi, samedi jusqu'à 22 h (tél. 775 85-37).
PROMOGIM
9, Avenue de Friedland - 75008 Paris
Tél. 225 54-62 et 63

Loin des contraintes urbaines bénéficiant de l'ensoleillement exceptionnel du micro-climat de
BELLE-ILE
tout près du pittoresque port de pêche et de plaisance de
SAUZON (500 m.)
LE HAMEAU DE PORT PUCE
Site unique, en bord de mer,
face à QUIBERON
desservi par avion et bateau, avec plages, plongée sous-marine, excursions sur terre et sur mer, pêche, équitation, aéro-club, école de voile, ski nautique, ball-trap.
vous propose des maisons traditionnelles pourvues de tout le confort, avec jardin privé, à partir de
123.000 F.
Renseignements : SERVIMO
21, rue des Murlins - 45000 ORLÉANS
Téléphone : 62-05-68

CHATOU R.E.R. OUEST
12 MINUTES ETOILE
IMMEUBLE STANDING
4 PCES, 72 m2, avec 1 emplac. voit. sous-sol, 197.597 F.
5 PCES, 98 m2, avec 2 emplac. voit. sous-sol, 272.391 F.
H. LE CLAIR - ALM. 13-72

CHAILLOT - COLLINE
Abords jardins du Trocadéro au grand calme, luxueuse résidence CHARDIN 6-8, rue Chardin. Mº PASSY reste, exposition soleil un superbe duplex 6 p. 120 m2 terrasse 18 m2 + balcons Un 3 pièces + jardin Un 3 pièces 70 m2 habitable fin mars 1975. PRIX FERME. Appart. témoin sur place 14-19 h. (sauf dim.) Tél. : 527-33-20 - 622-16-08.

bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE

20.000 m2 de bureaux à louer disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris

Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93 +

28, avenue de Messine
tout près du Parc Monceau
1.000 m2 de bureaux à louer
livrables en avril 1975
Renseignements :
Richard Ellis 17, rue de la Baume 75008 PARIS. Tél. : 225-27-80 - 359-29-93 +
Sogepat 25, rue Marbeuf 75008 PARIS. Tél. : 225-05-04/09-21.

11e - 320 F le m2
CHARGES COMPRISES
Burx 100 m2 entièr. aménag., tél., park., imm. neuf stand. 7, RUE OMER-TALON. Sur place ou 229-56-46.

XVe IMMEUBLE 1.800m² à rénover. Livre de vente ou locat. lignes tél. Tél. : 225-66-10.

appartem. achat

Recherche Paris 15e, 7e arrondt, pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi (15e). Tél. : 579-39-27.

locations meublées

Offre

NATION STUDIO 45 m2 meublé avec goût. Tél. 1.100 F ch. compr. 344-28-21

Ve JUSSIEU : studio, kitchen., douche, moq. 750. KLE. 14-17.

locaux commerciaux

ELYSEE Lux. bureaux meublés Hôtesses bil. Télex. Sièges Sociétés. - Tél. 073-87-11.

Censier petite boutique impec. 500 F mens. + cession. 337-69-89.

Ach. cpt Paris LOCAL libre av. murs T. 774-64-50, le matin.

Vds MURS DE 2 BOUTIQUES à PARIS. Rapp. 22.800 F. Prix : 180.000 F. T. 774-64-50, le matin.

hôtels-partic.

NEUILLY-S/SEINE. Propr. vd H. P. s/3 plans. Séjour + 5 ch., cuis., 2 bns, chff. cent. Etat neuf. Jardin privé. Téléph. 10, av. Ph.-le-Boucher - 11-19 h.

propriétés

ETANG à vendre sur terrain boisé, possibilité de construire. Tél. : 58. CERDON-DU-LOIRET par GIEN.

91 CROSNES magnif. propriété 500m² habit., parc de 5.000m². ALGRAIN. Tél. 285-00-59 - 09-54.

pavillons

Part. ach. à part. PAVILLON 5/6 p. même à rénover. Jardin. R.E.R. Ouest. Agence s'abstenir. Tél. 954-90-80 (p. 43-32) h. burx

JOURDAIN, pav. 3 p., c., bains, jdin + 95m² local tte propriété Px 250.000 F. Tél. : 797-93-21.

LE RAINCY pavi. à rén. 1.300m² plein sud façade 25 m. Zone sup. résident. 470.000, Ecr. ROBIN Mer Soleil nº 1-34.280 CARNON.

XIIIe pav. dans allée privée 95m² hab. état impec. 390.000 F. ALGRAIN Tél. 285-00-59 - 09-54.

villas

Particulier vend Envir. MONTPELLIER Claplers 34 VILLAS en constructions rez-de-chaussée + étage F5, F6, terrain de 1.660m². Tél. : (16) 67-72-39-14.

maisons de campagne

Vends belle maison centrale LA-GARDE-FRENET (Var). Renseignem. : 306-22-52.

appartem. vente

Paris

Mº LOUIS-BLANC
Bon imm. 2/3 p., ent., cuis., w.-c., chbre, balc., ss vis-à-vis. Prix 135.000 F. Facilités. Jean FEUILLADE, 579-24-39

BORDURE DU BOIS
de VINCENNES, Mº Liberté, 22, AV. DE GRAVELLE Imm. récent, gd stand., p.d.t. Splend. 155 m2 (liv. + 4 ch.), 2 sanit., gd balc., tél., box + park. S/pl. merc., jeudi 14-18 h.

MUETTE 250 m2 environ (sur Bois)
6 P., triple récept. + 3-4 ch., 2 bns+serv., tél., calme, clair, poss. professionnel, imm. p. de t., très gd standing, park. 890.000 F, Sur place ce jour : 17, av. VION-WHITCOMB (rens.: DIMO, 6, r. Bois-le-Vent ou tél.au 527-63-38.)

BON PLACEMENT
17e 2 pièces, cuis., dche, Prix total 49.000 F. - 387-65-24.

16e Dans hameau privé Immeub. neuf, gd standing 6e étage, 5 p., 135 m²+ch. serv. + box. 6.000 F/m2 - 227-11-95. 4e étage, 7 p., 185 m² + ch. serv. + box. 6.000 F/m2 - 227-11-95.

14e CITE UNIVERSITAIRE Immeub. récent. Séjour + 3 chbres, 95 m², tt confort. Tél. Park. 460.000 F. - LAB. 13-09.

XIVe studio équip. rapport 7.200 an, 69.000 F. Tél. : 337-49-59.

Urgt imm. p. de t., beau 2 p. conft 50m², part. ét., tél., calme, clair 109.000 F. Vis. mer., mer. 13-15 h., 11, cité Trévise, 9e.

PR. PL. DU TERTRE atelier artiste + loggia, cuis., bs, chff. cent., tél. Petite terrasse privat. px total 177.000 Tél. : 292-07-77.

MAUBERT-MUTUALITE STUD. 30m², cuis., w.-c., baign., tél., 4e ét. 125.000. S/place 4, r. MONGE. Mardi 11, 10/18 h.

DUROC VIe, 2 p. tout confort, 4e ét., tél., 195.000. Sur place 9, rue MAYET, merc. 10 à 18 h.

ATTENTION VUE EXCEPTIONNELLE JARDIN LUXEMBOURG IMMEUBLE NEUF GD LUXE appt 115m² + loggia, parking, grand séjour, 2 chbres, 2 bains. D. BOURGEOIS. Tél. 522-62-14.

VIIe Breteuil-Saxe, ODE. 95-10, 2 balcons, soleil. 120 m² 5 p. gd luxe, imm. réc. Sur arbres.

XIVe PLEINE VERDURE Pr. pte de Châtillon ODE. 95-10. 5 p., 2 bns, TEL. ASC. PARK. GRANDS BALCONS Soleil

MARAIS ODE. 42-70 SOLEIL LUX. rén. 120m² DIVISIBLE FINITIONS GRE ACHETEUR TERRASSE 30m², SEJ. + 5 P.

XVe MAIS. PART. AV. ATEL. à rénov., calme, idéal prof. lib. ALGRAIN. Tél. 285-00-59 - 09-54.

Près BUTTE, vue sur 30 km, 5/6 p. ou 3 p. Tél. : 326-97-22.

CHARME ET CALME IXe résidentiel, appt de 180m² av. atelier d'artiste dans hôtel particulier. Téléph. : 878-74-90.

Région parisienne

EMPLACEMENT EXCEPTION. bois de VINCENNES pr. R.E.R. si vous désirez le calme et la verdure, ds sup. imm. p. de t. 4 p. gd cft, 375.000 T. 628-60-49.

Versailles Grand Siècle, 5 p., 120m², rez-de-chaussée s/pelouse 350.000 F. Tél. : 950-04-01.

LEVALLOIS sur verd. im. mod. beau 5 p., 2e ét., asc., box voit. ALGRAIN. Tél. 285-00-59 - 09-54.

NEUILLY près du Bois, imm. réc., 3 p., 60m², tt cft, balc., tél. Prix : 400.000 F. T. LAB. 13-09.

Province

SAINT-GERVAIS
Cœur Haute-Savoie
Dans petit immeuble savoyard luxueux studios, 2 et 3 pièces. Vue panoramique s. montagne. Crédit. Livr. été 1975. Excellent placement locatif. Rens. : SOGEFRANCE, 13, bd Courcelles, 75008 Paris. Tél. 522-37-60.

TROUVILLE-sur-MER
Dans petit immeuble normand : lux. studios, 2, 3 et 4 pièces. VUE PANORAMIQ. SUR MER. Crédit - Livrables été 1975. SOGEFRANCE, 13, bd de Courcelles. 75008 Paris - 522-37-60.

locations non meublées

Offre

XVe Imm. standing, grand STUDIO 1.000 F. c.c. 331-77-79.

ST-GEORGES bel imm. p. de t., 119m², hall, salon, s. à manger, 2 chbres, bns, b. cuis., ref. nf. 2.250 F + ch. ...

Demande

viagers

TROIS POINTS CHAUDS

(Suite de la première page.)

Quittons le domaine des faits pour entrer dans celui des rumeurs. On étudie actuellement la transformation de *France-Soir* en... journal du matin, soit sous son titre, soit sous celui de *Paris-Presse*, qui ressusciterait pour la circonstance. *France-Soir* supporterait ainsi les charges actuelles d'un journal dont la fabrication et le tirage s'étalent pratiquement sur vingt-quatre heures, mais trouverait le bénéfice d'une vente à Paris le matin. Ces études ne sont peut-être pas sans rapport avec l'actuelle situation du *Parisien libéré*, qui, lui, n'est plus au bord de la crise, mais y est entré.

La situation du « Parisien libéré »

Dans la presse de la capitale, *le Parisien libéré* a une place bien particulière et compte plusieurs des caractéristiques d'un grand quotidien régional. Depuis 1960, les éditions se sont multipliées, et l'on en comptait jusqu'à vingt-deux différentes chaque matin, soit sous le titre du *Parisien*, soit sous ceux de *l'Oise-Matin*, *Val-d'Oise-Matin*, *Normandie-Matin*, *Beauce-Matin* ou *Seine-et-Marne-Matin*. Cette régionalisation a permis au quotidien de M. Amaury d'obtenir quelques bons résultats de vente, la disparition de *Paris-Jour* apportait de plus un surcroît important, mais momentané, de lecteurs. C'est ainsi que les chiffres de diffusion globaux du *Parisien libéré* et de ses éditions ont pu récemment dépasser ceux de *France-Soir*, en comptant, il est vrai, quelque cent mille exemplaires gratuits quotidiens !

En novembre 1974, la Fédération du livre (C.G.T.) a lancé un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures dans la presse. Comme les autres journaux, *le Parisien libéré* n'a donc pas été publié le mercredi 13 novembre, mais sa direction, protestant contre l'obligation qui lui était faite d'insérer un communiqué et remettant en question les conditions de fabrication de l'ensemble des éditions, décidait, trois jours plus tard, d'interrompre la publication du journal jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé.

Des négociations s'engagèrent immédiatement, et les deux parties, le Comité intersyndical du livre parisien et *le Parisien libéré*, eurent l'une et l'autre le sentiment de sortir victorieuses d'un conflit de trois jours, rude épreuve pour un quotidien ! La direction du journal obtenait la promesse d'une révision des conditions de fabrication de ses éditions : l'organisation ouvrière obtenait le droit d'informer les lecteurs du *Parisien libéré*, (selon des formes à négocier) et la réaffirmation du respect de la convention collective, tout en se déclarant prête à négocier des modifications aux annexes techniques qui fixent les conditions de travail et de production, mais dans un cadre parisien, c'est-à-dire en discutant avec tous les quotidiens et non pas avec le seul *Parisien libéré*.

Voilà qui ne simplifiait rien, car depuis plus d'un an *le Parisien libéré* et *l'Equipe* sont membres, non pas du Syndicat de la presse parisienne, qui rassemble la presque totalité des journaux édités dans la capitale, mais du Syndicat des quotidiens régionaux ! Les négociations souhaitées ne purent donc s'engager sérieusement et, comme le budget de 1975, là comme ailleurs, s'annonçait en déséquilibre, M. Amaury décidait brusquement, le 4 mars, de fermer l'une de ses imprimeries, celle de la rue d'Enghien, de renoncer au grand format (chaque jour le journal était offert aux lecteurs sur grand et sur petit format) et de supprimer toutes les éditions régionales. Le Syndicat du livre réagissait en limitant à quatre cent cinq mille environ — chiffre atteint par l'édition en petit format, — la production du *Parisien libéré* et en s'opposant par tous les moyens à la confection d'« éditions pirates » dont le tirage était projeté ou réalisé dans différentes imprimeries de la région parisienne.

Tout conflit a une issue, mais il faut, dans ce cas particulier, une bonne dose d'imagination pour la prévoir. Les ouvriers qui composaient ou imprimaient habituellement *le Parisien libéré* en grand format se présentent chaque jour au travail et le 20 mars réclameront leurs salaires de la première quinzaine. Le journal n'a manifestement pas l'intention de payer un travail non effectué : la direction insiste sur le fait que les ouvriers sont extérieurs à l'entreprise et dépendent, en fait, de leur organisation syndicale. Seules des négociations rapides, menées sur un plan parisien, pourraient dénouer cette crise ; encore faut-il rencontrer, de part et d'autre, la volonté de négocier.

Du côté du Rond-Point

France-Soir s'interroge sur sa destinée — peau de chagrin ou bond en avant ? Le problème de la survie du *Parisien libéré* est brutalement posé. Est-ce le calme ailleurs ?

Non, sans doute, puisque le plus ancien des quotidiens parisiens, *le Figaro*, est à son tour touché, de façon indirecte, il est vrai, par la crise. Comme les autres, le quotidien de M. Prouvost a durement ressenti la hausse considérable du coût du papier et la réduction de la publicité, notamment dans le secteur de l'immobilier, où il est prépondérant. Cependant, l'année 1974 s'était soldée par un léger bénéfice et, si 1975 s'annonçait mal, l'augmentation prévisible du prix de vente au printemps pouvait permettre d'équilibrer le budget. Mais, comme *France-Soir le Figaro* fait partie d'un groupe. La société propriétaire appartient à près de 100 % à M. Jean Prouvost, qui est aux prises avec deux difficultés : la première consiste à établir l'équilibre des publications qu'il édite, notamment *Paris-Match* et — en association avec Hachette — *Télé-7 jours*, équilibre compromis par la grève des postes, la baisse de la publicité et surtout la longue interruption due à la grève de la Néogravure ; la seconde vise à se procurer la trésorerie nécessaire au paiement des dettes contractées lors de l'acquisition des parts de M. Ferdinand Béghin, qui était, jusqu'à une période récente, son associé dans toutes ses affaires de presse.

Déçu de ne pouvoir réaliser son rêve ancien, c'est-à-dire de ne pouvoir diriger personnellement et quotidiennement *le Figaro*, J.P., comme l'appellent familièrement ses collaborateurs, a décidé de vendre. Il est vrai qu'un journal n'est pas une entreprise « comme les autres », que la propriété n'y confère pas forcément la totalité du pouvoir. Un jugement de la cour d'appel de Paris confirme dans leurs droits les membres de l'équipe fondatrice rassemblée par Pierre Brisson à la Libération. La rédaction du *Figaro*, si divisée qu'elle soit, admet mal d'être « vendue avec les meubles » et fait valoir sa responsabilité collective dans le domaine de l'information. Pour M. Prouvost, *le Figaro* n'est donc plus qu'un objet, sinon coûteux du moins peu rentable, un objet qui ne peut pas lui servir de jouet.

Signe évident des temps : il y a quelques années, l'annonce d'une vente du *Figaro* aurait provoqué la ruée des acquéreurs et de vives enchères. Tel n'est pas, du moins apparemment, le cas. Les propriétaires en puissance craignent évidemment de se heurter aux mêmes obstacles que M. Jean Prouvost et de perdre le bénéfice « politique » de leur acquisition : le prix de vente dont on parle — plusieurs dizaines de millions actuels — doit être apprécié en fonction d'un rendement médiocre. Cependant, comme on ne prête qu'aux riches, plusieurs noms sont prononcés avec insistance. M. Prouvost étant, jusqu'alors, administrateur délégué de Radio-Télé-Luxembourg, on songe à l'achat possible du quotidien du Rond-Point par ceux qui possèdent actuellement cette station, les Belges et les Luxembourgeois, Havas (c'est-à-dire l'Etat), le groupe Schlumberger et Paribas, pour ne parler que des actionnaires les plus importants. On rappellera simplement, à cette occasion qu'une ordonnance d'août 1944 interdit toute prise de participation de capitaux étrangers dans une entreprise de presse éditant un quotidien politique. M. Marcel Dassault, dit-on, qui a toujours rêvé de posséder un quotidien — on se souvient de l'éphémère *Vingt-Quatre Heures* — observe la situation. M. Wildenstein envisagerait de consacrer à la presse une partie de l'immense fortune acquise par le commerce des œuvres d'art ou l'amélioration de la race chevaline, et quelques industriels sont discrètement sollicités, même si certains d'entre eux ont, depuis 1956, quelques souvenirs cuisants après avoir placé imprudemment leurs capitaux dans *le Temps de Paris*, lancé contre *le Monde* à grand fracas de millions.

Ce panorama de la situation de trois grands titres n'incite pas à l'optimisme, et l'on a toutes les raisons de penser qu'une page de l'histoire de la presse, celle qui s'est ouverte en août 1944, est maintenant tournée.

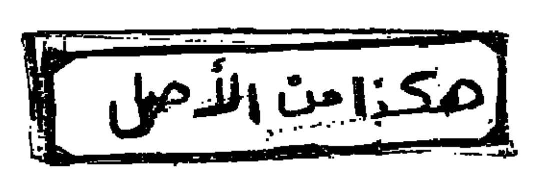
Atteints par les réductions de tirage et de pagination, confrontés dès aujourd'hui ou prochainement à de nouvelles techniques d'impression, les ouvriers voient mettre en cause leur mode de travail, leurs rémunérations, leur monolithisme syndical. Il faudra probablement résoudre bien des problèmes « à chaud », puisque — telle est la néfaste habitude — rien n'évolue dans les périodes de calme. Les journalistes revendiquent le contrôle des moyens d'information, mais n'ont ni juridiquement ni financièrement la capacité d'imposer des solutions qui sortent du cadre économique actuel.

Vers quelles solutions ?

Luttant pour retenir des lecteurs tentés par d'autre formes de communication, la presse écrite voit se tarir la source dont elle tire globalement la moitié de ses revenus, c'est-à-dire la publicité. Quant aux pouvoirs publics, ils réunissent à nouveau, comme en 1972, une... commission, dont les travaux semblent devoir aboutir à l'assujettissement de la presse à la T.V.A., c'est-à-dire à la suppression d'une exonération qui est de droit en France depuis qu'existent les taxes sur le chiffre d'affaires.

Il ne faut pas se laisser aller au découragement, il faut réclamer un statut de l'information écrite qui soit négocié par tous ceux qui sont en cause, et garanti par le Parlement. Sans mesures dérogatoires, à moyen et peut-être à court terme, le pluralisme est menacé, comme aux pires jours de 1947, l'année de la chute des feuilles.

JACQUES SAUVAGEOT.



هكذا من الأصل

PRESSE

Au « Parisien libéré »

UNE MISE EN GARDE DE L'INTERSYNDICALE DES JOURNALISTES

Les journaux - pirates trihebdomadaires *le Journal du Val-d'Oise*, *le Journal de l'Oise* et *le Journal de Seine-et-Marne* — qui tentent de se substituer aux éditions régionales du groupe Amaury (*Val-d'Oise*, *Oise-Matin* et *Seine-et-Marne-Matin*) supprimées depuis le 4 mars — ont pu paraître lundi avec un tirage compris entre 45 000 et 60 000 exemplaires.

L'intersyndicale des journalistes du *Parisien libéré* (S.N.J. et C.F.D.T.) publie pour sa part un texte — que quarante journalistes du siège sur quatre-vingts ont signé — déclarant notamment qu' « *un nombre important de journalistes pigistes à temps complet* », employés pour beaucoup à la confection des éditions régionales, « *sont à ajouter aux cinquante-deux licenciements de journalistes envisagés* ».

Les signataires de ce texte, après avoir déclaré qu' « *ils ont été les premiers à déplorer la décision du journal de supprimer ses éditions régionales, ainsi que son « grand format », et d'entreprendre dans le même temps une procédure de licenciement pour « raisons économiques » concernant entre autres cinquante-deux journalistes sur cent dix-neuf* », rappellent « *leur droit de refuser de collaborer de quelque manière que ce soit à tout journal ou édition autres que* le Parisien libéré *et s'opposent formellement à ce que leur production au* Parisien libéré *soit utilisée à leur insu dans des publications éditées par des sociétés autres que la S.A. du* Parisien libéré.

» *Ils dénoncent et condamnent toutes les tentatives de diffusion menées par quelques membres de la hiérarchie du journal, qui cherchent à entraîner certains journalistes dans la confection à Paris, en banlieue ou en province, de « journaux de remplacement » en leur faisant miroiter la possibilité d'échapper ainsi aux licenciements.* »

RELIGION

LES « SILENCIEUX DE L'ÉGLISE » : le cardinal Daniélou est mort en se portant au secours d'une femme désemparée.

Le cardinal Jean Daniélou, décédé le 20 mai 1974 à Paris d'une attaque cardiaque au domicile d'une femme dont le mari avait été arrêté pour proxénétisme, s'était porté au secours de cette dernière qui avait sollicité son aide. Telle est la conclusion provisoire à laquelle est parvenue la fédération Vérité et Justice pour le cardinal Daniélou, que patronne le Rassemblement des silencieux de l'Eglise (catholiques traditionnalistes)

LE COMITÉ CATHOLIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT A RECUEILLI PRÈS DE 20 MILLIONS DE FRANCS EN 1974.

Le Comité catholique contre la faim et pour le développement (C.C.F.D.) place sa campagne 1975 sous le signe de la solidarité.

Les projets de développement du C.C.F.D. sont regroupés à l'intérieur de deux programmes (Sécheresse et Indochine) et de grandes rubriques : travailleurs immigrés, développement agricole et rural, animation, formation de formateurs, etc.

En 1974, le C.C.F.D. a recueilli la somme de 19 598 000 F (soit près de 2 milliards d'anciens francs). Sur cette somme, 15 millions 462 800 F (soit 78,9 %) ont été affectés aux programmes et projets, 3 684 400 F (soit 18,8 %) à l'animation de l'opinion en France, 450 800 F (soit 2,3 %) aux frais de gestion. Avec le souci d'accélérer toujours davantage le processus de financement des projets, « *le C.C.F.D. se donne comme objectif pour 1975 de recueillir des fonds supérieurs à 20 millions de francs* » (soit plus de 2 milliards d'anciens francs).

L'action du C.C.F.D. se fait en étroite liaison avec la CIMADE (service œcuménique d'entraide). Adresse : 176, rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél. : 705-93-99.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de l'arrivée de M. Youri Pankov, ministre conseiller, l'ambassadeur d'U.R.S.S. en France et Mme Tchervonenko ont donné, lundi 10 mars, une réception dans les salons de l'ambassade.

Fiançailles

— L'ingénieur général et Mme Michel Jaubert,
M. et Mme Henri Picarle,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Chantal et Denis.

Décès

— M. et Mme Antoine de Chauveron, Hélène et Isabelle,
M. et Mme Edouard Copper-Royer et Jean-Baptiste,
Ses enfants et petits-enfants,
M. Jacques Copper-Royer, ses enfants et petits-enfants,
Mme Marguerite Jouault, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean COPPER-ROYER,
avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation,
ancien président de l'Ordre,
officier de la Légion d'honneur,

survenu accidentellement le 28 février, à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 13 mars à 9 heures, en l'église Saint-Pierre-de-Chaillot.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montrouge, dans la plus stricte intimité.

29, avenue du Roule,
92 Neuilly.
7, rue Jean-Bart,
75006 Paris.

[Né le 11 février 1909, à Paris, Me Jean Copper-Royer était avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation depuis 1941. Il avait présidé, de 1968 à 1971, l'ordre des avocats au Conseil et à la Cour.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Suzanne DAVID,

survenu le 5 mars en son domicile.
De la part
Du professeur Marcel David,
Du docteur et Mme Christian David,
De ses petits-enfants et de toute la famille.
Les obsèques ont eu lieu le 8 mars dans la stricte intimité
4, rue de Galliera,
Paris (16e).
77, rue de Lille,
Paris (7e).

— Mme François Dorbec, Vincent, Dominique, Marie-Pierre, Rémi, Jean-Luc,
Les familles Claude Leroy, Benoît Mangenot, Armand George et Olivier Dorbec,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Henri-Pierre Arnauld, Lucien Dorbec, Christian Dorbec et Jean Bary,
Parents et alliés,
ont le regret de faire part du décès de

M. François DORBEC,

le 8 mars 1975 à Roubaix.
Une messe sera célébrée à l'église Saint-Jacques à Montrouge (Hauts-de-Seine), le samedi 15 mars à 11 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, rue de Barbieux,
59100 Roubaix.

— M. Pierre Duchâteau a la douleur de faire part du décès de son père,

M. Eugène DUCHATEAU,
administrateur civil honoraire,

survenu, à Bruxelles, le 10 mars 1975 dans sa soixante-dix-neuvième année.
282, rue du Noyer,
1040 Bruxelles (Belgique).

— On nous prie d'annoncer la mort de

Mme Michel GRISVARD,
née Florence Widlöcher,

survenue le 5 mars 1975, à l'âge de vingt-huit ans.
De la part de
M. Michel Grisvard, son mari,
Eva et Mélanie, ses filles,
M. et Mme Jean Widlöcher, ses parents,
M. et Mme Paul Grisvard, ses beaux-parents,
Le docteur et Mme Daniel Widlöcher et leurs filles,
M. et Mme Jean-Paul Grisvard et leurs fils,
Ses frère, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le samedi 8 mars 1975.
41, avenue de Versailles,
75016 Paris.

— Mme André Lebelle,
M. et Mme Jean Lebelle et leurs enfants et petits-enfants,
M et Mme André Tarayre et leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Rémi Bourriot et leurs enfants et petits-enfants,
Sœur Alice Lebelle,
M. le professeur et Mme Georges Kerbrat et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Lavergne et leurs enfants,
M. et Mme Yves Leredu et leur fille,
M. et Mme Claude Ertzbischoff et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André LEBELLE,
inspecteur général honoraire des finances,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

décédé le 7 mars dans sa quatre-vingt-septième année.
La cérémonie religieuse aura lieu à l'église Notre-Dame d'Auteuil, le mercredi 12 mars, à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
On est prié de ne pas envoyer de fleurs.

— Mme Lucien Nouvel,
M. et Mme Hervé Rousselot,
M et Mme Robert Hanns,
Le docteur et Mme Karl Jonard,
tous ceux qui l'ont connu et aimé,
font part du décès de

M. Lucien NOUVEL,

survenu le 9 mars 1975 à Paris.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 12 mars, à 10 heures, en l'église d'Orival, 76 Elbeuf.
Une messe sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue de Neuilly (pont de Neuilly), le mardi 18 mars, à 19 h.
Cet avis tient lieu de faire-part.
91, avenue des Ternes,
75017 Paris.

— Mme René Ohrel,
M. et Mme Pierre Devaux et leurs enfants,
M. et Mme Ohrel et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René OHREL,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,

leur époux, père et grand-père, survenu le 9 mars, à Périgueux, dans sa soixante-dix-huitième année.
Cérémonie religieuse le mercredi 12 mars, à 16 h 30, en l'église de la Cité à Périgueux.
Cet avis tient lieu de faire-part.
22, boulevard de Vésone,
24000 Périgueux ;
12, rue Claude-Monet,
76310 Sainte-Adresse ;
Préfecture 38000 Grenoble.

— Ses amis ont le regret de faire part du décès, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, de

Mlle Louise RAMPILLON,
inspectrice honoraire des écoles maternelles.

— Mme Max Wurmser,
Mlle Francine Wurmser,
M et Mme Michel Moyse et leur fille,
M Jean-Michel Wurmser,
M. et Mme Henry-Jacques Zivy,
et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M Max WURMSER,
ingénieur civil de l'Ecole des mines de Paris,

survenu le 4 mars 1975.
55, boulevard des Batignolles.

Offices religieux

— La Société du souvenir du maréchal Foch et du général Weygand fera célébrer, dimanche 16 mars, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, la messe annuelle à la mémoire du maréchal Foch, du général Weygand et de tous ses morts. Cette messe sera précédée, à 9 h. 40, d'un dépôt de gerbes sur le tombeau du maréchal.

— Une messe sera dite, le samedi 15 mars, à 10 heures, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, pour le repos de l'âme de

l'émira Nathalie BEDIR-KHAN,
née d'Ossovetzki,

rappelée à Dieu le 19 février 1975, à l'âge de cinquante-neuf ans. Prions Dieu pour son âme.
Eglise Saint-Nicolas-du-Chardonnet ; métro : Maubert-Mutualité.

Remerciements

— Mme Malène Marcoussis et sa famille,
dans l'impossibilité de répondre aux très nombreux témoignages de sympathie qui les ont profondément touchés, lors du décès de leur mère et grand-mère,

Alice HALICKA,

remercient bien vivement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

— Mme André Poirier et ses enfants,
Le médecin-colonel et Mme Maurice Poirier,
Mlle Arlette Poirier,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès du
Médecin-colonel André POIRIER.
57, rue Claude-Bernard,
75005 Paris.

Communications diverses

— Un concert sera donné au profit de l'Association française de lutte contre la mucoviscidose, le vendredi 14 mars, à 20 h. 45, en l'église Saint-Louis des Invalides, sous le haut patronage de Mme Simone Veil.

L'orchestre symphonique de la garde républicaine jouera sous la direction de Roger Boutry, des œuvres de Mozart et Franck, avec le concours du pianiste J.-M. Fournier.

(A.F.L.M., 66, boulevard Saint-Michel, à Paris-6e ; tél. : 326-69-34.)

— L'Association des écrivains combattants de Paris, que préside M. Jacques Chabannes, rendra hommage à Gabriel Reuillard à l'issue de son assemblée générale, le 15 mars. Mme Jeanne Boitel-Janjard lira quelques pages de l'écrivain en captivité

— Le « Kuratorium Carl Jacob Burckhardt » se propose d'inventorier et de recueillir la correspondance de Carl J. Burckhardt, président du Comité international de la Croix-Rouge et ministre de la Suisse à Paris après la dernière guerre, décédé le 3 mars 1974. Les personnes qui possèdent des lettres du disparu sont invitées à les mettre à disposition, en prêt, ou à en envoyer des photocopies. Kuratorium Carl Jacob Burckhardt, La

— Une fête de nuit sera donnée, au profit de la Caisse des écoles du IXe arrondissement, le vendredi 14 mars à partir de 21 h. 30, dans la salle des fêtes de la mairie, 6, rue Drouot.

Visites et conférences

MERCREDI 12 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, 11, quai Conti, Mme Chapuis : exposition « Le siècle de Louis XV ». — 15 h., façade, portail gauche, Mme Carcy : « Notre-Dame de Paris ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Détrez : « Hôtel de Sully ». — 15 h., façade, côté droit, Mme Lamy-Lassale : « L'église Saint-Sulpice ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Langlois : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Détrez : « Paris au XIXe siècle ».

15 h. 15, à l'entrée : « Basilique de Saint-Denis » (Art et Histoire). — 15 h., 21, rue Pierre-Lescot : « Les Halles. La Cour des miracles. La tour de Jean-sans-Peur » (A travers Paris). — 14 h. 20, 42, avenue des Gobelins : « Manufacture des Gobelins » (Mme Barbier). — 14 h. 30, 11, quai Conti : « Hôtel des monnaies » (Mme Ferrand) (entrées limitées). — 15 h., 10, rue du Parc-Royal : « Intérieurs, plafonds peints, escaliers inconnus du Marais » (Mme Hager). — 15 h., 36, rue Saint-Bernard : « L'évasion de Louis XVII » (Jadis et Naguère) — 15 h. 15, façade église Saint-Gervais : « L'église Saint-Gervais, hôtels d'Aumont, de Beauvais, de Sens » (M. de La Roche). — 15 h., métro Ourcq, côté rue des Ardennes : « Le compagnonnage et son musée » (Paris et son histoire). — 14 h. 30, angle des rues Auber et Scribe : « L'Opéra » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 14 h. 30, Musée des arts décoratifs, 109, rue de Rivoli : « Le verrier ». — 18 h. 30 et 21 h., salle des ingénieurs des Arts et Métiers : « Croisière au fil de l'histoire sur le Nil dans l'Egypte des pharaons » (A la découverte du monde). — 20 h. 30, Ecole supérieure de commerce de Paris, 79, avenue de la République, M. Gérard Nicoud : « L'avenir de la petite entreprise ». — 18 h. 30, salle Courajod, palais du Louvre, 34, quai du Louvre, professeur Paul Gendrop : « Symbolisme et réalisme dans la peinture murale précolombienne » (entrée libre). — 19 h. 45, Musée des arts décoratifs, 109, rue de Rivoli : « La création industrielle, le « design ». — 21 h., 14, rue Georges-Berger, Moriah Roni : « Paroles en liberté » (Centre culturel juif). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Pierre V. Marchesseau : « La naturopathie » (L'Homme et la Connaissance). — 20 h. 45, 184, boulevard Saint-Germain, docteur Jean Léger : « Une cause méconnue de maladie » (Conférences de l'Oasis) (entrée libre). — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de Scientology de France) (entrée libre). — 20 h 15, hôtel des ingénieurs des Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. Analyse et synthèse des écoles psychanalytiques ».

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

VENTES

S. 1 - Tableaux, meubles et objets d'art des XVIIIe et XIXe siècles. Me Delorme.
S. 4 - Dentelles, linge, jouets, etc. Mme Daniel. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 6 - Estampes anc. et modernes. Faïences, porcelaines, mobilier anc. Tapisseries. Me Oger.
S. 7 - Objets de vitrine, argenterie ancienne et moderne. MM. Fromanger, Dillée, Déchaut. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 8 - Autographes littéraires, lettres de Marcel Proust. Mme Vidal-Mégret. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 10 - Art Déco. Arts 1900-1925. M. Marcilhac, Mlle Callac, Mme Fabre, Mlle Thornton. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 11 - A 16 h. (expos. 11 à 15 h.), tapis d'Orient. Me Lemée.
S. 12 - Sièges et meubl. Me Bondu.
S. 14 - Monnaies. Me Pescheteau.
S. 19 - Timbres. Mes Ribault-Menetière, Marlio.

VENTE LE 12 MARS

Palais Galliera à 21 heures
DESSINS et TABLEAUX MODERNES
MM. Durand-Ruel, Dubourg, Pacitti, Maréchaux, Cézanne.
Mes ADER, PICARD, TAJAN.

VENTE PROCHAINE

Vente à Paris - Palais Galliera
LUNDI 7 MARS à 14 h. 30
Exp. dim. 16 : 11-18 - 21-23 h.
OBJETS D'ART
et de BEL AMEUBLEMENT
PRINCIPALEMENT du XVIIIe S.
Experts : MM. Lacoste et Dillée
Mes ADER, PICARD, TAJAN.
12, rue Favart - 742-68-23




هكذا من الأصل

Les régions

Flamanville devant

UN VILLAGE NORMAND RÉINVENTE LA

DANS cette histoire, le décor compte. C'est celui d'un village pauvre de Normandie. Granit et ardoise, noyé dans les crachins de la Manche. Des chemins creux découpent un bocage paysan en compartiments de pierres sèches, tranché net en direction de l'ouest par l'à-pic des falaises. Quarante mètres plus bas, la mer est couleur de pluie. Ses ressacs mousseux grignotent depuis douze ans une drôle de carcasse sur pilotis : celle d'une mine de fer sous-marine fermée en 1963 pour «non-rentabilité». La mine souvenir, la mine nostalgie des gros salaires qui consolaient jadis de la silicose, l'ancienne mine de Flamanville comme une obsession de chômage...

Flamanville est un exil campagnard coupé de Cherbourg et du monde par un écheveau de départementales entortillées. A la réflexion, pas tout à fait un village. Deux moitiés de villages plutôt, soudées l'une à l'autre par l'histoire. A droite une Normandie de petites fermes et de patrons pêcheurs. A gauche la *« cité ouvrière »* (142 logements) construite en 1913 pour la mine.

Evoquer la droite ou la gauche à Flamanville n'est d'ailleurs pas une figure de style. La mine, pendant soixante ans, a pesé sur l'histoire et sur la politiques locales. Elle a curieusement injecté des traditions ouvrières dans un pays de fermiers, de châtelains et de curés. Elle a juxtaposé par hasard l'univers des « trois huit » prolétaire à l'autre, accroché depuis mille ans à une terre parcimonieuse.

A Flamanville donc, on ne s'en étonnera pas, la moindre anicroche politique risque toujours de déraper vers un duel simplifié : ouvriers contre paysans. Les ouvriers ont le nombre pour eux et, comparé au reste du canton, Flamanville est « rouge ». Son maire est socialiste. Pour le reste ? Vous savez bien : la rue principale qu'on surveille derrière les volets, trois cafés, des « loulous » à mobylettes et des filles qui s'ennuient en feuilletant *Mademoiselle âge tendre*.

La châtelaine est contre

Quand arrivent les municipales à Flamanville, de quoi parlent donc tous les candidats ? Des usines qu'ils vont amener, pardi ! Et des emplois qui manquent, des anciens mineurs qui doivent maintenant prendre l'autobus tous les matins pour Jobourg, des jeunes qui, eux, doivent s'exiler après leur régiment. Petit détail : le département de la Manche est au quatre-vingt-neuvième rang pour le niveau des salaires.

Le 20 décembre 1974, M. le maire de Flamanville arrive de Cherbourg au volant de sa Dyane avec un petit, très petit dossier sous le bras. Sonnez les cloches, battez le tambour ! Grâce à un point jeté sur une carte par « ces messieurs » de l'E.D.F., Flamanville n'a qu'à lever la main pour recueillir, peut-être, le plus fabuleux des cadeaux : une centrale nucléaire.

Les conseillers municipaux se regardent, l'œil rond. « Une centrale quoi ? » Parlons clair : une centrale nucléaire, c'est-à-dire deux mille emplois pendant six ans, 4 milliards d'anciens francs de patente pour la commune, pour commencer bien sûr... (1).

La circonspection est générale. « *Attendez voir, Monsieur le maire. Vous dites bien quatre milliards ?* » Il faut dire qu'à Flamanville le budget communal ne dépasse pas 450 000 F, et pour ce qui est de l'emploi, on a recensé 23 chômeurs. 4 milliards !

Les conseillers municipaux votent donc, la tête toute remplie des futures crèches, des terrains de sports, des adductions d'eau et des piscines. (« *A Saint-Laurent-des-Eaux, vous savez, ils en ont déjà trois de piscines !* »). On vote à main levée d'autant plus précipitamment que le conseil général doit se prononcer dix jours plus tard sur les « sites nucléaires » et qu'il y a de la concurrence. Dix voix pour, une contre, mais comme on dit dans les cafés du village : « C'est celle de Mme Rostand, la châtelaine qui *craint pour son domaine, forcément.* »

Voilà en tout cas comment mille quatre cents citoyens français tranchent, le 20 décembre 1974 au soir, le grand « débat nucléaire », celui qui divise dans le monde entier savants et intellectuels, politiques et scientifiques.

Mme Rostand, la « châtelaine » qui a voté contre, est effarée. « *Pas tellement à cause de l'atome*, dit-elle, *mais des futurs bouleversements sociaux.* » L'instituteur du village aussi, et pas tout à fait pour les mêmes raisons. Si le « choix nucléaire » n'est pas obligatoirement une catastrophe, cette manière de choisir — ou plutôt de faire choisir — est sûrement un scandale. M. Anger, professeur au C.E.S. voisin et ancien militant du comité antinucléaire de la Hague, s'efforce d'abord d'obtenir les « *quelques renseignements complémentaires* » que la presse locale ne publiera que le 10 janvier (c'est-à-dire vingt jours *après* le vote). Ils ne sont pas insignifiants.

En réalité, la future centrale de Flamanville pourrait compter quatre ou même huit tranches de 1 200 mégawatts (dix à vingt fois l'importance de celle de Chinon). Elle occupera 120 hectares environ, nécessitera des couloirs de lignes électriques larges de 250 mètres, etc. « *Quelque chose d'énorme* », soupire M. Anger.

Vite, très vite, on rassemble un commencement de dossier, grâce notamment au circuit parallèle du copinage écologique. Le 27 décembre, première réunion informelle devant une trentaine de personnes. Ce n'est encore rien. C'est déjà beaucoup : le démarrage de la contestation.

« Emplois - poudre - aux - yeux »

Bien sûr, il n'est pas simple, dans un village, de discourir de but en blanc sur la durée de vie radioactive de l'uranium 235 ou sur les conséquences océanographiques de la pollution thermique. Mais il y a d'autres « fronts » plus parlants et qui méritent d'être immédiatement ouverts. Celui des deux mille emplois-poudre-aux-yeux, par exemple, qui ne dureront, après tout, que le temps du chantier. Celui des expropriations nécessaires à l'installation de la centrale. Celui de l'avenir des marins-pêcheurs. Mme Rostand raconte : « *Avec des agriculteurs, on a été mesurer sur le terrain ce que pouvaient représenter 120 hectares. On l'a dessiné au sylo feutre sur une carte pour le montrer aux conseillers municipaux. Stupéfaction : aucun d'entre eux n'avait imaginé que ce serait si grand.* »

Le 3 janvier, une nouvelle réunion d'information rassemble cent personnes. Soixante-dix se déclarent opposés à la centrale. Et avec ce premier carré on crée « *un comité antinucléaire* ». Son premier travail est urgent puisqu'il lui reste cinq jours à peine avant le passage de la délégation du conseil général pour préparer une pétition. Elle comptera cent dix-huit signatures, ce qui, à Flamanville, est énorme. Le 8 janvier les conseillers généraux du département, pilotés par les ingénieurs, découvrent donc avec surprise la rue du village barrée par une banderole hostile. (A Gatteville, un village voisin, lui aussi « *site potentiel* », la contestation est plus ancienne et sera donc plus rude. Gatteville boycottera même la visite du conseil général.)

Nouvelle réunion du comité le 25 janvier devant deux cent cinquante personnes. Cette fois, il y a des invités de marque : trois ingénieurs de l'E.D.F. et un écologiste confirmé venu spécialement du Havre. Dans la salle on aperçoit même le maire, le conseiller général, le député. Atmosphère solennelle. De 20 h. 30 à 1 heure du matin, à grand renfort de strontium 90, de curie et de césium 137, l'écologiste affronte les ingénieurs « à armes égales ». La salle, bien sûr, ne suit pas tous ces raisonnements nucléaires mais d'instinct compte les points.

Or, comme dira plus tard un agriculteur : « *On a eu l'impression que les ingénieurs allaient plusieurs fois au tapis.* » Et cela, c'est un événement. Pour les villageois, il signifie en clair que « la » science et « la » connaissance en matière nucléaire ne sont pas l'apanage des marchands d'électricité. Ce n'est pas rien.

Voilà donc Flamanville précipité dans la contestation. A tout hasard, les renseignements généraux de Cherbourg laissent entendre que l'instituteur est « maoïste ». « *On ne sait pas très bien ce que cela veut dire, mais, de toute façon, cela en dit long* », soupire la patronne d'un bistrot...

« Tout cela, c'est politique »

Le village, tout doucement, va se constituer en deux camps. Pas n'importe comment. Pour partager en deux un village français il faut couper au bistouri toute une épaisse stratification de querelles locales, de clivages traditionnels et intérêts particuliers. Parce qu'il est absolument « hors du commun », parce qu'il est enfin un problème de vraie politique, le débat nucléaire va briser en mille morceaux les vieilles divisions de Flamanville, celles qu'exploitent les partis traditionnels qui paraissent en retard d'un siècle.

A priori, bien sûr, chacun obéit à ses intérêts de groupe. Les ouvriers seront pour la centrale à cause des emplois : paysans et pêcheurs seront contre, puisqu'ils sont directement menacés. Le curé, quant à lui, personnage considérable, est benoîtement « pour » parce qu'il est « *de nature optimiste* » et que « *l'atome, jeune homme, fait partie de la création* ».

Monsieur le curé, au demeurant, n'y va pas de main morte. Il fulmine en chaire, le dimanche, contre les contestataires, bénit en quelque sorte l'uranium et ajoute, sourire en coin : « *Une paroissienne m'a demandé l'autre jour très sérieusement si je ne pensais pas que le diable pouvait être caché dans l'énergie nucléaire. Allons, allons... J'ai répondu : « Ecoutez madame, dites-vous » bien que le Saint-Esprit a eu » assez d'astuce pour féconder » la Sainte Vierge. Alors soyez » certaine qu'il saura donner » un supplément d'âme aux » ingénieurs de l'E.D.F.* »

En fait, cette opposition nouvelle qui divise Flamanville est révolutionnaire. Dans le camp

Le débat

De Montparnasse

par GEORGES MESMIN (*)

LE gouvernement met la dernière main au projet de loi foncière, avant de le soumettre à l'avis du Conseil d'Etat puis au vote du Parlement. Deux dispositions principales sont prévues par le texte (« le Monde » du 17 janvier) : municipalisation des droits de construire au-dessus d'un certain plafond fixé par la loi ; droit de préférence sur les transactions immobilières accordées aux collectivités locales. Ces mesures, si elles entrent en vigueur, mettront en cause bien des habitudes et des principes considérés jusqu'à maintenant comme sacro-saints.

Dans un document qu'elle vient d'adresser à un certain nombre de parlementaires, l'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI) considère que le projet de loi conduit à « un démembrement du droit de propriété, à une inégalité devant la loi et à une augmentation du coût des terrains au préjudice des petits et moyens propriétaires ». De son côté, M. Georges Mesmin, député et conseiller de Paris du seizième arrondissement, ne ménage pas, dans l'article ci-dessous, ses critiques au projet.

LE malaise des grandes villes revêt deux aspects essentiels. L'un est de nature physique : une sensation d'étouffement, d'asphyxie progressive, résultat d'une « densification » inconsidérée des quartiers du centre. L'autre est d'ordre moral : un sentiment d'injustice, voire de scandale, du fait de trop grandes différences entre les droits qui résultent des prescriptions d'urbanisme, dont les variations brusques sont génératrices de fortunes rapides pour les spéculateurs qui

(*) Conseiller de Paris, député réformateur.

Flamanville dev… …AND RÉINVENTE l… le nucléaire — DÉMOCRATIE

des « contre » on trouve réconciliés la châtelaine et l'instituteur (l'instituteur « gauchiste » bien sûr, puisqu'il lui arrive de lire *la Gueule ouverte*) « *En somme, c'est l'extrême droite et l'extrême gauche à la fois* », murmure le curé. Chez les « pour », les commerçants rêvant de consommateurs nantis font, eux aussi, une curieuse alliance avec une partie de la cité ouvrière que hante le chômage.

Pressé de toutes parts, harcelé, sottement insulté, monsieur le maire quant à lui doit finir par accepter d'organiser pour le 6 avril une « consultation » que la préfecture (légalité oblige) interdit d'appeler référendum. Oui ou non à la centrale nucléaire. Simultanément l'E.D.F. « *dans un souci d'information* » propose d'emmener une délégation du village visiter la centrale qui fonctionne depuis plusieurs années à Saint-Laurent-des-Eaux (2).

Tandis que la France s'intéresse brusquement à ce village, hier encore inconnu, le ton monte d'un cran à Flamanville. Et parfois, il faut le dire, le débat dérive vers les fantasmagories. A trop vouloir convaincre, d'un côté comme de l'autre, on en rajoute un peu. Les « contre » parlent abruptement de « descendance dégénérée » ou de « fermes bientôt rasées par les bulldozers ». Les « pour » ne sont pas en reste qui examinent la vie privée des animateurs du comité avec l'aigreur mauvaise de M. Dupont Lajoie.

« *Il y a de tout là-dedans, des maoïstes, des témoins de Jéhovah, des je ne sais quoi... Et puis, je vous dis, monsieur, question de moralité...* » Quand ils veulent échapper à une discussion, les défenseurs de la centrale répètent que « *tout ça c'est politique* »...

Il y a plus grave. Le maire reçoit bientôt par la poste un petit cercueil contenant une cartouche; ses carreaux, un soir, volent en éclats. Ici et là on crève les pneus des mobylettes. En outre, parce que c'est un vieux, très vieux réflexe provincial, on lance à la tête des conseillers municipaux légitimement ébranlés dans leurs convictions (ils sont déjà quatre) la suprême injure : « *Tu tournes ta veste René !* »

Bref, on s'empoigne, mais ce n'est pas si grave qu'on pourrait le penser. Le comité antinucléaire accumule et diffuse des informations de qualité. En son sein, on scelle entre intellectuels et travailleurs des amitiés toutes fraîches. On affine peu à peu ses arguments en nouant par-dessus des kilomètres de province une chaude solidarité avec tous les autres lieux de la contestation nucléaire : Wyhl, Bugey, Marckolsheim, Braud-Saint-Louis, Golfech, etc. L'E.D.F. se tait et le sous-préfet de Cherbourg, aujourd'hui, n'a plus le temps de recevoir les journalistes. Belle aventure !

Parce que, pressée de lancer un programme nucléaire, l'administration n'a pas cru devoir en respecter les principes, voilà un village français qui réinvente à son tour la démocratie. Quels que soient les résultats au soir du 6 avril, ce référendum-là est déjà gagné.

J.-Cl. GUILLEBAUD.

(1) « *Un groupe de 1 000 mégawatts représente 1 milliard d'anciens francs de patente. Une centrale de quatre groupes, 4 milliards. Sa construction représente environ deux mille emplois pendant cinq à sept ans* », déclare M. Barrangou-Poueys, chef du centre E.D.F. de la Manche.

(2) Dans une lettre du secrétaire de mairie de Saint-Laurent-des-Eaux, adressée à son homologue de Flamanville, on peut lire cette phrase involontairement révélatrice : « *Chez nous, la population de la commune n'a pas beaucoup réagi, si ce n'est par une crainte des dangers de radio-activité, crainte vite dissipée par les conférences des ingénieurs de l'E.D.F.* »

Le dé… sur la réforme foncière à Manhattan ?

ont su obtenir des « dérogations ».

Il n'est certes pas facile d'établir une stricte égalité entre les titulaires des droits de construire. Pour être vivante, une ville doit présenter une variété de densité de quartier à quartier, d'îlot à îlot : une densité de construction égale sur chaque parcelle engendrerait une terrible monotonie. Mais ne peut-on concilier cette variété nécessaire avec un plus grand respect de la justice, un meilleur contrôle de la densité moyenne de l'agglomération ?

Le projet du ministre de l'équipement réduit les inégalités entre les propriétaires, puisqu'il réforme l'éventail de leurs droits. Néanmoins ces inégalités subsisteront, puisque le propriétaire frappé de servitude *non aedificandi* restera toujours pénalisé par rapport à celui qui peut construire au plafond autorisé. Du côté des propriétaires, la « propension à la dérogation » est atténuée mais subsiste.

Le mécanisme imaginé aura-t-il pour effet de freiner la tendance à la surdensification du centre des villes ? Comment ne pas redouter que les municipalités, constatant que la vente des droits de construire qui dépassent le plafond municipal est un moyen très séduisant de se créer des ressources, puisqu'il peut les dispenser de voter des impôts supplémentaires pour financer leurs grands projets, ne relèvent systématiquement tous leurs coefficients d'occupation des sols (COS) pour bénéficier de cette manne inattendue ?

D'autant que, si la pression des propriétaires peut se trouver atténuée, celle des promoteurs restera aussi vigoureuse, puisqu'ils ont intérêt à construire au centre, là où beaucoup d'équipements existent (même s'ils sont en voie de saturation), plutôt que dans les villes nouvelles, où les équipements de base sont tous à créer. Avec ce dispositif, on risque d'aboutir au surgissement, un peu partout, d'ensembles de tours très serrées, comme dans le Secteur Italie à Paris : Chaque centre de ville va se transformer progressivement en Manhattan.

Pour rétablir l'égalité entre les droits des propriétaires sans aboutir à la monotonie et tout en maintenant, à tout moment, une densité moyenne raisonnable à l'intérieur du périmètre d'agglomération, je propose de fixer un COS unique pour toute la ville et de prévoir que toute construction excédant ce coefficient municipal de référence ne pourra être réalisée que par l'acquisition des droits de construire d'autres propriétaires. L'égalité serait ainsi beaucoup mieux respectée que dans le projet envisagé, puisque tous les propriétaires auraient les mêmes droits de construire à superficie de terrain égale.

La variété nécessaire de la densité serait sauvegardée, puisque le plan d'occupation des sols de la ville pourrait prévoir des COS très variés selon les quartiers : les propriétaires qui auraient un COS de quartier supérieur au COS municipal de référence pourraient acheter leurs droits aux propriétaires qui se trouveraient dans la situation inverse. Les jardins et les espaces verts pourraient être ainsi protégés sans que leurs propriétaires soient lésés. Ce transfert des droits de construire s'effectuerait librement au prix du marché. La densité moyenne de l'agglomération serait maîtrisée, puisque toute construction d'une densité supérieure au COS de référence serait automatiquement gagée par une diminution égale des droits de construire sur une autre parcelle. Ce système de fixation d'un COS unique assortie de la liberté de transfert des droits de construire aurait les mêmes avantages que ceux que recherche le projet de réforme proposé, sans avoir l'inconvénient d'inciter les municipalités à augmenter les densités. Elles n'y auraient, en effet, aucun intérêt, puisque les droits de construire resteraient propriété privée comme maintenant. Ces droits seraient seulement limités mais non confisqués.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

EN MÉDITERRANÉE

La contamination des poissons par le mercure atteint un seuil dangereux

La grève et les manifestations des pêcheurs qui ont paralysé, ces jours derniers, la plupart des ports français s'expliquaient d'abord par des motifs économiques (augmentation importante du prix du fuel et baisse du cours du poisson...) mais aussi par l'inquiétude que font naître, surtout en Méditerranée, les progrès de la pollution.

La Méditerranée reçoit aujourd'hui de telles quantités de déchets que non seulement sa faune et sa flore sont menacées mais aussi que la qualité des poissons qu'on y pêche devient douteuse. La contamination par le mercure compte parmi les problèmes les plus préoccupants. Au cours du seul mois de janvier, six cachalots ont été retrouvés morts sur les plages corses. Mme Denise Viale, conseiller biologiste départemental aurait relevé une teneur en mercure de 600 milligrammes par kilo chez certains de ces animaux.

Déjà en novembre 1974, la commission parlementaire sur la pollution du littoral méditerranéen avait consacré un chapitre de son rapport (1) à ce sujet. Elle notait que chez les thons rouges de Méditerranée on décèle une concentration en mercure deux fois plus élevée que dans les thons de l'Atlantique. La commission jugeait insuffisante l'action des pouvoirs publics et suggérait une série de mesures. A son tour, le docteur Aubert, directeur du Centre d'études et de recherche de biologie et d'océanographie médicale (CERBOM), installé à Nice, apporte des pièces inquiétantes au dossier. Au cours d'une journée d'études organisée par l'Association nationale pour la protection des eaux (2), il a révélé que les poissons de la Méditerranée occidentale contiennent un tel taux de mercure que les pêcheurs qui en consommeraient 2 kilos par semaine risquent de ressentir *dans quelques années les premiers* symptômes d'un empoisonnement irréversible.

Le mercure est partout : dans la peinture, sur les touches des machines à calculer, dans les prothèses dentaires, incorporé aux fongicides agricoles, dans certains produits pharmaceutiques et, bien entendu, dans tous les thermomètres. Il est surtout employé à fortes doses dans l'industrie du chlore. On en décèle des traces dans l'air, dans l'eau, dans le sol, à l'intérieur des organismes vivants et même dans les profondeurs des glaces du Groenland. Tant qu'il est sous forme de métal, ce *constituant naturel de notre globe* est sans danger. Il devient un poison mortel dès qu'il se trouve à l'état de mercure organique ou méthyle-mercure. Quatre-vingts milligrammes suffisent alors à tuer un homme. Le malheur, c'est que le mercure métal se transforme en méthyle-mercure et inversement. Avec le vif-argent on ne sait jamais sur quel pied danser. Or on en utilise 10 000 tonnes chaque année et on en déverse à peu près autant dans l'atmosphère et les océans.

Aussi n'est-il pas surprenant que le mercure ait tué près de six cents personnes au cours de ces dernières années et qu'il en ait rendu des milliers d'autres infirmes à vie. Car, avant de tuer, le méthyle-mercure rend fou, sourd, aveugle, paralytique. Son action est d'autant plus redoutable qu'elle est sournoise. Les micro-doses s'accumulent lentement dans l'organisme : lorsque les premiers symptômes de l'empoisonnement apparaissent, au bout de plusieurs mois ou de plusieurs années, il est trop tard. Les lésions nerveuses sont irréversibles. On l'a constaté chez les pêcheurs de la baie de Minamata, au Japon, intoxiqués par les rejets d'une usine, chez les cultivateurs d'Irak empoisonnés par du blé traité au mercure, chez d'autres encore au Nouveau-Mexique, au Danemark et ailleurs.

Les fongicides au mercure sont encore employés en France pour protéger les semences. Bien sûr, celles-ci sont colorées et les règles d'étiquetage sont draconiennes, mais comme dit le docteur Astier-Dumas, membre du conseil supérieur d'hygiène : « *Tant qu'on n'aura pas interdit l'usage de tous les organo-mercuriels en agriculture, l'accident restera possible. Et il arrivera un jour ou l'autre.* »

(Dessin de Konk.)

Beaucoup plus préoccupante est la contamination des eaux et des organismes marins. Le docteur Maurice Aubert a collationné un grand nombre d'analyses effectuées par ses propres techniciens, par d'autres laboratoires français et par des chimistes italiens. On connaît ainsi la teneur en mercure de plusieurs dizaines d'espèces de poissons qui fréquentent les côtes du Languedoc, la Côte d'Azur, la Corse, la Riviera, la Toscane et même l'Adriatique au large de Venise. Pour le thon rouge, la roussette, le congre et le rouget, elle est déjà le double ou le triple des normes internationales autorisées. Le merlan, le serran et une *dizaine d'autres espèces sont au-*dessus des taux admis.

Or le mercure qu'ils contiennent est à 90 % du méthyle-mercure, donc du poison. Les calculs théoriques et les constatations faites à Minamata conduisent à penser que les pêcheurs de Méditerranée consommant 2 kilos de poisson par semaine ressentiront dans sept ans les premières atteintes nerveuses. La mort surviendrait une douzaine d'années plus tard. Les populations littorales qui ne mangent que 300 grammes de *poisson par semaine sont également* menacées mais à plus long terme. Elles connaîtront les symptômes initiaux dans une quarantaine d'années. Des constatations identiques faites en mer Baltique ont déjà conduit les pays qui en sont riverains à déconseiller la consommation de poisson plus de deux fois par semaine (3).

Une politique internationale

Qui sont les responsables de cette situation ? Le docteur Aubert ne croit guère au lessivage par les pluies des gisements naturels de cinabre que l'on trouve dans les collines en Afrique du Nord, en Sicile et en Espagne. *Pour lui*, le suspect numéro 1, c'est l'industrie. Celle-ci se récrie en affirmant que si elle rejette du mercure, c'est sous forme de métal et non de méthyle.

Mais il est démontré en laboratoire que le mercure métal est transformé par les bactéries marines en mercure organique. Il le fait même naturellement quand le milieu est acide. La Méditerranée ne l'est pas, sauf dans les zones où l'usine de la Montedison déverse des centaines de tonnes d'acide sulfurique (les boues rouges). Dès lors, l'inoffensif mercure rejeté ailleurs par d'autres usines de Toscane se change en poison. La dilution est énorme, en mer, mais du plancton au thon rouge la chaîne alimentaire reconcentre le méthyle-mercure.

En effet, c'est au nord de la Corse, dans une large zone allant de la Toscane à la Côte d'Azur, là où sont déversées les boues rouges, que les poissons les plus imprégnés de mercure ont été pêchés. Le Dr Aubert a donc mis le doigt sur un phénomène bien connu des hydrobiologistes : *la synergie*, autrement dit, la multiplication des pollutions les unes par les autres. Si chaque pollueur peut, de bonne foi, plaider non coupable, l'ensemble des pollueurs tuent le milieu naturel et menacent l'homme.

Que fait-on pour prévenir le danger ? Les services du ministère de la qualité de la vie ont pris, en mai 1974, une série de mesures importantes. En matière de rejets de mercure toutes les nouvelles usines françaises sont soumises à des normes très sévères. Les entreprises existantes devront progressivement s'équiper pour les respecter à leur tour. L'emploi du mercure dans la pâte à papier et dans les peintures marines est interdit. Les piles et accumulateurs de l'armée seront récupérés. Les rejets de mercure devraient diminuer de 50 % dès 1975 et de 90 % dans cinq ans.

Mais la mer est un pays sans frontière. Pour l'Atlantique du Nord-Est une convention internationale interdit l'immersion et le rejet de mercure. Rien de tel en Méditerranée. Or, comme dit le Dr Aubert « *c'est à l'échelon international que doit s'élaborer une politique de lutte contre la pollution mercurielle. Sinon...* ».

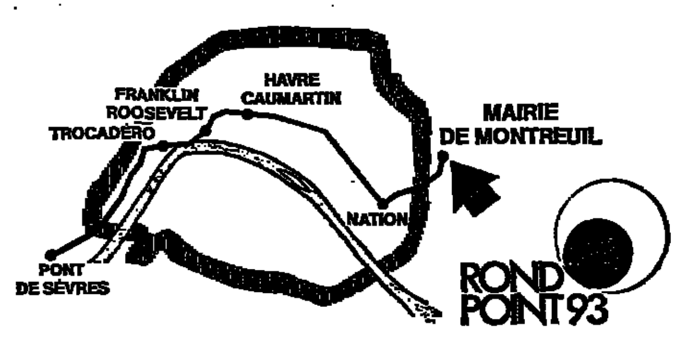
MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Document n° 1 273 *J.O.*, 26, rue Desaix, 75015 Paris. Tél. : 306-51-00.

(2) A.N.P.E. : 195, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : 326-70-53.

(3) La Documentation française a édité dans la collection « Environnement » une monographie de soixante-douze pages intitulée « La pollution par le mercure et ses dérivés » qui est actuellement la meilleure synthèse française sur la question. Documentation française : 29, quai Voltaire, 75007. Tél. : 222-70-00. Prix de l'ouvrage : 15 F.





ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

La réforme des arrondissements parisiens

Des mairies plus accueillantes

M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, demandait le 30 octobre dernier à l'inspection générale de l'administration d'étudier l'installation dans les mairies des arrondissements parisiens des services dépendant jusqu'à aujourd'hui de la préfecture de Paris et de la préfecture de police.

M. Jean Ravail, inspecteur général de l'administration, vient de rendre publiques les conclusions de sa mission, qui avait pour objectif de rapprocher « l'administration des administrés ».

Selon lui, six bureaux devraient être créés dans les mairies : accueil, action sociale, action scolaire, urbanisme - logement-voirie, architecture et police. Le rôle du bureau d'accueil (il en existe seulement sept actuellement) est de donner aux administrés une information « sérieuse et documentée ». Il devrait offrir au public toute la documentation concernant les services de la Ville de Paris. Il mettrait aussi à la disposition des Parisiens certains renseignements plus techniques.

Le secteur social est sans doute celui où les besoins sont le plus pressants, puisque la direction générale de l'action sanitaire et sociale de la préfecture est saisie annuellement de plus de cent trente mille demandes d'aides. Le rôle du bureau d'action sociale serait d'orienter et d'informer le public (placement en crèches ou chez une nourrice, enfants secourus, conditions d'entrée dans les hôpitaux).

Le nouveau bureau des affaires scolaires serait placé sous l'autorité d'un inspecteur administratif et permettrait, notamment, de connaître précisément la population scolaire et la fréquentation des établissements.

Selon le rapport de M. Jean Ravail trois des services de la direction des affaires domaniales de la préfecture peuvent être déconcentrés : concession d'étalage et de terrasses, parcs et jardins, architecture. L'installation dans les mairies d'un bureau technique d'architecture permettrait au public d'obtenir les renseignements qu'il est en droit de demander sur la construction des écoles ou de crèches par exemple.

De même un bureau de l'urbanisme recevrait les demandes individuelles concernant les documents d'urbanisme, le cadastre, les certificats d'urbanisme et d'alignement, etc.

Enfin, la déconcentration de certains services de la préfecture de police permettrait d'obtenir en mairie les cartes nationales d'identité (180 000 demandes en 1974), les passeports (90 000 demandes), les cartes grises et le renouvellement des titres de séjour pour les étrangers.

Le coût de la réforme est évalué à environ 35 millions de francs. Mais une telle réorganisation serait incomplète si elle ne s'accompagnait pas d'une participation plus étroite des élus à la vie municipale, au reste prévue par la réforme du statut de la capitale. A cet effet le rapport propose que les élus participent à des commissions consultatives « *chargées de veiller à la coordination de l'action des services publics et des organismes privés concourant au même but* ». — J.F.P.

Assemblées régionales

NORD-PAS-DE-CALAIS : les élus veulent contrôler les investissements publics

De notre correspondant

Lille. — Le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, réuni à Lille le lundi 10 mars, a vivement contesté le programme des investissements de l'Etat prévus pour l'année 1975. Etabli par M. André Chadeau, préfet de région, et soumis au conseil seulement pour avis, ce programme a été critiqué par tous les rapporteurs de commissions avec, en conclusion, un avis défavorable sur toute la ligne.

En prenant cette position, l'assemblée régionale n'entendait pas mettre en cause le travail des services préfectoraux. Elle souhaitait surtout affirmer un désaccord total sur la procédure qui préside à l'attribution des crédits de l'Etat dans la région. Et, plus encore, elle revendiquait le droit pour l'établissement public d'intervenir directement dans la répartition des crédits.

« *Le véritable budget régional, le voici !* », s'est exclamé, dès l'ouverture des travaux, le président du conseil, M. Pierre Mauroy, député et maire socialiste de Lille : il s'agit en réalité du budget de l'Etat, en l'occurrence les 340 millions réservés aux investissements régionaux et départementaux (catégories 2 et 3). Cette somme est de huit fois supérieure aux crédits que l'Assemblée avait votés à la mi-février. M Mauroy a déclaré : « *En dépit de la mise en place d'un dispositif imposant (deux assemblées de cent cinq et quatre-vingts membres), les investissements de l'Etat dans la région sont et restent l'affaire de l'administration et des préfets. Le conseil régional doit transformer son pouvoir d'avis en pouvoir de décision. Nous serons les artisans de cette réforme. Elle aurait le mérite d'être en accord avec une autre réforme indispensable : celle des finances locales.* »

C'est à dessein que ce discours vient d'être tenu avec un certain éclat à Lille. En effet, la capitale des Flandres accueillera, vendredi 14 mars, les présidents de tous les conseils régionaux de France ainsi que les présidents des comités économiques et sociaux. Le programme ne prévoit que deux heures trente de travaux à huis clos pour chaque groupe de présidents, puis une réunion commune d'une heure. La discussion sera très ouverte, sans ordre du jour rigoureux. On fera sans doute le point sur quelques sujets déjà abordés avec le premier ministre, M. Chirac, lors d'une réunion à Matignon, en octobre 1974. Mais M. Mauroy suggérera à ses collègues de se rallier à deux propositions :

● *Pour les crédits d'équipement de catégorie 2 (crédits à caractère régional)* : reconnaissance de la compétence entière du conseil général, après avis du comité économique et social. Pour les crédits de catégorie 3 (caractère départemental) : reconnaissance de la compétence du conseil régional pour la répartition entre les départements, les rôles des conseils généraux étant renforcés dans l'affectation précise de ces crédits :

● *Transfert de certains crédits de catégorie 1 (crédits d'intérêt national)* en catégorie 2, afin de renforcer la cohérence des programmes en matière de réserves foncières, d'acquisition d'espaces verts ou de suppression de cités insalubres.

Ainsi, selon M. Pierre Mauroy, « *la décentralisation pourrait s'étendre et se fortifier en s'appuyant sur les communes, les départements et les régions. Les budgets régionaux seraient alors alimentés par une redistribution fiscale, le concours de l'Etat, le dégrèvement de la T.V.A. et, naturellement, les emprunts* ».

La « première » de Lille permettra-t-elle, au-delà des clivages politiques, de faire faire à la région un pas en avant ?

GEORGES SUEUR.

URBANISME

CANNES-MARINA GARDERA SON NOM

(De notre correspondant.)

Nice. — L'ensemble immobilier Cannes-Marina gardera son nom. Ainsi en a décidé le tribunal correctionnel de Cannes qui a jugé irrecevable l'action en « publicité mensongère » introduite en mars 1974 par la ville de Cannes contre la société SIDONAC, chargée du programme immobilier.

Tenter de profiter indûment de l'image de marque prestigieuse de Cannes alors que les immeubles sont édifiés sur la commune limitrophe (celle de Mandelieu en l'occurrence) est « *une fraude caractérisée* » ont plaidé les avocats de la Ville de Cannes. « *Il s'agit d'une marque déposée et non d'un patronyme* », ont répliqué les avocats du promoteur, et à l'évidence une collectivité publique ne peut se prévaloir d'un préjudice moral. Au surplus, le nom de Mandelieu est largement reproduit dans les annonces et documents publicitaires qui indiquent la situation précise des immeubles : « Cannes, 6 kilomètres. »

Le tribunal s'est rangé à cette argumentation. Les documents, a-t-il conclu, représentent l'ensemble immobilier dans un paysage composé par une vue panoramique de la baie de Cannes, ce qui implique nécessairement que les immeubles en sont rapprochés, mais ne s'y trouvent pas. — G. P.

[L'ensemble Cannes-Marina comprend trois mille cinq cent vingt logements dont mille deux cents sont actuellement construits, un port en eau douce de mille cinq cents places ainsi que des commerces et divers équipements de loisirs et de sports. Le projet a donné lieu à la création d'une ZAC portant sur 60 hectares, qui a été approuvée le 19 mars 1973. En réponse aux premières démarches amiables de la Ville de Cannes, les promoteurs avaient proposé de dénommer leur programme « Cannes-Marina-Mandelieu ».]

FAITS ET PROJETS

Environnement

● L'EXTENSION DU CAMP MILITAIRE DE FONTEVRAUD. — Le Conseil d'Etat vient de rejeter la requête déposée par l'Association des amis de l'abbaye de Fontevraud (Maine-et-Loire) et le Groupement de défense de la forêt, qui demandaient l'annulation d'une décision visant à étendre le camp militaire de Fontevraud. L'avis du ministère de l'agriculture n'a pas été donné avant la promulgation du décret d'utilité publique, mais, selon le Conseil d'Etat, cette omission n'est pas de nature à entacher l'ordre de la procédure.

Paris

● NOUVEAUX COULOIRS D'AUTOBUS. L'administration propose au Conseil de Paris de décider la création de 11 kilomètres supplémentaires de « couloirs » réservés aux autobus. Il y en a actuellement 85 kilomètres.

Transports

● HOTESSES JAPONAISES CONTRE AIR FRANCE. — Vingt-six hôtesses de l'air japonaises ont gagné leur procès contre la compagnie Air France devant le tribunal de première instance de Tokyo. Les plaignantes avait contesté la décision de la compagnie qui avait l'intention de les congédier si elles refusaient d'être mutées de Tokyo à Paris. — *(A.F.P.)*

LA VIE SOCIALE

CONDITIONS DE TRAVAIL

ACCUEILLI FAVORABLEMENT PAR F.O., LA C.F.T.C. ET LA C.G.C.

Le projet d'accord avec le patronat préconise un élargissement des tâches et des horaires flexibles

Le rôle des comités d'entreprise est renforcé

Trois des cinq organisations syndicales qui ont participé aux négociations sur l'amélioration des conditions de travail ont accueilli favorablement le projet d'accord-cadre proposé, le 10 mars, par le C.N.P.F. Les trois syndicats, F.O., la C.F.T.C. et la C.G.C., participeront, cette semaine, à une ultime mise au point du texte avec des représentants du patronat

La C.G.T. et la C.F.D.T. ont, pour leur part, refusé d'approuver le projet. M. Henri Krasucki l'a qualifié d' « énorme hypocrisie, bien dans le style de la prétendue réforme de l'entreprise. Si le C.N.P.F. veut faire une déclaration de bonnes intentions qu'il la fasse tout seul ». *Le dirigeant de la C.G.T. a cependant appelé les travailleurs à* « mettre ces déclarations à l'épreuve dans les entreprises ». *Mme Laot, pour la C.F.T.C., a aussi qualifié le projet de* « déclaration d'intention. Il n'est pas possible de se contenter de discours, quand aucun moyen n'est dégagé pour leur mise en œuvre. Ce texte est même dangereux dans la mesure où certaines de ses dispositions sont un prétexte pour le C.N.P.F. à faire participer les travailleurs à leur propre exploitation. »

Si le projet contient effectivement peu de mesures précises, il reconnaît la nécessité d'améliorer profondément les conditions de travail et d'associer les salariés et leurs représentants aux études, expérimentations ou décisions dans ce domaine. Le texte préconise, en particulier, un élargissement des tâches et même une certaine autonomie des équipes d'ateliers. Il peut, sur de nombreux points, servir d'appui aux organisations syndicales pour exiger des modifications des conditions d'emploi des salariés.

Reste à savoir si, après avoir mis deux ans pour faire ces propositions au plan national, les fédérations d'employeurs ne vont pas, à leur tour, laisser s'enliser les négociations qui doivent s'ouvrir par tranches professionnelles avant le 1er juillet. Les difficultés économiques actuelles des entreprises ne sont guère favorables à des initiatives novatrices qui, obligatoirement, coûteront cher — J.-M. D.

Le protocole, qui comporte une trentaine de pages, pose des principes et définit des orientations. Les rares engagements précis qu'il contient concernent :

● L'ouverture, avant le 1er juillet 1975, de négociations dans chaque secteur professionnel entre les fédérations patronales et les syndicats en vue d'adapter, de préciser et de compléter les dispositions du présent accord. Un bilan des résultats sera dressé avant la fin de l'année 1976.

● La mise en place dans toutes les entreprises qui n'en possèdent pas encore, malgré les obligations légales, de délégués du personnel, de comités d'entreprise et de comité d'hygiène et de sécurité dans les six mois suivant la signature de l'accord.

Dans le préambule, les signataires précisent ou rappellent quelques principes :

● Des mesures réelles d'amélioration des conditions de travail doivent être préférées à des compensations pécuniaires.

● Ces mesures doivent être prises *après* information et consultation des salariés et de leurs représentants ; ceux-ci doivent pouvoir en suivre l'application, qui se fera sous l'entière responsabilité de l'employeur.

● La limitation progressive de la durée du travail constitue non seulement un des éléments d'une politique active de l'emploi, mais aussi un facteur important de l'amélioration des conditions de travail. L'objectif du retour aux 40 heures est réaffirmé.

Les orientations sont ensuite définies sous cinq titres :

● **ORGANISATION DU TRAVAIL.**

Le texte rappelle en termes souvent vagues que les normes de travail doivent être compatibles avec les exigences de la santé physique et morale des salariés. Il est question, sans plus de précisions, d'effort normal, d'effectifs suffisants, de temps de repos non récupérable à prévoir dans certains cas, de recours possible à des expertises techniques en cas de divergences d'appréciation de la charge de travail. Les modifications qui sont apportées à l'organisation du travail doivent tendre à diminuer, voire à supprimer, la pénibilité des tâches ou les inconvénients tenant à leur répétitivité, à élever le degré de qualification du travail, à accroître la part d'initiative et de responsabilité de chacun.

Les signataires estiment souhaitable de parvenir à un élargissement des tâches entraînant un allongement des cycles opératoires. Ils évoquent, avec une grande prudence, la constitution d'équipes dotées d'une certaine autonomie comme étant de nature à faire participer les salariés à l'organisation de leur travail et à accroître leur capacité d'initiative. Il devra être tenu compte dans les salaires et, le cas échéant, dans la classification des accroissements de qualification pouvant résulter de l'enrichissement et de l'élargissement des tâches.

● **AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL.**

Le texte préconise l'expérimentation des horaires dits flexibles dans tous les cas où cela se révèle possible et correspond à un désir du personnel. Le travail à temps partiel n'est pas écarté, mais il ne doit provoquer aucune discrimination dans les rémunérations et la promotion.

Limiter le travail posté

Le travail posté (c'est-à-dire continu par équipes successives) est, dans de nombreux cas, inévitable pour des raisons techniques. L'usage ne doit pas en être développé mais restreint, admet le C.N.P.F. Des mesures seront prises pour faciliter l'exercice des fonctions syndicales aux salariés travaillant en continu.

Des démarches seront faites auprès des pouvoirs publics pour que les salariés ayant travaillé en équipe continue pendant vingt ans puissent bénéficier, sur leur demande, des mêmes conditions de retraite, à partir de soixante ans, que celles accordées en cas d'inaptitude.

Les commissions paritaires de l'emploi étudieront les conditions de transport, de loisirs et d'habitation des travailleurs postés, afin de promouvoir des solutions facilitant leur repos de jour.

● **REMUNERATION DU TRAVAIL AU RENDEMENT.**

Le texte prévoit de limiter l'importance des éléments de la rémunération liés au rendement, voire de les supprimer en les intégrant au salaire. Les conventions collectives devront prévoir des dispositions visant à éviter toute variation excessive de la rémunération au rendement, dont la part garantie devra constituer l'essentiel. Il faut aboutir, d'autre part, à une clarification de la feuille de paye.

En cas d'introduction d'un nouveau système de rémunération au rendement se substituant à un système précédemment en vigueur, le comité d'entreprise ou les délégués syndicaux devront *obligatoirement* être consultés.

● **HYGIENE, SECURITE, PREVENTION.**

Le C.N.P.F. rappelle ses positions récentes sur l'importance à accorder à la sécurité des travailleurs dès le stade de la conception des machines ou des produits. Le rôle essentiel des médecins du travail est souligné ; leur indépendance doit être respectée en toutes circonstances.

Le texte invite les entreprises à améliorer « *l'environnement physique du travail* », à éliminer les effets nocifs des nuisances *(sic)*, etc.

● **ROLE DE L'ENCADREMENT.**

Il est nécessaire de développer les fonctions de coordination, d'animation et de conseil, plutôt que les tâches administratives. Au passage, le texte encourage la concertation — bien que le mot ne soit pas employé — entre la direction et les cadres. Il souligne que, malgré les contraintes d'horaires auxquelles il est parfois astreint, le personnel d'encadrement doit bénéficier, comme les autres salariés, des mesures de réduction progressive de la durée du travail à quarante heures par semaine.

Enfin, les conditions de déplacement du personnel d'encadrement, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, devront obligatoirement être réglées par les conventions collectives au niveau de chaque branche professionnelle.

● **LES PROPOSITIONS DU C.N.P.F.** sur l'indemnisation du chômage partiel n'apportent rien de nouveau, déclarent en substance la C.G.T. et la C.F.D.T. qui, le 10 mars, ont rendue publique la lettre que leur avait adressée le patronat. Les propositions ne font que confirmer celles du 18 février, lors de la dernière réunion paritaire : majoration de l'indemnisation patronale de 0,50 F l'heure, qui porte Hles indemnités totales à 6 F au lieu des 6,95 F (le SMIC) réclamés par les syndicats.

Le nombre des heures indemnisées reste le même que précédemment et les négocations sur une révision profonde de l'aide aux chômeurs est toujours renvoyée à la seconde quinzaine d'avril, soulignent les syndicalistes.



LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

IMMIGRATION

M. Dijoud souhaite associer les travailleurs étrangers à la gestion du Fonds d'action sociale

M. Dijoud, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, s'est prononcé en faveur d'une association plus étroite des travailleurs étrangers à la gestion du Fonds d'action sociale (F.A.S.). Affirmant, samedi, à l'occasion de la rénovation de « l'Accueil de nuit » de Marseille — œuvre hospitalière des frères de Saint-Jean-de-Dieu, qui héberge une importante proportion de Nord-Africains — que le récent voyage de M. Giscard d'Estaing à Marseille avait eu, *« en dépit de toutes les malveillances »*, un seul objectif : *« tendre la main aux plus déshérités, au-delà du racisme, au-delà de la cruauté des hommes »*; il a ajouté qu'il voulait améliorer le réseau d'accueil des immigrés. *« Pour cela, les conditions de gestion du Fonds d'action sociale doivent être transformées. Les travailleurs immigrés doivent être associés aux décisions d'accueil et d'équipement qui les concernent, par l'intermédiaire de leurs associations et de leurs consulats. Je m'attacherai à promouvoir cette réforme, afin que soient entreprises des réalisations conformes à leurs besoins. »*

[Depuis de nombreuses années, les syndicats, comme la plupart des organisations de défense des immigrés, dénoncent le fait qu'une grande part des réalisations sociales destinées aux travailleurs étrangers et à leurs familles soit financée par des fonds qui, normalement, devraient leur revenir sous forme de prestations familiales.

Estimant que les cotisations sociales constituent en réalité un salaire différé, ces organisations ont souligné à maintes reprises les graves frustrations dont sont victimes, dans ce domaine, les travailleurs immigrés. Certes, ces derniers, si leur famille réside en France, touchent en principe des allocations familiales égales à celles des Français, à nombre équivalent d'enfants. En revanche, les familles restées au pays d'origine perçoivent les allocations versées par ces pays, à des taux naturellement très inférieurs aux taux français (de quatre à sept fois moins).

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. avaient mis en cause, lors d'une récente conférence de presse, l'utilisation des sommes rassemblées par le F.A.S. Le 4 novembre dernier M. Dijoud avait annoncé *« l'augmentation considérable des dotations du F.A.S. »*, passées de 207 millions de francs en 1974 à 369 millions de francs en 1975, soit un accroissement de quelque 80 %. A quoi sont destinées de telles sommes ? Selon les syndicats, l'action sociale en faveur des immigrés est surtout financée par des fonds *« qui devraient revenir normalement aux travailleurs immigrés »*, alors que l'Etat se réserve le monopole de l'intervention dans les domaines de l'accueil, du logement, de l'alphabétisation et de la formation professionnelle. La querelle est loin d'être close...]

AUTOMOBILE

LA 604 PEUGEOT SERA AU SALON DE GENÈVE

Comme la nouvelle Renault 30 TS, la nouvelle Peugeot 604 sera présentée en avant-première au Salon de Genève.

La 604 est la berline six cylindres en V (2 664 cm 3) de la firme de Sochaux, comme la 30 TS est la six cylindres de la Régie. Toutes deux, avec la Volvo 264, sont dotées du moteur étudié et produit à Douvrin (Pas-de-Calais), et constituent les hauts de gamme des deux marques (1).

Tant au point de vue du moteur, donc, qu'au point de vue des performances et des autres caractéristiques techniques, les deux véhicules seront très comparables et de ce fait concurrents.

Une différence toutefois, la 604 Peugeot reste classique, avec moteur avant et roues arrières motrices, tandis que la 30 TS, rappelons-le, est une « traction avant (« le Monde » du 25 février). La 604 sera commercialisée à la fin d'août. Le prix n'est pas encore fixé.

(1) Un « coupé » 504 peut être déjà livré avec les six cylindres.

NOUVELLE BAISSE DE LA PRODUCTION AMÉRICAINE EN FÉVRIER

La production automobile américaine a atteint 371 058 unités en février, soit 34 % de moins qu'en février 1974 (562 240), indiquent les statistiques publiées par les constructeurs. Depuis le début de l'année, 812 318 voitures ont été assemblées aux Etats-Unis contre 1 196 517 durant les deux premiers mois de 1974.

Par rapport à février 1974, la baisse de production a été de 51 % (à 53 934) pour Chrysler, 49 % (à 88 275) pour Ford, 27 % pour American Motors (à 19 981) et 17 % pour General Motors (à 208 868).

En mars, les constructeurs de Detroit prévoient pour le moment d'assembler quelque 467 900 automobiles, soit 21 % de moins qu'en mars 1974.

General Motors vient néanmoins d'annoncer son intention de lancer un emprunt de 600 millions de dollars (2 500 millions de francs environ), dont le produit servira à moderniser ses chaînes.

EUROPE

A l'Académie des sciences morales et politiques

La dégradation de la politique agricole commune

« La politique agricole commune se dégrade-t-elle ? » Tel est le sujet de la communication présenté lundi à l'Académie des sciences morales et politiques par M. François Robin, membre de l'Académie d'agriculture. Il a rappelé la querelle de chiffres qui s'est livrée à l'origine des âpres débats qui ont marqué l'histoire de la politique communautaire en 1974 : l'Allemagne fédérale affirmant d'une part que le soutien de l'agriculture coûtait trop cher à l'économie européenne, et d'autre part qu'elle aboutissait à faire subventionner l'agriculture française par l'industrie allemande.

Le bilan complet que l'assemblée permanente des chambres d'agriculture vient d'établir apporte aux questions posées les réponses suivantes :

1) Le total des sommes redistribuées depuis 1962 aux Etats membres, pour l'aide à l'agriculture, est de 2,3 milliards d'unités de compte, chiffre infime comparé aux masses budgétaires additionnées des Etats membres ;

2) L'Allemagne a effectivement versé un peu plus qu'elle n'a reçu. Mais la différence représentait au total 0,7 % de sa production intérieure brute d'une seule année. Pour la France il y a bien eu un solde positif, mais il s'est chiffré pour la même période à 0,8 % de sa production intérieure brute. Et en 1974 ce solde est pour la première fois devenu négatif. On ne peut donc en aucun cas parler de transfert.

L'énorme endettement des agriculteurs

Si quelque chose est inquiétant, a poursuivi l'orateur, dans la situation financière de l'agriculture européenne, c'est l'énorme endettement des agriculteurs : ce sont donc eux en définitive qui ont fait les frais de la politique agricole commune et l'organisation du marché n'a pas dégagé les sommes nécessaires aux amortissements.

En outre, on a utilisé en 1974 comme arguments de politique intérieure des attaques inconsidérées contre la politique agricole commune, notamment celle dont le « bilan » établi par les chambres d'agriculture vient de faire justice.

Même occasionnelle, a conclu M. Robin, c'est là un signe de dégradation significatif. La politique agricole commune suppose un effort à long terme qu'on ne saurait remettre en cause à l'occasion de chaque bataille électorale. — J.-M. D.

● *M. Roger Pujol*, secrétaire général du Conseil national du crédit, a été nommé directeur adjoint du cabinet de M. Jean-Pierre Fourcade, en remplacement de M. Guy Vidal, devenu directeur général des domaines et des droits indirects.

A L'ÉTRANGER

LE DÉFICIT BRITANNIQUE DES PAIEMENTS COURANTS A TRIPLÉ EN 1974

Londres (A.F.P., Agefi). — Le déficit de la balance britannique des paiements courants a triplé en 1974, passant de 1 117 millions de livres, en 1973, à 3 828 millions. Le seul déficit pétrolier a atteint l'an dernier 3 446 millions de livres, au lieu de 941 millions. La balance commerciale a été en déséquilibre de 5 259 millions de livres (2 381 millions en 1973), alors que les échanges invisibles ont enregistré un surplus de 1 431 millions (1 184 millions).

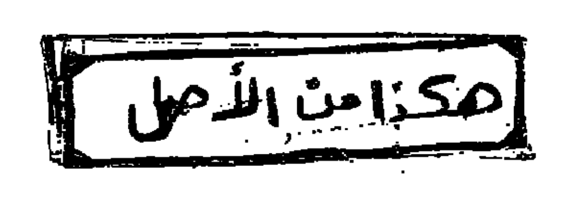
Le financement du déficit global a été assuré grâce, surtout, aux emprunts à l'étranger de l'Etat et du secteur public (1260 millions de livres, soit 2,9 milliards de dollars), et aux placements des pays producteurs de pétrole — dont les avoirs officiels représentent à la fin de 1974 environ 63 % du montant des balances sterling officielles (5 088 millions de livres), mais aussi grâce à l'accroissement des investissements étrangers (pour la mise en valeur du pétrole de la mer du Nord notamment). Au total, les réserves monétaires britanniques se sont accrues, en 1974, de 79 millions de livres.

● EN ALLEMAGNE FEDERALE l'excédent de la balance commerciale a atteint 3 607 millions de D.M. (6 565 millions de francs), en diminution de 31,8 % par rapport à décembre (5 287 millions de D.M.). Les exportations se sont élevées à 17 398 millions de D.M., en recul de 13,7 %, et les importations à 13 791 millions, en baisse de 7,3 %.

La balance des changes « invisible » (assurances, fret, tourisme, transferts de fonds des travailleurs immigrés) a, quant à elle, accusée un déficit de 1,7 milliards de D.M., si bien que la balance des paiements courants se solde par un surplus de 1,9 milliard de D.M., au lieu de 3,9 milliards en décembre. — (*A.F.P.*)

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/4	6 1/4	5	6	1 3/4	2 3/4
1 mois	5 7/8	6 3/8	5 1/4	5 3/4	3 7/8	4 3/8
3 mois	6 1/2	7	5 3/8	5 7/8	4 1/4	4 3/4
6 mois	6 7/8	7 3/8	5 5/8	6 1/8	5 1/4	5 3/4



LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

SYMBOLE DE LA TRADITION

L'entreprise centenaire Tiberghien dépose son bilan

En dix ans, cinquante mille emplois ont disparu dans l'industrie textile du Nord-Pas-de-Calais

Lille. — *La situation de l'industrie textile du Nord-Pas-de-Calais est franchement mauvaise quel que soit le secteur. Sur le dernier tableau de l'Observatoire statistique régional (I.N.S.E.E.), toutes les flèches piquent du nez avec la mention « très faible », qu'il s'agisse de la production passée ou prévue et de la demande. Une seule exception : le fil de mercerie, ce qui tendrait à prouver que les ménagères ont repris les aiguilles à tricoter...*

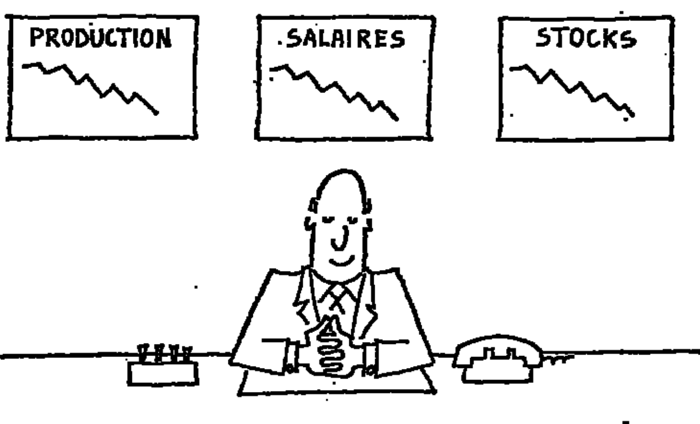
A la fin de l'année 1974, on pensait bien avoir atteint le creux de la vague. Les premiers mois de 1975 ont été plus que décevants. Signes révélateurs : dans la deuxième moitié de février on a appris quinze séries de licenciements collectifs touchant près de deux mille personnes. Le chômage partiel s'est en outre installé, qui frappe à peu près tous les cent dix mille salariés du textile des deux départements. La semaine de travail a été ramené, pour la plupart d'entre eux, à trente-cinq heures.

De notre correspondant

La nouvelle la plus alarmante est venue de Tourcoing à la fin de février : les établissements Tiberghien frères (sept cents salariés à Tourcoing, trois cent quarante à Villers-Bretonneux dans la Somme) déposaient leur bilan. L'accident a secoué la ville. L'usine plus que centenaire, symbole de la tradition et de la sécurité, qui a surmonté tant de crises, peut-elle être liquidée si soudainement ? Pour beaucoup aujourd'hui encore : « *Ce n'est pas possible.* ».

Pourtant on s'accorde à reconnaître que la gestion de l'entreprise était bonne. Elle s'était certes endettée pour se moderniser, mais pas de façon inconsidérée. Les ennuis sont venus de l'extérieur : les cours de la laine partout en folie (12 F le kilo en 1972, 36 F en 1973, 18 F en 1975) ; le dépôt de bilan de quelques gros confectionneurs clients de Tiberghien, laissant des arriérés importants; la mode elle-même jouant contre le beau tissu de laine ; enfin la crise économique générale.

Les banques ont refusé leur soutien. L'association pour l'expansion industrielle est intervenue vainement et le prêt sollicité du F.D.E.S. (Fonds de développement économique et social) n'a pas été accordé. Le comité de restructuration industrielle, que préside M. Jérôme Monod, estime sans doute que les établissements Tiberghien frères peuvent être sauvés par une autre entreprise ou par un groupe. Il n'est pas dit qu'une solution ne sera pas finalement trouvée, au prix d'une transformation de l'usine (abandon de la filature) et de la séparation de l'unité de Villers-Bretonneux, spécialisée dans le survêtement de maille qui ne connaît pas de difficultés. Les quelques mois d'activité prévus laissent tout de même place à un petit espoir... Mais il ne faudrait pas que d'ici là d'autres usines roubaisiennes comparables soient, elles aussi, contraintes à déposer leur bilan... ce qui hélas ! est loin d'être exclu.



(Dessin de KONK.)

« Tenir... »

Ces événements s'inscrivent dans une mutation très profonde du textile qui apparaît au travers de quelques chiffres. En 1965, 160 000 ouvriers du Nord et du Pas-de-Calais étaient employés dans le textile. Ils ne sont plus que 110 000 au début de l'année 1975. La place forte de Roubaix-Tourcoing (50 % des effectifs) a naturellement été la plus touchée : de 1969 à 1973 elle a perdu 11 000 emplois textiles, compensés en grande partie par des créations d'emplois tertiaires (vente par correspondance notamment). Conséquence, dans ces deux villes, le textile n'occupe plus que 37 % de la main-d'œuvre.

Restructuration, concentration, disparition d'entreprises, le textile du Nord a changé et, pratiquement, se résume aujourd'hui à trois groupes : Agache-Willot, Prouvost-Masurel, Dollfus-Mieg et compagnie.

La crise présente aggrave brusquement les difficultés et n'épargne personne. On en est à se demander combien de temps on pourra « *tenir* ». On guette les commandes, on travaille au jour le jour par petites quantités...

Dans le secteur lainier, où la productivité s'est accrue sensiblement (en tissage, 17 800 tonnes avec 6 000 travailleurs en 1973, contre 15 000 tonnes en 1962 avec 12 000 salariés), on se plaint de l'attentisme des confectionneurs et l'on enregistre avec tristesse le recul du tissu de laine devant les tendances peu favorables de la mode et le succès du « cardé », fabriqué surtout dans la région du Sud-Ouest. En 1965, Roubaix-Tourcoing produisait près de la moitié du tissu d'habillement à base de laine, et n'en fournit plus que 38 % maintenant. On se plaint aussi de la concurrence étrangère, italienne notamment, que la dévaluation de la lire a renforcée.

Même grief des cotonniers devant l'invasion des produits venus de Chine, du Brésil ou d'Afrique. Une paire de chaussettes de coton homme est offerte par la Chine au prix imbattable de... 1,14 franc !

Le textile, estiment ses dirigeants, est menacé par ce « dumping » ; c'est pourquoi ils réclament aujourd'hui comme hier que ces productions ne soient pas considérées dans les accords commerciaux comme une monnaie d'échange.

Fermetures et licenciements provoquent, bien sûr, une aggravation de la tension sociale. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. réagissent et préparent pour le mois d'avril une manifestation de masse à Lille. Leur analyse de la situation est diamétralement opposée à celle des dirigeants de l'industrie. La C.G.T. accuse le patronat textile de « *politique délibérée de chômage et de sous-emploi* ». Pour la C.F.D.T. « *le redéploiement de l'industrie textile pratiqué aujourd'hui par les groupes montre bien que l'adversaire commun de la classe ouvrière était le capitalisme international. A lui seul, le groupe Agache-Willot a créé douze usines en Afrique et, avec la Société Saint-Frères, dix-sept usines à l'étranger. Prouvost-Masurel emploie aussi 6 500 personnes à l'étranger.*

» Dans la seule Afrique de l'Ouest nous avons recensé 20 000 emplois. Au niveau de continent, on retrouverait tous les emplois perdus chez nous. Lorsque les responsables du textile se plaignent d'être victimes des importations, ils se moquent de nous, puisque ce sont leurs propres productions qu'ils introduisent en France. Pour eux, quoi qu'ils en disent, le textile se porte bien ! »

Les cédétistes de Prouvost-Masurel ajoutent : « *La fusion du groupe Prouvost-Masurel a entraîné une réduction de 40 % des effectifs, mais les bénéfices en 1973 sont supérieurs de 38 % à ceux de l'année précédente. Que deviennent les promesses selon lesquelles il n'y aurait pas de licenciements ? Toutes les machines libérées sont systématiquement envoyées en Tunisie. On évalue à près d'une centaine les suppressions d'emplois chaque mois à la Lainière, où les salaires sont actuellement sensiblement les mêmes qu'en 1973.* »

Ce marasme du textile, dont les conséquences sont imprévisibles pour le Nord, peut-il durer encore longtemps ? Au début de janvier, M. Claude-Alain Sarre, P.-D. G. de la Lainière et président du directoire du Comptoir de l'industrie textile de France (C.I.T.F.)-Boussac, déclarait : « *Nous vivons actuellement une situation très mauvaise. La question est de savoir si la reprise des activités que nous attendons va se produire dans les trois mois qui viennent. Dans ce cas, nous aurons passé un mauvais moment et perdu de l'argent, mais nous repartirons. Dans le cas contraire, il est certain que nous serons amenés à examiner le problème de plus près.* »

L'heure de cet « examen » est-elle sonnée ? Une petite lueur d'espoir cependant : les premiers jours de mars ont fait apparaître un brusque gonflement des ordres. Les détaillants dont les stocks sont épuisés semblent amorcer le mouvement de réapprovisionnement. Dans certaines usines, à Fourmies par exemple, on est revenu depuis quelques jours aux quarante heures. Amélioration éphémère ou début de la relance ?

G. S.

L'INSEE laisse prévoir une nouvelle dégradation de l'emploi

Le sort de l'économie française est, à l'évidence, lié à l'évolution des autres pays industriels. Cette vérité est soulignée tout au long de l'étude sur « La situation et les perspectives de l'économie française » que publie, ce mardi 11 mars, l'INSEE.

« *Les exigences d'un rétablissement effectif et durable de l'équilibre extérieur impliquent*, indique l'Institut, *que des mesures prises pour relancer l'activité n'anticipent pas la reprise de la croissance chez les principaux partenaires commerciaux. Au-delà de la reprise technique qui viendra compenser une réduction trop forte de la production, une progression durable est donc liée à l'évolution de la demande étrangère.* »

L'INSEE note à ce propos que, « *à l'exception de l'Allemagne fédérale, la demande privée devrait continuer à fléchir au début de 1975, entraînant la poursuite du mouvement de baisse de la production industrielle amorcé au milieu de 1974. Cette faiblesse de la demande pourrait toutefois s'atténuer, une fois stoppé le processus d'ajustement des stocks ; cependant, l'accroissement des marges de capacités disponibles et du chômage retardera l'impact de mesures de relance essentiellement axées sur les transferts, les demandes administratives de biens et services* ». Aussi, les échanges internationaux ne devraient-ils conserver une lente croissance que grâce au développement de la demande des pays pétroliers.

En France, « *la production devrait marquer une moindre décroissance, voire se stabiliser, dans les industries de consommation. Après une période d'ajustement en baisse, elle pourrait se remettre à augmenter dans les industries d'équipement* ». Au total, la production industrielle, qui a été inférieure à la fin de 1974 à son niveau de la fin de 1973, devrait se stabiliser au cours de l'hiver, puis reprendre une lente croissance. Parallèlement, la reprise des offres d'emploi devrait se poursuivre. Toutefois, la population disponible à la recherche de travail continuerait d'augmenter au début de 1975, mais moins rapidement qu'à la fin de 1974. Enfin, le ralentissement observé récemment dans la hausse des prix devrait se confirmer : le rythme mensuel passant de 1 % à 0,8 %.

Pour le commerce extérieur, l'INSEE indique : « *Ce n'est sans doute que dans la seconde moitié de l'année que la reprise économique des pays occidentaux conduira à un accroissement sensible de leur demande à l'importation, et, par suite, à une croissance plus vive du volume des exportations de la France.* »

Au total, « *soutenue essentiellement par une progression modérée du pouvoir d'achat, la demande finale doit poursuivre sa croissance à un rythme de l'ordre de 3 % l'an, inférieure à sa moyenne de longue période, le risque essentiel paraissant être la poursuite de l'attentisme dans le domaine de l'investissement* ».

L'Institut de la statistique conclut : « *Si la croissance de l'activité et de l'emploi doit rester faible et inférieure à ce qu'est actuellement le potentiel à moyen terme de l'économie française, elle paraît devoir cependant être supérieure à celle observée en moyenne dans les principaux pays étrangers.* »

M. ROCARD : vers un million cinq cent mille chômeurs.

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Prenant la parole lundi soir à Toulouse devant les militants du parti socialiste, M. Michel Rocard, membre du bureau exécutif de ce parti, a évoqué la situation économique de la France.

« *La production industrielle a baissé de 10 % en quatre ou cinq mois. Toutes les courbes de production sont en chute libre. Le gouvernement cache les statistiques. La baisse de la production entraîne le chômage. Nous avons un million de chômeurs, c'est-à-dire un Français sur vingt. Pour la C.G.T., il y aurait actuellement un million deux cent mille chômeurs. Je ne veux pas discuter sur cet écart, car, si je prends l'hypothèse la plus basse, c'est pour citer un chiffre scientifiquement inattaquable. Cette proportion de chômeurs va augmenter durant six mois. Il est bien possible qu'à Noël, le chiffre atteigne un million cinq cent mille.* »

« *On en est là*, a ajouté M. Rocard, *parce que le capitalisme applique de fausses réponses aux problèmes qui l'ennuient. La hausse des prix est telle que celle des salaires ne peut plus suivre, et, historiquement, on sait bien comment finit toute inflation. Elle finit avec les généraux.* »

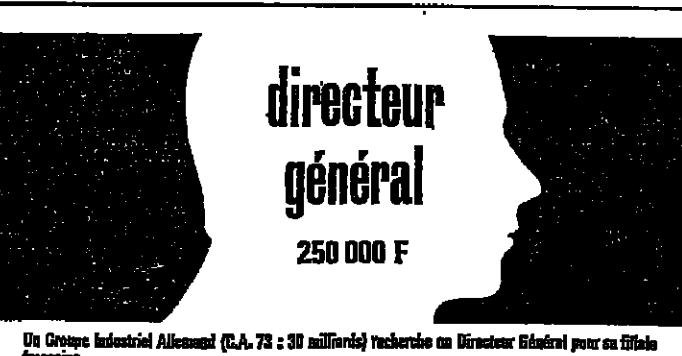
AGRICULTURE

LES ÉTATS-UNIS ASSOUPLISSENT ENCORE LE CONTROLE DES EXPORTATIONS DE CÉRÉALES

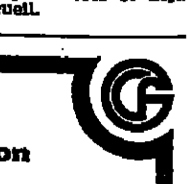
Washington (*A.F.P.*). — Le département américain de l'agriculture a décidé de supprimer le contrôle exercé par les États-Unis sur les exportations de céréales depuis le mois d'octobre dernier, lorsque l'Union soviétique avait tenté d'acheter, par les circuits commerciaux normaux, 3,4 millions de tonnes de grains.

Une première libéralisation avait été opérée à la fin du mois de janvier (*le Monde* du 31 janvier). Désormais, les exportateurs n'auront plus que l'obligation de prévenir le département de l'agriculture dans un délai de vingt-quatre heures de toute vente de blé, de maïs ou de soja, d'une quantité égale ou supérieure à 100 000 tonnes.

● *Deux cents viticulteurs en colère* ont envahi, lundi 10 mars, la coopérative Muscoop à Carcassonne (Aude) où étaient entreposés 213 hectolitres de vin blanc d'Italie, encore sous contrôle douanier. Les manifestants ont ouvert les vannes de la cuve et 75 hectolitres se sont déversés dans les ruisseaux et dans le canal du Midi. Les manifestants ont d'eux-mêmes refermés les vannes pour ne pas priver de travail les quarante ouvriers de l'entreprise.







LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
10 MARS

Marché ferme

La semaine a bien commencé à la Bourse de Paris, où les valeurs françaises ont poursuivi la reprise engagée à la veille du week-end.

Dans presque tous les compartiments, les gains ont été appréciables, que ce soit aux banques (Compagnie bancaire, Crédit du Nord-U.P., U.C.B.), à l'alimentation (Carrefour, au-dessus de 2 000 F, Casino, Ricard), à la construction automobile (Peugeot, Ferodo, dont la cotation a même dû être différée devant l'abondance des demandes), aux pneumatiques (Michelin), à la construction électrique (C.G.E., Moulinex, Thomson), aux pétroles (Aquitaine, C.F.P., Française des pétroles, B.P., Raffinage). Ajoutons L'Air liquide, L'Oréal, Engins Matra, etc.

Ainsi, en dépit du marasme de l'économie, du chômage technique, des conflits sociaux, le marché poursuit sa progression, insensible aux mauvaises nouvelles, comme il le fait à New-York et à Londres. Les acheteurs étrangers ont continué à se manifester, encouragés par la hausse du dollar qui diminue le coût de leurs achats. L'augmentation des dividendes couplée avec la baisse persistante des taux d'intérêt rend plus attrayantes les grandes valeurs traditionnelles, qui amorcent ou accentuent leur lente remontée, telles que P.U.K., Rhône-Poulenc, Saint-Gobain - Pont-à-Mousson.

Hausse générale des valeurs étrangères, que ce soit les américaines, favorisées par la fermeté du dollar et de Wall Street, les allemandes ou les hollandaises.

Bonne tenue des pétroles internationaux, notamment Exxon et Royal Dutch.

Repli quasi général, en revanche, des mines d'or affectées par la baisse du cours du métal à Londres.

A Paris, fléchissement du lingot et du kilo en barre à 24 565 F et 24 510 F contre 24 680 F et 24 650 F, tandis que le napoléon perd 1 F à 265,30 F. Le volume des transactions a diminué à 10,1 millions de francs.

LONDRES

Le marché cède brusquement du terrain, les industrielles étant déprimées par le nombre croissant d'augmentations de capital à titre onéreux. Nouveau repli sensible des pétroles et des banques. Reprise des mines, en liaison avec celle du métal. Baisse de R.T.Z.

OR (ouverture) dollars : 178 50 contre 176 25

VALEURS	CLOTURE 10/3	COURS 11/3
War Loan 3 1/2 %	27 1/2	27 1/2
Beecham	219 1/2	219 1/2
British Petroleum	392 1/2	375 1/2
Shell	246 ...	238 ...
Vickers	149 3/4	144 ...
Imperial Chemical	233 ...	222 ...
Courtaulds	108 ...	100 3/4
De Beers	258 ...	257 ...
* Western Holdings	35 1/4	35 3/4
Rio Tinto Zinc Corp.	162 ...	150 ...
* West Driefontein	45 ...	48 ...

(*) En livres.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	9 1/2 %
Moyen terme	....	9 7/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/3	11/3
1 dollar (en yens)	286 65	286 35

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON. — Le conseil d'administration va délibérer sur l'augmentation du dividende global pour 1974, qui pourrait passer de 11,10 F à 13 F environ. Comme nous l'avions relevé dans la revue financière datée 9-10 mars, il n'est pas commode de faire admettre de telles augmentations à des salariés dont le pouvoir d'achat est souvent amputé par des mises en chômage partiel.

RIO TINTO ZINC. — La compagnie va lancer une augmentation de capital de 33 millions de livres par émission d'une action nouvelle pour huit anciennes, au prix de 125 pence (12,80 F). Le dividende total pour 1974 s'élèvera à 4,97 pence (+ 12,5 %) et il est envisagé de distribuer 5,59 pence en 1975 (à nouveau + 12,5 %).

NEW YORK

Soutenu

La tendance s'est montrée soutenue à Wall Street en début de semaine, où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 6,03 points, s'établissant à 776,13 à l'issue d'une séance très active. En repli initial de près de 5 points sur d'abondantes ventes bénéficiaires, que la profondeur du marasme économique ne cesse d'alimenter, le marché se redressait lentement.

Une fois de plus, les opérateurs ont été favorablement impressionnés par la nouvelle baisse du taux d'escompte de la Réserve fédérale, annoncée vendredi après la clôture. Ils continuent à espérer une reprise de l'activité à partir du troisième trimestre de 1974, et relèvent que l'industrie automobile a rappelé au travail un certain nombre d'ouvriers mis antérieurement au chômage.

Les compartiments les plus favorisés ont été la construction électrique (General Electric et Westinghouse), les grands magasins et les automobiles (Ford). Le volume des transactions est resté stable, avec 25,89 millions de titres échangés.

Indices Dow Jones : transports, 166,83 (+ 0,37) ; services publics, 80,20 (— 0,19).

VALEURS	COURS 7/3	COURS 10/3
Alcoa	38 1/4	37 5/8
A.T.T.	50 7/8	51 1/8
Boeing	20 1/2	21 5/8
Chase Manhattan Bank	33 7/8	34 3/8
Du Pont de Nemours	104 3/4	104 1/2
Eastman Kodak	92 7/8	92 ...
Exxon	76 1/4	77 ...
Ford	36 ...	37 1/4
General Electric	46 3/8	48 7/8
General Foods	24 7/8	25 1/4
General Motors	41 1/4	41 7/8
Goodyear	16 1/2	16 7/8
I.B.M.	217 ...	219 1/2
I.T.T.	19 1/2	19 7/8
Kennecott	35 5/8	35 1/4
Mobil Oil	40 1/4	40 3/8
Pfizer	36 ...	36 1/4
Schlumberger	97 7/8	98 1/4
Texaco	25 7/8	26 3/8
U.A.L. Inc.	22 1/2	22 7/8
Union Carbide	54 1/8	54 3/4
U.S. Steel	53 ...	52 7/8
Westinghouse	13 1/2	16 1/8
Xerox	78 1/4	78 ...

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	7 mars	10 mars
Valeurs françaises	121,7	124,2
Valeurs étrangères	125,7	127,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	70,5	71,7

BOURSE DE PARIS — 10 MARS — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	38 10	1 323
5 %	55 80	0 521
5 % 1920-1960	133	0 521

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (La)	383	349
Préservatrice S.A.	307 20	307 20
Prévoyance	...	1052
Protectrice A.I.R.	239	239
Séquanaise Banq.	235	229
SLIMINCO	142	141
Sté Cent. Banque	71	70
SOFICOMI	134	136
Un. Invs. France	107	105 10
Acier Investiss.	94 50	95
Gestion Sélect.	186	190
Invest. et Gest.	...	94

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	...	351
— parts 1959	357 60	357 60
Ch. France 3 %	...	123
Abeille-I.A.R.D.	392	394
Abeille (Vie)	208 50	210
A.G.P.	335	333
Concorde	242 60	243
Epargne France	342	342
Fonc. T.I.A.R.D.	86	86 60
Foncière (Vie)	c275	283
France (I.A.R.D.)	...	293

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
545	4,50 % 1973	544 50	541 20	542	542 ..
1090	C.N.E. 3 %	1083	1090 ..	1095	1095 ..
265	Afrique Occ.	272	270	270 10	265
320	Air Liquide	325	331	332	330
64	Als. Part. Ind	66 80	64 70	64 70	63 50
586	Cie Gle Eaux	620	626	630	621
106	Electro-Méc.	104 90	106	106	104
195	Eng. Matra	225	251	255	251
158	E. J. Lefebvre	168	168 80	168 80	169
63	Esso S.A.F.	69 80	70 80	70 90	70
160	Eurafrance	160	164	164 50	164
285	Europe N° 1	310	324	324	320
165	Olida-Caby	166 10	166 50	166 50	167 90
75	Opfi-Paribas	78 20	79 80	79 80	79 50
146	Paris-France	130	132 ..	132	C130 50
135	Patern. S.A.	139	140 10	139 90	137 20
62	Pechelbronn	65 80	66	66 50	64 90
265	Talcs-Luz.	267 10	269	268	265
280	T.R.T.	283	293 80	293 80	289
860	Tél. Electr.	910	935	950	950
625	Tél. Ericss.	624	620	620	615
74	Terres Roug.	86 50	89 40	92	80 ..
175	Thomson-Br.	190 80	196 50	197 50	195 10
156	U.I.S.	155	157 30	157 30	156
181	Gen. Electric	192 50	196 10	196 10	196 10
161	Gen. Motors	174 50	177 70	177 80	C175
26	Goldfields	25 25	24 80	24 90	24 70
50	★ Harm. Go.	47 80	48 30	47 ..	46 55
240	Hoechst Akti.	250	259	259 80	256
22	Imp. Chem.	23 90	23 65	23 65	23 50
115	Imperial Oil	108 20	109 10	109 10	107
925	I.B.M.	924	921	919	C910
215	Bayer	236	234 30	234 30	234 90
125	Buffelsfont.	117 50	115	118 ..	115 10
14	Charter	15 50	15 60	15 60	15 30
146	Chase Manh.	141 90	146	145 50	146
385	C.F. Fr.-Can.	388	390 50	390 50	389
15	De Beers (S)	15 15	15	15 25	15 05
235	Dome Mines	220	212	228	216
425	DuPont Nem.	440	445 10	446	446 50
355	East. Kodak	390	394 90	394	391 10
77	East Rand	72 50	71	71 50	72 40
230	Ericsson	237	240 80	240 80	237 50
320	Exxon Corp.	326 50	328	328	C330
152	Ford Motor	150 80	156 20	156	153 20
165	Free State	163	162 50	162 50	160
195	St-Helena	188	188 20	188 20	188 20
435	Schlumberger	414	423	410	423
22	Shell Tr (S.)	26 45	25 20	25	25
445	Siemens A.G.	470	475	475	470 50
32	Sony	40 80	42 90	42 20	42 90
13	Tanganyika	13 65	13 60	13 60	13 60
182	Unilever	195	196	196 80	198
27	Union Corp.	28 20	28 70	28 30	28 70
168	U. Min. 1/10	170	169 20	169 20	169 20
285	West Driet.	267	267 80	268 70	267 80
126	West Deep	117 60	116	115 20	116
210	West Hold.	211 60	211	210	208
4	Zambia Cop.	3 70	3 75	3 70	3 70

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

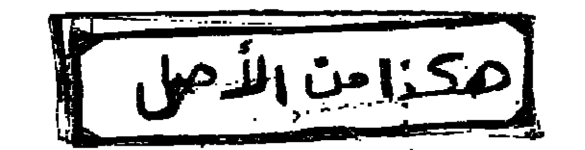
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 190	4 252	4 23
Canada ($ can. 1)	4 202	4 255	4 23
Allemagne (100 DM)	181 800	182 200	181
Belgique (100 fr.)	12 247	12 275	12 07
Danemark (100 krd.)	77 120	77 420	77
Espagne (100 pes.)	7 595	7 585	7 50
Grande-Bretagne (£ 1)	10 155	10 210	10 23
Italie (100 lires)	0 664	0 667	0 67
Norvège (100 krn.)	85 200	85 800	85 ..
Pays-Bas (100 fl.)	177 250	177 325	176 25
Portugal (100 esc.)	17 530	17 510	17 35
Suède (100 krs.)	107 470	107 800	106 75
Suisse (100 fr.)	170 300	171 500	170 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/3
Or fin (kilo en barre)	24650	24580
Or fin (kilo en lingot)	24680	24565
Pièce française (20 fr.)	266 30	265 30
Pièce française (10 fr.)	185 50	183
Pièce suisse (20 fr.)	255	254
Union latine (20 fr.)	230 10	229 20
Souverain	243	242 90
Pièce de 20 dollars	1108	1113 80
Pièce de 10 dollars	560	560 20
Pièce de 5 dollars	418	418 50
Pièce de 50 pesos	988	986
Pièce de 10 florins	223 40	226 20



Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 11 mars 1975 a été tiré à 589 680 exemplaires.

A B C E F G H

A LA SUITE DE LA MULTIPLICATION DES ATTENTATS

Une importante opération de police est lancée à Paris contre les milieux d'extrême droite et d'extrême gauche

La multiplication des attentats en France et la mort d'un jeune militaire, M. Claude Legac, victime de l'explosion d'un engin, dans la soirée du 9 mars, à la gare de l'Est, sont à l'origine d'une importante opération de police lancée, ce mardi à 6 heures du matin, à Paris et dans la région parisienne. Ces perquisitions, dont on ne connaissait pas encore les résultats à midi, visaient les milieux d'extrême droite et d'extrême gauche, bien que depuis quelque temps une grande partie des attentats ne soient pas signés.

Il semble en outre que d'autres actions de la police soient prévues en province, notamment à Marseille ou les enquêteurs ont découvert ce matin un dépôt d'explosifs au hameau de La Nerthe, dans le seizième arrondissement. Deux cent trente et un pains de dynamite et dix-huit détonateurs ont été saisis. Enfin, une enquête a été ouverte à Aix-en-Provence, où une charge explosive a gravement endommagé, ce mardi à 4 h. 20, une salle du casino municipal.

Du F.L.B. aux pieds-noirs

Au cours des derniers mois, et plus particulièrement depuis le début de l'année, les attentats par explosifs se sont multipliés sous les motifs les plus divers.

— *Dans la nuit du 2 au 3 janvier*, une charge de plastic explose dans un garage de la marine nationale à Brest. Revendiqué par le F.L.B.-A.R.B. (Armée républicaine bretonne), l'attentat répond à des interpellations de militants autonomistes.

— *Le 5 janvier*, un engin explose au Musée de la marine, place du Trocadéro à Paris (seizième arrondissement). Les « Marins de Cronstadt », une fraction des GARI (groupes d'action révolutionnaires internationaliste), entendent attirer l'attention sur le sort de militants des GARI emprisonnés après une série d'attentats dans le Sud-Ouest.

— *Dans la nuit du 5 au 6 janvier*, trois charges explosives détruisent plusieurs voitures sur un parking de Citroën à Paris (15e). Le Mouvement de soutien aux luttes du peuple dénonce ainsi le prêt consenti à Citroën par le gouvernement.

— *Le 9 janvier* à Porto (Corse) une explosion a lieu près d'une tour génoise. Un message réclame l'accélération d'un projet de port de plaisance.

— *Le 15 janvier*, un attentat détruit la statue de saint Louis dans la galerie de la Cour de cassation du palais de justice de Paris. Par ce geste, le Groupe autonome libertaire des usagers du tribunal entend manifester son soutien aux militants des GARI emprisonnés.

— *Le même jour*, un engin explose au casino de Cassis (Bouches-du-Rhône). Attentat non revendiqué.

— *Dans la nuit du 25 au 26 janvier*, un mouvement extrémiste occitan s'en prend à une agence immobilière de Carcassonne.

— *Le 28 janvier*, la villa d'un directeur de super-marchés nantais est plastiquée à Sucé-sur-Erdre (Loire-Atlantique).

— *Pendant la nuit du 29 au 30 janvier*, deux engins incendiaires sont lancés sur le commissariat de Toulouse.

— *Dans la nuit du 4 au 5 février*, les locaux du journal *Minute*, 49, avenue Marceau (16e), sont endommagés par une explosion.

— *Le 7 février*, un engin explose à l'agence Mercedes, avenue de la Grande-Armée, à Paris (17e). Deux organisations revendiquent la responsabilité de l'attentat : la « Brigade olger Meins » et le « Groupe marxiste-léniniste d'intervention », tous deux proclamant leur soutien aux grévistes de la faim de la fraction Armée rouge détenus en Allemagne.

— *Dans la nuit du 9 au 10 février*, un explosif endommage les locaux de l'Office national d'immigration, 48, rue Bargue, à Paris (15e). La « Résistance des travailleurs immigrés » reproche à l'ONI de « *couvrir* » et d'« *inciter* » les « *agissements des négriers des temps modernes* ».

— *Dans la nuit du 11 au 12 février*, les locaux du journal *Détective* sont attaqués. Attentat non revendiqué.

— *Dans la nuit du 21 au 22 février*, un engin explose dans une annexe du ministère de la justice, 54, boulevard Raspail, à Paris (6e), où est installée la direction de l'administration pénitentiaire. Quelques instants plus tôt, une autre explosion endommage, 6, rue de Beaune, le siège d'une société de production de disques que dirige M. Jean-Marie Le Pen.

— *Dans la nuit du 2 au 3 mars* une série d'explosions a lieu à Toulouse (Agence nationale d'indemnisation des rapatriés, Air Algérie) ; Auch, Agen, Montauban, Moissac (trésoreries générales) ; et Lyon (Air Algérie). Le « *Mouvement justice pieds-noirs* » dénonce le prochain voyage de M. Giscard d'Estaing en Algérie comme un « *outrage à tous les rapatriés* ».

— *Le 6 mars*, un attentat est dirigé contre les bureaux parisiens du groupe de presse allemand Axel Springer, 31, rue du Colisée (8e). Le « *Groupe du 6 mars* », qui le revendique, demande la libération et l'amnistie pour les membres du groupe Baader-Meinhof.

● *L'explosion d'un engin*, dans la nuit du 8 au 9 mars, a gravement endommagé le local du Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté, 14, rue du Faubourg-Saint-Denis, à Paris (10e) Dans un communiqué, le Mouvement précise que l'on devait découvrir sur les murs du local, après l'attentat, l'inscription du sigle GIN (Groupe d'intervention nationaliste). Un commando se réclamant de ce groupe d'extrême droite avait, quelques jours plus tôt, saccagé les locaux du journal *Révolution (le Monde* du 6 mars).

● *Une bombe a explosé*, dans la nuit du 10 au 11 mars, à l'intérieur des locaux de l'Association de solidarité franco-arabe, rue Augereau, à Paris (7e). La façade de l'immeuble et les bureaux ont subi d'importants dommages. Dans l'un des bureaux, les policiers ont découvert cette inscription : « *Israël vivra.* » Mais aucun mouvement n'a encore revendiqué cet attentat.

Après l'attentat contre une ferme du Larzac

Les « 103 » : on encourage l'action des extrémistes.

Après l'attentat à l'explosif qui a pulvérisé l'intérieur de la ferme de M. Auguste Guiraud, l'un des agriculteurs du Larzac menacés d'expulsion, les « 103 » ont publié un communiqué de protestation : « *Les coupables peuvent être trouvés et doivent être condamnés. Ce ne sont pas les forces de police qui manquent actuellement dans la région. Nous sommes quotidiennement contrôlés, identifiés et enregistrés. Mais il semble que d'autres peuvent circuler en toute tranquillité (...). En refusant de tenir compte de l'opposition à l'extension du camp, manifestée depuis quatre ans par les paysans de toute la région, le gouvernement encourage l'action des extrémistes. Il a pris désormais le risque de réaliser l'extension du camp au prix du sang des paysans et de leurs familles.* »

Les comités d'action Larzac ont décidé d'organiser une réunion publique jeudi 13, dans la soirée, au palais des sports de Toulouse.

Victime de l'attentat à la gare de l'Est

M. CLAUDE LEGAC EST DÉCÉDÉ A L'HOPITAL LARIBOISIÈRE

Grièvement blessé dans l'attentat commis le 9 mars à Paris, dans le hall de la gare de l'Est, M. Claude Legac, vingt ans, est décédé dans l'après-midi du 10 mars à l'hôpital Lariboisière Il avait été atteint à la tête par un éclat de métal provenant du casier de consigne automatique dans lequel avait été placé l'engin explosif. M. Legac, originaire de Bruyères-sur-Oise (Val-d'Oise), avait été récemment incorporé à la base aérienne de Contrexéville (Vosges).

Les enquêteurs n'ont encore aucune indication sur les causes de cet attentat et attendent les résultats de l'analyse des débris de l'engin explosif. On n'écarte pas, pour l'instant, l'hypothèse selon laquelle l'explosion a été prématurée. La charge d'explosif pouvait avoir été déposée provisoirement à la consigne en attendant d'être transportée ailleurs.

Aux Comores

Une épidémie serait à l'origine de nombreux décès

Que se passe-t-il aux Comores ? Le vendredi 27 février, les journalistes qui suivaient la visite dans l'archipel de M. Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, apprenaient que dix-sept personnes étaient mortes en quelques jours à Mitsamiouli, village situé au nord de l'île de la Grande-Comore. La rumeur publique attribuait ces décès à des « *diarrhées mortelles* ». Interrogées, les autorités locales ne démentaient pas, mais minimisaient les faits : il ne s'agissait en aucun cas de choléra, mais d'intoxications alimentaires provoquées par la consommation de poissons avariés. Les journalistes admirent d'autant mieux l'explication que certains d'entre eux avaient été victimes deux jours auparavant d'une intoxication de ce type.

Mais depuis, des informations concordantes font état de nouveaux et nombreux décès à la Grande-Comore, l'île la plus vaste et la plus peuplée (plus de cent cinquante mille habitants). Il y aurait eu douze morts le 4 mars à Foumbouni, d'autres à Moroni, la capitale, et la maladie continuerait à faire des ravages à Mitsamiouli.

Certains font un rapprochement entre cette épidémie et le retour, il y a six ou sept semaines environ, du pèlerinage de La Mecque. Cette année de nombreux pèlerins nigérians y sont morts du choléra. Cependant, selon l'Office mondial de la santé à Genève (O.M.S.), la maladie ne s'est pas étendue et l'on a signalé jusqu'à présent très peu de cas secondaires.

Qu'il s'agisse du choléra ou de toute autre maladie, la situation est aggravée aux Comores par le sous-équipement sanitaire de l'archipel, tant en moyens matériels qu'en hommes, et par le délabrement des installations existantes. De plus, il y a quelques jours, les médecins comoriens de Moroni étaient en grève pour des problèmes de condition de travail et de salaire. La corruption qui sévit dans l'archipel n'arrange rien, et il arrive fréquemment, dit-on, que les médicaments soient revendus au marché noir. Les Européens et les Comoriens fortunés vont se faire soigner à La Réunion ou en France. Mais les populations de l'intérieur sont abandonnées à leur sort. L'hôpital de Dzaoudzi, sur l'île de Mayotte, ne fonctionne que grâce à la présence de trois médecins militaires détachés par la compagnie de la légion étrangère qui stationne sur l'île.

Les autorités ne diffusent aucune information, laissant libre cours aux rumeurs qui se développent et suscitent une certaine angoisse dans la population. Interrogée à Paris, la délégation des Comores nous a répondu... *qu'« elle n'était pas au courant »*. — D. J.

CHEZ RENAULT

Les ouvriers du Mans ne tiennent pas compte des réductions d'horaires décidées par la Régie

L'usine du Mans continue d'être le point névralgique du conflit Renault. Ce mardi matin, comme la veille, tous les ouvriers ont gagné leur poste de travail à la même heure. Les 4 200 métallurgistes O.S. (sur un effectif total de 9 500 personnes), dont la direction a réduit la durée de travail de quatre heures par jour, n'ont pas tenu compte de cette instruction, affichée dans l'usine. La direction n'a évidemment pas les moyens de leur interdire l'accès des ateliers. Mais, à la fin du mois, la question rebondira lorsqu'il s'agira de calculer les feuilles de paie : la Régie réglera-t-elle les heures qu'elle n'a pas commandées ?

Le comité d'établissement de Billancourt, réuni le 10 mars, a repoussé, comme on pouvait s'y attendre, la décision de la direction de licencier trois délégués syndicaux (par 9 voix C.G.T., 1 voix C.F.D.T. et 1 voix F.O., le représentant de la C.G.C. s'étant abstenu).

Les élus syndicaux ont convoqué, le 12 mars, le comité d'établissement pour délibérer sur le cas des quatorze autres licenciements d'ouvriers annoncés par la direction. Cette dernière n'assistera pas à la réunion, car la consultation du comité n'est pas obligatoire quand il s'agit du renvoi des salariés non protégés en vertu de leurs mandats syndicaux.

Dans les deux cas, l'inspection du travail dispose d'un délai de quinze jours pour se prononcer. La Régie renoncera-t-elle à ces licenciements pour apaiser le mécontentement ? Rien ne le laisse encore présager.

« *La direction de Renault porte sans aucun doute des responsabilités dans cette affaire* », a dit M. Bergeron (F.O.), interrogé le lundi 10 au soir à Radio-France. « *On a cru régler le problème au coup par coup. Il faut rediscuter l'ensemble des classifications de tout le personnel de Renault.* »

Les quatorze ouvriers de Billancourt licenciés par la Régie (en plus des trois délégués) ont déjà reçu leur lettre de congédiement mais restent pour l'instant à leur poste de travail. Les débrayages de courte durée se multiplient dans l'usine.

● *A l'usine SAVIEM de Limoges*, la construction des « poids lourds » est fortement perturbée par la grève qui paralyse la production des moteurs. Cependant, le 10 mars, les ouvriers ont repoussé (par 1 480 voix contre 584) les propositions de grève illimitée. A l'usine de Caen-Blainville, les débrayages tournants se poursuivent.